RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

AU CINQUIÈME SIÈCLE

LE CONCILE D'ÉPHÈSE

— 431 —

I.

En l'année 431, la fête de la Pentecôte tombait le 7 de juin; la lettre impériale de convocation pour le prochain concile, datée du 18 novembre 430 et distribuée dans le courant de décembre, laissait donc aux évêques environ six mois pour se préparer. Beaucoup employèrent ce temps à étudier les questions sur lesquelles devait porter le débat. On pouvait se procurer aisément les discours de Nestorius, ses lettres et les lettres de Cyrille, pièces répandues en profusion par leurs auteurs. Quelques-uns possédaient même déjà le texte de la sommation de Cyrille avec les douze articles qu'il présentait à l'acceptation de son adversaire sous peine d'excommunication. Jean d'Antioche était de ce nombre. Jean était un habile théologien, et en examinant de près ces douze propositions qu'on imposait au premier archevêque de l'église d'Orient comme un critérium de la foi catholique, il crut reconnaître qu'elles étaient hérétiques et qu'elles contenaient sur la naissance du Verbe incarné, sa passion, sa mort, sa résurrection, le principe de la passivité de Dieu, qui faisait le fond de l'apollinarisme. Il en fut effrayé, car l'apollinarisme était sa grande préoccupation, l'ennemi

le plus abhorré des catholiques syriens, le ver destructeur qui minait sourdement leurs églises. — J'ai dit quelques mots en passant de l'apollinarisme et de son fondateur; j'en parlerai plus longuement ici, afin de montrer comment la réapparition de cette hérésie dans un document d'une telle importance pouvait ne pas être pour un patriarche de Syrie un vain épouvantail.

Apollinaire, confesseur intrépide, orateur brillant, évêque respecté, puis hérésiarque après sa mort, avait été une des figures les plus originales et les plus intéressantes de la chrétienté catholique au IVe siècle. Il habitait avec son père Laodicée de Syrie, où ils s'étaient fait l'un et l'autre une grande réputation dans le professorat des lettres, le père par ses leçons sur la poésie, le fils par son enseignement de l'art oratoire, où il savait marier heureusement l'exemple au précepte. Tous deux étaient chrétiens et ardens consubstantialistes, tous deux aussi étaient dans les ordres : le père prêtre, et le fils lecteur, quand s'ouvrit l'ère des persécutions. Échappés à grand'peine aux fureurs ariennes de Constance, ils eurent à lutter contre la tyrannie païenne de Julien et lui résistèrent généreusement. Pour éluder la loi odieuse par laquelle cet empereur philosophe interdisait aux jeunes chrétiens l'étude de l'antiquité grecque de peur qu'elle ne gâtât leur foi, Apollinaire le père fit passer dans des paraphrases de l'Ancien-Testament un choix des plus beaux vers d'Homère, et le fils les plus beaux morceaux de Platon dans des dialogues chrétiens; de cette façon, l'instruction de la jeunesse fidèle ne se trouva pas réduite, comme le disait insolemment Julien, à l'explication de Matthieu et de Luc. Aussi comptat-il le fils parmi les plus dangereux ennemis de son empire, à côté de Grégoire de Nazianze et de Basile.

Au retour de la paix religieuse, le jeune Apollinaire, nommé évêque de sa ville, attira autour de la chaire épiscopale la foule qui l'avait applaudi dans les gymnases; mais il ne sut pas maintenir intacte cette foi qu'il avait si vaillamment confessée. Trop ébloui par l'admiration des anciens, il semblait ne plus entrevoir le christianisme qu'à travers les allégories de leurs poètes. Ainsi il ne put admettre que Dieu, descendu sur la terre pour sauver les hommes, eût pris une chair semblable à la leur, et se fût fait consubstantiel à ses créatures. Il voulut que les élémens dont s'était formé le corps de Jésus dans le sein de Marie fussent des élémens particuliers, créés de la substance même de Dieu pour être l'enveloppe passagère de sa divinité; quelquefois même il les prétendait coéternels au Verbe, ayant existé avant les temps dans les prédestinations divines. Il soutenait aussi que le corps du Christ, doué comme les corps humains d'une âme sensitive, manquait d'une âme raisonnable, sa divinité lui servant d'âme et d'entendement. Il

ajoutait que c'était le Christ enfanté hors de la nature humaine, et où la chair était consubstantielle à l'esprit, qui avait souffert, qui était mort, qui était ressuscité. Le sacrifice de la croix se transformait par là en un spectacle fantastique qui n'était dénué ni de grandeur ni d'éclat, mais qui laissait complètement de côté le crime de la race humaine et sa rédemption. Apollinaire semblait n'avoir eu en vue qu'une paraphrase poétique du mot de saint Paul : « il a pris une forme d'esclave. » Telle qu'elle était, sa doctrine plut à des imaginations exaltées comme la sienne; mais il ne dévoilait pas ses mystères à tout le monde, et dans l'église qui se forma bientôt autour de lui il institua deux enseignemens : l'un public, et qui ne différait en rien de l'enseignement catholique; l'autre secret, où on se livrait aux hypothèses les plus hardies, tendant toutes à faire disparaître dans la personne de Jésus son humanité. Ces rêveurs mystiques se multiplièrent en un grand nombre de sectes sous des noms d'aventure, car celui d'Apollinaire ne fut prononcé qu'après sa mort. Il put voir ses doctrines anathématisées par plusieurs conciles sans que son siége lui fût enlevé, ni qu'il fût lui-même inquiété. Le grand danger de ces sectaires était qu'ils se glissaient partout sous une apparence hypocrite d'orthodoxie. Antioche eut même son évêque apollinariste qui sema le principe de cette hérésie chez beaucoup de fidèles. On avait beau prodiguer contre eux les condamnations et les anathèmes; ils se dérobaient par des professions de foi simulées aux sévices de l'autorité séculière non moins qu'à ceux de l'autorité ecclésiastique. Leurs adeptes étaient nombreux, surtout dans les couvens de moines, où des esprits naturellement enclins au mysticisme y étaient entraînés encore davantage par les habitudes contemplatives et la méditation solitaire.

On comprend que l'attention de pasteurs vigilans devait se porter sur tout ce qui pouvait nourrir ces erreurs si vivaces et si difficiles à saisir, et Jean se serait moins effrayé peut-être d'une doctrine qui, pour combattre celle-ci, eût exagéré tant soit peu la part de la nature humaine dans la personne du Sauveur. Or on trouvait dans les anathématismes de Cyrille des propositions telles que celle-ci : « si quelqu'un ne confesse pas que le Verbe de Dieu a souffert dans sa chair, qu'il a été crucifié dans sa chair, qu'il a goûté la mort dans sa chair, et qu'il a été le premier-né d'entre les morts en tant qu'il est vie et vivifiant comme Dieu, qu'il soit anathème! » D'autres articles appuyaient de même que celui-ci sur l'expression de « chair *propre* du Verbe; » le troisième semblait même confondre les deux natures après l'incarnation en leur attribuant « une union réelle et naturelle. » Ces expressions, rapprochées d'une phrase fameuse de Cyrille : « une seule nature du Verbe incarné » (phrase dont Eutychès devait s'armer bientôt), pouvaient faire croire que les anathé-

matismes n'étaient en plusieurs de leurs parties qu'un programme apollinariste, inclinant vers la passivité de Dieu, l'existence en Jésus d'une nature humaine particulière non consubstantielle aux hommes, enfin vers la confusion des deux natures en une seule. Nous verrons en effet que ces termes obscurs et embarrassés, s'ils n'étaient pas hérétiques, devinrent l'occasion d'un schisme du vivant de Cyrille, et furent condamnés plus d'une fois après sa mort.

Jean, pour le moment, ne songea qu'aux nécessités de son église, il crut qu'il était de son devoir de dénoncer au prochain concile les dangereuses tendances de ce document; mais, ne se fiant pas à ses seules lumières dans une affaire aussi grave, il appela près de lui les plus forts théologiens de sa province pour examiner la question en synode et arrêter de concert la marche qu'il convenait de suivre. Le synode, après mûr examen, partagea l'avis du patriarche sur le caractère hérétique des anathématismes et sur les dangers qu'entraînerait pour l'église de Syrie l'approbation de ces doctrines dans un concile comme articles de foi. Il fut convenu qu'on ouvrirait la lutte contre Cyrille devant la future assemblée pour fait d'hérésie, et qu'en attendant il serait bon de préparer les esprits par des réfutations écrites. Le patriarche Jean choisit pour cette dernière œuvre deux théologiens illustres entre tous ceux de son patriarcat, André de Samosate et Théodoret de Cyr. André, homme très érudit, timide et ami du repos, composa un petit livre bien raisonné, bien calme, mais auquel Cyrille ne répondit pas; la réfutation de Théodoret fut au contraire très incisive et obligea Cyrille à répliquer. Il le fit de mauvaise grâce, et en garda contre l'évêque de Cyr une haine qui ne s'éteignit point. Comme nous devons voir Théodoret ardemment engagé dans les débats de la lutte, nous exposerons en peu de mots ce qu'il était, et quel adversaire le patriarche d'Alexandrie avait attiré sur ses doctrines.

L'austère et savant Théodoret était au milieu du ve siècle un modèle de ce stoïcisme chrétien fréquent dans les premiers temps de la foi, quand la profession chrétienne s'appelait une philosophie, presque disparu depuis que l'épiscopat était devenu un moyen de dominer, de s'enrichir et de capter la faveur des princes. Dans sa vie comme dans son caractère, il était exactement l'opposé de Cyrille, qu'il égalait d'ailleurs par la science. Théodoret appartenait à une des familles d'Antioche les plus opulentes : élevé dans le luxe et les plaisirs, près d'une mère vertueuse, mais élégante et mondaine, il avait nourri depuis son enfance deux passions, celle de la solitude et celle de la pauvreté. Dès qu'il fut libre, il s'y livra sans réserve. Ayant vendu son patrimoine, dont il distribua une moitié aux pauvres d'Antioche, il courut avec l'autre s'enterrer dans la partie la plus sauvage de la Syrie euphratésienne, non loin du fleuve

Marsyas, dans une forêt voisine de Cyr. Il y composa son *Histoire ecclésiastique*, qui a fait sa renommée dans la postérité, et des traités théologiques qui le rendirent plus célèbre chez ses contemporains. La petite ville de Cyr, sur le territoire de laquelle il s'était établi, réduite par le malheur des temps à l'état d'un gros bourg, manquait de tout ce qui constituait chez les anciens l'existence municipale. Théodoret employa le reste de sa fortune à lui donner tout cela. Elle n'avait pas d'eau dans ses fontaines ruinées, il en fit venir à grands frais. Le fleuve Marsyas l'inondait tous les ans par ses crues, il fit construire des digues pour le contenir et des ponts pour le traverser. Les habitans ne savaient où se réunir, ni en plein air, ni sous un toit : il leur bâtit un forum entouré de portiques; leur église tombait de vétusté, il leur en fit une autre.

Après avoir ainsi payé sa bienvenue à la ville de Cyr, le nouveau citoyen se trouva aussi pauvre que les anciens. « Je n'ai plus rien, écrivait-il gaîment à un ami, ni un pied de terre, ni une maison, ni un tombeau; les habits qui me couvrent composent tout mon bien. » La ville le récompensa en le nommant son évêque. Dans cette position, qu'il accepta malgré lui, il se montra aussi désintéressé, aussi bienfaisant qu'auparavant. La conversion des hérétiques devint une de ses plus chères occupations. Il y en avait sur la frontière de la Syrie et de la Perse une multitude innombrable, appartenant à toutes les hérésies, bannis des persécutions religieuses, qui se faisaient Persans ou restaient Romains suivant que la tolérance régnait ou ne régnait pas dans l'empire. On eût dit une nation, mélange de toutes les croyances, de toutes les races, de toutes les misères humaines. Théodoret se rendit au milieu d'elle, et la ramena en partie à la foi. Quand il venait à Antioche pour les besoins de son diocèse, la population le guettait et l'entraînait à l'église, où on le forçait de prêcher. Dans cette ville de rhéteurs, amoureuse des périodes fleuries et du langage abondant, sa parole sévère et concise remuait tous les cœurs; plusieurs fois le patriarche, présent à ses homélies, se leva pour donner le signal des applaudissemens; puis Théodoret s'enfuyait dans sa solitude, honteux de tout le bruit qu'il avait provoqué. Tel était l'homme que les nécessités d'une lutte religieuse obligeaient de rentrer dans le monde, et qui devait y boire, à l'instar des sages antiques, avec lesquels on était tenté de le confondre, la ciguë des persécutions chrétiennes.

II.

Cependant la fête de Pâques était passée, et les évêques prenaient successivement la direction d'Éphèse, les uns par terre, les autres par mer. La recommandation faite aux métropolitains par la lettre

de convocation de n'emmener avec eux qu'un petit nombre de suffragans dont la présence pourrait être utile, et de laisser les autres pour le service religieux de la province, n'avait pas été interprétée par tous les patriarches de la même façon. Le patriarche d'Antioche, dont la vaste juridiction s'étendait à l'est jusqu'au-delà de l'Euphrate, au midi jusqu'aux montagnes de l'Anti-Liban, l'avait expliquée en ce sens que chaque métropolitain n'amènerait avec lui que deux de ses suffragans; il s'appuyait probablement sur les précédens des derniers conciles : en tout cas, il croyait se conformer par là au désir de l'empereur. Le patriarche d'Alexandrie l'entendit d'une tout autre manière : son diocèse renfermait peu de métropolitains et beaucoup d'évêques inférieurs; il en désigna cinquante pour le suivre au concile, — il est vrai qu'il avait un motif personnel à cette interprétation. De son côté, l'évêque d'Éphèse, exarque de la province ecclésiastique d'Asie, appela tous ses suffragans à venir l'assister dans une affaire où l'honneur de leur métropole était particulièrement intéressé pour une raison que nous devons exposer ici.

Quand l'empereur Théodose et Nestorius avaient placé dans la ville d'Éphèse le siége du concile, ils n'avaient pas réfléchi à certaines circonstances qui ne permettaient pas que la question de Marie mère de Dieu y fût examinée avec impartialité et discutée en paix. La vierge Marie était morte à Éphèse, où elle avait suivi après le trépas de son vrai fils le fils d'adoption qu'elle avait reçu de lui au pied de la croix : elle y avait son tombeau non loin de celui du disciple bien-aimé. C'était là du moins l'opinion commune au ve siècle, opinion exprimée dans le concile même; c'était surtout l'opinion de la ville d'Éphèse, qui tirait de la croyance générale une source abondante de revenus par la multitude de pèlerins qu'attirait la dévotion aux deux tombes de Marie et de Jean le théologien, comme on appelait son second fils. — Peuple, magistrats, clergé, tout le monde regardait la mère du Sauveur non-seulement comme la patronne, mais comme la nourricière d'Éphèse, qui faisait pleuvoir sur elle et sur l'Asie toute sorte de prospérités, et protégeait soit contre les brigands des routes de terre, soit contre les tempêtes de la mer, les pieux voyageurs qui la visitaient. Une riche basilique y avait été construite sous le vocable de Marie ou de sainte Marie, dans laquelle la mère du Sauveur était particulièrement honorée, et cette église était la seule, dit-on, qui lui fût dédiée dans le monde chrétien, la coutume étant encore à cette époque de n'attribuer à une église le nom d'un saint ou d'une sainte que lorsqu'elle en possédait des reliques. Quiconque contestait à Marie le titre de mère de Dieu était aux yeux de tout bon Éphésien un blasphémateur et un ennemi de la ville. Or, quand on songe quelle influence exerce sur

une assemblée délibérante le milieu qui l'entoure, on ne peut s'empêcher d'avouer que, si l'empereur et Nestorius avaient voulu créer un préjugé en faveur du terme de *théotocos*, ils ne s'y seraient pas pris autrement. A l'inconvénient de la ville se joignait celui de l'évêque appelé Memnon, homme violent, avide, méprisé, dont les habitans avaient plus d'une fois demandé la déposition, mais qui, voyant une occasion de reconquérir sa popularité, se jetait à corps perdu dans toutes les cabales qui avaient pour but de faire triompher au concile la doctrine de Marie mère de Dieu.

Nestorius fut un des premiers au rendez-vous. Il avait avec lui peu de prêtres, mais un nombreux cortége de serviteurs, et l'appareil de luxe qu'il aimait à déployer dans Constantinople. Un des plus grands personnages de la cour, le comte Irénée, l'accompagnait sans mission du prince, par pure amitié et sympathie pour sa doctrine; le commissaire impérial, comte Candidien, chargé de représenter l'empereur à l'assemblée, ne devait arriver qu'à l'époque fixée pour la session. Irénée était un homme honnête et loyal, engoué des disputes théologiques, comme beaucoup de gens du monde en ce temps, très religieux d'ailleurs, et qui, peu d'années après, jetait de côté ses grandeurs et sa fortune pour se faire persécuter dans l'église avec son ami. Quinze ou vingt évêques, les uns du diocèse de Nestorius, les autres ses anciens collègues en Orient et les partisans de ses opinions, se rallièrent à lui et formèrent un groupe qui lui resta fidèle jusqu'à la fin. L'accueil qu'on leur fit ainsi qu'à leur chef fut glacial et malveillant. Les magistrats ne leur rendirent aucun honneur, et l'évêque leur interdit toutes ses églises; quand ils sortaient de leurs maisons, on les montrait au doigt dans les rues, et la populace les insultait. Il fallut que le commissaire impérial près du concile leur donnât plus tard une escorte de soldats pour leur sauvegarde. Quant à Nestorius, il se tint dignement dans sa situation d'accusé : n'essayant ni de pénétrer dans les églises, d'où Memnon l'eût fait chasser infailliblement, ni de tenter quelque représaille qu'on eût pu tourner contre lui.

Peu de temps après Nestorius, on vit arriver Cyrille avec ses cinquante évêques égyptiens et un cortége presque impérial. Assailli par de furieuses tempêtes à la hauteur de Rhodes, il avait dû y relâcher, et n'atteignait enfin le port d'Éphèse qu'après de graves avaries. Il ne manqua pas d'attribuer son salut et celui de sa flotte à la protection de Marie, mère de Dieu, dont il s'était constitué le champion. Laissant ses navires à l'ancre, il fit dans la ville une entrée triomphale : devant lui marchaient processionnellement ses cinquante évêques, et derrière lui, en ordre de bataille, toute une armée de valets de l'évêché, de parabolans, de marins de la flotte et de gens à gages, portefaix et mendians qu'il amenait d'Alexan-

drie; il avait enrôlé, dit-on, jusqu'aux laveurs des bains publics. Dans le cortège figuraient un certain nombre de diaconesses ou autres femmes consacrées à l'église, qui devaient administrer la maison du patriarche et veiller sur sa santé pendant la durée de son voyage. A l'instar de ses prédécesseurs, les potentats épiscopaux d'Égypte, Cyrille n'arriva que les mains pleines de présens et d'or dont il sut faire libéralement l'emploi. Il reçut des magistrats et du peuple un tout autre accueil que son rival : on croyait saluer en lui comme un second patron de la ville. Memnon, si dur pour les amis de Nestorius, livra toutes ses églises aux Égyptiens, et se fit le vicaire ou plutôt le lieutenant de leur chef pour la campagne qui allait s'ouvrir. Prêtres, magistrats, habitans, rivalisèrent de bons procédés et d'égards envers lui et les siens, à tel point qu'il eût pu se croire dans une de ses cités pharaoniques des bords du Nil.

Sa maison et celle de Memnon devinrent dès lors deux centres où l'on attira les évêques nouveau-venus à mesure qu'ils arrivaient. C'est là que se recruta l'armée de Cyrille. Memnon se chargeait des intrigues, des corruptions, des menaces, car rien de tout cela ne fut épargné, et il remplit sa tâche avec une audace éhontée dont nous verrons bientôt les effets. Prenant exemple sur le patriarche, qui avait dégarni les églises d'Égypte pour amener avec lui cinquante votans, il fit venir trente-cinq des suffragans de son exarchat, sans compter une multitude d'évêques étrangers non convoqués par leurs métropolitains, dont plusieurs étaient des interdits, des déposés pour crimes, et même des hérétiques reconnus, si l'on en croit les documens contemporains. Tous ces gens-là furent appelés et accueillis favorablement au mépris des canons. A leur suite accoururent des prêtres qui quittaient leurs églises, des moines qui désertaient leurs couvens, des laïques de toute condition, les uns amenés par la curiosité, les autres par le fanatisme, et fiers de prêter main-forte au triomphe de la patronne de l'Asie. Grossie par des gens sans aveu, cette tourbe d'étrangers jetait le désordre dans la ville, et l'on avait chaque jour des rixes sanglantes à déplorer. — Les officiers impériaux durent prendre des mesures énergiques pour maintenir la paix, expulsèrent la foule inutile des étrangers et des moines, et concentrèrent dans Éphèse les garnisons des villes voisines.

Quels que fussent les moyens de séduction prodigués aux nouveaux arrivans pour les enrôler sous un drapeau, beaucoup voulurent rester libres. Au lieu de se joindre aux deux groupes déjà formés, ils essayèrent d'en former un à part, groupe de gens consciencieux qui attendaient pour se décider la lumière de la discussion, et croyaient se montrer respectueux envers le concile en ne

s'engageant point dans une opinion avant d'avoir entendu toutes les autres. Ce parti intermédiaire s'abstint de paraître aux conciliabules soit des évêques de Cyrille (on commençait à qualifier ainsi ceux qui s'enrôlaient après lui sous la bannière de Marie *théotocos*), soit du petit troupeau de Nestorius. Les membres de ce tiers-parti attendaient pour passer d'un côté ou de l'autre l'arrivée des évêques syriens, dont le nombre et les lumières détermineraient, à leur avis, la majorité. Cette tactique inquiéta Cyrille, qui redoutait l'arrivée du patriarche d'Antioche autant que les autres la souhaitaient, et Memnon résolut de soumettre les récalcitrans par la force, si la persuasion n'y faisait rien. Il envoya d'abord chez les évêques dissidens des clercs de son église pour les endoctriner, puis des citoyens notables pour les toucher, en leur remontrant que voter contre Cyrille c'était travailler à la ruine de leur cité, dont on voulait déshonorer la patronne. Ceux qui restaient inébranlables aux prières comme aux prédications, on les signalait à la populace qui les insultait dans les rues, à tel point qu'ils n'osèrent bientôt plus sortir, et la nuit on marquait leurs portes de quelque signe sinistre, comme si l'on complotait de les égorger. En vain se plaignaient-ils aux magistrats : les magistrats se riaient d'eux ou les traitaient en ennemis publics. Ces faits, si incroyables qu'ils paraissent, furent constatés plus tard par des enquêtes civiles et ecclésiastiques. Plusieurs, vieux ou infirmes, courbèrent la tête, et firent leur paix avec les cyrilliens; soixante environ restèrent fermes dans leur résolution d'attendre la venue, d'ailleurs prochaine, des Orientaux. On désignait alors par cette appellation d'Orientaux, prise dans un sens particulier et restreint, l'ensemble des évêques du patriarcat d'Antioche : j'en dirai en quelques mots la raison.

La province de Syrie, la plus vaste des provinces romaines à l'est de la Méditerranée, portait dans la nomenclature officielle le titre de diocèse d'Orient, et, la dignité de comte consistorial étant attachée à ce premier des gouvernemens de l'Asie, le haut fonctionnaire qui résidait à Antioche était appelé comte d'Orient. En vertu du parallélisme établi depuis Constantin entre les deux hiérarchies civile et ecclésiastique, le patriarcat d'Antioche, qui comprenait toute la province civile de Syrie et plus encore, s'intitula archevêché ou patriarcat d'Orient, et les évêques qui y ressortissaient prirent communément la dénomination d'Orientaux : c'est ainsi qu'on les distingua dans le classement des diocèses ecclésiastiques. De même que le comte d'Orient était le plus puissant des gouverneurs de l'Asie romaine, le patriarche d'Orient le fut des évêques de l'Asie chrétienne. Sa juridiction s'étendait même en dehors de la province civile à cause des territoires conquis au christianisme sur les barbares de l'Arabie ou de la Perse, lesquels dépendirent de

la métropole religieuse d'Antioche, tout en restant étrangers à l'empire. Il résultait de cette immense juridiction bien des lenteurs et bien des embarras dans l'administration des églises; les déplacemens étaient énormes et par des routes difficiles. Ainsi il fallait plus de douze journées de marche aux évêques des contrées de l'Euphrate pour se rendre près de leur patriarche, lorsqu'ils y étaient appelés. Or dans la circonstance les suffragans désignés devaient se réunir d'abord à leurs métropolitains respectifs pour se rendre à Antioche et tous ensemble partir de là pour le concile sous la conduite du patriarche; mais le trajet d'Antioche à Éphèse ne demandait pas moins de quarante-deux journées, même par les chars de la course publique. On voit quelle laborieuse tâche c'était pour un patriarche d'Orient de rallier sous ses ailes les représentans de son église et de les conduire ensuite jusqu'à Éphèse. Encore Jean d'Antioche avait-il considérablement simplifié la tâche en fixant à deux seulement le nombre de suffragans que chaque métropolitain pouvait détacher de son ressort.

Le délai déjà bien court pour se rendre dans la capitale de la province d'Asie entre Pâques et la Pentecôte, comme le voulait la lettre de convocation, fut encore raccourci par un usage particulier au patriarcat d'Orient. Non-seulement la solennité de Pâques y était célébrée avec plus d'éclat que dans le reste des églises, mais elle se prolongeait jusqu'à l'octave, de sorte que les évêques ne purent s'absenter cette année que dans les derniers jours d'avril, Pâques tombant le 19 du même mois. Le temps qu'exigeaient leur ralliement aux centres métropolitains et leur réunion générale à Antioche ne leur permettait guère de se mettre en route pour Éphèse avant la première semaine du mois de mai. Jean d'Antioche écrivit donc aux évêques déjà réunis qu'ils voulussent bien l'attendre, lui et ses Orientaux, quelques jours après le délai passé, promettant d'y mettre toute la célérité qui dépendrait de lui. Il espérait, d'après son calcul, ne point dépasser l'octave de la Pentecôte; mais il comptait sans les incidens inséparables d'un tel voyage, et il s'en présenta plusieurs. Ainsi le départ fut retardé par une sédition des Antiochiens occasionnée par la cherté des vivres, et où Jean crut de son devoir de se porter pacificateur. Un autre retard provint d'un débordement de l'Oronte, qui dégrada la route que les Orientaux devaient suivre. Enfin, avant de partir, il voulut tenir une séance de son synode provincial qu'il avait convoqué dans l'intention d'arrêter d'un commun accord la conduite à tenir dans le concile, afin que l'église syrienne tout entière se reconnût solidaire des actes de ses délégués.

On examina successivement dans le synode ce qu'il convenait de faire vis-à-vis de Nestorius et vis-à-vis de Cyrille. Le synode fut

d'avis qu'on se montrât conciliant envers Nestorius, pour l'encourager dans la voie des concessions où il était déjà entré sur les remontrances de Jean lui-même; mais en ce qui concernait Cyrille, ou plutôt ses anathématismes, on fut d'avis de les repousser absolument, afin que, si Nestorius, trop opiniâtre dans ses sentimens, méritait d'être condamné, il ne le fût pas du moins en vertu de propositions hérétiques, blasphématoires, particulièrement dangereuses pour les églises d'Orient. Deux choses furent arrêtées d'un commun accord : indulgence envers Nestorius pour l'amener à résipiscence, et guerre à outrance contre les anathématismes de Cyrille. Ceci réglé, les évêques s'engagèrent mutuellement, ceux qui partaient à se conformer à la décision du synode, ceux qui demeuraient à souscrire d'avance aux actes de leurs représentans. La colonne des Orientaux se mit alors en marche pour Éphèse. André de Samosate et Théodoret étaient présens au synode, dont ils avaient reçu l'approbation pour leurs écrits contre Cyrille, et devaient être chargés particulièrement de soutenir l'accusation contre l'Égyptien; mais, quand il fallut partir, André s'excusa sur le mauvais état de sa santé, et resta. Théodoret, dont le courage était à l'abri de toute défaillance, prit sur lui le fardeau entier de la lutte, partit, et devança même le patriarche dans le voyage.

Cependant les évêques réunis à Éphèse employaient diversement leurs loisirs en attendant l'ouverture de la session. Les uns se préparaient à la discussion par la lecture des pères, Cyrille, aidé du protonotaire de son église, s'occupait à extraire des livres de Nestorius les passages qui prêtaient le plus aux accusations, et leur opposait les textes des pères qui confirmaient le mieux sa propre doctrine; les autres ouvraient des controverses sur le sujet qui les appelait à Éphèse. On se visitait d'un camp à l'autre lorsqu'on y comptait des amis; on y allait pour causer, pour observer, un peu pour espionner. Nestorius, dans ses conversations familières, se plaisait à soutenir des thèses qui surprenaient ses adversaires, tantôt conciliant, tantôt entier dans ses opinions, comme pour montrer sa faconde et préluder aux graves discussions par des jeux d'esprit. On remarqua que Cyrille passait rarement près de lui et ne l'abordait point. « Il me fuit, disait Nestorius avec sa présomption ordinaire; il a peur que je ne le convertisse. » Les mots piquans, les propos hasardés, rapportés d'un camp à l'autre, nourrissaient la discorde et venaient retomber sur leurs auteurs : c'est ce qu'il advint à Nestorius dans deux occasions mémorables.

Il avait reçu la visite de deux hommes, ses intimes amis autrefois, et qui, bien qu'opposés de doctrines, n'avaient point perdu pour lui toute affection : c'étaient Acacius de Mélytène et Théodote d'Ancyre. Acacius croyait l'avoir ramené à des sentimens plus or-

thodoxes, et revenait le cœur plein de joie compléter la conversion, quand Nestorius lui tint un langage tout différent. Comme l'évêque de Mélytène énumérait les preuves tirées des Écritures, que le fils de Dieu était réellement né d'une femme pour racheter l'homme de la mort, Nestorius, suivant de point en point son argumentation, cherchait à l'embarrasser dans un réseau de subtilités pour lui faire confesser que, si le Verbe, seconde hypostase de la Trinité, s'était incarné, le Saint-Esprit avait dû s'incarner également, et Dieu le père lui-même, puisque la Trinité était triple et une dans sa substance. Ces mots faisaient reculer d'horreur l'évêque de Mélytène, lorsqu'un de ceux qui servaient d'acolytes à Nestorius s'échappa jusqu'à dire que, quant à lui, s'il trouvait les Juifs coupables, il ne les condamnait pas comme déicides, car ils n'avaient pas tué le Dieu, mais l'homme seulement. Un autre évêque du groupe nestorien ajouta que le Verbe divin, seconde hypostase de la Trinité, n'était pas le même que le Verbe incarné qui avait souffert dans le Christ. On voit que les opinions les plus diverses se donnaient carrière de ce côté. Acacius s'enfuit indigné et ne reparut plus.

Théodote d'Ancyre éprouva le même désappointement. Comme il exposait avec chaleur la cause du fils éternel de Dieu né, dans le temps et selon la chair, des flancs de la vierge Marie : « Vous penserez là-dessus ce que vous voudrez, s'écria Nestorius en l'interrompant; mais, moi, je n'admettrai jamais un Dieu de deux mois, un Dieu de trois mois, et je n'adorerai jamais comme tel un enfant qui a sucé le lait de sa mère, et qui s'est enfui en Égypte pour sauver sa vie. » Nestorius ce jour-là n'était plus un hérétique, il n'était pas même un chrétien. Ses amis s'aperçurent qu'il se perdait et l'en avertirent; mais lui, toujours confiant, toujours inconsidéré, excusait ses paroles en disant « qu'il ne faisait tout cela que pour s'exercer à la controverse, qu'après tout il en avait assez de ces disputes interminables, et se lavait les mains des impiétés de ses adversaires. » Acacius et Théodote n'avaient pu réprimer leur indignation en quittant Nestorius, et leur conversation fut rapportée à Cyrille. Cyrille voulut qu'ils en déposassent authentiquement, ces preuves d'hérésie étant plus fortes que tout ce qu'on pouvait lire dans les écrits de l'accusé. Les deux évêques, qui étaient gens d'honneur, hésitaient à le faire : on les contraignit par leur caractère même, et ils obéirent. Cyrille avait maintenant dans les mains des faits patens, indiscutables; il ne songea plus qu'à précipiter la crise.

Une considération grave l'engageait à profiter de l'absence des Orientaux. Qui présiderait le concile? En droit, ce devait être Nestorius, à qui appartenait le siége le plus élevé de l'empire d'Orient; mais Nestorius, étant accusé, ne pouvait présider ses juges : lui-

même le comprenait d'ailleurs, et, comme je l'ai dit, ne cherchait point à sortir de son rôle. Après le patriarche de Constantinople, le second dans le rang de dignité était celui d'Alexandrie, Cyrille, qui était aussi accusé, comme on l'a vu, par la lettre de l'empereur; il l'était même doublement pour le scandale public de sa sommation à Constantinople et pour les faits privés relatifs aux plaignans égyptiens. A ce titre, il eût dû imiter la conduite de Nestorius, et se récuser pour la présidence; toutefois, l'accusation dont il était l'objet n'ayant pas été formulée selon les règles ecclésiastiques, comme celle qu'il avait lancée lui-même contre Nestorius de concert avec le pape, il profita de ce vice de forme pour jeter de côté l'accusation et l'incapacité qu'elle entraînait, et s'empara de la présidence en vertu de son droit de primatie. Jean d'Antioche présent au concile, la chose pouvait se passer autrement. Jean tenait le troisième rang parmi les patriarches, et, à défaut de Cyrille, c'était lui qui devait présider; or il eût étayé son droit dans la circonstance sur un argument devant lequel la prétention de son rival se serait évanouie. Au lieu de la mise en accusation informe que les officiers impériaux pouvaient soulever contre celui-ci, Jean d'Antioche en apportait une, régulièrement formulée, au nom des évêques de la province d'Orient, et certes ni le concile, ni les officiers impériaux, n'auraient permis à Cyrille de passer outre. Cette crainte, que lui faisaient concevoir les nouvelles envoyées par ses espions d'Antioche, car il en avait partout, préoccupait vivement le patriarche d'Alexandrie : il se hâta de conjurer le péril en brusquant l'ouverture de la session.

Le 20 juin, treizième jour après la Pentecôte, les Orientaux n'étaient pas arrivés, mais on savait qu'ils ne se trouvaient plus qu'à très peu de journées de la ville : ils avaient été retenus dans leur marche par la fatigue et la maladie de quelques-uns d'entre eux. Leur tête de colonne, composée des plus jeunes ou des plus alertes, avait même déjà gagné Éphèse; Théodoret était du nombre. Jean écrivait particulièrement à Cyrille qu'ils paraîtraient sans faute le 26, et deux évêques qu'il avait dépêchés en avant déclaraient de sa part que, s'il dépassait cette date, il ne s'offenserait pas qu'on ouvrît le concile sans lui. Les hommes prudens et modérés étaient d'avis qu'il fallait attendre, soit par sentiment de convenance entre évêques, soit par sentiment d'équité et même de devoir canonique, car on ne pouvait, sans les plus graves motifs, priver du droit de discussion et de vote dans une question de dogme la plus grande et la plus illustre église de l'empire d'Orient. Cyrille au contraire opinait pour qu'on passât outre. « C'est assez avoir contrevenu, disait-il, aux ordres de l'empereur, qui nous a fixé le 7 de juin pour l'ouverture de la session. Beaucoup d'entre nous sont malades et

découragés, plusieurs même sont morts; tous demandent à partir, et quelques-uns sont déjà partis. Que ceux qui se sont montrés exacts et soucieux de leurs devoirs ne pâtissent pas au moins pour les autres. » Telles étaient ses raisons publiques; mais en particulier il insinuait à ses partisans « que les Orientaux arrivaient pour absoudre Nestorius, dont Jean était l'ami, et qui ne faisait d'ailleurs que reproduire dans ses prédications l'enseignement de l'église d'Antioche. Les attendre, c'était vouloir assurer dans le concile le triomphe de l'hérésie. » Ces raisons de parti prévalurent; on se compta, et, les cyrilliens s'étant trouvés au nombre de 198, Cyrille résolut de tenter l'aventure.

Le jour même, l'invitation fut envoyée à tous les évêques, en son nom et en celui de Juvénal de Jérusalem comme vice-président, de se réunir le 22 au point du jour dans l'église de Marie, comme portent les actes, pour procéder à l'ouverture du concile. En même temps quatre évêques se présentèrent chez Nestorius et lui remirent une sommation par écrit de comparaître comme accusé. Nestorius répondit qu'il verrait ce qu'il aurait à faire quand le concile serait assemblé juridiquement, et il avertit le comte Candidien de ce qui se tramait. Ce représentant de l'empereur, surpris comme tout le monde, employa la journée du lendemain 21, qui était un dimanche, à visiter les évêques de la majorité et à leur faire comprendre qu'ils rompaient violemment avec les instructions de l'empereur, lesquelles voulaient que la réunion des évêques fût la plus nombreuse possible, et qu'on l'obligerait, lui, représentant du prince, à frapper de nullité tout ce qui serait fait en dehors des Orientaux. Cet avertissement fut de plus signifié par écrit à Cyrille et à Juvénal, signataires de la lettre d'appel; mais Candidien n'eut pas de réponse.

Dans cette même journée du dimanche, les évêques du parti indépendant, auxquels se joignirent plusieurs des nestoriens, rédigèrent une protestation contre le coup préparé par Cyrille; ils réclamaient : 1° qu'on attendît les Orientaux, sans lesquels on ne pouvait se constituer, et qui étaient sur le point d'arriver; 2° qu'avant de procéder à toute constitution de l'assemblée, on fît l'épuration de ses membres en expulsant nombre d'évêques inconnus ou indignes, gens déposés, suspendus, excommuniés ou venant siéger sans mandat. Ils déclaraient que, s'il n'était fait droit à leur requête, ils poursuivraient, suivant la rigueur des lois canoniques, les auteurs et fauteurs de toute mesure contraire aux règles de l'église. Soixante-huit évêques, dont quarante-huit métropolitains, signèrent cette protestation, qui fut signifiée le jour même à Cyrille, et ne reçut pas plus de réponse que celle du comte Candidien.

Le lundi 22 au point du jour, les cent quatre-vingt-dix-huit évê-

ques du parti de Cyrille prenaient place dans l'église de Marie. Cyrille occupait le siége de la présidence, ses assesseurs étaient près de lui, et les notaires chacun à son poste. On avait placé au milieu, sur un trône élevé, disent les actes, le livre des Évangiles, comme pour indiquer que Jésus-Christ était appelé en témoignage dans les débats qui allaient commencer sur l'honneur dû à sa sainte mère. Au moment où, suivant l'usage, le protonotaire indiquait aux assistans l'objet de la réunion, le comte Candidien entra dans l'église avec une troupe de soldats; derrière lui marchaient une députation des soixante-huit signataires de la protestation, qui venait la renouveler en face de l'assemblée, et quelques évêques connus pour appartenir à l'entourage de Nestorius. Candidien s'avança et dit d'une voix haute : « Les ordres de notre très religieux empereur interdisent la réunion d'assemblées particulières, cette source de discordes et de schismes, et exigent la présence du plus grand nombre possible d'évêques pour constituer le concile. Or beaucoup manquent encore et sont attendus incessamment; vous ne formez donc point le concile, vous n'êtes qu'une assemblée particulière, et je vous invite à vous séparer sur-le-champ. — Lisez-nous la lettre sacrée (c'est ainsi qu'en style officiel on désignait les lettres écrites par le prince), s'écrièrent plusieurs voix à la fois; la lettre sacrée!... — Il ne m'est permis de la lire, reprit le comte Candidien, que devant le concile légalement constitué, et vous ne la connaîtrez que lorsque le révérendissime archevêque d'Antioche sera ici avec les siens. Ils ne sont plus qu'à trois journées de marche; j'en reçois l'assurance par un de mes officiers envoyés à leur rencontre; je vous le répète avec instance : séparez-vous! » Un tumulte effroyable suivit ce discours. Tous parlaient à la fois. « Comment voulez-vous, disait-on à Candidien, que nous obéissions aux volontés de l'empereur, si nous ignorons ce qu'il ordonne? » Et on lui criait de nouveau de lire la lettre impériale. Candidien resta un moment interdit et comme se consultant lui-même, puis il déploya un rouleau de papier qu'il tenait à la main, et lut à haute voix ce qu'il contenait. C'étaient ses propres instructions, celles par lesquelles étaient déterminées ses attributions et ses devoirs comme haut-commissaire près de la future assemblée. Elles contenaient dans leurs dispositions principales, outre celles qui voulaient que le concile se composât du plus grand nombre possible d'évêques « afin, y était-il dit, que ses décisions émanassent d'un même esprit et d'un même cœur, » que les premières matières mises en délibération seraient des matières de foi, les questions personnelles ou individuelles étant rejetées à la fin; — que de plus le commissaire impérial, illustrissime comte Candidien, préposé au maintien de l'ordre et de la discipline, n'assisterait point aux discussions de dogme, ces questions étant de

la compétence des seuls évêques. La lecture fut écoutée en silence et suivie des acclamations ordinaires de souhaits de longue vie pour le prince, ce qui fit croire au commissaire que l'assemblée se soumettait, et allait obéir à sa sommation. Il lui renouvela en conséquence l'invitation de se dissoudre.

Mais alors un tumulte plus grand que le premier éclata dans toute l'assistance. Ce qu'avaient voulu les meneurs, c'était d'obtenir du délégué de l'empereur la lecture des lettres et instructions qui devaient inaugurer l'ouverture du concile, et empêcher qu'on n'arguât de ce défaut pour soutenir la nullité de ses actes. La formalité se trouvait remplie, et le comte Candidien avait été joué. « Maintenant que nous connaissons la lettre sacrée, dit un des évêques, profitant d'un instant de silence, nous allons nous conformer au désir de notre très clément et très religieux empereur en portant d'abord nos délibérations sur les questions de foi; en conséquence, nous invitons l'illustrissime comte à vouloir bien quitter l'assemblée. » Candidien, reconnaissant sa faute, tâcha de la réparer comme il put; mais on ne l'écouta pas : de telles clameurs, de telles huées étouffèrent sa voix qu'il fut obligé de sortir. « Je sortis, dit-il dans son rapport, injurié, expulsé. » Alors vint le tour des évêques qui l'avaient suivi. Ceux de Nestorius furent l'objet de tant d'insultes et de menaces qu'ils ne songèrent qu'à s'enfuir. La députation des soixante-huit n'eut pas une chance plus heureuse; elle fut mise hors de l'église sans avoir pu lire la protestation qu'elle apportait. Ainsi débuta la session du concile d'Éphèse, qu'un magistrat incapable venait d'inaugurer à son insu.

Après leur départ, la séance reprit, et le protonotaire exposa l'affaire du révérendissime archevêque de Constantinople, Nestorius, accusé d'hérésie. Comme l'accusé était absent, on demanda qu'il fût cité en personne à comparaître, afin d'entendre ses réponses et de pouvoir rendre un jugement contradictoire. Quatre évêques furent désignés pour lui porter une citation en règle. Sa maison était entourée de soldats armés de massues que lui avait envoyés Candidien, et les évêques ne furent point admis; mais un officier leur dit, de la part de l'archevêque, qu'il comparaîtrait dès qu'il y aurait un concile. Une seconde citation fut faite, cette fois sans que les évêques pussent même approcher de la maison. C'étaient, avec la citation faite le 20, les trois qu'exigeaient les canons, et l'assemblée déclara qu'elle jugerait sur pièces. On lut d'abord le symbole de Nicée, comme la véritable règle de la foi, et ensuite la seconde lettre de Cyrille à Nestorius, sur laquelle le président pria les pères de vouloir bien dire leur sentiment : tous l'approuvèrent, et l'approbation fut mentionnée au procès-verbal. On lut ensuite la réponse de Nestorius, qui excita de violens murmures dans l'assem-

blée. « Nous anathématisons tous cette lettre, crièrent les évêques, nous anathématisons l'hérétique Nestorius, et quiconque ne l'anathématisera pas, qu'il soit anathème! » La lettre du pape Célestin fut lue ensuite, et on lui donna de grands éloges; puis vint la dernière de Cyrille, qui finissait par les douze anathématismes. Personne n'éleva la voix pour l'expliquer, la soutenir ou la combattre : elle fut écoutée sans approbation ni désapprobation; cependant le fait seul qu'elle avait été admise entraînait une approbation tacite. Après plusieurs autres pièces de moindre importance, on passa aux témoignages oraux, et alors se produisit une scène attendrissante qui jette quelque intérêt sur ces débats passionnés.

On vit se lever de son siége un homme vénérable, qui, la voix entrecoupée de sanglots et les yeux baignés de larmes, fit la déposition suivante. — C'était Acacius de Mélytène. — « Je le sais bien, toute affection privée doit céder quand il s'agit de la foi et de la piété envers Dieu. J'ai aimé le seigneur Nestorius plus que personne en ce monde, et j'aurais désiré le sauver; mais puisque la nécessité m'oblige à dire ce que je sais de lui, je le dirai en toute vérité, car la damnation de mon âme en dépend. Lors de mon arrivée dans cette ville d'Éphèse, j'ai vu Nestorius, et, ne le trouvant pas dans la droite voie, je me suis donné pour tâche de l'y ramener. Je crus y réussir et je fus heureux; lui-même, par ses paroles, m'y faisait croire. Rempli d'espérance, j'étais venu, après douze jours d'intervalle, reprendre notre conversation; mais je le trouvai tout changé. Il cherchait, par des questions insidieuses ou absurdes, tantôt à me faire nier l'incarnation de la Divinité dans la personne du Sauveur, tantôt (ce qui n'était pas moins impie) à prétendre que la divinité du Père et du Saint-Esprit s'était faite chair en même temps que le Verbe divin. Je repoussais ces perverses témérités quand un certain évêque de sa compagnie assura qu'il fallait distinguer le fils de Dieu selon l'hypostase de la Trinité du fils de Dieu qui avait subi la mort sur la croix. Hors d'état de supporter de tels blasphèmes, je pris congé d'eux, et partis. »

Quand il eut fini sa déposition, plus détaillée dans les actes, Théodote d'Ancyre à son tour se leva, non moins troublé, et portant dans son attitude les marques d'une profonde émotion. « C'est le cœur plein d'amertume que je viens, dit-il, témoigner contre un ami; mais, puisque le service de Dieu l'exige, je surmonterai ma douleur pour exposer la vérité dans les choses sur lesquelles on m'interroge, quoiqu'au fond je pense que mon témoignage n'était pas nécessaire. » Alors il raconta les étranges propos de Nestorius sur un Dieu de deux mois, de trois mois, sur un Dieu allaité par une femme et contraint de fuir pour sauver sa vie... « Je n'ai pas

été le seul malheureusement à entendre de tels blasphèmes sortir de la bouche de l'accusé : d'autres évêques peuvent en faire foi comme moi, » ajouta-t-il en terminant; puis il se rassit comme accablé de douleur.

Après ces dépositions, où l'honnêteté et la vérité perçaient dans tous les mots, les extraits des discours et des lettres de Nestorius étaient de bien pâles témoignages, et plusieurs évêques demandèrent qu'on en cessât la lecture pour ne pas souiller plus longtemps leurs oreilles par cet amas d'impiétés. Cyrille fit lire alors des passages des pères pour démontrer que la doctrine dont il s'était fait le défenseur était celle de la science non moins que de la tradition : parmi les docteurs cités, les trois premiers étaient d'Alexandrie. Quand les débats furent clos, on alla aux voix sur la condamnation, que l'assemblée prononça à l'unanimité, et la sentence, libellée dans les termes suivans, fut insérée aux actes.

« Nestorius ayant refusé d'obéir à notre citation, force nous a été d'en venir à l'examen de ses impiétés, et l'ayant convaincu tant par ses lettres que par ses autres écrits et par les discours qu'il a tenus depuis peu dans cette ville, discours prouvés par témoins, de penser et d'enseigner des blasphèmes; réduits à une dure extrémité par les canons et par la lettre de notre très saint père et collègue Célestin, évêque de l'église romaine; après avoir souvent répandu des larmes, nous avons rendu cette triste sentence : « Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il a blasphémé, déclare par ce saint concile qu'il est privé de toute dignité épiscopale et retranché de toute assemblée ecclésiastique. » Suivaient les signatures au nombre de cent quatre-vingt dix-huit; les adhésions postérieures le portèrent à un peu plus de deux cents.

Ainsi finit la session, ouverte et close en un seul jour. Quand l'assemblée se sépara, il était nuit noire. Une foule immense encombrait les alentours de l'église de Marie et les rues avoisinantes; elle y stationnait dès le matin, anxieuse, agitée, mais sans tumulte. On s'interrogeait l'un l'autre avec inquiétude sur le résultat du vote. Quand on sut que Nestorius était déposé et la Vierge, patronne de la ville, reconnue pour mère de Dieu, un cri de joie unanime se fit entendre. A mesure que les évêques sortaient de l'église, on les félicitait, on les embrassait : des hommes du peuple les escortaient avec des torches jusqu'à leurs maisons, des femmes marchaient devant eux avec des cassolettes de parfums; c'était une fête universelle dans Éphèse, qui resta illuminée toute la nuit. Le lendemain 23, la sentence fut signifiée à Nestorius en ces termes insultans : « le saint concile assemblé à Éphèse par la grâce de Dieu à Nestorius, nouveau Judas... » On l'afficha sur toutes les places, et

on la fit publier à son de trompe par des crieurs. Cyrille passa la journée à réunir les brouillons des notaires pour former les actes authentiques de la séance, et le bruit courut qu'il les avait altérés. Le 23 et le 24 furent consacrés à des prédications passionnées dans lesquelles on déchirait Nestorius à qui mieux mieux; le 25, Jean d'Antioche était devant Éphèse.

III.

La colonne des Orientaux déboucha donc le 25 juin vers la porte d'Éphèse qui regardait Antioche; ils étaient dans le plus misérable accoutrement, harassés de fatigue et couverts de poussière, les uns à cheval, les autres en litière ou dans les chars de la course publique; le patriarche figurait parmi ces derniers. Ils trouvèrent à la porte le comte Irénée qui venait au-devant d'eux avec une escorte d'honneur, et qui leur raconta brièvement ce qui s'était passé depuis trois jours : le refus obstiné de les attendre de la part de Cyrille et des siens, la constitution d'un faux concile malgré l'opposition du commissaire impérial, le comte Candidien, et malgré la protestation de soixante-huit évêques indépendans, enfin le jugement de Nestorius et sa condamnation, le tout accompli en une seule journée. A mesure qu'il parlait, la colère montait au front des Orientaux; ils décidèrent entre eux qu'ils se formeraient en synode sitôt leur arrivée pour prendre un parti et agir. Comme la colonne reprenait sa marche, le patriarche aperçut plusieurs évêques accompagnés de quelques clercs qui cherchaient à se faire jour à travers la foule pour arriver jusqu'à lui. C'était une députation de l'assemblée de Cyrille qui venait lui signifier, de la part de cette assemblée, qu'il s'abstînt de communiquer avec Nestorius, hérétique condamné, sous peine d'excommunication pour lui-même et pour les siens. Il se douta de ce que ces évêques lui voulaient, fit signe qu'on les écartât et poussa plus loin.

Arrivés à la maison qu'ils devaient occuper, les Orientaux mirent pied à terre, et sans changer de vêtemens, sans secouer, dit un document contemporain, la poussière dont ils étaient blanchis, ils entrèrent dans une salle où d'autres évêques en grand nombre les attendaient. Ces évêques appartenaient au parti des indépendans et venaient leur souhaiter la bienvenue. En se comptant, les Orientaux virent avec tristesse qu'ils n'étaient plus que trente-sept pour représenter la plus grande église de l'Asie. Jean dut alors se repentir d'avoir donné à la lettre impériale une interprétation trop judaïque en ce qui concernait le nombre des suffragans, et son repentir dut être encore plus vif lorsqu'il apprit que Cyrille et Memnon en avaient autour d'eux toute une armée.

Ils venaient de se former en synode lorsque le comte Candidien se fit annoncer et parut avec ses gardes. Il leur exposa plus en détail que n'avait fait Irénée les événemens de ces derniers jours. Appuyant sur l'énergie qu'il avait déployée en face d'une assemblée séditieuse, sur la façon brutale dont elle avait congédié un représentant de l'empereur, Candidien prenait ses précautions pour que les Syriens ne l'accusassent pas trop de mollesse et d'incapacité dans le rapport qu'ils adresseraient à l'empereur. On l'invita, comme avait fait le conciliabule de Cyrille, à donner communication de la lettre sacrée qui contenait ses instructions; il y consentit cette fois sans difficulté, et les pères orientaux, après en avoir entendu la lecture debout, saluèrent par de longues acclamations le nom du religieux empereur. Jean, prenant alors la parole, demanda au comte Candidien si les règles ecclésiastiques avaient été observées dans toute cette procédure de l'assemblée de Cyrille. « Pas plus que la volonté du prince, » répliqua Candidien, et parcourant des yeux le synode : « j'aperçois dans cette enceinte, continua-t-il, des évêques qui vous le témoigneront comme moi. » Après ces mots, son escorte et lui sortirent. Il venait à peine de quitter la salle que les députés du concile de Cyrille demandèrent à être entendus. Ils avaient suivi à pied, confondus dans la foule, les Orientaux gagnant leur logis, et ils stationnaient depuis une heure et plus à la porte, attendant qu'on voulût bien les introduire. Admis dans la salle, ils se mirent en devoir d'accomplir leur mission, qui était d'exposer que, Nestorius ayant été bien et dûment condamné à la déposition, le concile avertissait les évêques d'Orient et leur patriarche de ne point communiquer avec lui sous les peines établies par l'église. Ils n'eurent pas le temps d'en dire davantage. « Je sais tout cela, s'écria Jean avec impatience, retournez vers ceux qui vous ont envoyés. » Les députés se retirèrent, et, comme ils sortaient de la maison, ils furent bousculés par les soldats et battus par les valets syriens, de telle sorte qu'ils ne parvinrent qu'à grand'peine à l'église de Marie, où leur assemblée siégeait.

Cependant le synode des Orientaux continuait son enquête sur les événemens d'Éphèse. Jean invita les évêques alors présens dans la ville à faire leur déposition; Théodoret était du nombre, ainsi que nous l'avons dit, et se montra fort animé. Les intentions de Cyrille furent alors mises à nu. Bien évidemment il ne s'était hâté de faire condamner Nestorius avant l'arrivée des Orientaux qu'afin de prévenir sa propre mise en accusation comme auteur des anathématismes, le procès de l'archevêque de Constantinople étant une occasion naturelle d'examiner ce document, si considérable dans l'affaire, et les Orientaux y trouvant une occasion que Jean d'Antioche et surtout Théodoret se proposaient ardemment de saisir.

Une fois Nestorius condamné, l'occasion échappait, et il fallait ouvrir une accusation directe en hérésie à laquelle le président du faux concile d'Éphèse trouverait bien moyen de se soustraire. Tel parut aux Orientaux le but des manœuvres de Cyrille lorsqu'ils les examinèrent de près, et en cela ils ne se trompaient guère. Après Cyrille, Memnon eut son tour dans les dépositions de l'enquête. Il s'était fait l'instrument des violences du patriarche d'Alexandrie contre les évêques qui n'avaient pas voulu entrer dans sa faction. C'était lui qui animait contre eux la populace de sa ville épiscopale, lui qui les faisait arrêter au seuil de ses églises comme des païens, à tel point que le jour de la Pentecôte ils n'avaient pu assister aux saints mystères, à tel point encore qu'il ne leur avait pas été permis de visiter le tombeau du saint évangéliste Jean, « le sublime théologien, » ce que le premier chrétien venu pouvait faire sans permission. Dans l'énumération des crimes et des infamies dont cet évêque d'Éphèse était notoirement coupable, on n'oublia point la mauvaise administration de son église, les motifs qu'il avait donnés maintes fois aux magistrats et au peuple de solliciter son expulsion. « Ce serait, se disait-on dans le synode, rendre un grand service à la ville d'Éphèse de la débarrasser de cet indigne pasteur, et la ville d'Éphèse en serait reconnaissante. »

L'enquête terminée, le synode, qui s'intitulait comme l'assemblée de Sainte-Marie « le saint concile œcuménique siégeant à Éphèse, » arrêta ces trois points :

1° Cyrille serait déposé de l'archevêché d'Alexandrie, tant pour sa conduite dans Éphèse que pour ses anathématismes, qui renfermaient le venin des hérésies d'Apollinaire, d'Eunomius et des ariens; il serait de plus frappé d'excommunication, non-seulement comme hérétique, mais comme hérésiarque, en ce qu'il avait entraîné beaucoup d'évêques dans son erreur, et qu'il les avait en outre détournés de leurs devoirs canoniques;

2° Memnon serait déposé de l'exarchat d'Éphèse, tant pour les violences exercées par lui contre des évêques à propos du concile que pour sa détestable administration et sa tyrannie envers ses subordonnés;

3° Les évêques qui s'étaient laissé induire à siéger dans l'assemblée illégitime seraient séparés de la communion, mais jusqu'à résipiscence, le pardon pouvant leur être accordé, s'ils venaient se joindre aux Orientaux pour aviser aux besoins de la foi et prononcer l'anathème contre les anathématismes de Cyrille.

Ces propositions furent adoptées d'une commune voix; en conséquence le synode déclara les actes du faux concile rescindés, et la condamnation de Nestorius annulée comme rendue incompétemment par une assemblée qui n'avait pas le droit de juger. Nestorius

lui-même fut rétabli dans son titre et son rang d'évêque, restant d'ailleurs évêque accusé, jusqu'à ce qu'un concile véritable eût prononcé sur son sort.

La sentence fut accueillie par les cris répétés de « cela est bien, cela est juste! » Jean appuya sur l'excommunication de Cyrille. « Il fallait, disait-il, frapper non pas seulement son hérésie, mais ses ruses, ses corruptions, ses mensonges, qui avaient amené les membres de son assemblée à recevoir sans opposition le blasphème de ses anathématismes. » Quand les évêques eurent signé, on fit partir pour Antioche le procès-verbal de la séance et le décret des pères, afin d'y recueillir des signatures qui, jointes aux premières, représentèrent plus de deux cents adhérens. Séance tenante, l'infatigable patriarche fit signifier l'arrêt de son concile à l'assemblée réunie dans l'église de Marie, et, quant à Memnon, il écrivit aux magistrats d'Éphèse que leur indigne évêque était déposé canoniquement, et qu'ils eussent à convoquer les électeurs pour son remplacement immédiat. Tout cela se fit sans désemparer : cette seconde assemblée ne montrait pas une activité moins fébrile que la première.

Celle-ci, dans le même moment, présentait le spectacle d'une animation que rien ne pourrait rendre. Elle venait d'entendre le rapport de sa députation envoyée au-devant des Orientaux, — et ce récit l'avait mise hors d'elle-même. Reçus, quoique évêques, de la façon la plus inconvenante par des évêques, les députés avaient assurément le droit de s'en plaindre; ils avaient le droit de se plaindre aussi des brutalités de la valetaille syrienne; mais, si lamentables que fussent ces faits, ils se plurent encore à en noircir le tableau, emportés qu'ils étaient par la colère. Ils accusèrent nommément le comte Irénée de les avoir fait frapper par ses soldats. « Nous avons couru le risque de la vie, » dirent-ils, et ils montraient des traces de coups imprimés sur leurs membres. Cette déposition faite dans l'église, « en présence des saints Évangiles, » ajoutent les actes, fut recueillie par les notaires et transcrite au procès-verbal. A chacune de leurs paroles, les députés étaient interrompus par des cris d'indignation partis de toutes les bouches. On demandait justice de ces actes infâmes, et avant tout l'excommunication des Orientaux en masse. Là, comme dans le synode de Jean, aucune voix ne s'éleva pour tempérer la violence des résolutions soudaines. Une sentence d'excommunication fut libellée séance tenante, et Memnon, homme fougueux entre tous, eut mission de rédiger un rapport destiné à l'empereur, et qu'il remplit des plus injurieuses personnalités contre ses officiers. Cyrille sans perdre de temps fit signifier au logis de Jean d'Antioche la sentence qui le frappait, lui et les siens, de sorte que ce décret put se croiser en route avec celui qui excom-

muniait les cyrilliens. C'était la double déclaration d'une guerre sans quartier, une haine sacerdotale inextinguible et un schisme.

Ainsi, au lieu d'un concile, la ville d'Éphèse en eut deux, s'anathématisant l'un l'autre et se prétendant tous deux le seul concile œcuménique légal, sans compter quelques fidèles amis de Nestorius, qui formaient autour de lui comme un troisième synode, celui-là très petit et tendant à s'amoindrir de jour en jour. Les officiers impériaux appuyaient le concile de Jean, Éphèse soutenait celui de Cyrille. Des placards contenant les dépositions et excommunications fulminées par chaque parti étaient affichés dans tous les carrefours : on en trouvait jusque sur les murs du théâtre, car la pieuse ville d'Éphèse, ainsi que toutes les villes d'Asie, était folle de spectacles et le théâtre faisait son rendez-vous habituel. Ceux qui venaient des Orientaux étaient outrageusement déchirés, tandis qu'on respectait ceux de Cyrille. Les électeurs que Jean d'Antioche avait invités à se réunir pour remplacer Memnon ne donnaient aucun signe de vie, l'évêque déposé officiait avec plus d'éclat que jamais dans ses églises au milieu de ses collègues cyrilliens excommuniés comme lui, et le peuple accourait à ces offices entendre des prédications pleines d'invectives et de menaces. Pendant ce temps, l'accès des mêmes églises était fermé aux Orientaux, et les auteurs de ces menées se faisaient un jeu des mystères sacrés. Bientôt ce furent des appels à la guerre civile et au massacre. Les maisons où demeuraient les Orientaux furent marquées de signes particuliers comme pour quelque coup de main; tantôt on menaçait de les affamer, tantôt on les tenait bloqués chez eux pour les empêcher de se réunir, et leurs malades même n'avaient pas la liberté d'aller respirer l'air du dehors. Pour mettre fin à ces indignités tolérées ou commandées par les magistrats, les officiers impériaux firent venir de nouvelles troupes qui continrent la populace; Cyrille alors lâcha par la ville sa milice de mariniers, de valets de bains, d'ensevelisseurs des morts, et des conflits journaliers eurent lieu entre les Égyptiens et les soldats; le sang coula dans les rues. Nestorius, dont la vie fut plus d'une fois en danger, prit à sa solde des gens de la campagne d'Éphèse pour garder sa maison. C'était, au lieu des débats paisibles d'un concile sur le plus auguste des mystères chrétiens, le spectacle d'une anarchie sans exemple comme sans raison.

Il arrivait cependant à Constantinople lettre sur lettre, rapport sur rapport, représentant la situation d'Éphèse sous les couleurs les plus différentes; chaque parti l'appréciait suivant son intérêt ou sa passion. On a encore les relations destinées à l'empereur, ainsi que plusieurs lettres ou manifestes adressés au clergé, au sénat, au peuple, aux moines de la ville impériale. Jean d'Antioche demande

expressément dans son rapport que les opérations du faux concile soient annulées pour usurpation de pouvoir, que l'assemblée soit dissoute, et Nestorius renvoyé devant un vrai concile œcuménique, composé suivant les canons et dans les conditions prescrites par la lettre impériale. Le procès de Nestorius se liant par le fait à la question des anathématismes, Jean tenait beaucoup à ce qu'il fût repris dans la forme légale. Il conseillait aussi à l'empereur de fixer, le cas échéant, le nombre des suffragans que chaque métropolitain aurait le droit d'amener avec lui, et trois suffisaient, à son avis; mais une prescription formelle lui paraissait nécessaire, afin que des gens sans conscience ne profitassent plus de la conscience des autres pour les opprimer. Les officiers impériaux exprimaient la même opinion dans leur correspondance officielle, et s'étendaient longuement sur les violences et les illégalités du parti de Cyrille. Celui-ci leur rendait exactement la pareille, et le rapport rédigé par Memnon n'était qu'une amère récrimination contre eux. A l'en croire, le concile légitimement constitué n'avait rien fait que de juste, et l'empereur devait confirmer ses actes, y compris la déposition collective des Orientaux. Quant à lui, Nestorius se montrait fort modéré : il se bornait à réclamer pour ses juges une assemblée où le nombre des évêques suffragans ne dépassât pas celui des métropolitains; l'Égypte ayant peu de métropolitains et beaucoup d'évêques de second ordre, on réduirait à néant par ce moyen la supériorité de Cyrille.

Entre ces versions opposées des mêmes faits, l'empereur et ses conseillers ne savaient que résoudre. Des lettres privées qui couraient de main en main dans Constantinople dénonçaient les officiers impériaux comme des criminels coupables de toutes les illégalités et de toutes les fureurs, et le pape en recevait de pareilles à Rome. Le comte Candidien y était accusé de faire charger les évêques par ses soldats, de supprimer à la douane les subsistances destinées au saint concile, de payer enfin avec l'argent de l'église les campagnards d'Éphèse, gardes-du-corps de Nestorius, et que celui-ci dressait à vomir des blasphèmes contre la foi. Memnon en voulait surtout au comte Irénée, dont il devait signaler particulièrement, disait-il, « l'insolence, la témérité, les insultes quotidiennement prodiguées aux membres du concile sous les yeux de Jean d'Antioche. » Ces lettres avaient pour but de provoquer une pression sur l'empereur en dehors de son gouvernement, et nous verrons qu'on y réussit. Comptant sur la faiblesse du prince, sur ses terreurs, sur la perpétuelle mobilité de ses idées, les cyrilliens lui demandèrent comme une grâce qu'il voulût bien les entendre, et qu'une députation de leurs membres fût autorisée en conséquence à se présenter devant lui dans son palais : quel juge pouvaient-ils

désirer plus équitable, plus religieux, plus éclairé que l'empereur Théodose?

L'incertitude du vrai au milieu de ces contradictions fatiguait le prince et son conseil. Ils prirent le parti d'envoyer sur les lieux un habile agent d'affaires, le magistrien Palladius, pour tout observer par lui-même et rapporter ensuite de vive voix ce qu'il aurait entendu et vu : le prince prendrait là-dessus une résolution définitive. En attendant le retour de cet agent, et pour protéger contre les préventions du public les officiers impériaux présens à Éphèse, le gouvernement résolut de suspendre toute correspondance particulière entre cette ville et Constantinople, et des mesures administratives furent prescrites dans cette intention. Les préposés de la police et de la douane soit à Éphèse soit à Constantinople eurent ordre de visiter les voyageurs et leurs paquets, soit au départ, soit à l'arrivée, afin de s'assurer s'ils ne recélaient point quelqu'une des dépêches prohibées. La recherche était rigoureuse et la pénalité très grave, de sorte que les partis ne savaient plus comment faire parvenir leurs manifestes; mais l'imagination des partis est inépuisable, et ils réussissent toujours à opposer la ruse à la force qui veut les opprimer. Il y avait dans Éphèse un mendiant connu de tous, qui parcourait journellement les rues de la ville un bâton noueux à la main, demandant l'aumône aux passans. Ce mendiant disparut tout à coup : il avait obtenu par charité une place sur un navire en partance pour le Bosphore, probablement parmi les bagages et les animaux de la cargaison. Il n'emportait rien avec lui que son bâton et son vêtement misérable, où l'on ne trouva rien, si on le visita, et il ne fut pas plus inquiété à son arrivée qu'à son départ. Sorti du navire, il se remit à tendre la main dans les rues de Constantinople, comme il le faisait à Éphèse. Il semblait du reste bien connaître la ville, et se dirigea sans hésitation vers le monastère que l'abbé Dalmatius gouvernait hors des portes de la ville. Il frappe et demande à voir l'archimandrite, disant qu'il avait des choses importantes à lui révéler; mais on n'abordait pas si facilement le révérendissime personnage. Il fallut du temps et des pourparlers pour que le mendiant fût enfin admis en sa présence. Ouvrant alors son bâton, qui était creux, il remit au moine une lettre de Cyrille, d'autres dépêches, et le procès-verbal du concile, qu'on n'avait pas encore *in extenso* au-delà de la mer. Dalmatius lut ces pièces avec avidité, et conçut en les lisant un projet qu'il exécuta sans retard.

Je dois dire d'abord en quelques mots ce qu'était l'archimandrite Dalmatius et pourquoi les pères du concile le choisissaient entre tous pour en faire l'interprète de leurs plaintes. Il appartenait à cette classe de cénobites encore rares alors qui avaient fait le vœu, en entrant au monastère, de n'en plus sortir vivans; plusieurs même,

pour n'en sortir ni vivans ni morts, s'y faisaient construire leur tombeau. Ce dévoûment à la retraite était récompensé dans le public et dans l'église par une estime qui allait jusqu'à l'admiration; mais Dalmatius méritait l'une et l'autre encore par des titres d'un ordre plus élevé. Il était honnête, instruit, clairvoyant, bon conseiller des affaires du monde, quoiqu'il n'y vécût pas, et l'empereur en personne était venu plus d'une fois le consulter sur des affaires épineuses. On raconte qu'à propos du choix de Nestorius pour le siége épiscopal de Constantinople, le solitaire lui avait dit qu'il assemblait là bien des tempêtes dont l'église et l'empire ne verraient pas le terme. On attribua cette prévision sur le nouvel archevêque à des révélations d'en haut, car Dalmatius était considéré comme un prophète. Or l'idée qui lui vint à l'esprit en lisant les pièces apportées par le mendiant était de réunir ensemble tous les monastères (ils étaient nombreux dans la banlieue de Constantinople) et de faire une démarche collective près de l'empereur, pour lui montrer qu'on le trompait, et obtenir qu'une députation du concile vînt s'expliquer devant lui; c'était là principalement ce que désirait Cyrille.

Ce projet avait traversé rapidement l'esprit de l'archimandrite; mais il se rappela ensuite qu'il était engagé par un vœu solennel à ne point sortir vivant de son cloître. Irait-il violer cette promesse sacrée, même pour un noble but? L'incertitude le saisit, et il passa la nuit sans dormir. Tout à coup il crut entendre une voix qui lui criait du ciel : « Dalmatius, sors d'ici! » Il sauta du lit tout réconforté, et, convoquant les archimandrites ses collègues, il leur exposa son projet, qu'ils acceptèrent avec joie. Quelques jours après, au lever du soleil, tous les couvens se mirent en marche processionnellement vers le monastère de Dalmatius, et de là vers le palais impérial, en parcourant une partie de la ville; chemin faisant, ils chantaient des hymnes et des psaumes par chœurs alternatifs. Au fur et à mesure de leur passage, les habitans se réunissaient à eux et les accompagnaient en chantant. La procession fit halte à la porte du palais, et les archimandrites pénétrèrent seuls jusqu'au cabinet du prince, qui consentait à les recevoir. L'apparition de l'abbé Dalmatius, qu'on n'avait jamais vu hors de son couvent, frappa sans doute Théodose d'un sentiment étrange, car lui qui était très jaloux de son pouvoir, et qui ne souffrait guère qu'on voulût lui forcer la main sur quoi que ce fût, accueillit sans mot dire une démarche qu'en tout autre moment il eût repoussée comme une offense.

Dalmatius prit la parole. Il expliqua l'objet de sa visite, présenta au prince la lettre de Cyrille et la copie des actes de l'assemblée, puis, pendant que l'empereur les parcourait des yeux, il s'écria : « Est-il raisonnable, très religieux auguste, que la voix d'un seul

impie (il désignait le comte Candidien) prévaille dans votre conscience contre celle de six mille évêques répandus sur toute la surface de la terre et qui suivent la doctrine des pères rassemblés dans Éphèse? » Et, abordant la demande que faisait le concile de s'expliquer devant l'empereur lui-même par des délégués, il insista sur une autorisation, toute simple, prétendait-il, et de toute justice. « Je ne m'oppose pas à ce qu'ils viennent, dit l'empereur. — Mais, reprit Dalmatius, vos officiers s'y opposent, et les délégués ne partiront pas. — Ceci me regarde, répliqua Théodose un peu piqué, et je donnerai à ce sujet des ordres qui seront obéis. » On peut supposer que là-dessus un sourire d'incrédulité effleura les lèvres des archimandrites, car Dalmatius ajouta qu'il suppliait l'empereur d'écrire l'ordre de sa main. Dalmatius avait-il préparé, en vue de cette scène, une cédule d'autorisation qu'il présenta à la signature du prince, ou le prince l'écrivit-il lui-même tout entière? Nous ne le savons pas; mais en tout cas le billet signé resta en la possession des archimandrites. Content ou mécontent au fond de son âme, Théodose fit ce qu'on voulait de lui, et n'ajouta que ces mots en congédiant ses visiteurs: « Mes pères, priez pour moi! »

Quand les archimandrites reparurent devant leurs moines, ceux-ci crièrent tout d'une voix : « Avez-vous un ordre de l'empereur? Montrez-nous l'ordre de l'empereur! » Et le peuple applaudissait. Un des abbés, levant la main qui tenait l'autorisation, leur dit: « Allons à la basilique de Saint-Mocius, et vous saurez ce qui s'est passé. » La procession reprit alors son chemin en sens inverse, entonnant le psaume 150 : « Louez le Seigneur dans son sanctuaire; louez-le sur le trône inébranlable de sa puissance!... Louez-le au son de la trompette; louez-le avec le psaltérion et la harpe!... » Par intervalles, des cris d'anathème à Nestorius interrompaient les versets du psaume. La basilique de Saint-Mocius était située à l'extrémité de la ville dans le périmètre des monastères, de sorte que la foule amassée successivement était innombrable lorsque les moines arrivèrent près des portes. A l'église, Dalmatius monta sur une chaire élevée, d'où interpellant le peuple qui grondait: « Restez tranquilles, s'écria-t-il, et ne m'interrompez point, si vous voulez tout savoir! » Il se mit à raconter le colloque entre l'empereur et les archimandrites, « adoucissant certaines expressions par ménagement respectueux pour le prince, » ajoute le récit original. Son exposé fut suivi de la lecture de quelques-uns des documens venus d'Éphèse, après quoi l'archimandrite prononça ces mots, qui furent couverts d'acclamations: « Mes frères, priez pour l'empereur et priez pour nous! » Un cri formidable sortit de toutes les bouches: « anathème à Nestorius! » et les moines regagnèrent leurs couvens.

L'empereur avait signé, et sa signature ne pouvait être retirée;

mais la faute, c'en était une, n'était pas irrémédiable, les ministres et le conseil espérant pouvoir tout terminer avant l'arrivée des députés de Cyrille. La mission du magistrien Palladius, sans avoir rien produit en fait, procurait des lumières sur la marche qu'il convenait de suivre. Dans le désir d'épargner à Théodose des embarras qu'il n'aimait pas, on arrêta de tout faire régler à Éphèse même par un envoyé extraordinaire muni de pleins pouvoirs; voici le programme qu'on lui traça.

1° Arriver à la conciliation des partis de manière à former une assemblée unique qui serait le concile.

2° Si l'obstination des chefs était un obstacle à cette union, faire disparaître, pour le bien de la paix, Cyrille, Memnon et Nestorius, dont l'empereur approuvait et maintenait la déposition. — On voit que Nestorius était aisément sacrifié par ses anciens amis. — Si tous les efforts de conciliation échouaient, et qu'on ne pût amener les deux prétendus conciles à n'en faire qu'un seul, on renverrait les évêques dans leurs églises; mais auparavant l'envoyé extraordinaire s'enquerrait de l'opinion de la majorité des pères sur la question qui avait provoqué la convocation d'un concile œcuménique, à savoir si la vierge Marie devait être appelée mère de Dieu ou mère de l'homme, afin que l'empereur, dans les prescriptions émanant de son autorité législative, pût se guider sur ce qu'eût décidé le concile, si le concile avait existé.

Une telle mission, fort délicate comme on voit, exigeait un homme éminent par la position non moins que par le caractère et le mérite : l'empereur crut l'avoir trouvé dans la personne du comte Jean, membre du consistoire sacré.

IV.

Depuis le départ du magistrien Palladius, la cause de Cyrille avait reçu dans Éphèse un grand renfort par l'accession des légats du pape. Retenus en mer plus longtemps qu'ils n'eussent voulu, ballottés de plage en plage par des vents contraires, ils arrivaient quand tout était fini, ou plutôt quand tout allait se dissoudre. Ils étaient au nombre de trois, deux évêques, Arcadius et Projectus, et Philippe, prêtre de l'église romaine. La ville les accueillit comme des sauveurs. Cyrille, qui, malgré son titre de vicaire du pape, avait refusé d'attendre ses légats pour la première session de son concile, en ouvrit pour eux une seconde dans la maison épiscopale de Memnon. Les Orientaux, comme on pense bien, n'y furent pas convoqués, et les légats ne leur firent point visite. Cette seconde session fut employée d'abord à compléter la première en ce qui concernait Nestorius; on lut en présence des nouveau-venus les

actes de sa condamnation, afin que ceux-ci pussent les confirmer et les signer. Il est à remarquer qu'en les signant les représentans du pape déclarèrent le faire en exécution de la sentence prononcée par lui contre l'archevêque avant la convocation du concile, comme si l'assemblée n'eût fait elle-même qu'homologuer une décision du siége de Rome. Cyrille ne tint pas un autre langage que les légats. « C'est juste, c'est juste! criaient les évêques; le jugement est juste! » Cet effacement de la souveraineté d'un concile n'amena aucune observation dans le sein de l'assemblée. Il en avait fallu bien moins autrefois pour soulever dans les conciles d'Orient de vraies tempêtes contre les prétentions de l'église romaine; mais la papauté avait fait de grands progrès depuis le concile œcuménique de Constantinople, et puis dans les conjonctures présentes on avait besoin de son secours contre Nestorius, contre Jean d'Antioche, enfin contre l'empereur lui-même.

Cette première affaire ainsi terminée au gré de Cyrille, il en aborda une autre qui ne lui tenait pas moins à cœur, celle de Jean d'Antioche et des Orientaux, — et, pour donner à l'action qui allait s'ouvrir une plus grande solennité, il transporta l'assemblée de la maison épiscopale dans l'église de Marie. Déjà, comme on l'a vu, un décret de déposition et d'excommunication avait été lancé sur eux par l'assemblée de Cyrille le jour même de leur arrivée; mais le décret, rendu tumultuairement dans un moment de colère, sans citation ni procédure contradictoire, pouvait être attaqué pour violation des règles canoniques : Cyrille l'avait craint et s'était décidé à reprendre l'affaire à nouveau dans la forme régulière. Il voulait d'ailleurs que la condamnation de Jean et de ses Syriens reçût de la signature des légats la même attestation de canonicité que celle de Nestorius. Il déposa donc dans le concile une plainte où les derniers événemens étaient présentés favorablement pour son parti, défavorablement pour les Orientaux; Memnon en fit autant avec force expressions violentes et injures. On cita par trois fois Jean d'Antioche à comparaître, et par trois fois il refusa, disant qu'il ne communiquait pas avec des excommuniés. — La condamnation suivit. Jean fut retranché de la communion ecclésiastique, et ses complices menacés de la même peine, s'ils ne venaient à résipiscence. Les légats approuvèrent l'arrêt et y souscrivirent.

Cyrille avait terrassé Nestorius; mais sa victoire ne lui suffisait pas : il lui fallut poursuivre encore le vaincu jusque dans la personne de son maître, Théodore de Mopsueste. Cyrille haïssait cet évêque, dont la réputation l'offusquait. Il eût voulu le prendre corps à corps, et tenir sous sa main, dans un concile qu'il eût dominé, cette idole des Orientaux pour la briser à son tour sur les ruines de Nestorius; mais il n'osa point. Le respect dont l'évêque de Mopsueste

était environné mettait entre ses agresseurs et lui une barrière que Cyrille ne franchit que plus tard, se bornant pour le présent à une attaque indirecte dont l'occasion s'offrit à propos. Un certain prêtre de Cilicie déposé par son évêque, et qui avait demandé son rétablissement dans le sacerdoce, prétendait ne l'avoir obtenu de l'évêque qu'à la condition de souscrire certain symbole de foi dont il produisait une copie. Il s'y était refusé, disait-il, attendu que ledit symbole lui avait paru suspect, et, l'évêque l'ayant en conséquence renvoyé non réconcilié, il s'adressait au saint concile pour obtenir justice et merci. Le déposé méritait bien son sort, à ce qu'il paraît, car l'assemblée le laissa comme il était; mais elle examina le symbole, qui fut reconnu appartenir à Théodore de Mopsueste, au moins en ce qui concernait le mystère de l'incarnation, le reste étant une reproduction de celui de Nicée. Or plus d'un évêque dans l'extrême Orient avait adopté cette addition sur le Verbe fait chair. Examiné par des yeux peu bienveillans, critiqué, dépecé, le symbole tel qu'il était fut déclaré hérétique et condamné; mais le nom de Théodore ne fut point mentionné dans la condamnation. Le concile à ce sujet rendit un canon resté fameux, par lequel il interdisait de composer, faire signer, répandre aucun symbole de foi autre que celui de Nicée, et de rien ajouter ni retrancher à ce dernier sous peine de déposition pour les ecclésiastiques et d'anathème pour les laïques.

La condamnation du symbole de Théodore était un coup dirigé en partie contre les Orientaux, qui professaient un véritable culte pour ce docteur de leur église; mais une attaque plus directe partie des mêmes mains vint atteindre leur patriarche dans ses prérogatives. L'archevêque d'Antioche avait exercé de tout temps un droit de suprématie sur l'île de Chypre, dépendance du diocèse d'Orient. La métropole de l'île, Salamine, ayant perdu son pasteur, il arriva que les autres évêques le remplacèrent sans en référer au patriarche, ni soumettre à son approbation le choix qu'ils avaient fait. Celui-ci cassa la nomination, nomma lui-même un titulaire et l'envoya gouverner Salamine; mais les évêques cypriotes ne le reçurent pas. Révoltés contre leur supérieur, ils députèrent au concile pour plaider leur droit, qu'ils appuyaient sur certains précédens, trois d'entre eux, parmi lesquels figurait l'intrus de Salamine. Le concile les accueillit avec d'autant plus de faveur qu'ils vinrent de prime abord se ranger au plus épais du bataillon cyrillien. Leur cause fut gagnée, et le patriarcat d'Orient perdit là une des brillantes perles de sa couronne.

La session finissait lorsque, le 2 ou 3 d'août, on vit aborder au port d'Éphèse le commissaire extraordinaire envoyé de Constantinople avec les pleins pouvoirs de l'empereur. Plus intelligent que Candidien, mais non moins strict observateur de la règle, aussi hon-

nête qu'Irénée, mais exempt des attaches de parti qui pesaient sur ce dernier, le comte Jean avait la réputation d'être un homme rigoureux autant que juste. Sa seule apparition jeta la frayeur dans la ville; lui-même s'exprime ainsi dans son rapport officiel. Les évêques de tous les partis accoururent le saluer à son débarquement, sauf pourtant Cyrille et Memnon, qui se tinrent renfermés chez eux. Le commissaire les convoqua tous ensemble à son logis pour le lendemain, afin de leur faire connaître les volontés de l'empereur; il fit en même temps prévenir les chefs, c'est-à-dire Cyrille, Memnon, Nestorius et Jean d'Antioche, de se rendre particulièrement près de lui avant la réunion générale, pour qu'il eût à s'entretenir avec eux. Il leur assignait à chacun une entrée séparée, dans l'intention de prévenir tout débat scandaleux, s'ils venaient à se rencontrer. Nestorius arriva le premier au soleil levant, puis Jean d'Antioche et plus tard Cyrille : il les sonda habilement et sut bientôt ce qu'il pouvait attendre des uns et des autres. Quant à Memnon, il s'excusa sur une indisposition qui ne lui permettait pas, disait-il, de quitter sa chambre.

Quand l'assemblée fut au complet, le commissaire déploya le rouleau des pièces qui lui conféraient ses pouvoirs et se mit en devoir de les lire; mais Cyrille s'y opposa. « Je ne puis, dit-il, rien entendre de ce que l'illustrissime comte veut nous communiquer en présence de Nestorius, qui est déposé, et des évêques d'Orient, que le concile a retranchés de sa communion: ce serait communiquer avec eux, et nous ne devons pas même supporter leur vue. — Qu'est-ce donc? s'écria Jean d'Antioche avec véhémence, nous écoutons bien l'illustrissime comte devant ces gens-ci (et il montrait de la main les amis de Cyrille) par respect et obéissance pour l'empereur, quoique nous les regardions comme des hérétiques excommuniés. » Un tumulte assourdissant suivit ces paroles : d'un côté à l'autre, on s'apostrophait, on se menaçait; le comte Jean fut effrayé de l'excès de la violence. « C'était, écrivit-il à l'empereur, une vraie sédition, bien plus, un combat, une bataille. » Les chefs s'agitaient et se défiaient comme si on allait en venir aux mains, et le désordre persista pendant une partie du jour. Pour essayer d'y mettre fin, le comte Jean émit l'avis que Cyrille et Nestorius quittassent l'assemblée. « Le mandement impérial, dit-il, s'adresse non point à eux nominativement, mais à tous les évêques sans distinction : de sorte que, s'ils croient ne devoir pas rester ici, ils sont libres de sortir; je pense même que leur absence peut être favorable à la paix. » Cyrille et Nestorius revendiquèrent leur droit de rester, et la dispute recommença de plus belle. Enfin, moitié de gré, moitié de force, les deux archevêques se résignèrent à quitter la salle.

La lettre fut alors écoutée avec assez de calme. Elle contenait une

invitation aux évêques de se réunir fraternellement pour le bien de l'église, et l'assurance qu'après leur réconciliation ils pourraient partir pour leurs diocèses. Elle annonçait aussi que les dépositions de Cyrille, de Nestorius et de Memnon étaient confirmées par l'empereur. Là-dessus, des réclamations se firent entendre des deux côtés de l'assemblée. Les Orientaux firent observer au commissaire impérial que, Cyrille et Memnon ayant été déposés par leur concile canoniquement, l'arrêt qui les frappait pouvait être approuvé par le prince, mais qu'il n'en était pas de même de Nestorius, dont la condamnation, prononcée par une assemblée illégale, était nulle de plein droit. Les cyrilliens auraient pu répondre à leur tour que Jean d'Antioche aussi avait été déposé dans les formes canoniques par leur concile, et que sa déposition devait être valable aux yeux du représentant de l'empereur; mais la lettre impériale avait eu pour but unique d'enlever aux partis les agitateurs qui empêchaient leur réunion, sans entrer dans les questions de canonicité. C'était une mesure administrative appuyée sur des actes religieux dont on ne discutait pas la valeur. Chacun réclamant de son côté avec un bruit croissant, la séance fut de nouveau suspendue. « Je ne sais, avouait humblement le haut-commissaire dans son rapport à l'empereur, si les très pieux évêques se réconcilieront jamais; mais je ne comprends pas d'où leur peuvent venir cette rage et cette âpreté de discorde. » La nuit approchait cependant sans qu'on eût encore rien fait; le comte Jean leva la séance et se rendit de sa personne à l'église de l'apôtre Jean pour y prier près du tombeau de son patron. Pendant ce temps-là, des soldats se rendaient dans les maisons de Nestorius et de Cyrille, qu'ils constituaient prisonniers. La garde de Nestorius fut confiée au comte Candidien, celle de Cyrille à un autre officier impérial dans la prison publique. Memnon, averti de ce qui se passait, courut à l'église de Saint-Jean pour justifier son absence près du commissaire. « Vous vous expliquerez chez moi, » lui dit celui-ci, et, comme Memnon se mettait en route, il fut appréhendé au corps et mis en lieu sûr. Tels furent les faits de la première journée.

Ayant ainsi reconnu par sa propre expérience l'impossibilité d'établir une entente entre les partis, le haut-commissaire impérial s'occupa du second point de ses instructions, à savoir de constater quelle était au fond l'opinion de la majorité des évêques dans la question de *théotocos* et d'*anthropotocos*, d'où toutes ces dissensions étaient nées. Il écrivit en conséquence à chacune des deux grandes assemblées de lui envoyer sa profession de foi; quant au petit groupe de Nestorius, il était peu important, et, sans le lui demander, l'on pouvait deviner ce qu'il pensait. Les cyrilliens envoyèrent en réponse au comte Jean un extrait du jugement rendu contre le patriarche de Constantinople, et ils refusèrent d'y rien

mettre de plus. « Nous avons résolu, dirent-ils, de ne délibérer sur aucune matière tant que notre chef ne sera pas en liberté. » Les Orientaux se trouvèrent fort embarrassés de rédiger un programme sur l'incarnation en face de Cyrille, dont ils combattaient les anathématismes : ils se contentèrent d'adresser au comte Jean une copie du symbole de Nicée, souscrit par eux tous, ajoutant que telle était la règle de leur croyance. Trompé encore cette fois dans son attente, le haut-commissaire, au moyen d'informations personnelles sur la plupart des évêques, se convainquit que l'immense majorité admettait le terme de Marie mère de Dieu, sauf parfois certaines explications ou réserves. Il en conclut que c'était la doctrine que l'empereur devait considérer comme orthodoxe et soutenir dans les actes de son autorité. Tel fut l'esprit de son rapport. Il restait à dissoudre les assemblées et à rendre les évêques à leurs églises; mais les mêmes hommes qui avaient tant demandé qu'on les renvoyât chez eux refusèrent alors de partir. Les cyrilliens déclarèrent qu'ils ne se sépareraient pas en laissant leur président sous les verrous, et par extraordinaire les Orientaux opinèrent dans le même sens : il leur peinait de renoncer à ce concile œcuménique où ils comptaient bien foudroyer leur ennemi et ses anathématismes. Les deux partis réclamaient donc avec la même vivacité contre la décision du comte Jean, faisant appel à l'empereur pour qu'il daignât les entendre et juger par lui-même. C'était un vrai refus d'obéir et presque une révolte : le comte Jean n'avait plus qu'à repartir pour aller rendre compte de sa mission.

Pendant son absence, une révolution de palais s'était opérée, et l'esprit faible et indécis de Théodose avait tourné d'un pôle à l'autre. Les députés cyrilliens, dont l'abbé Dalmatius avait obtenu l'envoi, se trouvaient depuis quelque temps à Constantinople; ils avaient vu les vierges-reines, fait sonner haut les périls de la foi et réveillé l'ardeur religieuse de Pulchérie, que commençaient à décourager l'ingratitude de son frère et les vexations de la cour. L'ancienne régente éleva la voix au-dessus des courtisans et des eunuques, et Théodose baissa la tête. Elle appuyait la demande des cyrilliens, pour que l'empereur évoquât l'affaire à son tribunal et la jugeât lui-même souverainement. Théodose, harcelé, fatigué, finit par y consentir, et, comme il advint que les Orientaux lui adressèrent précisément la même requête, il décida que les deux partis comparaîtraient par députation et exposeraient leurs griefs devant lui, séant en consistoire sacré. Pulchérie eût été tentée peut-être de rejeter l'assistance des officiers consistoriaux, mais elle se dit qu'elle serait là pour combattre au besoin leur influence sur le prince. C'était déjà un grand succès; mais la victoire n'était pas encore

assurée. Il ne s'agissait dans tout cela que de la guerre entre Cyrille et Jean d'Antioche, entre les deux conciles qui se qualifiaient l'un et l'autre d'œcuméniques et de sacro-saints. Quant à Nestorius, sa cause paraissait abandonnée; nous avons dit que Théodose n'aimait pas les embarras : quiconque lui en attirait était son ennemi. Or, depuis qu'il avait imprudemment embrassé le parti de cet archevêque, que de désagrémens, que d'ennuis étaient venus fondre sur lui : division parmi les églises, division parmi les peuples, troubles jusque dans la ville impériale, où des moines séditieux étaient venus aux portes de son palais lui dicter leur volonté, enfin retour de sa sœur aux faveurs de l'opinion publique et presque à une nouvelle régence! Nestorius devint pour lui un objet de haine, et on n'osa plus prononcer ce nom en sa présence.

L'évolution opérée dans l'esprit du maître se fit également remarquer dans celui des courtisans, dont le malheureux patriarche était naguère l'idole et l'oracle. Ce fut maintenant à qui le comblerait de malédictions; on le jugeait digne de tous les supplices : la déposition ne suffisait pas, son bannissement seul pouvait garantir désormais la tranquillité du prince. Les témoignages contemporains nous apprennent, il est vrai, que la tranquillité de l'empereur ne fut pas le seul mobile de cette aversion si subitement déclarée, et Théodoret nous assure qu'un certain Paul, neveu de Cyrille, répandait l'or à pleines mains sur toutes les avenues du palais. Il n'était pas absolument besoin de ces « flèches d'or » pour faire tourner des courtisans qui voyaient leur maître changé; mais elles n'y nuisirent pas au fond. L'eunuque Scolastique, l'ancien protecteur, l'ami de Nestorius, lui écrivit des lettres d'une froideur calculée. Le préfet du prétoire Antiochus, sur qui le patriarche comptait le plus et à qui il ouvrait son cœur sans réserve, se montra plus glacial encore. Nestorius comprit tout, et, comme il était naturellement hautain, il feignit d'accepter avec une sorte de contentement une disgrâce qui n'existait pas encore. « Je ne veux être un embarras pour personne, répondit-il à Scolastique; je n'ai jamais eu d'ambition, et tout mon désir serait de me retirer dans un monastère où je pourrais vaquer à l'étude qui a fait de tout temps le charme de ma vie. » Son langage avec Antiochus fut à peu près le même. Ces faux amis abusèrent de ses lettres pour persuader à Théodose que l'ancien favori ne souhaitait plus que les loisirs d'un exil, et ils levèrent par là les derniers scrupules que le monarque pouvait éprouver encore.

V.

La décision impériale notifiée aux évêques par le comte Jean, qui n'avait point encore quitté Éphèse, remplit de joie les deux partis. L'empereur statuait que chacune des assemblées lui enverrait huit députés pour débattre leurs griefs devant lui en présence de son conseil consistorial. Cette égalité de représentation pour des assemblées si dissemblables en nombre parut de bon augure aux Orientaux : les cyrilliens ne murmurèrent pas trop; bien informés de ce qui se passait à Constantinople, ils savaient que ce désavantage apparent serait compensé par des influences puissantes qui travaillaient déjà pour eux. On se mit à l'œuvre aussitôt dans les deux camps pour le choix des députations. Les cyrilliens, toujours empressés de compromettre l'évêque de Rome dans leur cause, nommèrent parmi leurs députés deux des légats du pape sur trois, savoir le prêtre romain Philippe et l'évêque Arcadius; Juvénal de Jérusalem, vice-président de leur concile, y remplaça leur chef emprisonné. La députation des Orientaux se composa de leurs plus forts théologiens, Jean d'Antioche et Théodoret en tête : ils se flattaient d'avoir une lutte théologique à soutenir. Les mandats donnés par les deux assemblées à leurs députés sont curieux en ce qu'ils nous font voir que, d'un côté surtout, les choses étaient combinées de manière à prévenir toute entente amiable. Celui des cyrilliens portait défense aux mandataires de communiquer en aucune façon avec Jean d'Antioche et les siens. Si l'empereur, ajoutaient les instructions, l'exigeait absolument, les députés ne lui obéiraient qu'à ces trois conditions : 1° que leurs adversaires souscriraient à la déposition de Nestorius et anathématiseraient sa doctrine; 2° qu'ils demanderaient pardon par écrit au saint concile œcuménique (leur assemblée) de l'injure faite par eux à son président; 3° qu'ils se joindraient aux démarches de leurs adversaires pour obtenir la liberté des saints évêques Cyrille et Memnon. Le mandat était impératif, et, s'il n'était pas suivi de point en point, l'assemblée déclarait désavouer ses représentans et les retrancher même de sa communion. Le mandat des Orientaux était plus large et plus libéral, il laissait aux députés toute latitude pour agir ou prendre tels engagemens qu'ils jugeraient convenables soit devant l'empereur, soit dans le consistoire, dans le sénat ou ailleurs, avec promesse par l'assemblée de ratifier ce qui aurait été fait, et de souscrire toute convention synodalement. Une seule exception était posée à la plénitude de leurs pouvoirs : il leur était interdit de recevoir les anathématismes; c'était une matière de foi qui ne donnait point lieu à

transaction. A chacun des deux mandats était jointe une lettre à l'empereur. Celle des Orientaux conjurait le prince par tout ce qu'il y a de plus saint au monde de porter son attention sur les anathématismes, dont ils le faisaient juge, et d'obliger le parti adverse à les discuter avec eux en sa présence et par écrit, deux doctrines contradictoires ne pouvant être tolérées dans la foi. La lettre des cyrilliens se bornait à demander la délivrance de leurs deux chefs et la permission pour eux-mêmes de retourner dans leurs églises, dont ils étaient privés depuis trop longtemps. Comme pour bien accuser la division des partis, les deux députations se mirent en route par des voies différentes : les cyrilliens prirent la route de mer, tandis que les Orientaux suivaient celle de terre, la plus longue de beaucoup, et perdaient même en chemin un de leurs compagnons, Himérius de Nicomédie, que la fatigue du voyage forçait de s'arrêter dans sa ville épiscopale. Lorsqu'ils arrivèrent au rendez-vous, les cyrilliens étaient maîtres de la place.

Nestorius cependant, toujours gardé à vue dans Éphèse, recevait de son ancien ami le préfet du prétoire Antiochus un billet que nous avons encore. Il y était dit que l'empereur, prenant en considération le désir manifesté par l'archevêque d'aller vivre dans la solitude, l'autorisait à quitter Éphèse, et qu'afin de lui épargner dans le voyage tout désagrément et tout souci, on lui donnait des gardes pour le servir, — qu'il choisirait lui-même le lieu de sa retraite et la route qu'il lui plairait de suivre; les transports de l'état et les mansions publiques seraient mis à sa disposition. Il comprit fort bien que c'était un arrêt d'exil, et il désigna le monastère d'Euprèpe, où s'étaient écoulés les premiers temps de sa vocation religieuse. Tombé de si haut et si soudainement, l'archevêque ne fléchit point sous ce dernier coup que lui portait la main d'un ami; il répondit que « c'était à ses yeux un honneur d'être déposé pour la foi, qu'il avait néanmoins une grâce à solliciter de l'empereur : c'était que le religieux prince daignât condamner par une lettre publique les dangereuses propositions de Cyrille, et que cette lettre fût lue dans toutes les villes de l'empire. Nestorius alors partirait satisfait, il aurait rempli son suprême devoir envers l'église. » Tandis que l'ancien patriarche de Constantinople recevait dans cette forme la liberté de l'exil, Cyrille était toujours en prison, et si étroitement gardé que des soldats couchaient en travers devant la porte de sa chambre. Quant à Memnon, l'histoire ne nous en dit plus rien, et ce triste personnage ne mérite guère qu'on parle de lui.

L'empereur avait d'abord désigné Constantinople pour l'endroit de la conférence; puis, sur quelques signes de fermentation, soit

dans le clergé, soit parmi les moines, il l'avait transféré à Chalcédoine, que l'on considérait comme un faubourg de la métropole, quoique sous un autre évêque. Chalcédoine possédait d'ailleurs un superbe local pour l'installation de la cour et la tenue de la conférence, cette magnifique villa rufinienne, doublement célèbre en Orient comme fruit des déprédations de Rufin, ministre favori du grand Théodose, et comme théâtre de la condamnation de Chrysostome sur la poursuite du patriarche d'Alexandrie Théophile. Par une fatale coïncidence, il s'agissait encore ici d'un archevêque d'Alexandrie poursuivant un archevêque de Constantinople. Les deux députations se trouvèrent réunies à Chalcédoine au commencement de septembre, et la conférence s'ouvrit le 4 en présence de l'empereur, assisté de son préfet du prétoire Antiochus et du conseil consistorial. De part et d'autre, les députés produisirent les pièces dont ils étaient porteurs et exposèrent leurs griefs; cette première séance parut favorable aux Orientaux, l'empereur approuva leurs dires et les laissa réfuter ceux de leurs adversaires. Comme ils accusaient Acacius de Mélytène d'avoir écrit que la Divinité était passible, qu'elle avait souffert et était morte sur la croix, Théodose témoigna une grande indignation; mais Acacius, qui était là, parvint à se justifier. Les cyrilliens renouvelèrent verbalement la demande formulée dans leurs instructions de la mise en liberté de Cyrille; « il faut, disaient-ils, qu'il assiste à la conférence pour s'y défendre lui-même. » Les Orientaux soutenaient que la chose importante avant tout était d'éclaircir pour chacun des partis la question de foi, ce que l'empereur trouva juste, et il voulut qu'ils lui remissent tous les deux une exposition de leur croyance. « Nous n'en avons pas d'autre, répondirent les Orientaux, que le symbole de Nicée, et il suffit à tout, puisqu'il est la règle de l'église; » puis Jean présenta la copie de ce symbole qu'ils avaient tous souscrit à Éphèse. L'empereur ne leur fit aucune observation. Cette première audience terminée, ils rentrèrent chez eux le cœur plein de joie; mais cette joie était prématurée, ils ne tardèrent pas à s'en apercevoir.

L'évêque de Chalcédoine, gagné au parti de Cyrille, s'était fait son instrument dévoué; on eût dit un autre Memnon pour les vexations tyranniques et les perfidies. Il excluait les Orientaux de ses églises, où leurs adversaires se pavanaient en maîtres, tenaient des assemblées et prêchaient contre eux. Traités en païens, excommuniés par le caprice de cet homme, Jean et ses collègues louèrent un local pour y faire leurs prières, y délibérer sur les événemens, y prêcher au besoin. Cette chapelle improvisée consistait en un grand préau sans toit, entouré de portiques, que surmontait une galerie. Dès qu'on sut que les évêques d'Orient y discouraient sur

la foi, on y accourut en foule non-seulement de Chalcédoine, mais de Constantinople, et dès le lever du jour le préau était rempli d'auditeurs. Théodoret y parla à plusieurs reprises, Jean d'Antioche aussi. Ils n'avaient su qu'à leur arrivée à Chalcédoine l'arrêt de bannissement rendu contre Nestorius; cette nouvelle les avait attristés et irrités tout à la fois, et ils ne le cachèrent point dans leurs sermons. Théodoret disait courageusement aux fidèles de Constantinople : « Nestorius est toujours votre évêque; frappé par une assemblée illégale et hérétique, mais non jugé, il doit être réputé innocent, et n'a point cessé d'être votre pasteur. On parle déjà de le remplacer; mais je déclare ici au nom de l'église que son successeur, quoi qu'on fasse, ne sera jamais qu'un usurpateur et un intrus, et, s'il est ordonné par les partisans de l'hérésie avant le règlement de la doctrine, il sera un schismatique et un hérétique. » Ces protestations, reportées à Constantinople, n'y étaient pas sans écho, et les Orientaux à leur sortie du prêche trouvaient des clercs, des moines et de misérables mercenaires apostés pour tomber sur eux à coups de pierres et de bâton. Théodoret prétend que parmi les moines on constata la présence d'esclaves déguisés. D'un autre côté, l'évêque de Chalcédoine les dénonçait à l'empereur comme des séditieux qui cherchaient à soulever le peuple et des violateurs des lois canoniques qui célébraient les mystères dans un lieu non consacré. Ce rapport avait ému l'empereur, qui cependant était porté d'affection pour eux.

Chaque jour, les Orientaux rendaient compte à leurs mandans d'Éphèse ou à leurs amis des incidens de leur vie à Chalcédoine. Le premier jour, ils écrivaient au synode ces lignes pleines d'espérance : « tout le peuple de Constantinople accourt vers nous à travers le Bosphore, nous encourageant à défendre la foi, et nous avons bien de la peine à le retenir pour ne point donner prise à nos ennemis. » Quelques jours après, le tableau avait changé, et Théodoret adressait à son métropolitain d'Hiérapolis cette curieuse lettre où il nous peint si bien son découragement, le mauvais vouloir de la cour et les perplexités de l'empereur. On y aperçoit même un triste symptôme de défaite, le commencement d'une désunion dans leurs rangs. « Nous n'avons omis, écrivait-il, ni supplications ni fermeté pour exciter le prince et le consistoire à sauver la foi qu'on veut corrompre; mais jusqu'ici nous n'avons rien gagné. Nous avons protesté à l'empereur avec serment qu'il nous est impossible de rétablir Cyrille et Memnon et de communiquer avec les autres qu'ils n'aient rejeté des articles hérétiques; mais ceux qui cherchent leurs intérêts plutôt que ceux de Jésus-Christ veulent se réconcilier malgré tout... Pour notre ami (c'est-à-dire Nestorius), sachez que

chaque fois que nous en avons fait mention, soit devant le prince, soit devant son consistoire, on l'a pris à injure, et le pis est que l'empereur a pour lui plus d'aversion que tout le monde; il nous a dit : « Que personne ne m'en parle, son affaire est réglée. » Maintenant nous travaillons à nous tirer d'ici et à vous sauver du chaos, si nous pouvons, car nous n'avons rien de bon à espérer. Tous sont gagnés par l'argent, et soutiennent qu'il n'y a qu'une nature de la Divinité et de l'humanité.

« Le peuple vaut mieux, grâce à Dieu, et vient à nous incessamment. Nous avons commencé à tenir de grandes assemblées où les fidèles accourent en foule, et ils nous écoutent avec tant de plaisir qu'ils resteraient jusqu'à une heure après midi, si quelque chose les garantissait de l'ardeur du soleil. Ils sont réunis dans une grande cour enfermée de quatre galeries, et nous parlons de l'étage supérieur de la maison; mais le clergé et les moines nous persécutent fortement, de sorte qu'il y a eu combat comme nous revenions du palais rufinien; plusieurs furent blessés, tant des laïques nos défenseurs que de ces faux moines. L'empereur a su que le peuple s'assemblait avec nous, et, m'ayant rencontré seul, il m'a dit : « J'ai appris que vous tenez des assemblées irrégulières. » Je lui ai répondu : « Puisque vous me donnez la liberté de parler, écoutez-moi avec indulgence. Est-il juste que ces hérétiques excommuniés remplissent les fonctions sacerdotales, et que nous, qui combattons pour la foi, nous soyons exclus des églises? — Que voulez-vous que j'y fasse? me répondit-il. — Ce que fit le comte Jean quand il débarqua à Éphèse, ai-je répliqué : voyant qu'ils tenaient des assemblées et célébraient des collectes et non pas nous, il les en empêcha en disant : « Je n'y autoriserai ni les uns ni les autres jusqu'à ce que vous ayez fait la paix. » Vous devriez ordonner de même à l'évêque de cette ville de ne laisser tenir d'assemblées ni à nous ni à eux, jusqu'à ce que nous nous soyons mis d'accord... » — L'empereur m'a répondu : « Je ne puis commander aux évêques. — Alors, répliquai-je, ne nous commandez donc rien non plus. Nous prendrons une église, nous l'ouvrirons au peuple, et vous verrez qu'il viendra beaucoup plus de monde avec nous qu'avec eux. » J'ai ajouté : « Dans les assemblées que nous tenons, il n'y a ni lecture des saintes Écritures ni oblation, il y a seulement des prières pour la foi et pour vous, très religieux prince, ainsi que des discours de piété. » L'empereur a trouvé que cela était bien, et n'a rien fait jusqu'ici pour nous l'interdire. Nos assemblées croissent sans cesse; mais nous sommes tous les jours en péril et en crainte, voyant la violence des moines et des clercs, et la lâche connivence des grands. »

Les Orientaux enfermaient leurs adversaires dans ce dilemme : « si vous croyez que les anathématismes sont bons, discutez-les avec nous en présence de l'empereur, et nous nous chargeons de les mettre à néant; si vous ne le croyez pas, reconnaissez votre erreur et abandonnez-les. » L'empereur approuvait la proposition comme raisonnable et juste, mais les cyrilliens refusèrent le débat, ne voulant ni d'une chose ni de l'autre. « Ils parlent avec beaucoup de hauteur et de bruit, écrivaient les Orientaux à leur assemblée, et les puissances et les ministres souffrent cette insolence sans la réprimer. » A force d'instances, les Orientaux obtinrent enfin de l'empereur la promesse formelle d'une conférence *écrite*. On appelait ainsi les conférences où des notaires assistaient pour consigner dans un procès-verbal authentique les dires de chaque partie; c'était la forme la plus solennelle des discussions théologiques.

Confians dans la parole du souverain, Jean d'Antioche et les siens se préparaient en gens de cœur à des débats où ils allaient engager la foi, lorsqu'ils furent informés subitement que la conférence n'aurait point lieu : l'empereur était parti pour Constantinople le jour même, et il avait donné ordre à plusieurs évêques cyrilliens de le suivre; ils allaient ordonner dans la ville impériale le successeur de Nestorius. Ce fut un coup de poignard pour les Orientaux. Il y avait dans cet acte du remplacement de Nestorius le déni de toutes les promesses faites par le prince, le désaveu de ses propres opinions, la reconnaissance enfin de ce concile d'Éphèse qu'il n'avait cessé de déclarer depuis six mois illégitime et séditieux. L'archevêque appelé à ce siége, dont on contestait la vacance, était un simple prêtre nommé Maximien, né et élevé à Rome, où il avait été compagnon d'enfance du pape Célestin, venu ensuite à Constantinople, où Chrysostome l'avait attaché à son église. Les historiens le représentent comme un homme honnête, mais nul, sans lettres, sans pratique des affaires, menant la vie d'un moine dans sa maison, généreux d'ailleurs et s'occupant beaucoup des pauvres. Il s'était rendu populaire par un mode assez étrange de charité; sa manie était de faire construire à ses frais des sépulcres de pierre où il faisait déposer les personnes qui mouraient saintement, et dont la famille n'était pas assez riche pour leur donner une telle sépulture. Les survivans lui en furent reconnaissans, car il eut tout le peuple dans son parti. Les gens éclairés lui opposèrent en vain cet éloquent Proclus, l'avocat des traditions de l'église de Constantinople contre les nouveautés de Nestorius, et celui dont le courage avait ouvert la lutte contre l'hérésiarque : Proclus fut battu. Maximien présentait du reste cet avantage, qu'il était un lien nouveau entre l'église de Rome et l'assemblée de Cyrille.

Tout était fini. Les Orientaux exhalèrent leur douleur dans une dernière remontrance très véhémente et très libre, où ils se plaignaient de la manière dont on les traitait après l'obéissance qu'ils avaient montrée pour les moindres ordres de l'empereur. « On ruine la foi, disaient-ils, on introduit l'hérésie d'Apollinaire dans l'église malgré nos observations réitérées, et, puisqu'on ne nous écoute pas, nous n'avons plus qu'à secouer la poussière de nos souliers et partir, protestant comme saint Paul que nous sommes innocens de votre sang et de votre perte. » C'était trop pour les forces d'esprit et de corps que pouvait posséder Théodose : il rompit avec tant d'ennuis en fermant la conférence, et la clôture de la conférence était également celle du concile d'Éphèse. La lettre qu'il écrivit à ce sujet et que le temps a conservée est empreinte d'une tristesse profonde et du regret qu'il ressent de son impuissance; il avait voulu par ses officiers d'abord, puis par lui-même, ramener le calme dans l'église troublée, croyant que c'était une impiété pour un souverain de ne point chercher un remède à de si grands maux; il avait échoué... Si pourtant les évêques étaient animés d'un sincère désir de paix, ils le trouveraient tout prêt à recevoir leurs ouvertures et à renouveler ses efforts : autrement ils n'avaient plus qu'à partir. Il eut quelques paroles bienveillantes pour les Orientaux, et il leur dévoila que plus d'une influence puissante avait voulu lui arracher des rigueurs et des sévices contre eux; mais il avait résisté courageusement, du moins il le jugeait ainsi. « Vous pouvez retourner dans vos églises, leur dit-il; tant que je vivrai, je ne me résoudrai jamais à vous condamner, parce que vous n'avez été convaincus de rien en ma présence, personne n'ayant voulu entrer avec vous en conférence sur aucun des points contestés. » — Singulière consolation pour des gens qui, d'accusateurs qu'ils étaient venus, se trouvaient transformés en accusés dans la tête de l'empereur! Théodose terminait par ces mots : « je ne suis point cause du schisme de l'église, et Dieu sait qui en est coupable! » Celui-là évidemment, c'était Cyrille.

La conférence dissoute et les évêques renvoyés dans leurs foyers, il ne restait qu'une chose debout : le concile d'Éphèse. Tout le reste avait été réduit en poussière par l'empereur, à son insu peut-être et contre lui-même. Ce concile, dont il avait rescindé les actes par la bouche de ses officiers, par ses propres arrêts rendus dans le consistoire, qu'il avait déclaré une assemblée illicite, dont il détenait encore les chefs en prison, — ce même concile, il en avait exécuté successivement toutes les décisions, d'abord par l'exil et le remplacement de Nestorius, ensuite par l'éloignement des Orientaux, dont au fond il admettait les doctrines; il ne restait donc plus rien à

faire que de le reconnaître, puisque ses décisions étaient déjà en pleine vigueur. Il l'approuva. Le concile d'Éphèse put prendre place dès lors dans les fastes de l'église universelle en qualité de troisième concile œcuménique, et ses doctrines figurèrent dans les lois de l'empire comme les seules orthodoxes, les autres exposant quiconque les professait aux pénalités civiles dues à l'hérésie. La question des anathématismes restait en dehors, et continua d'agiter les églises d'Orient; pour le moment, le nestorianisme seul était frappé.

Pulchérie eut tout l'honneur de cette victoire, et personne ne se méprit sur la main qui avait tout conduit à Chalcédoine et fait aboutir les révoltes successives de l'empereur à cimenter sa défaite. Les évêques catholiques la félicitèrent à l'envi, et un concile déclarait en propres termes « qu'elle avait chassé Nestorius. » Un grand pape, Léon, successeur de Célestin, lui écrivait dans un style passablement flatteur que « Dieu, qui ne pouvait pas abandonner le mystère de sa miséricorde, avait eu égard aux soins et aux peines qu'elle avait pris pour que l'ennemi astucieux de la religion fût expulsé. Si l'impie Nestorius, ajoutait-il, n'a pu faire prévaloir sa doctrine, c'est qu'il n'a pu tromper cette fidèle observatrice de la vérité; lui, si habile à faire boire aux simples le poison de ses perfides discours, s'est arrêté devant une humble servante du Christ. » Il n'existait jusqu'alors dans la chrétienté qu'une seule église construite sous l'invocation de la mère de Dieu, la basilique d'Éphèse, où un récit traditionnel plaçait son tombeau : on en construisit de tous côtés, soit en Occident, soit en Orient. Augusta ne fut pas la dernière à célébrer ainsi son triomphe.

VI.

L'élargissement de Cyrille était une conséquence de l'approbation du concile d'Éphèse, puisqu'il était resté victorieux sur tous les points : Théodose ordonna donc sa mise en liberté; mais déjà l'adroit Cyrille l'avait prévenu en s'échappant de prison, et, lorsqu'il arriva dans Alexandrie, le peuple le reçut avec de grandes démonstrations de joie. Memnon fut également rendu comme évêque aux Éphésiens avec sa cupidité et son insolente tyrannie. Nestorius cependant était enfermé dans son monastère d'Euprèpe, où il demeura quatre années. L'ancien archevêque avait cru y retrouver la vie paisible et studieuse de sa jeunesse; mais il amenait avec lui deux hôtes ennemis de la paix : le regret de sa grandeur déchue et le désir de se justifier. Il publia quelques livres qui réveillèrent l'attention des catholiques, il fit des prédications éloquentes qui attirèrent à Euprèpe beaucoup de gens distingués d'Antioche; en un

mot, il se remit en scène, et bien mal lui en prit. Des réclamations arrivèrent à l'empereur de divers côtés; le pape Célestin lui-même, poussé par les catholiques d'Orient, demanda instamment à l'empereur que l'ennemi de la Vierge et de son fils, trop bien traité pour son crime, « fût retranché de la société des hommes qu'il s'obstinait à perdre, » et, non content d'employer son influence auprès de l'empereur, il exhorta tous les évêques à joindre leurs efforts aux siens. C'était plus qu'il n'en fallait sur l'esprit de Théodose, qui d'ailleurs haïssait Nestorius. Jean d'Antioche lui-même fut alarmé de ce mouvement fait autour d'un homme dont on l'accusait d'être l'ami et de tolérer les doctrines parce qu'il les partageait. En état de schisme avec Cyrille pour la querelle des anathématismes, il eut peur que l'implacable persécuteur ne l'enveloppât lui-même dans quelque trame secrète, et il demanda comme les autres l'éloignement de Nestorius. Le préfet du prétoire Isidore reçut l'ordre de faire conduire à Pétra, en Arabie, l'exilé d'Euprèpe, dont les biens furent confisqués au profit des pauvres de Constantinople; ses anciens amis et ses partisans furent compris dans sa proscription, particulièrement le comte Irénée. Pétra, située au milieu d'une triste solitude, fréquentée seulement par des Arabes scénites, païens pour la plupart, remplissait bien la condition mentionnée dans la lettre du pape Célestin, le retranchement de la société humaine; cependant les ennemis de Nestorius le trouvèrent encore trop près du monde, et un nouveau décret le transféra dans l'oasis d'Égypte.

On appelait de ce nom, comme on sait, un ensemble de petits espaces habitables parsemés dans l'immensité du désert libyque. Le lieu choisi pour l'exil de Nestorius portait particulièrement le nom d'Ibis. L'oasis était la prison des grands criminels d'état et des courtisans disgraciés, prison qui se gardait elle-même sans geôlier, la plupart du temps sans soldats, mais dont la sûreté était garantie par un océan de sable sans végétation, sans eau, sans routes, où le fugitif était certain de périr. Bien isolé cette fois, bien retranché des hommes, Nestorius se mit à écrire sa vie, et quelques livres de ces mémoires qui nous intéresseraient tant aujourd'hui parvinrent en Égypte et en Syrie, d'où la persécution les fit ensuite disparaître. Nous savons pourtant qu'il s'y plaignait des derniers procédés de l'empereur, qui l'avait encouragé si vivement à son début; il s'y plaignait surtout de Cyrille, qu'il accusait d'avoir falsifié les actes d'Éphèse. Il était absorbé dans ce travail lorsqu'une troupe de nomades Blemmyes fondit tout à coup sur l'oasis d'Ibis, la pilla, et emmena prisonniers les Romains qui semblaient devoir leur procurer quelque riche rançon; Nestorius fut du nombre. La troupe arrivait à travers les sables aux limites de la province de Thèbes quand

les Blemmyes furent informés de l'approche d'une armée d'autres nomades avec lesquels ils étaient en guerre : ils se précipitèrent à leur rencontre, laissant sur la place les prisonniers qu'ils traînaient avec eux. Heureusement qu'on n'était pas loin des terres romaines, et Nestorius put atteindre la petite ville de Panopolis, non pourtant sans de grandes souffrances, car il était vieux et infirme.

De Panopolis, il s'empressa d'écrire au gouverneur de Thèbes par quelle aventure il se trouvait dans sa province, afin qu'on ne l'accusât pas d'avoir rompu volontairement son ban. A son tour, le gouverneur de Thèbes eut peur; il craignit que, s'il lui accordait un asile sans l'assentiment du gouverneur-général de l'Égypte, on ne le soupçonnât d'être lui-même fauteur des *simoniens*, car une loi dictée par la plus étrange des rancunes avait changé le nom de Nestorius en celui de Simon, par assimilation à Simon le Magicien, le plus criminel des hérétiques, et ses partisans étaient appelés officiellement *simoniens*. En attendant la réponse de son chef, il fit partir Nestorius pour l'île d'Éléphantine, le point extrême de l'Égypte et la limite de l'empire romain vers l'Éthiopie; mais Nestorius ne put supporter la fatigue du voyage : il tomba de cheval et se blessa gravement à la main et au côté. On le ramena à Panopolis, d'où pourtant on voulut l'exiler encore. Le malheureux, à bout de forces et de patience, écrivit au gouverneur une lettre pleine de fierté dans laquelle il invoquait le droit de son âge et le droit de sa condition passée, demandant qu'il en fût référé à l'empereur; mais, dit l'historien de qui nous tenons ces détails, c'était l'empereur lui-même qui l'ordonnait. La mort vint enfin le délivrer de ses bourreaux. La gangrène qui se mit à son côté s'étendit à l'intérieur du corps, et lui dévora les entrailles; ses membres tombaient en pourriture et sa langue était mangée par les vers, ce qu'on ne manqua pas de présenter comme une juste punition de ses blasphèmes.

Nestorius n'était plus, mais le nestorianisme vivait, conservant son vrai nom en dépit de l'appellation odieuse par laquelle la loi essayait de le déshonorer. Il vivait, se propageant par la persécution même et se greffant sur quiconque faisait opposition au concile d'Éphèse. Or beaucoup d'évêques (et c'était la grande majorité dans le patriarcat d'Orient) rejetaient le concile d'Éphèse pour des questions particulières sans cesser d'être orthodoxes en ce qui concernait la doctrine de l'incarnation. On pouvait en effet le rejeter : 1° parce qu'il avait été une assemblée tumultuaire, illégale, incomplète, qui ne pouvait point prétendre au titre de concile œcuménique, une assemblée usurpatrice qui avait privé de son droit de suffrage la grande église de Syrie; 2° on pouvait le rejeter encore

en ce qu'il admettait implicitement les anathématismes de Cyrille, c'est-à-dire l'hérésie d'Apollinaire; 3° on pouvait le rejeter, par rapport à la personne de Nestorius, en ce qu'il avait déposé cet archevêque, n'en ayant pas le droit, et que conséquemment Nestorius était présumé innocent; 4° on pouvait le rejeter enfin, quant à sa confirmation par l'empereur, en ce que cette confirmation avait été faite sans que les réclamans eussent été entendus ni sur la doctrine ni sur les faits personnels. On pouvait donc, en se retranchant derrière ces motifs, rejeter le concile d'Éphèse sans partager la doctrine de Nestorius, et au fond qu'était-ce que la doctrine de Nestorius, que l'on avait vu osciller dans ses principes depuis le catholicisme pur jusqu'à la négation du christianisme? Appellerait-on du nom de nestorianisme le refus de donner à Marie le titre de Mère de Dieu? Mais la plupart des opposans le lui donnaient et croyaient à l'union des deux natures en Jésus. Ceux-là même qui n'élevaient aucun doute sur le mystère se croyaient le droit de repousser le concile pour les questions accessoires. L'acte législatif qui décrétait le concile d'Éphèse loi de l'empire n'avait rien prévu de ces distinctions, et il disait : Vous accepterez le concile d'Éphèse ou vous serez nestorien. Les gouverneurs des provinces furent chargés de poser ce dilemme aux évêques, et l'on put voir alors combien les pouvoirs séculiers sont par la nature même des choses inhabiles et impuissans à régler les droits de la conscience. Devant un ecclésiastique enquêteur ou devant une commission d'évêques, les réserves mises à l'acceptation du concile eussent été discutées et admises dans certains cas; mais avec des juges laïques il n'y avait point de transaction entre ces deux termes : être nestorien ou souscrire. Les magistrats laïques allaient d'église en église, la cédule de souscription en main et pesant sur les évêques par la séduction ou la menace : la menace, c'était celle d'être chassé de son siége, exilé, envoyé aux mines. La consternation régna dans toutes les églises, dont les plus fermes représentans se laissèrent frapper. Les annales religieuses nous donnent la liste sinistre de ces vaillans évêques ainsi punis pour leur courage : elle n'en compte pas moins de vingt et un, presque tous métropolitains.

L'histoire d'Alexandre d'Hiérapolis, métropolitain de l'Euphratésie, et le même à qui Théodoret, pendant le concile de Chalcédoine, écrivait la curieuse lettre que nous avons citée plus haut, cette histoire nous fait connaître ce qui dut se passer en beaucoup de lieux dans la malheureuse Syrie. Alexandre était un vieillard arrivé aux limites de l'âge, et d'autant plus résolu, disait-il, à faire son devoir, qu'il allait rendre bientôt ses comptes à Dieu. Il eût pu, comme tant d'autres, faire des réserves et souscrire au concile; ses

amis l'en suppliaient, et Théodoret lui-même le conjurait dans les termes les plus pressans de ne point s'exposer à un exil qu'il ne supporterait pas. « Je me jette à vos pieds, lui écrivait-il; j'embrasse vos genoux vénérés : sauvez-vous pour nous! » Et il lui indiquait les concessions admissibles par la plus stricte conscience; mais Alexandre lui répondit cette lettre admirable : « Je crois que vous n'avez rien omis pour le salut de ma malheureuse âme, vous avez même fait plus que le bon pasteur de l'Évangile, qui n'a cherché qu'une fois la brebis égarée. Tenez-vous donc en repos, et cessez désormais de vous fatiguer, et nous aussi. Je ne me mets pas en peine de ce que font les autres; mais, quand tous ceux qui sont morts ressusciteraient et nommeraient piété l'abomination d'Égypte, je ne les croirais pas plus dignes de foi que la science que Dieu m'a donnée. » Cet inflexible vieillard rompit avec tous ses amis qui lui donnaient ce qu'il croyait de lâches conseils. Sommé par le gouverneur de sa province de souscrire ou de quitter la ville, il sortit aussitôt; mais la ville après son départ ferma ses églises, protestant qu'elle n'y laisserait pénétrer aucun intrus. Pour toute réponse, le gouverneur fit enfoncer les portes et célébrer les mystères sacrés sous la protection des soldats. Quant au vieil évêque, traîné en Égypte et condamné au travail public dans les mines de Phamothis, il y rendit l'âme.

Les expéditions des gouverneurs n'étaient point faites avec l'ensemble que désirait Cyrille, qui était l'âme de cette persécution comme il avait été celle du concile. Il obtint que l'empereur enverrait en Orient un commissaire extraordinaire dont le caractère imposerait davantage aux évêques, surtout dans les diocèses de l'extrême Orient, foyer principal de l'opposition. Le commissaire chargé de cette terrible mission fut le tribun Aristolaüs, avec qui Cyrille entretenait une correspondance. Il était sans doute plus habile que les simples gouverneurs; il se montra plus menaçant, s'il était possible, et n'obtint guère davantage. Jean d'Antioche pourtant faiblit, et ce fut un triomphe pour le parti de l'oppression. La persécution engendra dans les églises un mal non moins grand qu'elle, la délation. Des diacres mécontens, des prêtres ambitieux, accusaient à chaque instant leurs évêques qui avaient souscrit de ne l'avoir fait que de la plume et non du cœur, de tenir les mêmes propos qu'auparavant; les chefs de la faction les dénonçaient à leur tour aux magistrats comme des schismatiques relaps et des parjures. Il n'y avait plus ni confiance, ni fraternité chrétienne, ni unité au sein des églises : c'était bien l'abomination d'Égypte, comme disait Alexandre d'Hiérapolis.

Les livres de Nestorius étaient, comme on le pense bien, l'objet

de recherches inquisitoriales dans lesquelles on intéressait la conscience des dépositaires en même temps que la sûreté de leur personne ou de leurs biens. L'excommunication était même prononcée contre les simples lecteurs. L'inquisition passa des livres de Nestorius à ceux de son maître, Théodore de Mopsueste, contre lequel une première attaque avait été dirigée au concile d'Éphèse, et de qui Cyrille écrivait maintenant « qu'il était un hérésiarque et un ennemi de Dieu. » Les fanatiques commençaient à s'acharner sur ce vieillard aveugle et infirme, quand Dieu le rappela à lui et lui permit de mourir dans la paix de l'église; mais sa mémoire restait vénérée en Orient, et on poursuivit la guerre contre elle. Il était à peine enfermé dans la tombe qu'un libelle parvint à l'empereur, signé de plusieurs évêques d'Arménie, qui était conçu en ces termes : « il a existé un homme pernicieux, ou plutôt une bête féroce avec une figure diabolique d'homme, prenant faussement le nom de Théodore (c'est-à-dire don de Dieu), qui avait l'habit et le nom d'évêque; né à Mopsueste, ville méprisable de la seconde Cilicie, descendu principalement de Paul de Samosate, quoiqu'il ait emprunté des paroles à Photin; il était si rusé et si hardi qu'il voulait faire périr tous les hommes par la piqûre et le venin de sa langue de serpent... » La conclusion de ce libelle insensé était qu'on lui fît son procès dans la tombe, qu'on anathématisât son nom, qu'on brûlât ses livres. En même temps que le libelle des Arméniens, on en vit apparaître un autre qui demandait la même condamnation posthume contre le nom et les écrits de Diodore de Tarse, mort depuis plus longtemps. Le prétexte de ces sévices contre des tombeaux était que, depuis la condamnation des livres de Nestorius, les hérétiques nestoriens les remplaçaient par ceux de ces deux évêques, chez lesquels ils trouvaient d'apparentes analogies de principes. Les deux évêques dont on incriminait les ouvrages avaient été dépendans du patriarcat de Syrie et étaient nés tous deux à Antioche : il y avait là de quoi faire réfléchir, et avant que l'empereur décidât rien, l'archevêque de Constantinople (c'était alors l'éloquent et honnête Proclus, qui avait succédé à Maximien) envoya les libelles à Jean d'Antioche pour le mettre au courant de ce qui se tramait.

Jean n'était plus l'homme ardent, inflexible, qui avait ouvert et soutenu la bataille contre les anathématismes, qui avait préféré le schisme à l'acceptation d'une doctrine qu'il jugeait funeste à la foi. Cédant aux menaces de l'empereur, qui voulait la paix à tout prix dans l'église parce que la guerre la fatiguait, il s'était rapproché de Cyrille, qui de son côté fit quelques concessions pour désarmer le prince; mais cette réconciliation mécontenta une partie de ses prêtres, qui se séparèrent de sa communion, de sorte qu'un nouveau

schisme s'était créé dans l'église syrienne. C'est au milieu de ces embarras que parvint à Jean l'avertissement d'un procès en règle instruit contre la mémoire de Théodore de Mopsueste et d'un autre contre celle de Diodore de Tarse, ces deux enfans de la ville d'Antioche, ces deux illustrations de son église, le premier surtout. Jean, réveillé comme en sursaut au milieu de cette paix trompeuse, s'empressa de réunir un synode d'Orientaux, où il fut décidé qu'on soutiendrait jusqu'au bout près de l'empereur, près des églises d'Orient et en face de la chrétienté tout entière, l'honneur d'un serviteur de Dieu mort saintement après avoir vécu saintement, « qui, disaient les pères du synode, avait enseigné avec gloire pendant quarante-cinq ans, avait combattu toutes les hérésies, n'avait jamais en sa vie reçu aucun reproche des catholiques, et avait au contraire mérité l'approbation constante des évêques, des empereurs et des peuples... » Le patriarche ajoutait dans une lettre particulière : « Nous nous ferons tous brûler plutôt que d'anathématiser Théodore. »

L'empereur en avait déjà assez de la guerre aux vivans; il recula devant cette nouvelle campagne contre des morts; l'affaire fut étouffée, non sans quelque peine, et Théodore de Mopsueste put reposer sans excommunication dans son sépulcre. Quant au nestorianisme, il subsista toujours en Orient dans les provinces traversées par l'Euphrate, d'où il passa en Arabie, en Perse et jusque dans l'Inde, propagé, comme je l'ai dit, par la persécution, car beaucoup de ceux qu'on avait chassés de leurs foyers sans qu'ils fussent vraiment nestoriens le devinrent par haine pour leurs bourreaux. Il en resta en outre plus d'un foyer caché sous des apparences catholiques en Europe et à Constantinople même. Les fidèles de cette petite communauté ne demandèrent-ils pas à l'empereur Marcien l'autorisation de ramener son corps dans la ville impériale comme on avait ramené celui de Chrysostome? Quant aux nestoriens de l'extrême Orient, ils classèrent leur fondateur parmi les saints, et inscrivent encore aujourd'hui son nom sur le calendrier de leur église.

Après cette grande victoire sur le nestorianisme, après tant de combats et de souffrances, on eût pu croire que l'église d'Orient goûterait enfin le repos; mais il en est de l'agitation des esprits quand elle est profonde comme de l'agitation des flots, et une digue élevée sur la rive d'un fleuve pour la protéger amène infailliblement l'inondation sur la rive opposée. Quelque chose de pareil se produisit dans ce grand courant d'idées religieuses qui entraînait le monde. Nestorius produisit Eutychès, et du concile d'Éphèse sortit le concile du brigandage.

AMÉDÉE THIERRY.

NÉGOCIATIONS

AVEC L'ALLEMAGNE

LES TRAITÉS DE BERLIN.

Depuis la conclusion des préliminaires de paix signés à Versailles le 26 février 1871, la France et l'Allemagne sont engagées dans une série de négociations dont le traité de Francfort, du 10 mai, a fixé les principes. Il faut déterminer les nouvelles limites, assurer le paiement des indemnités de guerre, pourvoir aux intérêts industriels et commerciaux des régions que le sort des armes nous a enlevées, régler les conditions d'état civil pour les personnes ainsi que la liquidation des établissemens publics et privés dont la guerre a changé la nationalité. Négociations compliquées, et surtout bien douloureuses, qui touchent aux questions les plus difficiles du droit des gens et qui exigent de la part de la diplomatie française tous les efforts et toutes les résignations du patriotisme. Il s'agit de traités que, dans le langage politique, on appelle des traités de paix : au fond, c'est la lutte qui se poursuit sur un autre terrain, l'Allemagne cherchant à pousser jusqu'au bout les conséquences de sa victoire, la France se débattant sous l'étreinte de sa défaite d'un jour et pouvant encore se défendre à force de patience, de sagesse et de dignité. Dans cette lutte qui a pour théâtre l'intérieur des chancelleries, mais sur laquelle cependant les événemens et les incidens extérieurs exercent une grande influence, il nous est permis de constater dès à présent quelques avantages qui atténuent les maux de la guerre, préparent la réorganisation plus prompte de nos res-

sources et activent la libération de notre territoire. C'est à ce point de vue que les conventions signées le 12 octobre 1871 à Berlin sont importantes et qu'elles méritent d'être examinées.

Plus d'une fois déjà depuis le commencement de ce siècle, l'histoire nous montre des désastres pareils à ceux qui viennent d'accabler notre patrie. Les plus puissans états ont vu leurs armées détruites, leur sol envahi, leur capitale au pouvoir de l'ennemi, leur gouvernement obligé de subir des abandons de provinces et de lourdes indemnités de guerre. La France a infligé à une partie de l'Europe ces effroyables calamités : elle les a connues à son tour, lorsqu'en 1814 et en 1815, épuisée de victoires, elle a plié sous le choc de l'Europe coalisée. A ces différentes périodes, la diplomatie a dû accomplir son œuvre de compromis et de pacification, elle a eu à résoudre des problèmes semblables à ceux qui se discutent aujourd'hui entre Versailles et Berlin; mais, il est permis de le dire, les difficultés que rencontre en 1871 la diplomatie française sont beaucoup plus grandes. A la triste analogie des situations s'ajoute le poids des conditions particulières dans lesquelles la France est aujourd'hui appelée à traiter.

Lorsque la France, en 1815, dut subir la loi du vainqueur, elle se trouvait en présence de plusieurs états qui, unis contre elle pour le combat et dans la victoire, n'avaient point absolument les mêmes intérêts politiques, les mêmes sentimens, la même passion. Entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, il existait de profondes différences d'opinion tant à l'égard de la France que pour le règlement des affaires européennes. Notre diplomatie avait donc au sein des conférences quelques alliés parmi les ennemis de la veille; elle pouvait résister aux exigences de la Prusse en leur opposant la modération bienveillante de la Russie ou l'intérêt de l'Angleterre. Seule contre toutes en apparence, elle obtenait parfois, dans les décisions les plus graves, l'appui de l'une ou de l'autre des puissances alliées, et ses légitimes protestations ne restaient pas sans écho. Le procès se plaidait devant un tribunal européen, et la France trouvait des avocats au milieu des juges.

Aujourd'hui c'est avec l'Allemagne seule, ou, pour mieux dire, avec la Prusse, notre ennemie la plus acharnée en 1815, que la diplomatie française doit négocier. Aucune autre puissance n'intervient. L'Europe regarde, écoute et attend. Les anciens belligérans demeurent face à face, — l'un avec l'emportement de la victoire, encore tout armé, campé sur le sol du vaincu, — l'autre, accablé par la défaite, désarmé, sous le coup de l'occupation étrangère. Combien dans de telles conditions, le débat diplomatique est difficile! Il serait impossible, si, par une sorte de revanche providentielle, la force des

choses n'imposait pas même aux plus implacables le respect de certains droits, les égards pour certaines convenances que la civilisation a créées, et si elle ne plaçait pas en travers des abus de la force la barrière des devoirs et des intérêts qui se rattachent à la constitution si compliquée des sociétés modernes. C'est ainsi que, dans les négociations où des conditions trop disparates sont faites aux deux contractans, le plus faible conserve quelque puissance, et qu'il est en mesure de discuter avec dignité, de traiter quelquefois d'égal à égal, au nom du droit, des intérêts et du bon sens, avec le plus fort.

Ces réflexions nous ont paru nécessaires pour la saine appréciation des traités du 12 octobre, qui ont stipulé la libération anticipée d'une partie de notre territoire moyennant le paiement, également anticipé, d'une portion de l'indemnité de guerre et la concession de facilités commerciales en faveur de l'Alsace.

I.

Aux termes des préliminaires de paix, l'indemnité de guerre fut fixée à 5 milliards, sur lesquels 1 milliard était payable dans le courant de l'année 1871, et le surplus, à des époques indéterminées, dans un espace de trois années. En même temps, les délais d'évacuation des départemens français occupés par les troupes allemandes étaient réglés de telle sorte que, commençant aussitôt après l'échange des ratifications, cette évacuation se poursuivrait au fur et à mesure des paiemens. L'abandon des forts de la rive droite de la Seine et des départemens voisins de la capitale devait s'effectuer après le premier versement d'un 1/2 milliard, et l'occupation allemande ne devait plus comprendre, après le paiement de 2 milliards, que six départemens de l'est, Marne, Ardennes, Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Vosges, ainsi que la forteresse et le territoire de Belfort, destinés à servir de gage pour les trois derniers milliards.

Le traité de Francfort modifia ces conditions en les aggravant au détriment de la France. Au moment où cet acte se négociait et se signait (10 mai), l'insurrection de la commune était maîtresse de Paris, et elle paraissait avoir des ramifications à Lyon et dans les principales villes du midi. Les Allemands crurent devoir exiger un supplément de garantie pour le paiement de l'indemnité de guerre et stipuler des conditions plus rigoureuses au sujet de l'occupation du territoire. Au lieu de 1 milliard seulement à payer en 1871, ils obligèrent la France à verser dans ce délai 1 milliard 1/2, et à compléter, par le paiement de 500 millions au 1er mai 1872, la somme de 2 milliards. Quant à l'évacuation des départemens de la zone

parisienne, elle fut subordonnée non plus seulement au paiement régulier des premiers termes de l'indemnité, mais encore à l'appréciation des Allemands. Le traité porte : « L'évacuation des départemens de l'Oise, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de la Seine, ainsi que celle des forts de Paris, aura lieu aussitôt que le gouvernement allemand jugera le rétablissement de l'ordre, tant en France que dans Paris, suffisant pour assurer l'exécution des engagemens contractés par la France. » La clause qui restreignait l'occupation aux six départemens de l'est après le paiement des deux premiers milliards fut d'ailleurs maintenue.

Voilà donc ce que nous devions à la commune, qui, non contente de s'insurger contre la loi nationale, fournissait à l'ennemi des armes contre nos négociateurs, motivait l'insertion dans le traité du 10 mai de cette clause hautaine dont on vient de lire le texte, et mettait ainsi le comble aux douleurs et à la ruine de la patrie! Il faut qu'on le sache : c'est à la commune, à ses chefs, à ses complices, à ses auxiliaires béats, qui, sous le titre de conciliateurs, voulaient faire capituler le gouvernement et la loi devant les sommations de l'Hôtel de Ville, c'est à la commune et à ses hommes que la France doit l'aggravation d'une partie des clauses financières inscrites dans le traité de Francfort et la prolongation du séjour des Allemands dans les départemens de la zone parisienne.

Dès que la commune fut vaincue, le gouvernement français prit les dispositions nécessaires pour remplir les engagemens contractés envers l'Allemagne. Chacun sait avec quel empressement patriotique fut souscrit à la fin de juin l'emprunt de 2 milliards. Les sommes placées immédiatement à la disposition du trésor permirent d'acquitter le premier demi-milliard; puis on solda le deuxième et le troisième demi-milliard, ce qui procura l'évacuation des forts de Paris et de plus de vingt départemens. Les opérations de trésorerie pour le paiement si rapide de 1 milliard 500 millions étaient très considérables et très compliquées. Par le traité de Francfort, l'Allemagne avait stipulé que les paiemens de l'indemnité seraient faits dans les principales villes d'Allemagne, en or ou argent, en billets des banques d'état d'Angleterre, de Prusse, des Pays-Bas, de Belgique, en billets à ordre ou en lettres de change négociables, valeur comptant. Les billets de la Banque de France, ayant cours forcé, étaient absolument exclus. Il fallait donc que le ministre des finances effectuât les paiemens soit en numéraire, soit en traites recueillies sur les diverses places de l'Europe et payables en Allemagne. Ajoutons, car on ne saurait trop insister sur les dommages causés par l'insurrection de la commune, que la suspension pendant deux mois du travail et du commerce parisiens et l'atteinte portée à l'ensemble

de notre crédit obligèrent le gouvernement à demander à l'étranger, c'est-à-dire dans des conditions plus onéreuses, les traites qu'il se serait procurées en plus grand nombre sur notre propre marché, si les opérations d'échange international avaient suivi le mouvement de reprise qui s'était manifesté très énergiquement au lendemain de la signature de la paix. Quoi qu'il en soit, on se trouvait à la fin d'août dans cette situation : les Allemands n'allaient plus occuper que douze départemens, et d'après le traité le paiement du quatrième demi-milliard pouvait amener l'évacuation de six départemens, de telle sorte que le drapeau des Allemands ne flottât plus que dans les territoires de l'est, condamnés à servir de gage jusqu'à la fin pour le paiement des trois derniers milliards de l'indemnité de guerre. Certes c'était là un résultat considérable. Si, au mois de mai, en l'état où se trouvait la France, quelqu'un eût prédit que trois mois plus tard le gouvernement aurait payé 1 milliard 500 millions et libéré la moitié du territoire foulé par les armées ennemies, il aurait rencontré beaucoup d'incrédules. Cependant, pour être restreint à une moindre superficie, le fléau de l'occupation n'en était pas moins douloureux. Puisque l'on ne pouvait songer encore à l'évacuation complète, il fallait s'attacher à ne conserver que le minimum d'Allemands prescrit par le traité, en hâtant par tous les efforts le paiement du quatrième demi-milliard.

Il est superflu d'insister sur les douleurs poignantes de l'occupation; toute âme patriote en est pénétrée et accablée. Cette seule pensée, à plus forte raison la vue de ces soldats étrangers qui sont là, chez nous, à notre foyer, qui sont nos gardiens en quelque sorte, est à la fois un désespoir, une ruine et une humiliation. On préférerait l'invasion violente avec les périls et les émotions de la guerre à cette occupation méthodique, disciplinée, — qui se continue en pleine paix, et qui fait survivre au combat l'image de la défaite; mais ce n'est pas tout, quoique ce soit déjà trop. Comment éviter les incidens et les conflits que doit provoquer cette cohabitation antipathique du vainqueur et du vaincu? Comment contenir ici l'irritation, là les exigences? Il suffit que dans l'armée la mieux disciplinée il se rencontre un officier hautain ou un soldat brutal, il suffit que dans la population la plus sensée et la plus résignée il y ait quelques exaltés, pour que les querelles surviennent, querelles ardentes et périlleuses qui, échappant à l'application du droit, ne se règlent trop souvent que par la raison du plus fort. De là des débats qui de degrés en degrés s'élèvent jusqu'aux gouvernemens et exercent l'influence la plus fâcheuse sur leurs relations. Il est à supposer que plus d'une fois ces conflits locaux, dont la presse rendue presque muette dans les pays occupés ne nous a révélé que

la moindre part, ont eu leur contre-coup à Berlin et à Francfort en compliquant les négociations engagées à la suite du traité de paix. Tant que dure l'occupation, la politique la plus sage et la plus prudente ne peut se garantir contre ces périls, qui ne cesseront qu'avec le départ des Allemands. Notre intérêt et notre dignité, d'accord avec le patriotisme, commandent donc de placer en première ligne, dans nos désirs comme dans les devoirs du gouvernement, l'évacuation du territoire.

La France était-elle en mesure de payer immédiatement le quatrième demi-milliard, exigible seulement le 1er mai 1872, afin d'obtenir du même coup que l'occupation fût réduite aux six départemens de la frontière? Telle était la question. Dans le discours qu'il a prononcé à l'assemblée nationale le 16 septembre, M. le président de la république a déclaré que matériellement ce paiement immédiat ne serait pas impossible; mais, après avoir exposé le mécanisme de trésorerie à l'aide duquel on avait acquitté déjà 1 milliard 500 millions, il démontra qu'un nouvel effort à ce moment risquerait de provoquer une perturbation dans le cours des changes et une grave crise monétaire. Les événemens se sont chargés de justifier sur ce point la prévoyance de M. Thiers. La crise monétaire est venue; elle s'est déclarée en octobre et aggravée dans ces derniers jours. Faut-il l'attribuer aux paiemens considérables qui ont été déjà faits à l'Allemagne? Doit-on lui assigner d'autres causes générales ou locales, et y voir l'effet de la spéculation ou de la panique? C'est ce que nous craindrions de décider, la question étant fort complexe et ne pouvant être résolue que sur des documens certains qui nous font défaut; toutefois il est probable que les recouvremens de fonds auxquels ont donné lieu les 1,500 millions versés à l'Allemagne ne sont pas étrangers à cette crise du marché monétaire, et il est indubitable que la crise serait bien plus intense, si, dans l'ardeur d'un patriotisme irréfléchi, le gouvernement français avait voulu procéder sans délai au paiement du quatrième demi-milliard, échéant en 1872. M. le président de la république a donc vu juste lorsqu'il s'est refusé à employer ce mode qui paraissait le plus simple; il a épargné à la France l'aggravation d'embarras qui affectent toutes les transactions, et qui sont d'autant plus sensibles qu'ils frappent les échanges les plus modestes et les plus usuels. Il fallait écarter ce moyen et revenir à des combinaisons moins aventureuses.

L'intérêt industriel et commercial de l'Alsace-Lorraine et l'intérêt industriel de l'Allemagne du sud fournirent les principaux élémens de ces combinaisons. Il convient d'exposer ici la situation particulière que créait à l'Alsace et à l'Allemagne l'annexion du

territoire conquis sur la France. Les pays compris dans le Zollverein allemand comptent 2,400,000 broches à filer le coton, 25,000 métiers à tisser et 100,000 machines à imprimer. L'Alsace possède 1,570,000 broches, 20,000 métiers de tissage et 100,000 machines d'impression. Ce sont les chiffres produits devant l'assemblée nationale par un honorable député de la Seine-Inférieure, M. Raoul Duval, et ces chiffres s'accordent à peu près avec les informations recueillies en 1869 par M. Ozenne, secrétaire-général du ministère du commerce, qui a pris une grande part aux récentes négociations. Il en résulte donc que l'Alsace fabrique à elle seule autant de fils, de tissus et d'impressions que l'Allemagne tout entière. Que de richesses, hélas! perdues pour nous! Dès que M. de Bismarck eut annoncé la résolution d'exiger de la France la cession de l'Alsace, l'industrie allemande exprima les plus vives craintes quant aux conséquences industrielles de cette conquête, qui allait jeter sur le marché germanique une masse énorme de produits en concurrence avec ceux des manufactures du Zollverein, et apporter, disait-on, la ruine à l'ancienne industrie nationale. Des démarches furent même tentées par des chambres de commerce du sud de l'Allemagne pour que Mulhouse, centre de l'industrie alsacienne, fût laissé en dehors du projet d'annexion. De son côté, l'Alsace, dépouillée de la nationalité qui lui était si chère et qu'elle méritait si peu de perdre, se montrait pleine d'anxiété sur le sort de sa production, repoussée désormais du marché français comme étrangère, et ne devant pas obtenir immédiatement d'égales facilités de vente sur le marché allemand, où la place était prise et où la consommation avait d'autres habitudes et d'autres besoins. L'Alsace se voyait menacée d'une crise de transition, crise désastreuse au lendemain d'une guerre dont elle avait, plus qu'aucune autre région, subi directement toutes les horreurs. Que deviendraient ses immenses usines, sa nombreuse et intelligente population d'ouvriers, si le marché français, son principal client, son grand fournisseur de capitaux, de matières premières et de goût, lui échappait absolument et d'une manière aussi soudaine?

On s'explique trop aisément que M. de Bismarck n'ait pas jugé à propos de laisser Mulhouse à la France pour complaire aux intérêts protectionistes des industriels allemands; mais il ne devait pas montrer la même indifférence à l'égard de l'Alsace-Lorraine, et, disons-le à leur honneur, nos négociateurs, en signant les préliminaires de paix le 26 février, n'hésitèrent pas à stipuler en faveur de ces populations qu'ils ne pouvaient s'empêcher de considérer encore comme françaises. Il est dit à l'article 3 : « Les intérêts des habitans des territoires cédés par la France, en tout ce qui concerne

le commerce et leurs droits civils, seront réglés aussi favorablement que possible, lorsque seront arrêtées les conditions de la paix définitive; il sera fixé à cet effet un espace de temps pendant lequel ils jouiront de facilités particulières pour la circulation de leurs produits. » Provisoirement on organisa d'un commun accord un régime spécial, d'après lequel les produits de l'Alsace-Lorraine devaient, pendant six mois, expirant le 1er septembre 1871, être admis en France avec exemption de droits moyennant l'exhibition de certificats d'origine délivrés par des syndicats d'honneur, qui étaient composés d'industriels alsaciens et lorrains, et qui fonctionnaient sous le contrôle de la douane française. Il importait en effet que les facilités accordées exclusivement aux territoires cédés ne profitassent pas aux pays allemands. Lors des négociations de Francfort, au mois de mai, l'on s'occupa de régler cette question à titre définitif, selon le vœu de l'article 3 du traité du 26 février. Les négociateurs allemands proposèrent d'abord que les produits de l'Alsace-Lorraine fussent reçus en France sous un régime de faveur pendant un délai de six années; mais cette proposition fut ajournée, parce que la prolongation du terme paraissait excessive. Cependant cet ajournement ne pouvait être indéfini, car le premier délai accordé en février allait expirer le 1er septembre; les représentans de l'Alsace étaient en instance tout à la fois à Versailles et à Berlin pour que l'on tranchât dans le sens le plus libéral la difficulté douanière. Ce fut alors que l'on eut la pensée de rattacher le règlement de cette question délicate à un traité qui aurait pour objet principal l'évacuation anticipée de six départemens. Après discussion, l'on convint que les produits manufacturés de l'Alsace-Lorraine seraient admis en franchise sur le territoire français jusqu'au 31 décembre 1871, moyennant le quart des droits du 1er janvier au 1er juillet 1872, moyennant la moitié des droits du 1er juillet 1872 au 1er juillet 1873, et que, par réciprocité, les articles français nécessaires à l'industrie locale seraient admis dans l'Alsace-Lorraine sous des conditions analogues. Au lieu du délai de six ans, qui avait été demandé à Francfort pour le maintien d'un régime de faveur, il ne s'agissait plus que d'un terme de vingt-deux mois, à l'expiration duquel les tarifs ordinaires deviendraient applicables de part et d'autre.

Les deux gouvernemens avaient ainsi préparé les bases de la convention douanière; mais le cabinet de Berlin, tout en consentant à l'évacuation immédiate de six départemens, exigeait des garanties, non-seulement pour le paiement des 500 millions de l'indemnité à l'échéance du 1er mai 1872, mais encore pour l'acquittement de 150 millions, représentant l'intérêt des trois derniers milliards et

payables, d'après le traité, le 2 mars 1872. Il s'agissait donc de conclure un arrangement financier qui modifiât les clauses du traité de Francfort pour la liquidation de cette somme totale de 650 millions. Certes M. de Bismarck aurait pu juger dès ce moment que le simple engagement de la France était suffisant. La France venait de fournir amplement la preuve de sa loyauté scrupuleuse et de son crédit, de sa volonté et de ses moyens de payer. Cependant les négociateurs allemands, poussant à l'extrême leurs droits de créanciers, exigèrent que l'engagement de la France fût cautionné par la signature de banques de premier ordre. Il fallut donc trouver des banquiers; ce qui probablement, avec l'appât d'une commission, ne fut pas difficile; mais, ce point réglé, il se produisit une nouvelle exigence. Les Allemands demandèrent que les traites qui leur seraient remises avec la signature de la France et des banquiers fussent négociables à leur volonté, condition devant laquelle les banquiers reculèrent. Ceux-ci consentaient à garantir les paiemens auxquels s'engageait la France à des échéances déterminées, garantie qui était pour eux sans péril et leur procurait des bénéfices, mais ils ne voulaient pas que leur papier, chargé de sommes aussi énormes, sortît du portefeuille de la Prusse pour être lancé dans la circulation. Quelle pouvait être la pensée du cabinet de Berlin en compliquant cette question si simple du paiement et en imposant à son débiteur ce luxe de formalités, de gêne et de frais? Cette pensée est révélée par la proposition qui fut faite de ne pas négocier les traites tant que le gouvernement actuel de la France serait au pouvoir, et de ne les mettre en circulation que si le gouvernement venait à changer. Cela était inacceptable. L'honneur de la France est indépendant de la fortune de ses gouvernemens, et M. le président de la république, non plus que ses ministres, ne pouvaient admettre que, même dans un intérêt si national, on les plaçât pour ainsi dire en dehors et au-dessus de leur pays.

Cependant les jours s'écoulaient au milieu de ces discussions de détails, et il faut bien le dire, le gouvernement français, qui se préoccupait par-dessus tout de l'évacuation de six départemens, était beaucoup plus pressé de conclure que ne l'était la diplomatie allemande, qui avait dans les négociations le rôle facile, commode et patient. L'arrangement financier était nécessairement lié au traité de douane, qui, selon les règles parlementaires, ne pouvait être mis en vigueur qu'après l'approbation de l'assemblée nationale. Or celle-ci allait se séparer pour deux mois et demi le 17 septembre, non-seulement afin de prendre un repos nécessaire après une session des plus laborieuses, mais encore pour participer aux élections des conseils-généraux, dont la première réunion sous un ré-

gime nouveau et avec des attributions étendues par la loi du 10 août avait une importance extrême. Que devait faire le gouvernement, qui, malgré tous ses efforts, n'était pas en mesure de soumettre à l'assemblée une convention définitive? Devait-il demander que la date de la prorogation fût reculée jusqu'à l'achèvement de l'œuvre diplomatique? Mais après tant d'incidens et alors que tant d'autres risquaient encore de se produire, il était impossible de prévoir le terme des négociations, et sans doute il eût semblé peu digne que l'assemblée nationale de France demeurât en session uniquement pour attendre que les diplomates allemands eussent bien voulu accorder leur lente signature. — Le gouvernement devait-il se réserver de convoquer extraordinairement l'assemblée aussitôt que les négociations auraient pris fin? Cette interruption de la prorogation à la veille de la réunion des conseils-généraux ou en pleine session de ces conseils aurait présenté de graves inconvéniens. — Enfin pouvait-on ajourner jusqu'au retour de l'assemblée, fixé au 4 décembre, la discussion parlementaire du traité? Alors l'évacuation des six départemens, qui n'était réalisable qu'après ratification des conventions, se serait trouvée reculée de deux mois peut-être, et elle aurait perdu une grande partie de son prix. — Le gouvernement pensa que le mode le plus rationnel était de soumettre à l'assemblée avant sa séparation les bases de la convention douanière et de provoquer un vote d'approbation anticipée qui permît la ratification et l'exécution des traités immédiatement après la conclusion. Il respectait ainsi la prérogative parlementaire, et, sans s'arrêter à une irrégularité de procédure sur laquelle l'assemblée était d'ailleurs mise en mesure de statuer elle-même, il faisait en sorte que les départemens qui attendaient avec tant d'impatience et d'anxiété le départ des troupes allemandes ne subissent aucun retard à l'heure de la libération.

II.

Ce fut le 15 septembre que M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères, soumit à l'assemblée, non pas un projet de traité, mais un projet de loi portant autorisation pour le président de la république de négocier avec l'Allemagne une convention qui devait stipuler d'une part l'évacuation des six départemens de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura, ainsi que la réduction de l'armée d'occupation à 50,000 hommes, — d'autre part l'échange des facilités douanières qui ont été indiquées plus haut en faveur de l'Alsace-Lorraine. L'urgence ayant été déclarée, la commission, nommée immédiatement, déposa son rap-

port le 16 septembre, et la discussion s'engagea dans la même séance.

Il semblait que la question ainsi posée n'était pas de nature à soulever de graves difficultés ni à provoquer une longue discussion. Le point capital, c'était l'évacuation immédiate d'une partie du territoire. Il n'était pas moins nécessaire, en bonne justice et même en bonne politique, d'accorder quelques faveurs, au moins transitoires, à l'industrie et au commerce des provinces cédées, qui, après avoir si longtemps vécu de nos échanges et contribué à notre richesse, se voyaient brusquement séparées de nous et dénationalisées par l'impitoyable loi de la guerre. Ces deux résultats étaient obtenus à des conditions qui n'avaient en vérité rien d'excessif, et qui n'entraînaient qu'une dérogation relativement assez courte à l'application de nos tarifs de douane.

Le projet de loi rencontra cependant au sein de la commission, et lors de la discussion publique, de vives objections. Non-seulement la procédure fut critiquée par des orateurs qui auraient voulu, selon la règle parlementaire, discuter sur un traité en forme, et non sur de simples bases, mais encore on relevait dans la proposition du gouvernement, telle qu'elle se produisait, un péril industriel et une lacune. Le péril, c'était d'introduire sur le marché français la concurrence de l'Alsace, désormais allemande, et d'ouvrir aux marchandises du Zollverein un accès indûment privilégié par le territoire des provinces cédées; la lacune, c'était l'omission de la réciprocité pour l'admission en franchise ou à droit réduit dans l'Alsace-Lorraine des produits français manufacturés qui seraient destinés à la consommation dans ces provinces. Une question qui était essentiellement politique, qui touchait par les côtés les plus sensibles à l'indépendance même du pays, fut ainsi rabaissée aux proportions d'un débat industriel, où l'on vit les tissus de la Normandie se défendre contre les imprimés de Mulhouse et les fers de la Haute-Marne s'escrimer contre les fers de la Moselle. Les partisans de la protection ouvrirent au sujet du traité une véritable campagne, qu'ils auraient pu facilement réserver pour une occasion moins ingrate, et, par une infortune singulière, ils s'élevèrent contre un acte qui avait pour auteurs convaincus, passionnés, le président de la république, M. Thiers, partisan déclaré de la protection industrielle, et le ministre des finances, M. Pouyer-Quertier, dont l'opinion en cette matière ne saurait être suspecte.

Il n'était que trop vrai, comme on le faisait observer, que l'Alsace-Lorraine avait cessé d'être française, et que, selon la théorie protectioniste et même selon la loi, elle avait perdu ses droits sur notre marché, qui n'était plus pour elle le marché national. Sans

doute encore, notre industrie allait avoir à supporter un surcroît d'impôts et de charges résultant de la guerre, tandis que l'Alsace, devenue allemande, n'avait pas à payer la rançon du vaincu, et peut-être recevrait des indemnités prélevées sur nos dépouilles. Comment dès lors le gouvernement songeait-il à opposer aux chefs d'industrie, aux ouvriers français depuis longtemps privés de travail, une concurrence aussi redoutable, et venait-il ajouter aux ruines de la guerre le péril d'une crise manufacturière? — Voilà ce qui donnait aux objections un intérêt patriotique, et certainement, si elles n'avaient pas eu cette pensée et ce caractère, il ne se serait pas levé d'opposans. Un orateur du libre échange aurait peut-être démontré que, la perte de l'Alsace étant pour la richesse nationale un grand malheur, il convenait aux intérêts de la France d'en atténuer les effets par le régime le plus libéral, qui permît de continuer des transactions avantageuses pour notre consommation et pour notre bien-être, — que, si la grande industrie de la ville de Mulhouse nous fournit une masse de produits, elle nous achète en retour des fils et des tissus dont elle augmente la valeur par l'impression, — enfin que, si nous sommes assez heureux pour la remplacer sur notre sol, cela ne se fera point en un jour, et que d'ici là il faut se garder de dresser entre elle et nous des barrières de douane. Ce n'était pas sans doute le moment d'introduire dans un tel débat les argumens du libre échange. Il suffisait de rappeler, comme le fit M. Thiers, que depuis de longues années les produits de l'Alsace et de la Lorraine avaient circulé sur notre marché sans ruiner les autres industries françaises, et que, loin de créer une concurrence nouvelle aux fers de la Haute-Marne ou aux tissus normands, le projet de traité frappait de certains droits, à partir de 1872, des marchandises qui auparavant ne payaient aucune taxe. En réalité, quand on se place au point de vue protectioniste, on est obligé de considérer la cession de l'Alsace comme un avantage, — que la France paie bien cher, — pour les industries qui avaient à lutter avec les usines de cette belle province. N'avons-nous pas vu pour le même motif, mais en sens inverse, les filateurs et les tisseurs de l'Allemagne déclarer que la conquête de Mulhouse est pour eux un fatal présent?

La crainte de voir les produits allemands d'outre-Rhin pénétrer abusivement en France sous le couvert des franchises alsaciennes devait disparaître, aux yeux de l'assemblée, devant les mesures prises pour empêcher ce genre de fraude, mesures dont l'efficacité avait été déjà mise à l'épreuve depuis plusieurs mois. L'assemblée, adoptant l'avis de la commission, n'en persista pas moins à demander que la réciprocité fût expressément accordée aux produits ma-

nufacturés français destinés à la consommation de l'Alsace-Lorraine, et elle inséra dans la loi un article spécial à cet effet. Ce désir était assurément fort légitime, et il appartenait aux députés de l'exprimer; seulement il eût été plus prudent de ne point le fixer par un vote et de n'en pas faire un article de loi, car il s'agissait non pas d'une loi, mais d'un projet de traité : en l'absence de l'une des parties contractantes, le vote n'avait qu'une valeur éventuelle. Il eût été préférable de s'en rapporter aux négociateurs, et de ne point diminuer, en face de la diplomatie allemande, leur liberté de discussion et de décision. En résumé, les bases du traité furent adoptées à une majorité très considérable. L'assemblée dans son patriotisme ne pouvait manquer de s'associer aux vues du gouvernement, et, à travers les nuages qu'une malencontreuse digression protectioniste avait répandus sur le débat, elle apercevait avec une satisfaction bien légitime la libération anticipée d'une partie de notre territoire.

Les négociations diplomatiques s'accommodent généralement assez mal d'une publicité prématurée. Ce n'est pas qu'elles aient toujours à craindre l'air et la lumière, comme s'il s'agissait d'un complot; mais le secret de la discussion leur est nécessaire. De même que, dans les affaires d'intérêt ou d'honneur privé, la décision ne peut être utilement confiée qu'à un petit nombre de juges ou d'arbitres, de même, dans les relations de peuple à peuple, les litiges ne se concilient sûrement que par l'entremise de quelques mandataires habitués à ce genre de débats, sachant saisir l'occasion d'introduire les demandes et faire à propos les concessions. Bref, on ne négocie point sur la place publique ni au sein d'une grande assemblée, ou bien l'on risque fort de rendre plus difficile et plus lente l'action diplomatique. Aussi avait-il fallu que le gouvernement français fût dominé par un intérêt supérieur pour avoir dérogé à la pratique usuelle en soumettant par avance à l'assemblée nationale les bases d'un traité non encore signé. Ce qui était à craindre arriva. Tous les intérêts, industriels, commerciaux ou financiers, qui pouvaient être affectés par le résultat des négociations, furent mis en éveil; ils s'agitèrent à Versailles comme à Francfort et à Berlin. La presse des deux pays s'empara des diverses questions pendantes, et par une discussion passionnée, telle qu'on devait l'attendre d'elle après cette sanglante guerre, elle faillit les envenimer au lieu de les éclairer. En Allemagne, les banquiers, naturellement fort avides de commissions et de bénéfices, demandaient à leur gouvernement d'intervenir pour avoir une forte part des cautions destinées, suivant les arrangemens financiers, à garantir la signature de la France. En même temps, l'impatience si légitime des populations qui se

voyaient à la veille d'être délivrées de la présence des troupes allemandes éclatait en manifestations parfois compromettantes, qui ajoutaient aux difficultés réelles des difficultés d'amour-propre national. Tels étaient les embarras au milieu desquels la diplomatie française devait poursuivre les négociations qui n'avaient pas été un seul instant interrompues, et auxquelles M. le président de la république prenait lui-même la part la plus active dans de fréquentes conférences avec M. le comte d'Arnim, envoyé à Versailles par le cabinet allemand.

Plusieurs jours se passèrent en débats incessans, tant sur le régime douanier de l'Alsace-Lorraine et sur la question de réciprocité que sur les arrangemens financiers, pour lesquels le négociateur allemand persistait à exiger des traites éventuellement négociables en paiement de l'indemnité de guerre. Les instructions transmises à M. d'Arnim ne permettant pas d'espérer une solution, M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, se rendit à Berlin, muni de pleins pouvoirs, pour traiter directement avec M. de Bismarck. Au point où en étaient les choses, après le vote de l'assemblée nationale et en présence de l'agitation que créait en Allemagne, en France et dans l'Alsace la divulgation officielle des conventions projetées, l'affaire avait pris les proportions d'une grosse question politique. L'Allemagne pouvait être moins pressée que la France d'arriver à une conclusion, puisqu'elle demeurait maîtresse de son gage en continuant à camper sur notre sol; si elle conservait, faut-il le répéter? le rôle prépondérant dans les négociations, elle avait cependant à compter avec les intérêts de l'Alsace, qui étaient depuis trop longtemps en suspens, avec les vœux de ses troupes qui désiraient rentrer dans leurs foyers, avec l'opinion européenne qu'un vainqueur orgueilleux peut dédaigner en paroles, mais qu'il ne s'expose pas à braver inutilement par des exigences superflues ou exagérées. La mission de M. Pouyer-Quertier aboutit très promptement à la signature des traités du 12 octobre, dont l'un règle les arrangemens financiers, et l'autre la question douanière.

Le traité financier porte que six départemens seront évacués dans un délai de quinze jours à dater de la ratification, et que l'armée allemande sera réduite à 50,000 hommes dans les six départemens restant occupés. Les 150 millions d'intérêt dus par le gouvernement français le 1er mars 1872 et les 500 millions dus le 1er mai seront payables par termes de 80 et 90 millions, de quinzaine en quinzaine à partir du 1er janvier. Le territoire des départemens évacués demeurera neutre au point de vue militaire, c'est-à-dire que la France n'aura le droit d'y entretenir que la force armée nécessaire pour le maintien de l'ordre. D'après ces conditions nouvelles, la

garantie des banquiers, qui avait été demandée à l'origine des pourparlers, clause à la fois pénible et onéreuse pour nous, est complétement supprimée. Elle est remplacée par une sorte de garantie territoriale consistant dans la neutralité militaire du territoire évacué. Indépendamment du point d'honneur, qui a toujours sa gravité, surtout dans un document international, la dispense de l'intervention des banquiers représente une économie d'une dizaine de millions, qu'il aurait fallu allouer en commissions ou primes, économie qui n'est diminuée que dans une faible proportion par l'anticipation des paiemens partiels échelonnés depuis le 1er janvier, au lieu de commencer au 1er mars. Il est donc incontestable que de ce chef M. Pouyer-Quertier a obtenu des conditions meilleures que les conditions primitives, et l'on en trouve la preuve dans les explications que M. de Bismarck a données le 25 octobre au *Reichstag* allemand, lorsqu'il a exposé devant cette assemblée les motifs et l'économie des deux traités.

Il convenait d'ailleurs que M. de Bismarck se montrât plus conciliant pour l'examen des clauses financières, parce que d'un autre côté, dans le traité relatif au régime douanier de l'Alsace-Lorraine, il ne lui semblait pas possible de réaliser entièrement la condition de réciprocité demandée par l'assemblée nationale. Ses objections à cet égard provenaient, non point de la volonté d'exclure les produits manufacturés français, mais des difficultés pratiques qui se seraient présentées pour l'exécution, et qui eussent été véritablement insurmontables. Au surplus et en considération de cette lacune, le traité du 12 octobre nous paraît être, dans son ensemble, plus favorable aux intérêts industriels et fiscaux de la France que ne l'était le projet de convention soumis à l'assemblée le 15 septembre. Dans ce projet, la durée du traitement de faveur accordé aux produits de l'Alsace-Lorraine devait se prolonger jusqu'au 1er juillet 1873; par le traité du 12 octobre, cette durée est réduite de six mois et ne dépasse pas l'année 1872. Les denrées alimentaires telles que le vin, la bière, l'alcool, paieront, dès le 1er janvier prochain, les droits du tarif. Il est formellement stipulé que, si les matières premières et les matières tinctoriales sont frappées en France d'une aggravation d'impôts, les produits de l'Alsace auront à supporter à leur entrée une augmentation équivalente de droits. Toutes garanties sont accordées pour que les faveurs transitoires ne s'étendent pas abusivement aux autres contrées de l'Allemagne. Quant aux produits français importés dans l'Alsace-Lorraine, les uns, tels que fonte, fers, acier, fils et tissus, destinés à recevoir un complément de main-d'œuvre, seront introduits en franchise sous le régime de l'admission temporaire; les autres, tels que

l'amidon, les fécules, les matières tinctoriales, les produits chimiques, etc., propres aux apprêts dans les usines alsaciennes, jouiront successivement de la franchise, du quart de droit et du demi-droit jusqu'au 31 décembre 1872. En un mot, les négociateurs se sont particulièrement préoccupés de ménager les intérêts industriels de l'Alsace-Lorraine; c'était un devoir pour la France de se montrer libérale envers ses anciennes provinces, et pour l'Allemagne de protéger sa nouvelle conquête. Cependant l'intérêt de la France a été sauvegardé par l'abréviation du délai, ce qui diminue les sacrifices du trésor et donne satisfaction au parti protectioniste, le seul qui, lors de la discussion parlementaire et dans la presse, ait exprimé quelques inquiétudes. Ajoutons que, par surcroît, les négociateurs français ont obtenu dans le même traité la rétrocession de quelques communes de la Moselle situées sur la frontière du Luxembourg, concession peu importante, mais qui avait été demandée sans succès depuis la signature du traité de Francfort, et dont il est juste de tenir compte.

Telles sont les dispositions des traités du 12 octobre. Nous leur devons l'évacuation de six départemens, une diminution notable de l'armée allemande sur notre territoire, la reprise de quelques parcelles du sol français, et nous achetons ces avantages au prix d'une simple anticipation de paiement et de quelques concessions douanières, à courte échéance, qui profiteront à nos anciens et malheureux compatriotes. On a vu combien les négociations ont été laborieuses, et l'on peut juger, par cet exemple, des difficultés auxquelles la diplomatie française doit faire face dans ses rapports avec le cabinet de Berlin. Il reste encore tant de questions à traiter! En d'autres temps, et s'il s'agissait d'un autre objet, on aimerait à se féliciter d'un succès diplomatique. Nous n'en sommes pas là. Dans la situation que les événemens nous ont faite, nous n'avons pas d'adversaire de qui il nous soit encore permis de triompher. Le seul succès que nous puissions ambitionner en ce moment, c'est de plaider avec dignité devant l'Europe la cause de la raison, de prévenir ou d'écarter les abus de la force et d'amener nos vainqueurs d'hier à l'acceptation de conditions équitables, avantageuses pour eux-mêmes, dans le règlement d'affaires si compliquées, qui sont la douloureuse conséquence de nos désastres. Ce succès, le gouvernement vient de l'obtenir en rendant à elles-mêmes, à la France, les populations de six départemens. C'est le commencement de la libération définitive de notre territoire par la voie des négociations. Cela seul serait à nos yeux l'honneur des traités du 12 octobre.

III.

La libération du territoire! voilà le grand but à atteindre. Nous n'avons pas aujourd'hui d'autre devoir; nous ne devons pas avoir d'autre passion. Unissons tous nos efforts pour arriver à ce résultat simple et patriotique : que sous le plus bref délai ce qui nous reste de la France soit délivré de la présence d'un factionnaire étranger. Tant que nous conservons une garnison prussienne, nous ne sommes pas un peuple libre : nous sommes un gage, et rien de plus. Ne voit-on pas tous les jours la plus pauvre famille, lorsque la détresse la force d'engager ce qu'elle a de plus nécessaire, s'acharner au travail, à l'économie, à la bonne conduite, jusqu'à ce qu'elle ait amassé le prix du rachat? Nous, nation, ayons cette vertu.

Cette perspective ne nous est pas interdite. La libération peut être assez prochaine, si nous savons la mériter. Notre espoir se fonde sur le texte même des traités qui nous lient, sur l'intérêt de notre créancier, sur l'intérêt de l'Europe entière, sur les enseignemens de l'histoire, enfin, nous venons d'en avoir la preuve, sur l'infatigable labeur du gouvernement secondé par le pays. Aux termes des préliminaires de paix, signés le 26 février, les six départemens de la frontière et le territoire de Belfort doivent être occupés par les troupes allemandes en garantie du paiement des trois derniers milliards, lesquels sont exigibles le 1er mai 1874; mais il est dit dans l'article 3 que « l'empereur d'Allemagne sera disposé à substituer à la garantie territoriale, consistant dans l'occupation partielle du territoire français, une garantie financière, si elle est offerte par le gouvernement français dans des conditions reconnues suffisantes par l'empereur pour les intérêts de l'Allemagne. » Le principe d'une évacuation antérieure au paiement effectif de l'indemnité totale est donc posé en termes formels. La France est intéressée à l'invoquer dès qu'elle sera en mesure de faire des propositions acceptables; de son côté, l'Allemagne est intéressée à l'appliquer aussitôt que l'exécution des clauses financières du traité lui paraîtra suffisamment garantie.

Si la France souffre de l'occupation, l'Allemagne n'est pas moins désireuse de la voir cesser. Il y a là, pour les deux nations, une situation anormale et une condition pleine de périls. Le soldat allemand aspire à rentrer dans son pays, il veut revoir ses foyers. Avec sa constitution particulière, l'armée allemande supporte moins facilement qu'aucune autre la prolongation d'un service lointain qui interrompt les relations d'affaires et affecte profondément les sentimens de famille. Les gouvernemens de l'Allemagne se rendraient justement im-

populaires, s'ils imposaient à leurs troupes sans nécessité absolue un trop long exil et en même temps une résidence désagréable dans un pays où elles sont considérées comme ennemies. En outre il peut surgir chaque jour de cette cohabitation forcée des conflits très graves, autant d'étincelles qui risquent de rallumer la guerre. Il n'est pas prudent, même pour un vainqueur, de s'exposer à la vengeance immédiate, à l'exaspération du vaincu; c'est tenter de nouveau la fortune. Il est impolitique, quand on a obtenu ce que l'ambition la plus avide n'aurait jamais osé rêver, d'entretenir les animosités nationales, de les envenimer, et de préparer ainsi de ses propres mains les élémens d'une guerre nouvelle. Les gouvernemens n'ont pas intérêt à courir de tels risques. Ce que doit faire le vainqueur en pareil cas, c'est de s'éloigner au plus vite, avec la certitude qu'il ne sera pas oublié.

Les autres nations, si indifférentes qu'elles aient pu demeurer pendant la lutte, ne tardent pas à ressentir les conséquences de l'occupation militaire qui confisque, pour ainsi dire, un territoire. Les relations commerciales sont interrompues ou pour le moins singulièrement gênées. Le progrès des lois et le perfectionnement matériel des communications ont établi entre tous les marchés des rapports solidaires qui ne permettent plus que l'un souffre sans que l'autre soit atteint. Le monde entier a ressenti le contre-coup de la grande guerre de la sécession aux États-Unis. De même la guerre de 1870 a causé en Europe de violentes secousses qui ont ébranlé les principaux marchés, et, tant que l'occupation militaire se prolongera sur le territoire français, il y aura pour certaines branches d'industrie un véritable malaise. Les gouvernemens européens sont donc très intéressés pour leur propre compte à ce que cet état de choses prenne fin. Ils sauraient mauvais gré à l'Allemagne, si elle abusait du droit d'hypothèque qu'elle s'est réservé, et si elle tardait à rendre à la circulation générale les sources de travail et de capitaux qu'elle retiendrait inutilement captives. L'Allemagne elle-même gagnerait beaucoup plus à envoyer dans les Vosges, dans la Marne, dans les Ardennes, des commis-voyageurs que des soldats.

Ce n'est point la première fois que la France est livrée à l'invasion étrangère. Après avoir été nous-mêmes de terribles envahisseurs et d'orgueilleux conquérans, nous avons été envahis et conquis. Nous avons déjà en d'autres temps subi la peine du talion, et la somme de nos malheurs a presque égalé celle de nos gloires. Notre passé, qui contient, on peut le dire, toutes les fortunes, tant de succès et tant de revers, présente, de 1815 à 1818, une situation analogue à celle qui nous est faite aujourd'hui. N'hésitons pas à relire cette page néfaste de notre histoire pour y puiser d'utiles

enseignemens. D'après l'article 5 du traité du 20 novembre 1815, l'occupation de la France par les troupes étrangères devait durer cinq ans; mais il était stipulé qu'elle pourrait cesser à la fin de la troisième année, si les souverains alliés s'accordaient à reconnaître que l'état intérieur du pays ne la rendait plus nécessaire. Dès 1817, c'est-à-dire avant l'expiration du terme de trois ans, le gouvernement français, dirigé par le duc de Richelieu, s'adressa aux puissances pour faire réduire l'effectif de l'armée d'occupation, qui s'élevait à 150,000 hommes. L'entretien de cette nombreuse armée coûtait des sommes très considérables au moment où la France était obligée de recourir à l'emprunt et à d'autres mesures extraordinaires pour établir son budget; cette dépense rendait plus difficile le paiement régulier de l'indemnité de guerre; la présence d'une armée étrangère sur le territoire était une cause inévitable d'embarras et de troubles intérieurs qui étaient de nature à inquiéter tous les états intéressés à la consolidation de la paix; on pouvait craindre que, sous l'excitation des partis, il ne se produisît un jour ou l'autre une explosion nationale contre laquelle le gouvernement serait impuissant. Tels furent les argumens que le duc de Richelieu soumit à la conférence des alliés. En même temps, il montra que la France, avec la réalisation d'un emprunt de 300 millions récemment conclu, était en mesure de remplir ses engagemens financiers. La demande du gouvernement français fut accueillie, et la conférence décida que l'armée d'occupation serait réduite de 30,000 hommes à partir du 1er avril 1817.

L'année suivante, la France, invoquant les termes du traité de 1815, réclama l'évacuation complète de son territoire, et la question fut portée devant le congrès d'Aix-la-Chapelle, qui se réunit au mois de septembre 1818. Il s'agissait pour les souverains alliés d'apprécier si l'état intérieur de la France leur permettait de cesser à la troisième année l'occupation, qui avait été stipulée pour cinq ans. Le duc de Richelieu n'eut qu'à reproduire les argumens qu'il avait présentés l'année précédente. Il n'y avait point là seulement un intérêt français. Un grand intérêt européen était en jeu, celui de la paix même, compromise ou plutôt rendue malaisée par la prolongation d'une situation tout à fait anormale. Chaque puissance devait désirer la prompte rentrée de ses troupes, qui entretenaient en France un continuel sujet d'irritation. Il suffisait que le paiement du reste de l'indemnité parût assuré. — L'influence personnelle du duc de Richelieu et en particulier le crédit dont ce noble honnête homme jouissait auprès de l'empereur Alexandre eurent raison des objections, des propositions dilatoires, des conditions onéreuses ou même humiliantes que d'autres puissances, la Prusse

en tête, cherchaient à imposer en échange de l'évacuation accordée en principe. Par une convention du 9 octobre 1818, il fut décidé que l'occupation cesserait le 30 novembre, et que toutes les dépenses qui s'y rattachaient cesseraient à la même époque ; la somme restant due par la France sur la contribution de guerre de 700 millions fut fixée à 265 millions, dont 100 millions payables immédiatement en rente 5 pour 100, au cours du 8 octobre, et 165 millions payables par neuvièmes, de mois en mois, à partir du 1er janvier 1819. On relira avec un grand intérêt dans l'*Histoire du gouvernement parlementaire* (1), par M. Duvergier de Hauranne, l'historique de ces négociations d'Aix-la-Chapelle, dont nous ne donnons ici qu'un bref résumé. Citons encore ce dernier trait. L'un des emprunts contractés pour payer la contribution de guerre avait été souscrit par MM. Baring et Hope, dont la signature pouvait se passer de garantie, et cependant voici ce qu'écrivait le duc de Richelieu, qui avait dirigé jusqu'au bout cette grande négociation. «Combien nous avons été heureux d'avoir ici Baring! Avec la méfiance des Prussiens, nous n'aurions jamais fini, si nous n'avions eu un homme de cette solvabilité à leur présenter. Imaginez-vous qu'ils ont demandé que Baring eût pour caution vingt banquiers résidant dans les états prussiens, et ce n'est qu'à grand'peine que le duc de Wellington les a fait renoncer à cette ridicule prétention. » Que l'on ne s'étonne donc plus de l'insistance avec laquelle, pendant les négociations récentes, le cabinet de Berlin a demandé que la signature de la France pour le paiement des 650 millions fût cautionnée par des maisons de banque. Il avait trouvé le texte de cette clause dans les vieux dossiers de 1818, et il a cherché à le rééditer en 1871. M. Pouyer-Quertier a obtenu de M. de Bismarck qu'il n'y fût pas donné suite. Et en effet, si le duc de Wellington a pu dire en 1818 que l'idée de faire garantir la signature de M. Baring par vingt banquiers allemands était une prétention ridicule, il nous est bien permis de penser que la même garantie exigée en 1871 pour appuyer la signature de la France eût été tout au moins une précaution inutile.

Au lendemain de cette guerre funeste, dans laquelle toutes les passions comme toutes les forces de l'Allemagne se sont levées contre nous, alors que l'Allemagne est encore toute fière de nous avoir sans alliés rendu le coup d'Iéna, la France n'a point à compter sur la générosité du vainqueur, et d'ailleurs elle ne demande pas qu'il lui soit fait merci. Le penser, ce serait illusion et faiblesse d'âme. La seule chose que nous devions attendre de

(1) Tome IV, chapitre 17. *Congrès d'Aix-la-Chapelle.*

l'Allemagne, c'est qu'elle suivra son intérêt, rien que son intérêt. Or cet intérêt lui commande de ne point laisser son débiteur dans une situation qui compromettrait sa créance, de ne point se nuire à elle-même dans son bien-être, dans ses transactions, dans son crédit, et de ne point indisposer contre elle tous les états européens. Nous avons indiqué plus haut sous quelle forme et dans quelle mesure la prolongation de l'occupation du territoire français affecte l'Allemagne elle-même et porte atteinte au commerce général, comment elle peut, en poussant à bout des populations malheureuses et irritées, rouvrir des sillons sanglans. Si en 1817 et en 1818 le duc de Wellington, l'un des plus décidés, mais le plus sage de nos ennemis, pouvait écrire à son gouvernement que l'irritation des Français contre les troupes étrangères croissait de jour en jour et qu'il y avait là un grave péril, si cette considération, non exprimée (elle ne devait pas l'être), mais profondément sentie, détermina les souverains alliés à diminuer les termes de l'occupation, que ne dirait-on pas aujourd'hui, en l'état excité où se trouve la France sous le double coup d'une défaite et d'une crise révolutionnaire! L'argument est plus pressant en 1871 qu'il ne l'était en 1818, et, à supposer que les hommes d'état qui dirigent les affaires à Berlin ne s'effraient pas, pour l'avenir, de l'abîme qui vient de se creuser entre les deux peuples, leur honneur, leur responsabilité devant l'histoire leur conseille de ne point laisser à la victoire la tentation ou l'obligation de devenir insensée. En lisant le discours que M. de Bismarck a prononcé le 25 octobre devant le *Reichstag*, on reconnaît dans certains passages la trace de cette préoccupation. Arrivé au faîte du triomphe, le trop habile arbitre de l'Allemagne aspire à ne point monter plus haut; il sent qu'il faut s'arrêter, et, en des termes dont nous n'accepterions pas l'orgueilleuse bienveillance, il recommande à son parlement de ne point nuire à la France au-delà de ce que peut exiger l'intérêt de l'Allemagne, et même de venir en aide à la France dans la mesure nécessaire pour sauvegarder la créance de l'Allemagne.

Quant au paiement des 3 milliards en 1874, la France possède assez de ressources pour payer sa défaite, et la probité de ses gouvernemens, sans exception aucune, n'a jamais subi l'outrage d'un soupçon. Elle fera honneur à sa signature, mais à quel prix? Il ne s'agit pas seulement d'elle. — Toutes les nations, y compris l'Allemagne, sont intéressées, compromises même par l'opération colossale de ce paiement. Pour fournir les 1,500 millions et pour préparer le quatrième demi-milliard de l'indemnité, il a fallu de toute nécessité recourir à des procédés qui ont pesé sur les grands marchés de l'Europe. Quelques maisons de banque y ont gagné, mais les peuples

y ont perdu. Si ces premières opérations ont produit un tel trouble, que doit-on attendre de l'énorme mouvement d'écus, de lingots, de papier, auquel donnerait lieu la récolte presque instantanée de 3 milliards! Ce serait une perturbation dans le monde entier. Les derniers incidens financiers, tout en témoignant du crédit de la France, ont fourni à tous les peuples un grand enseignement d'économie politique. Ils ont montré à quel point tous leurs intérêts sont solidaires, par quels liens étroits ils dépendent les uns des autres, quelle est, pour ainsi dire, la réciproque électricité des marchés les plus lointains. Par conséquent pour elle-même comme pour les autres nations l'Allemagne est intéressée à ce que le paiement des trois derniers milliards s'effectue dans des conditions moins compliquées et moins soudaines; mais elle exigera certainement que ce moyen soit aussi le plus sûr, et cela dépend de nous. L'Allemagne voudra savoir, comme les alliés l'ont voulu en 1818 (c'est le droit du créancier), si notre budget contient les ressources nécessaires pour assurer le paiement des intérêts et l'amortissement de la nouvelle dette; elle examinera si le gouvernement appelé à négocier avec elle présente des garanties suffisantes. Ce qu'elle voudra sur ces deux points, tous les bons citoyens le veulent dès à présent comme elle, car ils entendent que la France paie ce qui est dû, et ils sont rassasiés de révolutions.

L'étude de notre budget doit donc se faire dès à présent en vue de cette éventualité onéreuse qui exigera l'accroissement très considérable des impôts. Sur quelles matières pèsera cette augmentation, c'est ce qu'il appartient à l'assemblée nationale de décider; mais il est certain qu'elle frappera plus ou moins lourdement toute la matière imposable, que les objections théoriques seront écartées, et que les différentes sources de revenu seront simultanément explorées. Il faut que l'esprit public s'y prépare et s'y résigne. Jamais le contribuable n'aura été plus patriote, et jamais le travail n'aura été plus noblement récompensé que s'il fournit son obole quotidienne au rachat de nos départemens. A peine commençons-nous à nous remettre d'une effroyable secousse que l'on entend parler de grèves d'ouvriers, et que se réveillent les vieux débats entre le capital et le travail. Non, ce ne sont pas des Français (on le sait) qui soufflent ce vent de grève. Ces excitations, dites internationales, sont criminelles au moment où nous sommes, et elles ne méritent que le mépris des ouvriers qui aiment leur patrie. Exiger des augmentations de salaires alors que le capital et les profits vont être frappés d'un surcroît d'impôts, ce n'est pas seulement un mauvais calcul, car on risque plus que jamais de rendre le travail impossible, c'est encore faire acte de mauvais citoyen. Que l'on se ras-

sure, nous paierons tous notre part. La loi de l'impôt fauchera dans les champs de la richesse les épis les plus superbes, elle abaissera les modestes niveaux de l'aisance, et, quels que puissent être ses ménagemens, il faudra bien que, d'une manière directe ou indirecte, elle descende jusqu'au salaire. Que chacun dès aujourd'hui s'habitue à cette pensée en évitant de troubler par des querelles au moins inopportunes l'activité renaissante du travail.

Quant à nos discussions politiques, est-ce que ce n'est pas un devoir pour tous les partis de conclure et de pratiquer sérieusement la trêve du patriotisme? Beaucoup diront que, s'ils désirent autre chose que ce qui est, leur sentiment s'inspire de l'intérêt du pays, et qu'ils croient précisément obtenir par telle ou telle combinaison la liquidation plus économique de nos désastres, le relèvement plus solide de la France. Telle est assurément la pensée des hommes honorables et respectables dans les divers partis, car sur notre sol tourmenté où de successives révolutions ont accumulé tant de souvenirs, tant de regrets, tant de passions mal éteintes, semblables aux couches de lave qui se déroulent au pied d'un volcan, il y a place pour tous les modes de patriotisme, et aucun parti ne saurait s'attribuer le monopole de cet instinct sacré. Mais quel est celui qui peut aujourd'hui nous donner plus sûrement et plus vite la libération du territoire, c'est-à-dire l'essentielle condition de l'indépendance nationale? Où est-il celui qui peut nous dire à cette heure : « Je vous délivre de l'étranger? » Non, ne nous égarons pas dans les rêves, et attachons-nous à la réalité, à l'expérience des faits. Nous avons un gouvernement qui n'est peut-être pas défini dans Aristote, mais qui après tout, s'appuyant sur l'assemblée nationale d'où il est sorti, a rendu à la France l'immense service de conclure la paix et de négocier utilement pour la diminution des charges de la guerre. Il a obtenu en quelques mois un résultat que le gouvernement de la restauration n'avait obtenu qu'après deux années; il est respecté par les cabinets étrangers, qui jugent plus froidement que nous ne le faisons nous-mêmes notre situation intérieure; il a su forcer, sans rien laisser de notre dignité, la confiance de l'Allemagne, qui tient notre signature et notre sol. Plus facilement qu'aucun autre, avec moins de compétitions intérieures, il pourra achever l'œuvre qu'il a commencée, mener à bonne fin les négociations dont il vient d'écrire les premières pages. Voilà pour le patriote, à quelque parti qu'il appartienne, la raison décisive qui commande l'abnégation politique, le silence des regrets et le voile des espérances personnelles. On a dit que la république est ce qui nous divise le moins; ajoutons que la libération du territoire est ce qui nous unit tous : c'est là une affirmation, un mot d'ordre auquel chacun doit se rallier.

Faut-il parler de ces opinions exaltées qui, bafouant les gouvernemens, les diplomates et leurs protocoles, entonnent déjà le chant de guerre et proclament la revanche prochaine? S'ils savaient, ces enfans terribles du patriotisme, s'ils savaient tout le mal qu'ils font! Ils se sont indignés contre cette guerre engagée sans préparatifs et sans alliés, et maintenant, au lendemain du désastre, quand nos armées sont désorganisées, ces chevaliers de la revanche voudraient entrer en campagne. Folles rodomontades qui, ne nous rapportant que d'injurieux dédains, fournissent au vainqueur un prétexte pour serrer plus fort et plus longtemps les liens qui nous étreignent! Comme les grandes douleurs, les défaites nationales doivent être muettes, et, quand un peuple n'a pas eu la chance de vaincre, il faut qu'il sache être vaincu, car il y a une dignité de la défaite. La revanche viendra contre l'Allemagne à son heure, comme à trois dates fatales, 1814, 1815 et 1870, elle est venue contre la France. Est-ce que, nous aussi, nous n'avons pas eu le Rhin allemand? C'est de Berlin, en 1806, que Napoléon décrétait le blocus continental; c'est de Moscou, en 1812, que le conquérant, déjà un pied dans la neige qui allait couvrir la grande armée, se plaisait à libeller la charte d'un théâtre. Combien de temps cela a-t-il duré? N'avons-nous pas vu des territoires aussi grands, aussi riches que l'Alsace, retourner, après un long exil, à leur ancienne patrie? L'histoire est pleine de ces revanches, qu'il est permis de rappeler sans bravade et que la fortune réserve aux nations qui savent l'attendre. Pour le moment, quel est le devoir de la France? C'est de travailler avec persévérance à l'exécution loyale de ses engagemens, c'est de négocier sans relâche jusqu'à ce que le dernier soldat de l'armée allemande ait franchi la frontière. Nous pouvons faire appel à l'intérêt de l'Allemagne, à l'intérêt de l'Europe, aux précédens historiques. La cause est gagnée, si nous restons unis; nous en avons pour garans les traités de Berlin.

C. Lavollée.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET JUDICIAIRE

A ATHÈNES[1]

ISOCRATE.

I. *Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand*, par Ottfried Muller, traduite, annotée et précédée d'une étude sur Ottfried Muller, par M. K. Hillebrand; 2 vol. in-8°, Paris. — II. *Demosthenes und seine Zeit*, von Arnold Schæfer, 4 vol. in-8°, Leipzig. — III. *Des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*, par M. Jules Girard; in-8°, Paris. — IV. *Le Discours d'Isocrate sur l'Antidosis*, traduit en français pour la première fois par M. A. Cartelier, avec une introduction par M. Ernest Havet, grand in-8°, Paris.

I.

Isocrate naquit à Athènes en 436. Il était fils d'un citoyen nommé Théodoros, qui avait une fabrique d'instrumens de musique. De même que Démosthène, il appartient à ce que l'on peut appeler la bonne bourgeoisie athénienne. Comme Démosthène le père, Théodoros avait, par son industrie, gagné assez de fortune pour faire donner à son fils l'éducation la plus recherchée que l'on pût recevoir à Athènes vers la fin du ve siècle. Tout jeune, Isocrate commença par étudier la musique et la poésie sous les meilleurs maîtres; au sortir de l'adolescence, en même temps que les enfans des plus grandes maisons, il fréquenta les sophistes, et se trouva mêlé dans leur auditoire aux Andocide, aux Alcibiade, aux Critias, aux Théramène, aux Callias, aux Calliclès. Il entendit, nous dit son biographe, Prodicos, Gorgias et Tisias : nous soupçonnons là quelque inexactitude. Tisias en effet est antérieur à Gorgias, et pour Gorgias même ce ne serait que vers la fin de sa vie et dans un de ses der-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

niers séjours à Athènes qu'Isocrate aurait pu assister à ces entretiens et à ces discours qui attiraient tant de curieux. Lors de la fameuse ambassade où Gorgias révéla aux Athéniens la rhétorique sicilienne et leur en fit admirer les finesses et la subtilité, Isocrate n'avait encore que neuf ans. S'il ne put qu'entrevoir le maître lui-même, au moins suivit-il avec passion les leçons de ses principaux disciples et de ses plus brillans rivaux. Il paraît surtout s'être attaché à Théramène. Ce souple et vif esprit, avant de marquer dans la politique et d'y trouver une fin tragique, avait commencé par approfondir l'art des rhéteurs, en avait étudié et enseigné la théorie; Isocrate n'échappa point aux séductions de cet aimable et dangereux personnage. Ceux même qui avaient le plus souffert des intrigues de Théramène et de sa versatilité proverbiale à Athènes ne pouvaient se défendre d'admirer cette fécondité de ressources, cette facilité à changer d'attitude et de langage, cette belle humeur qui persistait jusque dans les situations les plus difficiles et en face de la mort même. On comprend que le jeune Isocrate, au début de la vie, ait mal discerné ce que ces brillantes apparences cachaient d'égoïsme et de sèche ambition. Il partageait avec la plupart des Athéniens une illusion que ne réussirent point à dissiper toutes les trahisons de Théramène; il fut ébloui par des défauts et des mérites qui étaient tout l'opposé des siens, il fut dupe enfin d'un prestige auquel l'histoire même, tout avertie qu'elle était par de graves témoins, s'est plus d'une fois laissé prendre.

Par bonheur, Isocrate, à l'âge où l'âme reçoit son pli et sa forme durable, subit une autre influence meilleure que celle de Théramène, et qui pénétra plus avant, celle de Socrate. Ce qui conduisit d'abord l'adolescent auprès du philosophe, ce fut sans doute la curiosité et le désir d'entendre de beaux discours. Socrate ne se distinguait point des sophistes, aux yeux de ses contemporains, par des différences aussi tranchées que nous serions portés à le croire aujourd'hui sur la foi du grand poète qui a nom Platon. Il poursuivait, il est vrai, un tout autre but que Gorgias ou Protagoras; mais son esprit avait presque même démarche et mêmes allures. Pour les combattre, il leur empruntait leurs propres armes, et, ces armes, il les maniait avec tant de dextérité que plus d'un spectateur devait, sur le moment, s'y tromper de très bonne foi, et ne pas bien savoir lequel des deux adversaires abusait le plus du raisonnement et des distinctions verbales. Ce qui distinguait vraiment Socrate de ceux que confondait avec lui, longtemps encore après sa mort, le jugement superficiel de la foule, c'est qu'il ne discutait pas pour le seul plaisir de discuter; à côté de ses procédés de réfutation, empruntés aux dialecticiens antérieurs, il avait sa méthode d'exposition et d'enseignement. Il ne partait point du scepticisme pour y

revenir comme à un terme naturel; par ses méditations prolongées, il s'était fait sur le problème de la destinée humaine, sur la loi et la fin des choses, un certain nombre d'idées qu'il cherchait à répandre, il croyait au vrai et au bien : il avait, comme nous dirions aujourd'hui, sa psychologie, sa théodicée, sa morale et sa politique. Tandis que les dilettantes et les ambitieux ne voyaient dans la fréquentation de Socrate, ceux-ci qu'un agréable passe-temps, ceux-là qu'un moyen de s'ouvrir et de se délier l'esprit, d'autres, les vrais disciples du maître, étaient plus touchés encore du fond que de la forme de ces entretiens. Ils en rapportaient de nobles pensées qu'ils développèrent et fécondèrent plus tard, des germes d'où sortirent les célèbres écoles philosophiques que représentent les noms de Platon, d'Aristote, d'Épicure et de Zénon.

Isocrate n'était point de ceux que la nature avait faits pour la grande curiosité scientifique et la haute spéculation; il en avait reçu toutefois des instincts élevés, le goût du bien, l'amour et le respect de la vertu. Par ce côté, il appartenait à un groupe intermédiaire dont Xénophon nous offre un autre type intéressant; il était de ces esprits qui aimaient et admiraient surtout dans Socrate un instituteur des âmes et le révélateur d'une morale nouvelle, plus pure que celle des sages ses prédécesseurs, en même temps mieux démontrée, plus capable de rendre raison d'elle-même. Aux yeux de ces hommes, Socrate, dont les dieux mêmes avaient proclamé la supériorité, était de tous les Grecs celui qui par ses discours enseignait le mieux la vertu, et qui par ses exemples en fournissait le plus parfait modèle; quelques-uns même, comme nous le voyons pour Xénophon, le consultaient avant de rien entreprendre d'important, et trouvaient en lui une sorte de directeur de conscience. Ceux des socratiques qui avaient ce tour d'esprit n'ont guère traité, quand ils ont écrit, que les questions de morale; leurs ouvrages tournent toujours au sermon. Histoire, roman, anecdote, tout s'y fait précepte, leçon; vous avez la *Cyropédie* de Xénophon, ou les discours de notre orateur intitulés *à Démonicos* et *à Nicoclès*.

Isocrate se fit remarquer auprès du maître par l'intérêt avec lequel il écoutait sa conversation, par la justesse de ses réponses, par le sincère désir qu'il laissait paraître d'être lui-même bon et vertueux, ainsi que d'éclairer et de corriger les méchans. Cette ardeur de prosélytisme, qu'il conserva jusqu'à son dernier jour, devait éclater bien plus vivement encore dans les yeux, dans la physionomie, dans les moindres paroles du jeune homme; que Socrate en ait été frappé et touché, c'est ce dont témoigne Platon dans les dernières lignes du *Phèdre,* son premier ouvrage. On sait comment dans ce dialogue Platon, par la bouche de son maître, com-

mence contre la rhétorique cette campagne qu'il continue dans le *Gorgias*. Phèdre est épris de l'art de Lysias, qui n'était alors qu'un docile élève des rhéteurs siciliens. Socrate lui montre ce qu'il y a de vide et de faux dans cette éloquence sans idées, dans cette puérile recherche de l'effet, et il termine ainsi le dialogue : « Va dire tout cela à ton jeune ami. — Mais, dit Phèdre, il ne faut pas non plus oublier le tien. — Qui donc? — Le bel Isocrate. Que lui feras-tu dire, Socrate, et que prononcerons-nous sur son compte? — Isocrate est bien jeune encore, je veux dire pourtant ce que j'augure de lui. — Et quoi donc? — Il me semble qu'il y a dans son génie quelque chose de plus élevé que l'art de Lysias, et qu'il est d'ailleurs d'un tempérament plus généreux; il ne faudra donc pas s'étonner, quand il avancera en âge, si d'abord, dans le genre où il s'exerce aujourd'hui, tous les maîtres ne paraissent auprès de lui que des enfans, et si même, ne se contentant plus de ces succès, il se sent porté vers de plus grandes choses par un instinct plus divin, car en vérité, mon cher Phèdre, *il y a de la philosophie en lui*. Voilà ce que nous pouvons aller dire, de la part des dieux que nous avons consultés, moi à mon Isocrate et toi à ton Lysias. »

Dans quelle mesure nous devons souscrire à cet éloge et ce qu'il y a peut-être à en rabattre, c'est une question que nous ne pourrons examiner qu'au terme même de cette étude, quand nous aurons parcouru et apprécié l'œuvre d'Isocrate. Contentons-nous pour le moment de noter l'impression qu'avait produite le jeune Isocrate sur le maître lui-même et sur ceux qui l'entouraient, les espérances que leur avaient suggérées son aimable et honnête figure, sa passion pour le bien, la candeur de son âme et la sincérité de ses convictions. L'occasion se présenta bientôt pour Isocrate de prouver qu'il n'y avait rien de feint dans l'attachement qu'il témoignait à son maître. En 399, Socrate fut condamné à mort. Après qu'il eut succombé, presque tous ses disciples se cachèrent ou s'enfuirent. Isocrate, racontait-on, parut sur la place publique d'Athènes en habits de deuil; on ne pouvait affirmer plus haut ses sympathies et ses regrets.

On a douté de cette anecdote, et par malheur il ne faut employer qu'avec une extrême réserve les renseignemens fournis par le biographe auquel nous la devons; elle est pourtant confirmée d'une manière indirecte par le passage du *Phèdre* que nous venons de citer. Il y a quelque chose qui me paraît très digne d'attention dans l'hommage que rend ici à Isocrate celui que ce dialogue posait tout d'abord comme le plus brillant élève du maître et son légitime héritier. On sent dans toute cette page une effusion, une chaleur, que ne suffit point à expliquer la suite de la vie et des

travaux d'Isocrate. Rien de plus naturel au contraire dans l'hypothèse que nous admettons : au moment où les amis de Socrate, d'abord atterrés du coup qui les avait atteints et dispersés dans toute la Grèce, commencèrent à reprendre courage et à relever leur drapeau, Platon se chargea de parler au nom de tous ceux qui étaient restés fidèles à la mémoire du sage; il exprima leurs sentimens en accordant ce magnifique éloge à celui d'entre eux dont les vêtemens de deuil, au lendemain même de ce meurtre judiciaire, avaient pu comme une muette protestation frapper les yeux de tous les Athéniens sur cette place publique où trônaient et péroraient encore les accusateurs de Socrate, Anytus, Mélitus et Lycon. On pourrait avoir plus de doutes sur l'autre anecdote que rapporte le même écrivain; d'après lui, quand Critias, au mépris de toute légalité, fit saisir en pleine séance du sénat un de ses collègues du gouvernement, Théramène, une seule voix s'éleva pour résister à cet abus de pouvoir, et ce fut celle d'Isocrate, un des membres de ce corps dont la majorité partageait au fond de l'âme les opinions et les désirs de celui que l'on entraînait à la mort. Ce serait sur les instances de Théramène lui-même qu'Isocrate se serait rassis, aurait renoncé à une opposition qui ne pouvait que le perdre sans sauver le malheureux qu'il était seul à défendre. Ce qui rend ce récit suspect, ce n'est point seulement que nous n'en voyons nulle part aucune confirmation directe ou indirecte, c'est aussi qu'il nous paraît presque calqué sur le précédent. Isocrate avait étudié la rhétorique sous Théramène comme la philosophie auprès de Socrate; on aurait trouvé naturel qu'il protestât contre la lâcheté du sénat qui laissa périr Théramène aussi bien que contre le verdict du jury qui frappa Socrate. Enfin Xénophon, qui raconte avec beaucoup de détails et de vivacité la séance où Critias fit arrêter Théramène, ne nous dit pas un mot du rôle que le biographe y prête à Isocrate : il y a là bien des raisons de suspendre notre jugement.

Quoi qu'il en soit, ce seul trait de courage nous suffit pour comprendre de quelle nature était cette timidité qui fut le chagrin de la vie d'Isocrate. Il avait, à ce qu'il semble, tout ce qu'il fallait pour parler au Pnyx et devant les tribunaux, pour jouer un rôle politique. La fortune de son père lui avait permis d'acquérir tout à loisir cette instruction pratique par laquelle les ambitieux se préparaient aux discussions oratoires; il avait fréquenté les sophistes, les rhéteurs, les philosophes; la rhétorique et la dialectique n'avaient plus pour lui de secrets, et certains plaidoyers composés pour des particuliers dans les premières années qui suivirent le rétablissement de la démocratie, vers la fin du ve siècle, avaient déjà pu révéler aux connaisseurs ses rares talens. Dans ces premiers es-

sais, dont une partie seulement nous est parvenue (1), les délicats pouvaient deviner et goûter par avance les qualités que vingt ans plus tard toute la Grèce admirera dans le *Panégyrique d'Athènes*. Ajoutez à cela qu'Isocrate, habile aux exercices du corps, avait une santé robuste, de beaux traits, une physionomie agréable et fine; il semble que rien ne lui fît défaut de ce qui pouvait lui donner de l'influence sur l'esprit du peuple assemblé. Jamais pourtant il n'osa prendre la parole en public; c'est qu'il lui manquait deux choses, cette voix chaude, sonore et timbrée qui porte jusqu'aux derniers rangs de la foule, pénètre jusque dans les moelles et va caresser ou soulever au fond du cœur toutes les passions, et cette assurance que doublent une interruption et une insulte au lieu de la déconcerter : il n'avait qu'un filet de voix. Or, si dans nos chambres, toujours closes et couvertes, un homme supérieur comme M. Thiers peut se faire entendre à force de se faire écouter, au Pnyx, sous le ciel, devant un auditoire qui se composait parfois de plusieurs milliers de personnes, il fallait avant tout des poumons, de l'haleine et une action très marquée, de grands gestes qui aidassent les plus éloignés des assistans à suivre le sens du discours. Sa voix, Isocrate aurait pu peut-être par l'exercice en grossir le volume, en augmenter la portée : on sait ce que Démosthène, à force de volonté et de patience, réussit à faire d'un organe sourd, inégal et criard. On peut en dire autant de la pantomime oratoire dont avaient besoin ceux qui voulaient faire figure sur le *bêma*, large estrade taillée dans la pierre vive où l'orateur, la couronne au front, se dressait au-dessus des têtes de la foule; il allait et venait sur cette plate-forme, jetant sa parole tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, parfois drapé à l'ancienne mode dans un manteau serré au corps qui ne laissait passer que l'avant-bras droit, parfois d'un geste brusque se débarrassant de cette draperie qui gênait ses mouvemens, se frappant la poitrine ou la cuisse, comme Cléon aimait à le faire, levant ses bras nus vers le ciel pour prendre les dieux à témoin, les tendant vers l'Acropole, pleine des monumens du génie athénien, ou vers le Pirée, d'où s'était élancée la flotte victorieuse à Salamine. Tout cela sans doute aussi pouvait s'apprendre, tout cela déjà s'enseignait à Athènes; pourtant l'avantage était grand pour ceux que la nature avait prédisposés à ce rôle. Il est en effet des hommes qui par instinct et avant toute étude ont bien plus que d'autres ce don de traduire au dehors leurs sentimens par les intonations de la voix, par le regard,

(1) C'est à cette époque qu'appartiennent l'*Exception contre Callimaque*, l'*Éginétique*, le discours *contre Lochitès*, et probablement aussi le *Trapézitique*, le meilleur et le plus intéressant de tous les plaidoyers privés d'Isocrate.

par le mouvement des muscles de la face et des bras, par les tressaillemens et l'agitation de toute leur personne. Tout nous fait supposer qu'Isocrate, à cet égard, était parmi les moins favorisés; d'esprit et de corps, c'était un délicat, et les délicats éprouvent à laisser paraître leurs sentimens devant la foule, à subir son contact et parfois ses brutalités, un secret embarras et comme une sorte de pudeur qui éteint la flamme de leurs yeux, qui paralyse leur langue et tous leurs mouvemens.

Nous touchons ici à ce qui fut vraiment le malheur et l'infirmité d'Isocrate. Dans le langage de celui qui parle au peuple, dans ces luttes qui ont leurs chances et leurs péripéties imprévues comme celles du champ de bataille, il y a toujours une large place pour l'improvisation, c'est-à-dire pour l'à-peu-près; or Isocrate était amoureux de la perfection. Quand on discute à la tribune, on est souvent interrompu par un contradicteur; il faut alors que la réplique parte aussi rapide que dans un assaut la riposte après l'attaque. C'est dans ces occasions que, surexcités par le combat et par le péril, certains orateurs trouvent leurs plus beaux effets et s'élèvent au-dessus de l'attente de leurs adversaires et même de leurs amis; Isocrate était au contraire de ceux qui ont toujours besoin de réfléchir, de prendre leur temps. Se sachant ainsi fait, pouvait-il s'exposer à se voir déconcerté et réduit au silence par la première interpellation railleuse ou brutale? Devait-il risquer d'être désarmé dès la première passe par quelque démagogue ignorant, qui aurait sur lui cet avantage d'une impudente audace et d'une langue plus prompte? Isocrate se respectait et respectait le public; il aurait cru se manquer à lui-même en se commettant avec quelque grossier hâbleur, il aurait cru manquer au public en courant devant lui les chances de l'improvisation, en lui offrant des pensées de rencontre exprimées dans une langue hasardeuse, inégale et imparfaite.

Tout se réunissait donc pour écarter Isocrate de la vie politique et de la tribune. Brave par devoir et par raison dans les grandes occasions, il était timide par tempérament; il n'avait ni les qualités, ni les défauts qui sont nécessaires à l'orateur populaire. D'autre part, il avait étudié la rhétorique avec trop d'amour et de persévérance pour que la fréquentation même de Socrate eût réussi à lui en ôter le goût et à le guérir des habitudes que l'esprit contractait à l'école des rhéteurs. Il y avait d'ailleurs urgence pour lui de mettre à profit ce qu'il avait appris. Ce qui l'y poussait, ce n'était pas seulement un naturel désir de réputation et de gloire, c'était aussi le besoin de vivre. La société athénienne, si riche au temps de Périclès, avait été ruinée par les désastres qui n'avaient pas cessé de la frapper depuis l'expédition de Sicile. A partir de cette cata-

strophe, c'était une lutte inégale que soutenait Athènes. Dans cette période, elle fit une effroyable dépense d'hommes et d'argent. Aussi, quand après Ægos-Potamos Lysandre entra par la brèche, au son des flûtes, dans la ville conquise, quand il y installa une oligarchie appuyée sur une garnison lacédémonienne, il semblait bien qu'Athènes fût pour jamais incapable de se relever. Servie par le génie politique et militaire du seul homme vraiment supérieur qu'ait jamais eu Sparte, de l'ambitieux et dur Lysandre, la discipline spartiate et thébaine avait triomphé; les cités aristocratiques n'avaient plus à craindre le contact et l'exemple d'une turbulente démocratie. L'épuisement d'Athènes était si profond, sa ruine si complète, que quelques-uns même des vainqueurs se sentaient touchés de pitié quand ils jetaient les yeux autour d'eux et qu'ils songeaient au contraste du présent et du passé.

Athènes, après la guerre, restait sans ressources apparentes ni moyens de s'en créer de nouvelles. Tout le capital accumulé depuis le commencement du v[e] siècle dans les coffres de l'état et entre les mains des particuliers avait été détruit. Le trésor public était vide; parmi les fortunes privées, celles même qui paraissaient le mieux établies étaient presque réduites à rien. — Des invasions répétées avaient ravagé presque toute l'Attique, arraché les vignes, brûlé les oliviers; partout les champs les plus fertiles étaient en friche. Athènes, pendant tout ce siècle, avait profité du revenu que tiraient de leurs propriétés les colons ou *clérouques* athéniens établis dans la Chersonèse de Thrace, en Eubée, à Lemnos, Imbros et Samos; dépossédés par Lysandre, tous ces colons affluaient à Athènes, n'y rapportant que découragement et misère. Depuis les guerres médiques, le Pirée était devenu le grand entrepôt des céréales de la Crimée et le principal port marchand de la Grèce; mais, maintenant que les détroits étaient aux mains des ennemis d'Athènes, le commerce prenait une autre direction, les quais du Pirée étaient déserts et les magasins vides. Enfin bien des familles avaient perdu leur chef, celui dont l'intelligence et le travail avaient fait la prospérité de la maison; Athènes était pleine de veuves et d'orphelins. On ne sait si, comme tant d'autres, le père d'Isocrate périt à l'armée, en Sicile ou dans quelque autre désastre; ce qui est sûr, c'est que l'industrie de Théodoros, industrie de luxe, dut être une des premières à souffrir, et que vers la fin de la guerre Isocrate, comme presque tous les anciens riches, était ruiné. Il fallait vivre et non-seulement vivre, mais, si c'était possible, garder le rang et satisfaire les goûts dont on avait pris l'habitude. Isocrate paraît avoir eu d'abord, en même temps que Lysias, l'idée dont celui-ci tira tant de profit et de réputation : il voulut, lui aussi, mettre à profit ses connaissances acquises, son art de rhéteur et son talent d'écri-

vain, pour composer des plaidoyers que lui paieraient les cliens; il songeait à ce métier de *logographe* dont nous avons, à propos de Lysias, essayé de faire comprendre les exigences et les conditions.

Le moment était favorable pour une pareille tentative. Interrompus pendant près de deux ans par les malheurs d'Athènes et la domination des trente, les jugemens par jury venaient d'être rétablis dans leur ancienne forme. Délivrée par Thrasybule de ses tyrans et de la garnison lacédémonienne, remise en possession de ses vieilles lois et de sa constitution populaire, en paix avec toute la Grèce et bien vue de beaucoup de ses ennemis d'hier, que commençait à alarmer l'arrogance spartiate, Athènes se relevait à vue d'œil. Ouvriers et artistes, industriels et commerçans s'étaient remis à l'œuvre; de nouveau le vaste bassin du Pirée s'emplissait de navires. Dans ce courageux effort d'une société qui se refait par la liberté et par le travail, les tribunaux étaient très occupés et très suivis. Les procès politiques n'étaient pas rares, ou plutôt la politique se mêlait à tous les procès. L'amnistie dont Thrasybule et ses amis avaient pris l'initiative avait, il est vrai, été votée avec un empressement et observée avec une loyauté dont témoigne Xénophon, qui n'est point suspect de partialité pour la démocratie athénienne; mais il est plus facile de décréter l'oubli que de perdre la mémoire. Tout devenait occasion ou prétexte à réveiller d'irritans souvenirs. D'abord un petit nombre de citoyens qui avaient joué les premiers rôles dans ces tragédies sanglantes avaient été en termes formels exclus de l'amnistie; ils ne pouvaient rentrer qu'après un jugement. D'autres, moins compromis, auraient pu vivre tranquilles, s'ils avaient su se tenir à l'écart; mais il leur tardait de parler encore sur le Pnyx, de reparaître au sénat et dans les fonctions publiques. Or on n'entrait pas en charge sans subir au préalable, devant une section du jury, une sorte d'examen, la *docimasie,* qui portait sur toute la vie antérieure du candidat. C'était à cette épreuve que l'on attendait ceux auxquels leur passé aurait dû conseiller le silence et la retraite; le tribunal se laissait aisément entraîner à leur faire affront, à les déclarer indignes de siéger comme sénateurs ou magistrats. Quand il s'engageait un procès qui ne semblait porter que sur quelque récent délit ou même sur une contestation d'intérêt privé, si l'une des parties avait trempé dans les cruautés et les trahisons de la faction oligarchique, les griefs articulés passaient au second plan : ce qui remplissait, ce qui passionnait le débat, c'était la question de savoir quelle conduite avait tenue la personne en cause dans les luttes politiques de la cité; c'était surtout cette considération qui dictait aux juges leur arrêt.

Isocrate paraît avoir voulu profiter de ces circonstances, et, pendant ces premières années de la démocratie rétablie, avoir tenté de faire concurrence à Lysias. En effet, les plaidoyers judiciaires qui nous ont été conservés dans la collection de ses œuvres appartiennent tous à cette époque; il y en a six qui se placent entre 402 et 390. Or il est difficile d'admettre que ce soit là un pur hasard : on pourrait le penser, si nous avions perdu beaucoup des ouvrages d'Isocrate; mais nous possédons tous ceux que nous citent les anciens, à l'exception d'un seul, l'éloge de Gryllos, fils de Xénophon. Il semble plus probable qu'Isocrate écrivit d'autres plaidoyers que ceux qui sont arrivés jusqu'à nous; lui-même n'attachait pas d'importance à cette partie de son œuvre, et la plupart de ces derniers discours n'ont pas été conservés. Ce qui demeure établi, c'est que, pour donner un échantillon de la manière d'Isocrate, avocat et rival de Lysias, les éditeurs alexandrins durent aller demander à cette période de sa vie quelques spécimens de ce qu'il avait produit dans le genre judiciaire. Pourquoi Isocrate ne persévéra-t-il pas dans cette voie? Il est facile d'en deviner les raisons. Isocrate sentait bien que ce n'était pas là sa vocation; il ne s'appliquait à cette tâche qu'à contre-cœur, par intérêt et par raison. A l'école de Socrate, auprès d'un Xénophon, d'un Cébès, d'un Euclide, d'un Platon, il avait pris le goût des idées générales, il avait conçu le désir et le projet de consacrer toutes les ressources de son art au service de la sagesse et de la vertu, d'employer l'éloquence à rendre les hommes meilleurs et plus heureux. Fallait-il, quand il se sentait dans toute la force de l'âge et du talent, renoncer à ces hautes visées? n'était-ce point déroger que de se mettre aux ordres du premier venu, de ses convoitises et de ses passions? En admettant qu'il ne défendît que des causes justes, n'avait-il pas mieux à faire que de se fatiguer et de s'user à de pareilles fadaises? Il faut entendre de quel ton dédaigneux, dans le *Panathénaïque*, écrit bien des années après, au terme de sa carrière, il parle de ceux « qui se sont voués aux petites choses, à la discussion des contrats privés et d'autres bagatelles. »

Ce qui devait achever de dégoûter Isocrate du genre judiciaire, c'est qu'il n'y réussissait qu'à demi, qu'il ne pouvait guère espérer y atteindre le premier rang. Honnête, sincère, animé des meilleurs sentimens et d'une généreuse ambition d'esprit, il n'en avait pas moins une vanité des plus chatouilleuses; il était aussi impatient de la critique, aussi avide d'éloges et d'applaudissemens qu'un poète ou qu'un musicien. Or il dut bien vite reconnaître, aux succès obtenus devant les tribunaux et aux prix offerts par les cliens, que, comme avocat, il n'égalerait jamais Lysias. Dans le *Phèdre*, l'indulgente amitié de Platon mettait, il est vrai, Isocrate bien au-dessus

de Lysias; mais les plaideurs et les juges athéniens ne se plaçaient pas au même point de vue que le philosophe. Il faut d'ailleurs l'avouer, le public d'Athènes avait raison d'admirer dans Lysias le premier orateur judiciaire du temps. Isocrate avait à un bien moindre degré que son rival les deux qualités qui font le grand avocat, l'imagination et la passion. Dans le discours *contre Lochitès*, assez peu intéressant d'ailleurs, il y a quelques notes émues et graves, quelques mots qui témoignent bien de l'impression qu'avaient laissée dans les esprits tant d'agitations et de crises meurtrières. Au moment où il allait demander à l'histoire quelques exemples des maux enfantés par la violence, il s'arrête et s'écrie : « Pourquoi perdre le temps à raconter les malheurs d'autrui, car nous, deux fois déjà, nous avons vu le gouvernement démocratique détruit et deux fois nous avons été privés de la liberté... par des gens qui méprisaient les lois et qui voulaient, en se faisant les esclaves de l'ennemi, s'assurer les moyens de rendre leurs concitoyens victimes de leurs violences? » De pareils accens sont rares chez Isocrate. Les discours *pour Alcibiade* et *contre Euthynos* lui offraient l'occasion toute naturelle d'évoquer les souvenirs de cette domination abhorrée des trente qui avait proscrit l'un de ses cliens et ruiné l'autre; or, si dans l'un et l'autre de ces plaidoyers il y a bien des paroles sévères à l'adresse de l'oligarchie, on n'y trouve rien qui ressemble aux invectives passionnées de Lysias contre Ératosthène, contre Agoratos et contre Évandre. Il y a de la dextérité dans l'*Exception contre Callimaque*, l'avocat s'y prend habilement pour disculper un obscur complice de la tyrannie; mais on sent déjà dans ce discours quelque chose d'un défaut qui se marquera de plus en plus chez Isocrate à mesure qu'il avancera en âge, la diffusion. De tous ces plaidoyers, les deux plus agréables sont certainement le *Trapézitique* et l'*Eginétique;* l'un et l'autre contiennent de piquans détails de mœurs, des récits bien présentés et spécieux, on les lit avec plaisir. Ceux-là mêmes sont pourtant loin d'égaler, comme mouvement et comme couleur, les discours de Lysias. Dans ceux de ses plaidoyers qui touchent à la politique, Isocrate manque de chaleur et de flamme; dans ceux qui roulent tout entiers sur des intérêts privés, il n'a pas cette vivacité pittoresque, cette abondance et cette précision de détails que nous avons admirées chez son rival. Partout et toujours il a moins que lui le don suprême, la vie.

La vanité d'Isocrate s'accordait avec les meilleurs instincts de sa nature et avec ses plus hautes aspirations pour lui conseiller de laisser à d'autres les profits et les succès de l'avocat. Au bout d'une douzaine d'années environ, vers 390, il se décida donc à rompre pour toujours avec le genre judiciaire. Il fallait pourtant remplacer

par une autre cette fructueuse industrie. Tout sérieux et ami du bien qu'il fût, il avait des goûts de plaisir que personne alors n'eût songé à blâmer. La beauté, dont il a parlé dans son *Éloge d'Hélène* en termes choisis et délicats, le touchait vivement. « C'est, dit-il, ce qu'il y a sur la terre de plus auguste, de plus précieux et de plus divin. » Aussi eut-il des liaisons, dont l'une paraît avoir tenu une assez grande place dans sa vie pour mériter les railleries des comiques : ce fut celle qu'il contracta, étant déjà d'un âge mûr, avec une courtisane nommée Lagiscé. Il en eut une fille qu'il éleva et qui mourut à douze ans. Plus jeune, il avait été l'amant de la belle Métanire. Avec de tels goûts et de telles habitudes, il lui fallait de la fortune ; il se résolut à imiter ses maîtres, à enseigner la rhétorique.

II.

Héritier de la tradition des Tisias et des Gorgias, Isocrate avait la même confiance sans limite et sans réserve dans les mérites et la puissance de son art; comme eux, il le croyait capable « de faire paraître petites les choses grandes, et grandes les choses petites. » Où il se séparait de Gorgias et des sophistes, avec lesquels il ne voulut jamais être confondu, c'était sur un point capital : il repoussait leur scepticisme philosophique. Il ne se déclarait point, comme eux, indifférent à l'usage que le rhéteur ferait du don de la persuasion; il proclamait que celui-là seul était digne d'estime et faisait honneur à son art, qui s'en servait pour exprimer dans un langage harmonieux et séduisant des idées utiles et de nobles pensées. Par ses critiques, Socrate n'avait pu le guérir de ses illusions et ébranler sa foi; mais il lui avait inspiré un fidèle et sincère amour de la vérité morale.

Qu'il y eût au fond contradiction entre ce culte minutieux de la forme que professait Isocrate et ses prétentions philosophiques, cela va de soi, et il est inutile d'y insister. Ce qui importe, c'est de bien comprendre quelle était alors l'originalité de ces vues, et par quels côtés le programme d'Isocrate s'écartait de celui des maîtres qui l'avaient précédé. Ce ne fut point à Athènes même qu'Isocrate inaugura cet enseignement nouveau. Peut-être ne voulut-il point faire son début comme professeur dans cette ville où les Gorgias, les Protagoras, les Antiphon, avaient laissé des souvenirs si présens, et qui était déjà redevenue le rendez-vous de tout ce qu'il y avait en Grèce d'esprits vifs et curieux. Ce fut dans une cité ionienne, Chios, la ville principale de l'île qui porte aujourd'hui encore ce nom, qu'il alla essayer ses forces et appliquer ses théories. L'endroit était heureusement choisi. Pendant tout le ve siècle, jusqu'a-

près la catastrophe de Sicile, Chios avait été l'alliée la plus fidèle d'Athènes, et, quand elle s'était détachée de sa cause, ce n'avait été que comme à contre-cœur, sous la pression d'une minorité aristocratique soutenue par les escadres péloponésiennes. Jusqu'alors, pour témoigner de l'étroite union qui régnait entre les deux cités, le héraut, dans les sacrifices publics à Athènes, prononçait le nom des Chiotes après celui des Athéniens, et priait en même temps pour les deux peuples. Divers indices témoignent du goût que les Chiotes avaient pour les choses de l'esprit et de la part distinguée qu'ils prirent, du temps de Périclès, à l'effort et à l'œuvre immortelle du génie athénien. Ion de Chios, un des premiers citoyens de l'île, dont il écrivit l'histoire, passa une partie de sa vie à Athènes; ses tragédies parurent avec honneur sur la scène attique à côté de celles de Sophocle. Les Chiotes ont encore aujourd'hui, dans tout l'Orient, la réputation d'être en affaires les plus fins et les plus retors de tous les Hellènes; cette finesse et cette subtilité qu'ils appliquent aujourd'hui surtout au négoce leur avaient fait, dans l'antiquité, prendre grand plaisir à la sophistique, que plusieurs d'entre eux étaient allés enseigner jusque dans la Grande-Grèce. Isocrate, déjà précédé d'une notoriété acquise à Athènes, devait donc trouver à Chios un terrain bien préparé et un accueil favorable.

Il ouvrit, dit-on, son école avec neuf élèves; mais le nombre s'en augmenta bientôt, et du continent, des îles voisines, on accourut suivre ses leçons. De tous ses auditeurs de Chios, le plus célèbre fut un citoyen de cette ville, Théopompe, qui se fit plus tard une grande réputation comme historien. Suivant son crédule biographe, l'influence qu'Isocrate acquit dans la cité aurait été telle qu'il en aurait changé la constitution et les lois. Rien n'est moins vraisemblable; nous savons tout ce qui manquait à Isocrate pour prendre une part active à la politique, et ce n'est point dans une ville étrangère qu'il aurait tenté une pareille intervention. Non-seulement nous ne trouvons pas trace, dans l'histoire de Chios, de cette prétendue réforme accomplie par les soins d'Isocrate, mais nulle part il n'y est fait la moindre allusion par l'orateur, pas même dans le discours sur *l'Échange*, où, arrivé au terme de sa carrière, il résume avec complaisance tous les titres qu'il croit avoir à la reconnaissance de ses concitoyens et de tous les Grecs. On prétend aussi qu'après avoir commencé à enseigner son art à quiconque lui payait le salaire convenu, il se serait écrié avec douleur : « Je ne m'appartiens plus, je me suis vendu pour de l'argent! » Sans doute c'était un principe admis par Socrate et par ses plus fidèles disciples qu'il était indigne d'un philosophe de vendre la sagesse, d'en faire, comme les sophistes, métier et marchandise; c'eût été là aux yeux

de Platon une profanation analogue à celle que les premiers chrétiens réprouvèrent sous le nom de *simonie*. Isocrate, qui se piquait de ne pas être un rhéteur comme les autres et d'enseigner la vertu en même temps que l'art de bien dire, se souvint-il en effet des scrupules du maître? Éprouva-t-il d'abord quelque embarras en recevant la rétribution que lui apportèrent ses premiers disciples? Toujours est-il que ce sentiment, s'il a jamais existé, ne dura guère : nous voyons plus tard l'orateur tirer vanité du prix auquel on paie ses leçons et ses discours, ainsi que du grand nombre de ses auditeurs. Sans être avide, on s'habitue aisément à gagner beaucoup d'argent.

On ne sait pas combien de temps demeura Isocrate à Chios; quand il en revint au bout de quelques années pour se fixer à Athènes, son enseignement était célèbre dans la Grèce entière. Tous ceux qui aspiraient à la gloire de l'éloquence se croyaient obligés de passer par son école. Un grammairien, Hermippos, composa vers la fin du siècle suivant un ouvrage en plusieurs livres, aujourd'hui perdu, sur les disciples d'Isocrate. On connaît les noms des plus remarquables d'entre eux : ce furent, parmi les historiens, Éphore, qui du temps de Philippe disputa la palme à Théopompe, autre élève d'Isocrate, et Androtion, orateur et politique peu estimable, si l'on en croit Démosthène, mais l'utile auteur d'une *Atthide* ou histoire de l'Attique qui précéda celle de Philochoros; ce furent, parmi les poètes, Asclépiade et Théodecte, dont on avait des tragédies, parmi les sophistes, Lacritos, riche Lycien domicilié à Athènes, contre lequel est dirigé un plaidoyer conservé dans les œuvres de Démosthène, parmi les orateurs, Léodamas, dont le nom se rencontre assez souvent dans la première moitié du IVe siècle, et Lycurgue, en qui Athènes trouva son meilleur ministre des finances et l'un de ses plus grands citoyens. Ce fut aussi à l'école d'Isocrate que se forma ce Python de Byzance qui mit au service de Philippe son talent de style et de parole. Directeur de ce que nous appellerions la chancellerie macédonienne, c'était lui qui rédigeait les manifestes du roi et ses dépêches; il eut aussi l'honneur, comme ambassadeur de Philippe, de lutter à la tribune, dans plus d'une cité grecque, contre Démosthène. On citait encore Isée et Hypéride; mais, pour ces deux orateurs, le biographe ne mentionne leurs noms qu'avec une certaine hésitation. Quant aux anecdotes qui mettent Démosthène en rapport avec Isocrate, elles paraissent toutes plus que suspectes. Plutarque, dans sa vie de Démosthène, nie d'ailleurs d'une manière formelle qu'Isocrate ait jamais été le maître du grand orateur. Ce qui est certain au contraire, c'est qu'Isocrate trouva dans l'un des plus renommés capitaines qu'eut

alors la Grèce un de ses principaux admirateurs et de ses auditeurs les plus assidus; personne ne lui fut plus attaché que Timothée, le fils de Conon, habile et vaillant général comme son père.

Le nombre des élèves qui fréquentèrent Isocrate est évalué par son biographe à une centaine. On comprend que Cicéron ait comparé la maison d'Isocrate à un gymnase, à un atelier de paroles ouvert à toute la Grèce; de son école, dit-il encore, comme du cheval de Troie, est sortie une foule de héros. La rétribution ordinaire, au moins pour les étrangers, était de 1,000 drachmes, environ 900 francs; des citoyens d'Athènes, il n'exigeait, assure-t-on, aucun salaire; cependant il ne refusait pas les cadeaux. Timothée, qui avait hérité des grands biens de son père dans l'île de Chypre, lui fit don d'un talent (5,600 francs), et de plus lui éleva dans Éleusis une statue de bronze qui portait cette inscription : « En souvenir d'amitié et pour rendre hommage à l'intelligence, Timothée a consacré aux déesses cette image d'Isocrate. »

Nous regrettons de ne pas posséder quelques détails sur la forme d'un enseignement qui eut tant de vogue et d'influence; mais il est pourtant possible de s'en faire quelque idée. Cela se rapprochait bien plus que les séances données jadis par les sophistes d'un vrai cours d'études, d'une série méthodique de leçons. Isocrate, avant de commencer à professer, ce qu'il ne fit guère qu'entre quarante et cinquante ans, avait passé de longues années à méditer sur la rhétorique. C'est le fruit de ces réflexions qu'il recueillit dans un traité qui portait le titre d'usage *techné* ou art. Comme on pouvait s'y attendre, il avait tenu à dépasser ses prédécesseurs; il avait voulu donner des préceptes plus logiques, plus clairs, plus complets. On retrouvait chez lui cette définition que Platon critique si vivement dans le *Gorgias* : « la rhétorique est l'ouvrière de la persuasion » (πειθοῦς δημιουργός); mais en même temps il affirmait que la rhétorique était une partie de la philosophie. On reconnaît là une idée qui lui était propre, sa prétention de n'employer cet instrument de persuasion qu'à faire prévaloir le bien sur le mal, la vérité sur le mensonge. Il étudiait et classait ensuite les lieux-communs, il distinguait les différentes parties du discours et il indiquait ce qui convenait à chacune d'elles : nous avons le résumé de quelques-uns des conseils qu'il donnait pour l'exorde et la narration. Traitait-il aussi de la distinction des genres? On n'a aucun renseignement à ce sujet; mais on peut voir, par quelques courts fragmens, qu'il entrait dans de minutieux détails sur la partie de son art qu'il avait le plus étudiée, sur la construction de la période oratoire et le choix des mots. Ce manuel, il le lisait à ses élèves, sans doute en l'accompagnant de commentaires et d'exemples; peut-être leur en dictait-il les parties les plus importantes.

En tout cas, les plus zélés prenaient des notes : c'est ce que prouve un curieux passage de Plutarque. Selon lui, « Démosthène aurait eu secrètement communication, par Callias de Syracuse et par d'autres, des préceptes d'Isocrate sur la rhétorique et de ceux du rhéteur Alcidamas; il en aurait tiré grand profit. » On dirait aujourd'hui qu'il avait emprunté les *cahiers* d'un élève d'Isocrate. Ceci prouverait qu'Isocrate et les autres professeurs de rhétorique ne publiaient point, au moins tant qu'ils continuaient à enseigner, le manuel qui faisait le texte et le fond de leur cours. Si l'ouvrage avait été entre les mains de tout le monde, on n'aurait pas eu autant d'intérêt à suivre et à payer les leçons du maître.

Isocrate ne nous dit nulle part si, comme les rhéteurs latins, comme les Sénèque et les Quintilien, il exerçait ses élèves à la composition, s'il leur proposait un sujet et corrigeait ensuite leurs essais. En tout cas, comme on le voit d'après le *Panathénaïque*, il leur lisait ses discours avant de les publier, il en discutait avec eux le plan et les idées, il leur en faisait valoir les beautés. C'est peut-être pour servir ainsi de modèles qu'ont été composés des ouvrages comme l'*Éloge d'Hélène* et le *Busiris*. Par leur caractère tout sophistique, ces discours sortent tout à fait du programme qu'Isocrate, au début du *Panathénaïque*, dit s'être tracé tout jeune à lui-même; ils ne touchent en rien « ni au bien de la cité, ni aux intérêts communs de toute la Grèce, » ils rentrent au contraire dans un genre qu'il affecte de mépriser, celui de « ces discours pleins de fables, de prodiges et de mensonges, qui font plus de plaisir au vulgaire que les plus salutaires conseils. » Cette infraction aux règles qu'il avait lui-même posées, cette excursion sur le terrain des sophistes s'explique par une préoccupation didactique qui se rencontre ici avec un petit calcul de vanité. L'un et l'autre de ces sujets avaient déjà été traités avant lui; en les reprenant à nouveau, il a voulu montrer, dit-il, que ses devanciers n'avaient pas tiré de ces thèmes tout le parti possible. Il obtient ainsi un double résultat : ses élèves s'instruiront en comparant l'ébauche informe à ce qu'il leur donne comme un chef-d'œuvre, et les gens de goût auront une occasion de plus d'apprécier le génie d'Isocrate. Quant à nous, quelque bonne volonté que nous y mettions, il nous est difficile d'admirer. Encore y a-t-il dans l'*Éloge d'Hélène*, une fois le sujet admis, au moins une page d'un sentiment vraiment grec, vraiment attique, qui se lit avec plaisir; mais il est impossible de rien imaginer de plus froid et de plus insipide que le *Busiris*. Tout l'ouvrage porte sur cette idée singulière, que ce personnage, connu de la légende seulement pour sa cruauté, est le véritable fondateur des institutions égyptiennes. Ces institutions, Isocrate les célèbre à ce propos de manière à montrer qu'il n'en soupçonne ni l'origine

ni le caractère. Les Grecs ont accrédité bien des erreurs sur le compte de la civilisation égyptienne; aucun de ceux qui ont essayé de la décrire n'en a parlé d'une manière aussi vague et aussi fausse. Vrai rhéteur, Isocrate était dépourvu de cette curiosité passionnée, éprise du détail exact et précis, qui fait l'historien; aussi ceux de ses disciples, comme Éphore et Théopompe, qui écrivirent l'histoire, n'y cherchèrent-ils guère qu'un prétexte à de brillantes amplifications et à des harangues qu'ils croyaient éloquentes. Ce fut là ce qui les rendit si inférieurs non-seulement à des hommes de génie, comme Hérodote et Thucydide, mais même à un esprit de second ordre, comme l'auteur des *Helléniques*, Xénophon. Le sens historique n'a point de pire ennemi que le goût de la phrase, la superstition de la forme oratoire.

III.

Isocrate, grâce au succès de son enseignement, était arrivé à une aisance qui le rendait indépendant, — à une réputation qu'il pouvait prendre pour de la gloire. C'est alors qu'il s'essaie à un rôle nouveau auquel il aspirait depuis longtemps. Ce n'était pas sans une secrète et profonde douleur que, se sentant du talent et des idées, il avait renoncé au désir et à l'espoir d'agir par la parole sur l'esprit de ses concitoyens, sur les affaires d'Athènes et de la Grèce. « Je prends dix mines, lui entendait-on dire, pour enseigner mon art; mais j'en paierais volontiers dix mille à qui me donnerait l'audace et la voix. » Au terme de sa vie, âgé de près de cent ans, il éprouvait encore ce regret, il souffrait de cette impuissance. Il lui avait été, il lui était encore pénible de voir écoutés sur le Pnyx et devant les tribunaux des hommes auxquels il se croyait très supérieur par l'éducation et le mérite. Tout au moins, quand vers l'âge de cinquante ans, connu et admiré dans tout le monde hellénique, il put être sûr d'avoir de nombreux lecteurs, il voulut arriver par un autre chemin à cette influence qu'il n'avait pu demander à la tribune. Il se fit écrivain politique, ou, comme nous dirions, publiciste; il offrit ses conseils aux peuples et aux rois. Profitant des loisirs que lui assurait sa fortune, il composa des discours longuement médités et travaillés avec le plus grand soin, où il donnait son avis sur chacune des questions qui intéressaient la Grèce et surtout Athènes.

De tous ces discours, qui forment la partie principale de l'œuvre d'Isocrate, le plus célèbre est celui qui est connu chez nous sous le titre fort inexact de *Panégyrique d'Athènes :* c'est *le Panégyrique* que l'on devrait dire. En effet, ce mot, dans le grec classique, n'a point encore le sens qu'il a pris en français; il désigne les discours

prononcés dans une de ces grandes assemblées, les jeux pythiques, isthmiques ou olympiques, les grandes panathénées, où se donnaient rendez-vous, outre tous les habitans des contrées voisines, des Grecs accourus par milliers des plus lointaines colonies. Cette foule, avide de spectacles où se déployassent pour lui plaire les énergies du corps et celles de l'esprit, se reposait volontiers d'une lutte ou d'une course en écoutant, dans quelque *odéon* ou salle de chant, parfois même à l'ombre d'un portique, un musicien, un poète lyrique ou un rhéteur. Les harangues adressées à ces auditeurs de rencontre ne peuvent appartenir ni au genre délibératif ni au genre judiciaire : on est venu là non pour voter une mesure politique ou pour rendre un verdict, mais pour se donner un plaisir, comme on va au théâtre. Il n'y a donc guère place, dans de pareilles réunions, que pour le genre *épidéictique* ou le discours d'apparat, et ce qui en fait le thème ordinaire et naturel, c'est l'éloge de quelque chose ou de quelqu'un, l'éloge d'une ville, d'un peuple, d'une vertu, d'un héros ou d'un grand homme. C'est ainsi que, par une altération graduelle qui remonte, pour certains dérivés de ce même radical, à l'antiquité même, le mot *panégyrique* a perdu peu à peu sa signification primitive; il est devenu dans la plupart des langues modernes l'exact équivalent de ce que les Grecs appelaient *encomium*, éloge public.

Le fond de ce discours est d'ailleurs bien l'éloge d'Athènes : l'orateur se propose d'y prouver que les Athéniens ont rendu plus de services à la Grèce que les Lacédémoniens, et qu'Athènes est la vraie capitale de la Grèce. A cet effet, après un long exorde où il fait ressortir l'intérêt et les difficultés de son sujet, il passe en revue toute l'histoire de sa patrie, depuis les temps légendaires jusqu'au moment où il écrit. Avec plus d'accent et de vivacité qu'il n'en a d'ordinaire, il montre tout ce que sa chère et glorieuse Athènes a fait pour la Grèce et pour la civilisation; puis il passe à Sparte, et lui demande ce que les Grecs ont gagné à sa victoire. Quelle triste différence entre les traités qu'un Cimon imposait autrefois au roi de Perse et ceux que sollicite et obtient de lui, comme une faveur, le Spartiate Antalcidas! Il y a encore de l'énergie et de la couleur dans la peinture des maux qu'inflige à la Grèce, par son âpreté et son avidité, cette Sparte qui s'est faite ainsi la complaisante de l'étranger. « Jusque dans leur personne, dit-il, les sujets de Sparte endurent plus d'outrages que chez nous les esclaves achetés à prix d'argent : aucun Athénien ne maltraite son serviteur comme les Spartiates châtient les hommes libres. » Il rappelle la destruction de Mantinée en pleine paix, l'occupation frauduleuse et violente de la Cadmée, la citadelle de Thèbes, les attaques dirigées contre les Phliasiens et contre la fédération olynthienne,

enfin l'étroite alliance conclue entre Sparte et tous les princes qui menacent l'indépendance républicaine des cités grecques, Denys, le tyran de Syracuse, Amyntas, le roi de Macédoine, et enfin l'ennemi héréditaire du nom grec, le successeur des Darius et des Xercès.

Après avoir dressé cet acte d'accusation, Isocrate s'arrête : il proteste que ces paroles n'ont pas pour but, toutes vives et passionnées qu'elles soient, de diviser encore plus profondément la Grèce : au contraire ce qu'il veut prouver, c'est la nécessité d'une réconciliation sincère et durable entre les deux cités grecques, réconciliation dont les barbares paieront les frais. Il ne demande point la ruine de Sparte, membre nécessaire du grand corps hellénique; mais il s'efforce de persuader aux Grecs, aux Spartiates eux-mêmes que Sparte n'était point à la hauteur du rôle qu'elle avait aspiré à jouer depuis les désastres d'Athènes. Athènes a été battue, humiliée, condamnée pour longtemps à l'impuissance ou tout au moins à la modestie d'un rôle secondaire, au recueillement et à l'attente; mais elle n'a pas été remplacée. Sparte ne lui a pas succédé comme protectrice des faibles, comme gardienne des mers, comme tutrice de la liberté grecque, menacée par l'énorme et confuse barbarie. La Grèce a perdu plus encore qu'Athènes elle-même à la chute de l'empire maritime qu'avaient constitué Aristide, Cimon et Périclès; elle en est comme toute désorientée. Il s'est fait dans le monde hellénique un vide que Sparte, avec son génie dur et borné, n'a pas su, ne saura jamais combler. Sparte n'est pas généreuse; or sans générosité on peut remporter de grandes victoires, l'on peut écraser ses ennemis, mais on ne conquiert point ce prestige, cet ascendant moral dont ne se passera jamais impunément quiconque prétend non-seulement saisir le premier rang par un coup de fortune, mais s'y maintenir et le garder longtemps.

Dans toute la dernière partie du discours, Isocrate s'attache à démontrer aux Grecs que, s'ils veulent s'unir tous dans un commun et vigoureux effort, c'en est fait de l'empire des Perses; il insiste sur tout ce qu'il y a de faiblesse cachée sous ces apparences de richesse, de grandeur et de puissance. Sans remonter aux guerres médiques, la génération à laquelle appartient l'orateur n'a-t-elle pas vu *les dix mille* traverser en vainqueurs tout l'empire, puis bientôt après Thymbron, Dercyllidas et Agésilas, avec une faible armée, être sur le point d'arracher au grand roi toute l'Asie en-deçà de l'Halys? Ce sont les discordes des Grecs qui ont forcé Agésilas à évacuer les provinces conquises. Plus récemment encore, les insurgés égyptiens, et dans l'île de Chypre Évagoras, n'ont-ils pas tenu, ne tiennent-ils pas en échec depuis plusieurs années toutes les forces de la Perse et ses meilleurs généraux? La conclusion,

c'est que tous ceux qui ont part aux affaires publiques doivent sans retard travailler à réconcilier Athènes et Sparte. Qui donc en Grèce se refuserait à suivre leur exemple et resterait en arrière quand elles marcheront pour venger sur les Perses tant d'injures et de hontes, pour affranchir les Grecs d'Asie? Ce qu'Isocrate ne dit pas, c'est à quelles conditions pourrait se conclure cette alliance si nécessaire; il a plus de goût pour les considérations générales que pour le détail et la pratique. Son idée, c'était celle qui fut alors parfois mise en avant comme projet de transaction, le partage du commandement entre Sparte et Athènes, celle-ci, puissance maritime, prenant en main toutes les forces navales de la Grèce, et Sparte, qui valait surtout par sa redoutable infanterie, disposant de l'armée de terre. Une pareille combinaison pouvait paraître juste et sensée, mais qu'il eût été difficile de passer à l'exécution ! On ne l'essaya même jamais.

Déjà en 376, dans un discours dont nous n'avons conservé qu'un fragment, Lysias, à Olympie, avait donné aux Grecs assemblés des conseils analogues; il leur avait signalé avec éloquence les dangers dont les menaçaient leurs divisions intestines. Nous savons que le *Panégyrique* fut publié en 380, c'est-à-dire la première année de la centième olympiade; n'est-il pas naturel de croire que la fête olympique fut aussi l'occasion choisie par Isocrate pour offrir à l'admiration des Grecs l'ouvrage auquel il travaillait depuis dix ans? Dès ses débuts, il avait rencontré, nous l'avons vu, la concurrence de Lysias, auquel Platon le préférait, mais qui l'avait emporté sur lui au barreau. Voulant prendre sa revanche sur un terrain où il ne croyait point avoir de rivaux, celui de la philosophie politique et des hautes considérations d'intérêt général, Isocrate, que ses scrupules excessifs d'artiste et la lenteur de son minutieux travail avaient mis en retard, dut au moins tenir, s'il n'arrivait pas le premier, à venir figurer sur la scène où Lysias avait brillé; il dut tâcher de le faire oublier par les auditeurs même qui avaient applaudi cet autre panégyrique. L'antiquité tout entière nous atteste le succès obtenu par l'œuvre d'Isocrate; à peine publiée, elle devint, pour tous ceux qui professaient ou étudiaient la rhétorique, une sorte de modèle classique. On fut unanime à en admirer le style noble et soutenu, l'art avec lequel y étaient enchaînées les pensées, la propriété des termes, la science du nombre oratoire, l'harmonie d'une prose presque aussi douce à l'oreille que la poésie. On ne voit pourtant pas qu'au premier moment l'œuvre nouvelle ait remué les âmes autant que l'avait fait l'éloquence plus passionnée de Lysias; elle n'amena rien de semblable à ce soudain mouvement de colère qui souleva la foule quand, après avoir entendu la harangue de Lysias, elle infligea aux ambassadeurs de Denys le Tyran

un sanglant et public affront. Il est vrai de dire qu'Isocrate n'aspirait point à provoquer une pareille explosion; son discours se termine par un appel à la conciliation et à la concorde.

C'eût été pour les critiques un curieux sujet d'étude que de pouvoir lire l'un à côté de l'autre le panégyrique de Lysias et le panégyrique d'Isocrate. Malheureusement du discours de Lysias il ne reste que l'exorde, à peine une page. Ce qu'on peut croire, c'est que Lysias, effrayé, comme Isocrate, de voir la Grèce s'affaiblir et s'user dans ses luttes intestines, jugeait mieux que lui la situation. Sans doute il ne tournait pas ses regards du côté de l'horizon où devait se former l'orage : personne alors ne pensait à la Macédoine; mais il sentait que la Perse n'était peut-être point le plus dangereux ennemi, il avait peur de ces monarchies militaires que travaillaient alors à construire sur les ruines des libertés municipales des hommes énergiques et ambitieux, les Mausole, les Jason, les Denys de Syracuse. Isocrate, lui, ne songe qu'aux Perses. Comme ces virtuoses qui, pendant vingt et trente ans, répètent toujours dans les concerts le même morceau de bravoure, Isocrate ne s'adresse jamais aux Grecs sans les provoquer à une sorte de croisade contre la Perse. Cette guerre nationale lui fournit une belle, une riche matière oratoire; il n'en demande pas plus, et, tout entier à son thème favori, il oublie lui-même, il fait oublier à ceux qui l'écoutent qu'il est pour la Grèce d'autres menaces et d'autres périls.

Dans l'exorde du *Panégyrique*, Isocrate raille ceux qui ont « l'esprit naïf et qui sont étrangers aux affaires; » mais il prouve, quelques lignes plus bas, combien il a peu lui-même le sens pratique et comme il connaît mal les hommes. Selon lui, ce qui surtout empêche et retarde cette réconciliation si désirée, à laquelle les Athéniens sont tout disposés à se prêter, c'est l'orgueil et l'ambition des Lacédémoniens, qui veulent commander en maîtres dans toute la Grèce; cependant ne se flatte-t-il pas de leur donner de si bonnes raisons et si bien présentées qu'ils vont se déclarer convaincus et renoncer d'eux-mêmes à leur suprématie? Isocrate avait vraiment trop bonne opinion de son propre talent et de la nature humaine. Peuples ou princes, les despotes n'abdiquent que par peur, quelquefois par lassitude, par dégoût. Son panégyrique ne fit pas les miracles qu'en espérait l'auteur. Les Spartiates n'étaient pas grands lecteurs; si quelques-uns d'entre eux, Agésilas et les éphores, parcoururent cet ouvrage, ils se bornèrent sans doute à sourire de la vanité et de la faconde athénienne; mais sur les autres Grecs et sur les Athéniens l'impression dut être profonde. Dans les villes grecques d'Asie, livrées par la paix d'Antalcidas aux satrapes perses, dans les îles, que désolait la piraterie toujours renaissante, dans les cités de la Grèce continentale qui, comme Corinthe, Mantinée,

Phliunthe, Thèbes, Olynthe, avaient été maltraitées et humiliées par Sparte, dont elles étaient d'anciennes et fidèles alliées, on commence à se souvenir, à comparer les actes aux promesses, le présent au passé. Le brillant manifeste d'Isocrate donne un corps à des sentimens qui, dans beaucoup d'esprits, étaient jusque-là obscurs et vagues. Quelle différence entre l'état actuel de la Grèce et celui où l'avaient mise les victoires de Cimon! Alors les Perses étaient refoulés dans l'intérieur de l'Asie, alors les escadres athéniennes faisaient la police des mers et en chassaient les pirates de toute race et les marchands phéniciens, alors la crainte de se voir abandonnée pour sa puissante rivale forçait Sparte à être juste et loyale envers ses alliés. On oublie les fautes d'Athènes, qu'elle avait si chèrement payées, et ses abus de pouvoir, dont on ne souffrait plus; on se rappelle tous les services rendus à la cause commune par la vaillante et généreuse patrie d'Aristide, de Cimon et de Périclès.

Quant à Athènes, elle dut trouver un singulier plaisir, dans sa fortune réduite, à regarder passer devant ses yeux, à la voix de l'enchanteur qui évoquait toutes ces chères images, la radieuse vision de ses grands hommes et de ses victoires d'autrefois. Après certaines chutes inattendues et profondes, les peuples qui ont d'eux-mêmes la plus haute opinion risquent de tomber dans un accablement aussi déraisonnable qu'était jadis excessive leur confiance en leurs propres forces. Ce sont souvent au lendemain de ces catastrophes les meilleurs et les plus sages qui sont d'abord les plus abattus: mieux que les autres, ils se rendent compte des vices héréditaires dont les fautes commises n'ont été que le résultat nécessaire. Il importe, à cette heure décisive, de relever l'âme d'une nation en lui montrant que tout n'était pas illusion et rêve dans l'idée qu'elle s'était faite de son génie et de son rôle; il importe de l'aider à retrouver en elle-même le secret de ses vertus et de ses forces qui avaient fait autrefois la patrie si glorieuse et si puissante. C'étaient là les pensées que le panégyrique devait suggérer à l'esprit des Athéniens, ce fut là le service qu'il leur rendit au début de cette période où Athènes, s'encourageant peu à peu, s'essayait à reconstituer son ancienne confédération maritime. Comment ne pas redresser la tête, comment ne pas sentir renaître sa fierté et son espoir quand on entendait Isocrate, accordant à Athènes un éloge qui n'est ici que l'expression de la vérité même, rappeler qu'elle avait été plus grande encore par l'esprit que par ses victoires guerrières? « Athènes, dit-il en terminant un des meilleurs chapitres de son discours, Athènes a tellement dépassé les autres peuples par le génie de l'éloquence et de la philosophie, que de simples disciples chez elle sont admis comme des maîtres chez les autres, qu'elle a

fait du nom de Grec moins le nom d'un peuple que le signe de l'intelligence même, et qu'on désigne par ce nom les hommes qui participent à notre éducation plus encore que les hommes qui partagent notre origine. »

Le succès du panégyrique achève de rendre célèbre dans tout le monde grec le nom et le talent d'Isocrate; à partir de ce moment, ce n'est plus seulement aux républiques, c'est aussi aux rois qu'il accorde ses louanges et qu'il offre ses conseils. Nous avons de lui trois discours écrits, de 375 à 370, pour les princes de Chypre; ils sont intitulés *Évagoras, à Nicoclès, Nicoclès ou les Chypriotes.* Dans le premier de ces discours, il fait d'Évagoras, qui venait de périr victime d'un meurtre, un éloge que l'on dut lire avec plaisir non-seulement à Chypre, mais encore à Athènes : Évagoras s'était montré l'ami fidèle d'Athènes au lendemain même de ses plus cruels désastres; il avait recueilli Conon échappé avec quelques vaisseaux à la catastrophe d'Ægos-Potamos, et, quelques années après, il avait servi d'intermédiaire entre les Perses, menacés par Sparte en Asie-Mineure, et les Athéniens, qui aspiraient à redevenir maîtres de la mer; il avait mis à la disposition de Conon cette flotte, surtout phénicienne, qui gagna la bataille de Cnide et détruisit les escadres péloponésiennes. Aussi, quand un peu plus tard Évagoras se brouilla avec la Perse, Athènes, au risque de rejeter le grand roi du côté de Sparte, n'abandonna point Évagoras; malgré les plaintes et les menaces de la Perse, elle ne cessa de l'aider d'hommes et d'argent dans la lutte inégale qu'il soutenait contre toutes les forces de la monarchie. Cette lutte venait de se terminer par un traité fort honorable pour Évagoras quand il fut assassiné; mais sa mort ne mettait pas à néant les résultats de son règne. Dans cette île, que s'étaient disputée jusqu'alors l'influence grecque et l'influence phénicienne, il avait donné à la langue, aux lettres, aux arts, au génie de la Grèce une suprématie incontestée. Le discours d'Isocrate ne nous fournit pas, sur ce règne agité et fécond, sur les travaux et combats d'Évagoras, ces détails précis que nous serions heureux d'y trouver; il est pourtant de quelque intérêt pour l'histoire, tant nous manquons de renseignemens sur ce curieux épisode de la lutte séculaire entre l'Europe et l'Asie! Quant au discours à Nicoclès, c'est un sermon, une sorte de *Petit Carême* prêché devant un prince païen pour l'éclairer sur ses devoirs et lui proposer un idéal de gouvernement. On y retrouve l'utopie que Xénophon, vers le même temps, exposait dans sa *Cyropédie*, cette même théorie d'une monarchie absolue en droit, mais tempérée par la sagesse et la bonté du monarque. Choqués des défauts du gouvernement populaire et lassés des perpétuelles agitations au milieu desquelles ils vivaient, plusieurs esprits distingués s'étaient, dans ce siècle,

épris de ce rêve. Isocrate, à qui le régime démocratique n'avait point fait une place qui le satisfît, caresse avec amour cette chimère, et bientôt, tant il a peu le sens politique, ce sera au profit de l'ambitieuse Macédoine qu'il la poursuivra. Dans la harangue qui termine cette série, c'est Nicoclès, le fils et le successeur d'Évagoras, qui parle à son peuple; on a là une homélie qui traite des devoirs des sujets envers le prince, et qui fait pendant, comme Isocrate l'indique lui-même, à celle où il avait exposé les devoirs du prince envers ses sujets.

Nous n'insisterons pas sur plusieurs autres ouvrages dans lesquels, soutenant le rôle qu'il s'était attribué, Isocrate continue à donner son avis sur les affaires d'Athènes et de la Grèce. La *Plataïque* est de 372. Isocrate y dénonce à l'indignation de ses concitoyens et de tous les Grecs un acte de violence et de cruauté que vient de commettre Thèbes, depuis Leuctres la première puissance militaire de la Grèce; fidèle à ses anciennes haines, elle a détruit une seconde fois cette malheureuse ville de Platées, qu'elle avait déjà prise et renversée au début de la guerre du Péloponèse; elle a de nouveau voué à la misère et à l'exil les tristes Platéens. Dans l'*Archidamos*, Isocrate discute et critique encore l'usage que fait Thèbes de sa prépondérance récemment conquise : ces réflexions sont placées dans la bouche d'Archidamos, fils d'Agésilas et roi de Sparte, qui est censé prononcer ce discours dans le congrès de 366. L'*Aréopagitique* porte un titre trompeur; nous n'y trouvons pour ainsi dire aucun renseignement sur les attributions réelles de l'aréopage et sur le rôle qu'il jouait dans le système des institutions athéniennes; c'est encore une espèce de sermon qu'Isocrate met en quelque sorte sous l'invocation d'un tribunal vénéré qui, tel que l'orateur le représente, a un caractère plus idéal qu'historique. Isocrate y fait la leçon à la démocratie comme il l'avait faite ailleurs aux rois et à leurs sujets. Le discours *sur la paix* (355) a été inspiré par l'une des crises les plus douloureuses de l'histoire d'Athènes, que l'on appelle *la guerre sociale*. Cette nouvelle confédération maritime qu'Athènes avait réussi à reformer autour d'elle dans les premières années du IVe siècle était en train de se dissoudre; Chios, Rhodes et Byzance avaient donné le signal de la sécession. En vain Athènes avait essayé de s'opposer par la force à ces défections; mal concertés et mal conduits, ses efforts n'avaient abouti qu'à des désastres. De ses généraux, les uns, comme Chabrias, étaient morts en combattant; les autres, comme Iphicrate et Timothée, avaient quitté le service, dégoûtés de voir le peuple s'en prendre à eux de défaites amenées par l'insuffisance des armemens et les intrigues des orateurs. Le trésor était vide, le commerce languissant, le peuple las des charges que lui imposait la guerre. Il

n'y avait donc guère d'autre parti à prendre que d'accepter les faits accomplis : c'est ce que conseille Isocrate et ce que l'on résolut; mais que nous voilà loin du *Panégyrique* et de ses patriotiques ambitions! Ici Isocrate demande qu'Athènes renonce à toute idée de suprématie ou même d'influence extérieure; il lui suffit qu'Athènes vive tranquille, gagne de l'argent, et jouisse en paix de son ancien renom; il veut lui faire prendre sa retraite. Ce sera, si l'on peut ainsi parler, une grande cité honoraire. Pour sauver les apparences et déguiser ce qu'il y a de fâcheux dans cette sorte de démission à laquelle il convie ses concitoyens, Isocrate leur présente, il est vrai, des espérances et leur fait des promesses. « Ce que nous ne pourrions reprendre aujourd'hui, leur dit-il, sans la guerre et sans beaucoup de dépenses, nous l'obtiendrons aisément par des ambassades. Ne croyez pas en effet que Kersoblepte veuille faire la guerre pour la Chersonèse ou Philippe pour Amphipolis, lorsqu'ils verront que nous ne convoitons plus rien de ce qui appartient à autrui. » Se représente-t-on Philippe touché du désintéressement d'Athènes, saisi d'une généreuse émulation et n'aspirant plus de son côté qu'à s'abstenir du bien d'autrui? Si nous ne savions qu'Isocrate parle toujours sérieusement, qu'il n'a jamais plaisanté de sa vie, nous croirions qu'il se moque ici des Athéniens, ce « peuple de gobe-mouches, » comme les appelait Aristophane, ces gens d'esprit auxquels on faisait croire tant de sottises. N'ayant pas la ressource de cette explication, il nous faut bien admettre qu'il y a ici une candeur honnête qui frise la niaiserie.

Les Athéniens, comme le désirait Isocrate, se décidèrent à laisser Chios, Rhodes, Cos et Byzance se détacher de leur alliance; ils restèrent, par le traité qui mit fin à cette lutte, si isolés et si affaiblis, qu'ils ne pouvaient plus guère inspirer d'ombrages à leurs voisins. Cette résignation ne pouvait manquer, selon le publiciste grec, de désarmer le jeune et ambitieux souverain qui était monté en 359 sur le trône de Macédoine. Tout au contraire, elle ne fit que l'encourager à beaucoup oser contre Athènes. En quelques années, il avait créé la phalange, et s'était donné une armée nationale de 30,000 hommes qu'il tenait toujours en mouvement et en haleine. Il avait pris Amphipolis, l'éternel regret d'Athènes, et, malgré ses belles promesses, il l'avait gardée; il avait enlevé aux Athéniens eux-mêmes Pydna et Potidée. Entre lui et la mer, il y avait encore Olynthe et les trente-deux villes dont se composait la confédération qu'elle présidait, — une ligue semblable à ce que sera plus tard la ligue achéenne; Philippe avait emporté Olynthe, secourue trop tard par Athènes. Déjà maître de la Thessalie, il avait, sous couleur de venger le dieu de Delphes, outragé par les Phocidiens, surpris les

Thermopyles, cette porte de la Grèce centrale, et dépeuplé la Phocide au moment même où il venait de signer la paix avec Athènes. C'est cet instant que choisit Isocrate pour publier, en 346, sous forme d'une harangue ou d'une lettre adressée à Philippe, un manifeste où il expose ses idées sur la situation; il y rappelle le langage que, depuis l'avénement de Philippe, il n'a cessé de tenir dans le cercle qui l'entoure; il y parle d'un discours qu'il avait commencé pour conseiller cette paix qui vient de se conclure. Par là, on peut juger du rôle qu'a joué Isocrate à Athènes, pendant le cours de cette grande lutte où devait périr la liberté grecque. Pendant plus de dix ans, il travaille à endormir Athènes; il contrarie les efforts de ceux qui, comme Hypéride, Lycurgue et Démosthène, voudraient ouvrir les yeux de leurs concitoyens et les décider à combattre le mal dans son germe, fût-ce même au prix de grands sacrifices. Il vante la générosité et la modération de Philippe, ainsi que son amitié pour Athènes; il va même jusqu'à soutenir que, s'il fait des conquêtes en Chalcidique et en Thrace, c'est avec l'intention bien arrêtée d'en réserver une part aux Athéniens, de leur offrir des compensations. Le goût du bien-être, l'aversion pour le service militaire, qui se répandaient de plus en plus à Athènes, disposaient les âmes à partager ces illusions; on avait trop d'intérêt à en croire Isocrate plutôt que Démosthène pour ne pas accueillir volontiers des assurances données avec tant de conviction par un si honnête homme.

C'est ainsi que sans s'en douter Isocrate faisait gratis ce que l'on payait si cher à Eschine et à Démade : il trahissait les intérêts de la Grèce et travaillait à abaisser devant Philippe cette Athènes qu'il aimait tant. Pour récompenser ce naïf complice, dont la candeur devait le faire sourire, il n'en coûtait à Philippe que quelques égards et quelques complaisances. Par les lettres qui nous sont parvenues sous le nom d'Isocrate et dont on admet en général l'authenticité, on voit qu'il y avait une correspondance suivie entre le rhéteur octogénaire et la cour de Pella. Le rusé Macédonien ne refusait aucun concours et ne décourageait aucune sympathie; il chargeait donc Pythéas, l'ancien élève d'Isocrate, de répondre, par quelque belle épître écrite dans la langue du maître, aux louanges mêlées de conseils que lui prodiguait Isocrate. Celui-ci ne se sentait pas de joie à ces marques de déférence et de respect dont le comblait un prince victorieux; il répétait à tous ceux qui l'approchaient que l'on calomniait Philippe, et que, si le roi continuait la guerre, la faute en était à tous ces brouillons d'orateurs qui ne cessaient de l'attaquer et de l'insulter. Cependant Philippe, tout en protestant de son goût pour la paix et de son amitié pour Athènes, avançait toujours. Maître des Thermopyles, allié de Thèbes, il menaçait déjà la fron-

tière de l'Attique et les défilés du Cithéron. Pour détromper Isocrate, il faudra Chéronée. Philippe vient d'anéantir par le fer et le feu un des peuples les plus braves de la Grèce, les Phocidiens; il a changé leur territoire en un désert où fument encore partout les ruines. Alors même Isocrate ne voit encore à la Grèce qu'un ennemi, la Perse; il n'a qu'une idée, décider tous les Grecs et Athènes la première, cette Athènes dont il avait jadis retracé lui-même la glorieuse histoire, à s'incliner devant le Macédonien et à s'enrôler sous sa bannière pour aller conquérir l'Asie. Ainsi, lorsqu'en 1866 la Prusse se préparait à écraser l'Autriche qu'elle avait compromise, il s'est trouvé en France tout un groupe d'écrivains pour soulever les esprits contre l'Autriche et pour exalter la Prusse, « puissance protestante et libérale. » Contre cette malheureuse Autriche, on exploitait de vieux souvenirs, comme Isocrate contre la Perse ceux des guerres médiques, et, pour détourner les yeux des ambitions prussiennes, on insistait sur le péril imaginaire de je ne sais quelle restauration du moyen âge rêvée par l'Autriche. De même Isocrate, quand Philippe franchissait les Thermopyles, le saluait comme « l'homme providentiel » chargé d'arracher la Grèce au danger d'une nouvelle invasion asiatique. Quand il s'agit d'embrouiller les idées de tout un peuple et d'égarer l'opinion, ceux qui y travaillent de bonne foi sont encore plus dangereux que les sophistes à gages : il est un certain air de conviction qui ne s'imite pas. Dupe lui-même, Isocrate a peut-être à son insu rendu plus de services à Philippe que les orateurs, j'allais dire les journalistes, qu'il soudoyait à Athènes.

Nous avons eu nos Isocrates dans ces tristes années que nous venons de traverser; mais ils n'écrivaient pas le français comme Isocrate écrivait le grec. La langue, l'art, les finesses de style, c'est ce qui reste jusqu'au bout sa principale préoccupation. C'est à ce titre surtout que l'on peut lire avec quelque intérêt le *Panathénaïque*, où il reprend d'une plume alanguie par l'âge le thème qu'il avait traité quarante ans plus tôt, l'éloge d'Athènes. Il avait quatre-vingt-quatorze ans quand il commença cette œuvre, quatre-vingt-dix-sept quand il l'acheva. Isocrate était né académicien : il faut voir comme, au terme de sa longue vie, il jette un coup d'œil de satisfaction sur tous ces beaux discours qu'il a écrits, sur ce dernier discours qu'il donne aujourd'hui au public. Il y a surtout un passage curieux, où il se montre à nous entouré de trois ou quatre jeunes gens, éplucheurs de phrases comme lui et « regratteurs de mots, » qui s'exercent sous sa direction à toutes les subtilités de la rhétorique, à toutes les combinaisons de la période; ces respectueux disciples, dociles confidens, lui renvoient l'écho de la naïve admiration que luii nspirent ses propres ouvrages. Ce qui fait sourire, c'est

qu'avec tout cela Isocrate, toujours de la meilleure foi du monde, nous parle de sa modestie. Là s'étale encore avec complaisance l'idée qu'il se fait de son importance, ainsi qu'une disposition chagrine dont on trouverait de bonne heure la trace dans ses autres écrits. Cette apologie ou plutôt cette glorification de sa personne et de son rôle, à laquelle Isocrate revient dans l'exorde du *Panathénaïque*, il l'avait déjà présentée, une quinzaine d'années auparavant, avec plus de force et de talent, dans le discours sur l'*Antidosis* ou « l'échange » (354). Là, se supposant traduit devant un jury athénien et en présence d'accusateurs acharnés contre lui, il avait répondu, en termes qui ont souvent leur énergie et leur noblesse, aux reproches que lui adressaient ses détracteurs; pour mieux faire ressortir l'unité de sa vie, le caractère patriotique et moral de son enseignement, il avait cité et reproduit dans cette composition de nombreux passages de ses discours antérieurs. Si nous n'avons pas insisté sur ce curieux ouvrage, c'est qu'il a été, ici même, pour un de nos maîtres, M. Havet, l'occasion d'une remarquable étude que les lecteurs de la *Revue* n'ont pas encore eu le temps d'oublier (1).

On sait fort peu de chose sur ces dernières années d'Isocrate en dehors de ce qu'il nous apprend lui-même de son rôle public et de son état d'esprit. Son aisance, quoi qu'il en dise, était presque de la richesse. Bien qu'il n'y eût rien en Grèce qui ressemblât à ce que nous appelons la propriété littéraire, ses discours ne lui avaient pas moins rapporté que ses honoraires de professeur. On lui payait très bien des éloges dont on tirait vanité, des conseils que l'on était toujours libre de ne pas suivre. Pour le seul éloge d'Évagoras, Nicoclès lui envoya 20 talens, plus de 110,000 francs. Aussi Isocrate fut-il désigné trois fois pour la *triérarchie* ou l'équipement d'un vaisseau de guerre, charge qui n'atteignait à Athènes que les citoyens les plus opulens. Deux fois, raconte-t-on, il réussit à décliner ce fardeau; la troisième fois, il ne chercha plus à s'y soustraire et fournit largement aux dépenses qu'il imposait. Déjà vieux, il

(1) *L'Art et la Prédication d'Isocrate*, 15 décembre 1858. Nous n'aurions pas même osé toucher à Isocrate après M. Havet, si le but que nous nous proposions d'atteindre n'eût été différent du sien. Ce que nous voulions faire, c'était raconter la vie d'Isocrate, le replacer dans son cadre, esquisser à propos de lui un chapitre de l'histoire d'Athènes. Sur l'art d'Isocrate, sur le caractère de son éloquence et de son style, sur son influence et ses imitateurs, nous n'aurions rien pu ni ajouter ni changer à ce que M. Havet a si bien dit; son étude est un chef-d'œuvre de finesse et de précision. On la trouvera reproduite, avec d'importantes additions, dans le beau volume sorti des presses de l'imprimerie impériale, qui a pour titre *le Discours d'Isocrate sur lui-même, intitulé sur l'Antidosis,* traduit en français pour la première fois par Auguste Cartelier, revu et publié avec le texte, une introduction et des notes par Ernest Havet, in-8°, 1862.

épousa Plathané, la veuve du sophiste et rhéteur Hippias. Elle avait trois enfans de son premier mari; Isocrate adopta le plus jeune, Apharée : il ne pouvait mieux choisir. Dans cette maison où il allait chercher les soutiens de sa vieillesse, on avait déjà le culte de la rhétorique. Apharée paraît avoir été pour Isocrate un fils respectueux et dévoué. Il représenta en justice son père adoptif, il eut le crédit de lui épargner par son éloquence une de ces triérarchies auxquelles on prétendait l'astreindre. Après la mort de l'orateur, il se fit l'éditeur et le commentateur de ses ouvrages.

Ce devait être pour Isocrate un allégement aux misères de l'âge que de se voir entouré des soins affectueux d'une femme et d'un fils si bien préparés à l'aimer et à l'admirer. Il pouvait aussi s'estimer heureux entre tous de conserver si tard toutes ses facultés sans qu'elles eussent sensiblement baissé. Bien peu d'hommes peuvent encore, à plus de quatre-vingt-dix ans, cultiver les lettres et faire œuvre d'écrivain. Malgré tant de raisons de bénir la destinée, ses dernières années paraissent avoir été tristes. Toute la gloire que lui avaient procurée ses écrits ne l'avait pas encore consolé de n'avoir jamais pu parler en public; il souffrait des succès retentissans qu'obtenaient à côté de lui des hommes qu'il affectait de mépriser, les Eschine, les Hypéride, les Démosthène. Ce n'est pas tout : il se croit environné d'envieux et d'ennemis, dont les uns l'attaquent ouvertement, tandis que les autres, plus perfides et plus dangereux, le déshonorent en se couvrant de son nom et en pillant ses ouvrages; ce sont ces *sophistes*, comme il les appelle lui-même, contre lesquels il a écrit un discours tout plein d'amertume et de mauvaise humeur. Quoi qu'il en ait dit, la postérité se refuse à voir en lui autre chose que le plus brillant et surtout le plus honnête des sophistes. Enfin il est une dernière souffrance qu'Isocrate n'avoue point, mais dont nous pouvons nous faire une idée, connaissant son patriotisme et sa loyauté : dans le cours de ces longues insomnies auxquelles sont condamnés les vieillards, il dut souvent se prendre à douter de Philippe, ce terrible vainqueur dont il avait garanti avec tant d'apparat les intentions pacifiques et le désintéressement. Pourquoi le roi rendait-il la tâche si difficile à ses amis? Comment expliquer, comment justifier la destruction d'Olynthe, l'occupation des Thermopyles, la ruine et l'incendie promenés dans toute la Phocide? Philippe ne le laissa pas longtemps dans l'embarras. En 338, ramené dans la Grèce centrale par une nouvelle guerre sacrée, spécieux prétexte que lui offrit la complicité d'Eschine, le roi saisit tout d'un coup Élatée et marcha sur l'Attique; si Thèbes, sur laquelle il croyait pouvoir compter, ne lui eût, à la voix de Démosthène, barré le passage, il était en peu de jours au pied même de l'Acropole. Quelques semaines plus tard, la supériorité de

l'instruction militaire et de la discipline donnait la victoire aux Macédoniens; sur le champ de bataille de Chéronée, mille Athéniens étaient tombés pour ne plus se relever. Le jour même où l'on célébrait les funérailles publiques de ces morts, où Démosthène, au nom de la cité, leur rendait un suprême hommage, on apprit que le vieil Isocrate venait d'expirer. Il avait plus de quatre-vingt-dix-huit ans.

Cette coïncidence était trop frappante pour ne pas tenter les faiseurs d'anecdotes qui abondèrent à l'époque alexandrine. Plus tard donc on raconta que, ne voulant pas survivre à ce désastre, Isocrate s'était laissé mourir de faim. Ceci nous semble, comme à M. Havet, une pure légende. Ne suffit-il pas, pour abattre le vieillard, d'une si lugubre nouvelle et d'un si rude choc? La voix avinée de Philippe insultant au milieu des cadavres les prisonniers athéniens n'était-ce pas un assez brutal démenti à toutes ces illusions, à toutes ces espérances qu'avait caressées et accréditées le crédule rhéteur? Isocrate, malgré toutes ses faiblesses, malgré sa vanité et ses courtes vues, aimait tendrement sa patrie; on se plaît à le voir, frappé du même coup que sa chère Athènes, défaillir et fermer les yeux à l'heure où, selon l'expression de l'orateur Lycurgue, « la liberté de la Grèce fut ensevelie dans le tombeau des vaincus de Chéronée. » Il avait vécu presque un siècle.

Dans le cours de cette longue existence, que d'hommes et de choses avaient passé devant lui! Comme le monde grec, au moment où il en sortait, présentait un aspect différent de celui sur lequel s'étaient promenés ses premiers regards! Dans les heureuses années de son adolescence, Athènes, était la capitale politique d'un grand empire, et en même temps l'ardent foyer où venaient se concentrer toutes les flammes du génie grec et d'où partaient ses plus purs, ses plus étincelans rayons. A côté d'elle, Sparte, Thèbes, Corinthe, Argos, bien d'autres cités, pleines de séve, de virile et guerrière énergie, semblaient promettre à la Grèce un avenir sans fin d'indépendance et d'activité féconde. Quelle menace extérieure, quelle conquête pouvait avoir à craindre cette Grèce, si souple et si résistante tout à la fois, contre laquelle était venu se briser le colossal effort de toute l'Asie conjurée? Quant à ces peuples à demi barbares qui s'agitaient sur sa frontière septentrionale, Épirotes, Macédoniens et Thraces, ils étaient étrangers à la science du gouvernement et à celle de la guerre, ils étaient incultes, pauvres et grossiers; les plus habiles de leurs chefs, ceux qui se targuaient de descendre des héros grecs, n'avaient d'autre ambition, lorsque leurs sauvages voisins leur laissaient quelque repos, que de recevoir comme un lointain reflet de la civilisation hellénique.

Les observateurs, même les plus pénétrans, un Thucydide par

exemple, n'auraient jamais imaginé que la Grèce eût rien à redouter du côté du Pinde et de l'Olympe. Isocrate avait grandi, et au moment où il entrait dans l'âge mûr il avait vu Athènes ruinée par ses imprudences et par l'excès de son ambition, accablée par les désastres de Sicile et d'Ægos-Potamos, prise et démantelée, puis condamnée à l'affront d'une cruelle tyrannie que soutenait une garnison étrangère; il l'avait vue ensuite se relever avec une élasticité et un ressort merveilleux, de manière à grouper bientôt autour d'elle la plupart de ses anciens alliés. Alors donc que, touchant à la vieillesse, il écrivit le panégyrique, il put espérer que l'avenir d'Athènes ne serait point indigne de son passé, il put croire qu'elle ressaisirait bientôt cette *hégémonie* ou direction des affaires grecques dont Sparte l'avait dépouillée pour se voir à son tour supplantée par Thèbes. De nouvelles fautes vinrent entraver l'essor de cette puissance et de cette prospérité renaissantes; la guerre sociale brisa la confédération dont Athènes était redevenue le centre. Il avait fallu renoncer aux espérances dont l'orateur s'était fait, devant toute la Grèce, l'éloquent interprète. Alors même l'infatigable vieillard ne s'était pas découragé; il avait cru qu'Athènes obtiendrait, par son désintéressement et son respect de la justice, ce qu'elle n'avait pu conquérir par la diplomatie et par les armes; il avait auguré pour elle un temps où, débarrassée des soucis de l'empire, tout entière aux arts de la paix, elle jouirait, au milieu de la Grèce, qu'elle n'inquiéterait plus par ses ambitions, d'une sorte de primauté et de magistrature morale. Ce serait le moment où, réunie dans une même pensée sans être soumise à aucune domination, la Grèce pourrait enfin tourner toutes ses forces contre l'ennemi commun, le roi de Perse, et venger les anciennes injures. Philippe vint troubler ce beau rêve. Au lieu de pénétrer ses desseins, Isocrate, attaché à sa chimère avec une obstination sénile, se mit à compter sur le Macédonien pour la réaliser. Au lieu de pousser son peuple, comme Démosthène, à faire, quoi qu'il dût advenir, son devoir de premier soldat de la liberté grecque, il travailla, sans le vouloir, à le tromper et à l'endormir; il se fit l'involontaire complice des lâches et des traîtres. Arrivé au terme d'une existence qui avait dépassé la mesure ordinaire, il vit la bataille de Chéronée consommer sans retour l'abaissement d'Athènes et l'asservissement de la Grèce. Quand il apprit cette nouvelle, dans le désespoir auquel il succomba, il devait y avoir non-seulement de la douleur, mais du remords. Isocrate avait, pour sa part, ouvert le chemin à Philippe, il avait contribué à la défaite et à la chute de cette Athènes qu'il avait tant aimée, et qu'il avait connue, dans les beaux jours d'autrefois, si grande et si glorieuse.

Cette longue vie, que l'historien ne peut résumer sans tristesse,

nous a donc offert le tableau d'une décadence politique lente, mais ininterrompue : au moment où notre récit se clôt par la mort d'Isocrate, le joug macédonien va s'appesantir sur Athènes et sur la Grèce; il va les préparer à subir, presque sans secousse, au bout d'un autre siècle, la conquête romaine. Nous éprouverions une impression toute différente, si nous n'avions étudié dans Isocrate que l'homme de lettres et l'écrivain. Le génie d'Athènes n'est pas encore épuisé; il crée encore des formes nouvelles et perfectionne celles qu'il avait déjà ébauchées. Isocrate était encore jeune quand la tragédie expirait avec Euripide et l'ancienne comédie avec Aristophane, quand se tarissaient ainsi les deux dernières sources de haute et grande poésie qu'ait fait jaillir du sol, comme l'antique Pégase, l'imagination grecque; mais c'est peu d'années avant sa mort que naît ce Ménandre qui, avec tant de charme encore et de grâce, quoiqu'avec moins de puissance, va créer le type où la comédie latine et la comédie moderne chercheront leurs modèles. Dans tous les genres qui se servent de la prose, il y a un rapide et brillant progrès. C'est du vivant d'Isocrate que la prose grecque devient pour le monde ancien ce que la prose française a été pour le monde moderne, le plus merveilleux instrument que les hommes aient eu à leur disposition pour exprimer des idées générales, pour faire de la politique, de la morale, de la philosophie ou de la critique. Nous avons assisté aux débuts de la prose attique, nous savons tout ce qui manquait à ceux qui les premiers l'ont marquée de leur empreinte. — Ainsi Gorgias, par le luxe de ses métaphores, par la cadence trop uniforme de ses chutes, par la régularité de ses allitérations et de ses assonances, fait éprouver à l'esprit une sorte de fatigue et d'embarras. Cette accumulation d'images, ce rhythme si monotone, si ce n'est plus de la poésie, ce n'est pas encore de la prose. Thucydide a déjà effacé cette couleur poétique; mais chez lui, au moins dans ses discours, la phrase est toute coupée d'incises, toute bouleversée par de brusques changemens de construction : elle éclate en quelque sorte sous l'effort de ce puissant esprit, qui a plus d'idées qu'il ne peut en rendre, qui sacrifie sans cesse l'ordre grammatical à l'ordre logique. C'est chez Isocrate le premier que la prose grecque atteint sa perfection. C'est par l'emploi réfléchi de la période qu'il arrive à ce résultat. La *période*, c'est une phrase où les idées sont distribuées dans un ordre qui rend leurs rapports logiques sensibles à l'oreille et aux yeux. Les idées secondaires s'y groupent autour de l'idée principale comme autour d'un centre organique; les mots importans y sont placés en un lieu où la prononciation les détache et les signale ainsi à l'esprit; un certain rapport d'étendue, une certaine ressemblance de son, sans rien de trop marqué ni de trop exactement pareil dans cette concordance, indi-

quent les idées qui s'ajoutent ou s'opposent l'une à l'autre, les gradations et les antithèses. Par cette savante construction de la période, Isocrate arrive à ce que nous appelons le *nombre oratoire*, qui est très distinct du rhythme poétique; le nombre donne à la prose une harmonie propre, moins mécanique, plus libre, plus difficile à définir que celle des mètres prosodiques, — mais dont les effets discrets et variés ne touchent pas moins vivement une oreille délicate. — Chez Andocide et Lysias, on remarque parfois déjà des phrases d'un ample développement; on y voit naître le sentiment de l'harmonie et de la cadence qui conviennent à la prose oratoire; mais ce ne sont encore là que des rencontres heureuses. C'est bien à Isocrate que revient l'honneur d'avoir découvert les lois de la période et du nombre, de les avoir appliquées d'une manière aisée et suivie, et de les avoir enseignées à ses contemporains. Ajoutez à cela un soin scrupuleux, on peut même dire méticuleux, apporté au choix des mots, une application continue à rendre les nuances les plus fines de la pensée grâce à l'exacte propriété des termes, et, quand même vous ne pourriez goûter le plaisir de lire dans l'original la prose attique, vous comprendrez ce que la langue dut à Isocrate, et quels furent ses mérites comme écrivain.

Isocrate ne s'est guère servi de son merveilleux instrument que pour exprimer les idées communes de son siècle, le fond de ses écrits n'a plus pour nous qu'un intérêt historique, et avant qu'il eût disparu de la scène, d'autres profitaient pour le dépasser des exemples qu'il avait donnés. Platon lui-même, malgré la hauteur et l'originalité de sa pensée, a dû apprendre certains secrets du métier chez cet Isocrate dont il fait dans le *Phèdre* un si vif éloge; mais ce sont surtout les orateurs qui viennent s'instruire à cette école. Si Lysias, avec sa phrase plus leste et plus courte, avait pu fournir des modèles parfaits de l'éloquence judiciaire telle que l'entendaient les Athéniens, il faut à la grande éloquence politique plus de souffle et plus d'espace. Or la phrase de Démosthène et de ses plus brillans rivaux, les Eschine et les Hypéride, n'est autre chose que celle d'Isocrate, remplie d'idées plus neuves et plus fortes, échauffée et colorée par la passion. C'est ainsi qu'en tout temps, avant les hommes de génie, on voit paraître les hommes de talent qui déblaient et ouvrent la voie, qui préparent les matériaux. L'erreur d'Isocrate a été de se croire un philosophe et un politique, de se figurer qu'il écrivait, lui aussi, pour la postérité; il n'était qu'un industrieux et habile ouvrier dont le rôle se borne à dresser le moule où d'admirables artistes feront ensuite couler à flots le métal en fusion, le bronze de leurs immortelles statues.

George Perrot.

DU RADICALISME

EN MATIÈRE D'IMPOT

I.

La transformation radicale de l'impôt est un des objets les plus immédiats que poursuit le parti ultra-démocratique. Partout où il s'agite, et où ne s'agite-t-il pas en Europe? il donne place à cette question à côté des questions de travail, de crédit, d'association. On se propose d'en faire non-seulement un but, mais un moyen, peu d'instrumens étant plus propres que l'impôt à battre efficacement en brèche le vieil édifice des inégalités sociales. Le socialisme ne fait pas mystère de cette stratégie; il ne cache pas la manière dont il espère conduire ce siége en règle de la société en prenant l'impôt pour base d'opérations. Tel est le plan que développait tout récemment un orateur dans une réunion tenue à Moscou. Il est vrai qu'un organe révolutionnaire, comme il en existe même en Russie, protestait contre les lenteurs et l'hypocrisie de ces moyens détournés; l'honnête journal demandait que la réforme s'opérât d'une façon non pas oblique, mais *perpendiculaire*, c'est-à-dire sans doute d'emblée et sans préliminaires. Il s'en faut que tous aient cette décision et cette franchise. Ajoutons qu'il s'en faut que les partisans de cette transformation complète du système des impôts se rattachent tous également au socialisme radical; on compte parmi eux un certain nombre d'économistes et de publicistes qui ont à cœur de s'en séparer. Sous une forme ou sous une autre, il est facile de reconnaître partout ici la présence de l'esprit novateur. La question de l'impôt se pose de tous côtés. Il est peu de nations qui ne s'occupent de la révision de leur système de taxes. L'Italie et l'Espagne en sont là. La Russie est en train d'aviser à la réforme des impôts établis; la question est entre les mains des assemblées pro-

vinciales, qui, ces jours derniers, se prononçaient (la chose mérite d'être signalée) pour l'impôt sur le revenu. Il s'agit en effet avant tout dans ce pays de soulager la population rurale de l'écrasant fardeau qui pèse sur elle sous la forme de la capitation, de redevances payées à l'état et aux propriétaires, et d'autres taxes que le paysan supporte de concert avec les propriétaires fonciers, pour faire les frais des institutions administratives et judiciaires introduites depuis l'émancipation du servage. Nul doute que ce ne soit une occasion de se manifester pour les systèmes les plus radicaux, qui n'ont rien à voir d'ailleurs dans l'idée, dictée par la plus simple justice comme par l'intérêt fiscal, d'imposer les nombreuses catégories de revenus jusqu'ici exemptées ou ménagées indûment. Ceux qui ont suivi de près ou de loin, depuis une quinzaine d'années, les divers congrès économiques tenus à Bruxelles, à Gand, à Amsterdam, à Berne, à Genève, et surtout à Lausanne, où l'impôt a été l'objet d'un débat très passionné, auront été frappés de l'intérêt de vogue qui se porte vers cette question spéciale. Économistes, philanthropes, rêveurs, démocrates, révolutionnaires, semblaient s'y être donné rendez-vous. On y élaborait des projets de loi un peu fictifs, il est vrai, accompagnés toutefois des commentaires les plus instructifs pour ceux qui cherchent à se rendre compte des dispositions des partis et des inclinations des âmes, du courant des passions publiques autant que de la valeur des théories. Dans ces plans discutés avec ardeur et quelquefois soumis aux votes de ces assemblées ambulantes, on rencontre, mieux peut-être encore que dans les ouvrages qui disent les mêmes choses avec plus de préméditation et de maturité au moins dans la forme, des symptômes qu'il n'est pas permis de négliger.

Que le mouvement radical tende à entrer de plus en plus dans la phase de l'application, tout l'atteste aujourd'hui, et, ce qui n'est pas moins grave, tout démontre que ce mouvement se développera avec l'ardeur que met la démocratie à ce qu'elle entreprend. Qui n'a lu récemment le rapport publié par la minorité radicale du conseil municipal de Paris sur la situation industrielle de la capitale? Un paragraphe y est consacré à l'impôt. Nul système, il est vrai, n'est spécifié; mais deux observations m'y ont frappé : c'est d'abord la condamnation de toute extension des taxes existantes; c'est ensuite la nécessité de recourir à de nouveaux impôts, et cela non-seulement pour solder l'arriéré, mais pour subvenir à tous les établissemens qu'on désire fonder en vue de l'intérêt intellectuel, moral et matériel des classes populaires. Il y a peu de témérité à pressentir quelles seraient ces taxes, quand on sait dans quel cercle tournent ces projets de réforme. Ce que s'est permis en ce genre

de fantaisies financières le conseil municipal de Lyon a sa valeur comme avertissement; mais il en est un qui, pour venir de plus loin, je veux dire des États-Unis, ne paraîtra pas dépourvu de force et d'à-propos. New-York a le bonheur de posséder un conseil municipal démagogique, élu grâce à l'abstention politique des classes supérieures. Une fois les maîtres, qu'ont fait les ultra-démocrates? Ils n'ont eu rien de plus pressé que d'élever l'impôt sur le capital. Ils l'ont appliqué, sans préjudice des autres taxes, jusqu'à 3 3/4 pour 100 aux dépenses municipales, à ce point que telle maison se trouve imposée à New-York dix fois plus qu'elle ne le serait à Paris. Encore un coup, sommes-nous à l'abri de semblables aventures? Qui nous en garantit? Est-ce par hasard notre assiduité aux élections? Serait-ce la certitude que la majorité ne se laissera jamais entraîner à de pareils courans? Songeons-y bien; une fois qu'on aurait réussi à faire prévaloir telle solution agréable aux masses, fût-elle peu équitable et même plus désavantageuse qu'utile en fin de compte, il serait fort difficile de revenir sur ses pas.

Il y aurait lieu, avant d'entrer dans un examen plus spécial, de s'interroger sur la valeur du radicalisme comme méthode. C'est bien une méthode en effet. Un des chefs du radicalisme de ce temps-ci, débordé à l'avance par son propre parti, M. Gambetta, adressait, il y a peu de temps, une lettre à un conseiller-général, et dans sa personne il engage tous les conseils-généraux de France à rechercher dans toutes les questions administratives ou économiques de leur ressort les *solutions les plus radicales et les plus démocratiques*. Ainsi voilà la démocratie radicale devenue le critérium et comme l'équivalent de la vérité en toute matière sociale! Ce n'est pas à la démocratie de se conformer à la science, c'est à la science de se faire démocratique et radicale! Et si la nature même des choses répugne au radicalisme? Comment ne pas voir que nous avons affaire ici à un dogme se plaçant, comme la république, au-dessus même de la discussion, et dont il n'y a plus qu'à tirer les conséquences? L'intolérance avec laquelle les dissidens sont traités plus en hérétiques et en impies qu'en simples adversaires devrait seule nous en avertir.

Ni la science ni la société modernes ne s'accommodent de cette unité abusive, de cette simplicité extrême, de cette logique à outrance. Tout s'est compliqué en réalité. Comment vouloir réduire à l'unité absolue cette multiplicité qu'on trouve dans les faits accumulés par l'observation, cette diversité de points de vue qui va parfois jusqu'à la contradiction? La méthode radicale devrait perdre du terrain loin d'en gagner. Si différens, si opposés parfois même que semblent être entre eux les faits, ils résistent au nom du droit

qu'ils ont à exister, c'est-à-dire qu'ils ne veulent ni peuvent se laisser supprimer. Comment se comporte le radicalisme? Étant donnés les deux termes de tout problème social, la tradition et le mouvement, la religion et la philosophie, l'autorité e la liberté, la propriété et le travail, qui tous ont leurs titres à faire valoir, il est rare qu'il procède autrement que par l'abolition sommaire de l'un de ces deux termes ou par sa subordination excessive au joug tyrannique du terme rival. Je dis que ce sont là les procédés permanens de la méthode qu'on peut appeler la méthode radicale. Tel a été le radicalisme, tel il est, car à ses autres caractères il faut joindre son obstination incorrigible à récuser les démentis les plus accablans que la réalité lui inflige, à les expliquer par des circonstances purement accidentelles. Saurait-on rien trouver de plus contraire au large esprit des méthodes scientifiques modernes? Même dans les théories purement philosophiques, il s'en faut que la simplicité soit toujours un signe de vérité. Dans les matières sociales, il me semble que ce devrait être une présomption d'erreur. Presque toujours cet idéal en avant n'est en réalité qu'une vue rétrograde. Les sociétés très jeunes, comme les sciences naissantes, admettent plus facilement l'unité, par cette raison qu'elles-mêmes sont peu développées. L'ordre dans nos sociétés avancées ne saurait plus être qu'une variété savante.

Il serait bon, spécialement à propos de l'impôt, de se demander si la matière serait de celles qui se prêtent mieux à l'idée simple et aux procédés du radicalisme. Les premières observations qui se présentent semblent faire augurer le contraire. Les changemens à vue ici sont peu à leur place; partout et toujours la nouveauté y est jugée déplaisante. Elle change ce qu'il y a de plus susceptible et de plus irritable au monde, les habitudes; elle déplace les situations. Est-ce une raison pour n'y avoir jamais recours? Non, assurément; mais c'en est une pour tout esprit sensé de ne s'y décider qu'en vue d'une amélioration réelle et considérable. Que sera-ce s'il est question de faire table rase et de tout établir sur de nouvelles bases? Il est même à remarquer que le temps a ici des effets particuliers; il allége souvent les maux qu'ailleurs il aggrave, tant les intérêts se montrent habiles, dès qu'ils le peuvent, à ne pas rester accablés sous un fardeau trop pesant! On sait que l'impôt foncier finit, s'il n'est point trop lourd, par n'être plus à la charge des propriétaires; il figure en déduction dans le prix de vente comme tous les autres frais qui grèvent la propriété. Enfin la variété des valeurs sur lesquelles on assoit la taxe dite unique ne réduit-elle pas souvent cette unité à n'être qu'une étiquette trompeuse sous laquelle réapparaissent les diversités qu'on

a cru détruire? On doit avoir sérieusement égard à ces *incidences*, à ces *répercussions*, qui trompent le législateur, et qui vont frapper sur la classe qu'il voulait soulager en passant par-dessus la tête de celle qu'il se proposait d'atteindre.

Et pourtant, aussi loin que l'on remonte dans notre histoire, on n'a vu nulle part éclore plus de plans radicaux, de panacées chimériques. Qu'on ne pense pas que cette disposition date de la révolution; elle n'a fait que l'accroître, comme tous les instincts réformateurs. L'ancien régime parle assez souvent des hommes à projet. Rêver sur les combinaisons de crédit et d'impôt est une disposition naturelle à certains esprits. La finance a ses *poètes*, et ce qui traduit le même mot sous une forme moins noble et plus positive, ses *faiseurs*. La réalité ne les gêne pas, ils la repétrissent à leur gré, ils la jettent dans un moule nouveau. Honnêtes rêveurs, que n'a-t-on affaire aujourd'hui à eux seuls!

Ce qu'atteste l'étude du passé, j'en demande pardon à ceux qui prennent l'esprit de système pour une marque de génie, c'est que, si l'on met à part quelques règles de stricte équité et de pur bon sens, toute théorie trop absolue en matière d'impôt n'a été qu'une idée fausse. On est allé d'excès en excès; l'approbation absolue de l'impôt a eu ses adeptes comme la critique radicale. Il existe même aujourd'hui de ces défenseurs intraitables de l'impôt qui s'imaginent qu'il est toujours un bien, parce qu'après avoir fait vivre les fonctionnaires l'argent circule de nouveau et fait aller le travail et le commerce. On pourrait l'accorder, s'il n'avait fallu commencer par prendre cet argent à ceux qui l'auraient fait fructifier. Que si en outre cette main qui l'a pris ne sait que dissiper, qu'en diront nos optimistes? On parle de la pluie bienfaisante qui se reverse en profits, en salaires. Des impôts abusifs et mal dépensés, au lieu de cette bienheureuse pluie, ne produiront-ils pas une horrible sécheresse et toute sorte d'autres fléaux? Après les optimistes sont venus les pessimistes et les satiriques. Que penser de la théorie de l'*impôt-spoliation*, introduite par J.-B. Say lui-même? N'était-ce pas un excès opposé à un autre, et qui, entre les mains de théoriciens moins honnêtes, pourrait avoir des conséquences non moins fâcheuses? A une théorie trop commode aux gouvernemens n'était-ce pas en substituer une autre en opposition avec leurs plus légitimes besoins, et servant de pendant à la doctrine fausse qui voit dans le gouvernement lui-même un ulcère? Les correctifs que le célèbre économiste a donnés à cette théorie l'ont-ils empêchée de faire école? Combien d'autres ont répété comme un point de doctrine que tout impôt est une somme dérobée au public et, selon l'expression du maître, une *valeur perdue*, comme si le prix de la

sécurité ne devait pas être payé à l'état, comme s'il y avait même une dépense plus utile pour ces capitalistes et ces producteurs, comme si enfin tous les services publics et tous les travaux que le gouvernement accomplit étaient nécessairement et même habituellement improductifs! N'est-ce pas là une de ces conceptions *radicales* qu'il faut, en raison du juste respect attaché à certains noms, ne pas craindre de signaler? Tant de gens en France, même en dehors de toute considération théorique, inclinent à se montrer radicaux de cette manière-là! Ils ont si peu l'air de se douter que l'impôt est une dette; ils sont si disposés à n'y voir qu'une soustraction arbitraire! Les souvenirs de tant d'impôts établis sans justice, extorqués avec violence, y sont assurément pour quelque chose; n'entre-t-il pas aussi dans leur répugnance instinctive le blâme qu'à tort ou à raison nos habitudes d'opposition jettent sur l'emploi que le gouvernement fait des fonds qui lui sont confiés? Il y a de tout cela sans doute dans le sentiment qui les domine, mais pour combien on y trouve aussi l'ignorance ou l'irréflexion qui voit ce que l'état prend, non ce qu'il rend! Il faut laisser là ces radicaux d'instinct qui volontiers aboliraient l'impôt et n'en demanderaient pas moins une bonne police, une bonne administration, une bonne armée, tout ce qu'un gouvernement peut donner, et même qui lui demanderaient encore par-dessus le marché la bienfaisance, l'instruction, le travail, et peut-être encore, qui sait? la gloire et les conquêtes.

Comme première forme et comme dernière forme aussi de l'idée radicale en matière de taxes, on rencontre l'impôt unique. On peut dire à la lettre que la science a suivi ici une marche identique à celle que suivent les sociétés dans leur développement. Chez les peuples à peine formés, dans l'état rudimentaire où est leur industrie, leur commerce, il n'est pas rare que règne l'impôt unique, la dîme en nature, sous forme de bétail ou de produits agricoles. Dans la fausse idée que la terre seule est productive de valeur, les physiocrates, Turgot comme Quesnay, n'ont reconnu, eux aussi, qu'un impôt vraiment légitime, l'impôt territorial. Où sont allés ces systèmes, qui eurent leur jour d'éclat et d'influence? L'impôt unique sur la rente foncière compte encore un certain nombre de partisans. Comme ils ont l'air d'en vouloir à la propriété, on leur fait parfois l'honneur de les écouter; mais l'attention se lasse vite des subtilités d'une thèse qui reste obscure aux yeux de la foule. D'autres ont voulu l'impôt non pas seulement unique, mais uniforme, absolument égal, identiquement le même pour tous les citoyens, la protection de l'état étant, dit-on, la même pour tous. Cette thèse a été réfutée par Mirabeau dans un de ses discours; M. Thiers, dans son livre sur

la Propriété, l'a également prise à partie. Ils ont répondu qu'il est faux que la dette de chaque citoyen soit égale; l'état ne protége pas pour tous la même quantité de biens, et tous n'ont pas une part égale aux jouissances et aux avantages garantis par l'action du gouvernement. En pratique, comment appliquer un tel système? Un impôt égal ne pourrait être que très minime à cause de la multitude des pauvres et des gens peu aisés. A ce système, qui en définitive ne profiterait qu'aux riches, l'état perdrait tout, faute d'y puiser des ressources suffisantes pour pourvoir à sa tâche. Il faudrait, pour échapper à cet inconvénient, faire peser sur les plus aisés la totalité de la charge; mais alors que deviendrait le système de l'impôt uniforme?

C'est dans des systèmes plus vivans et plus populaires qu'il faut chercher aujourd'hui l'expression des théories radicales en matière d'impôt. Si elles ne résistent pas aux objections de principe que je viens d'indiquer, du moins méritent-elles d'être examinées avec soin. Elles ont séduit des esprits distingués par ce qu'elles offrent de spécieux; elles plaisent à la masse par ce qu'il y aurait, à ce qu'elle pense, de palpable dans les résultats. Je me propose uniquement de m'occuper de ces systèmes qui ont quelque chance de se faire écouter par la démocratie française. Il y a telle théorie, tenant à la manière d'établir l'impôt, qui est ici absolument hors de concours, par exemple l'idée, qui a fait quelque bruit, de l'impôt-*assurance;* elle mutile l'objet de l'impôt, en le réduisant à n'être qu'une prime de sécurité. L'impôt est tenu de satisfaire à d'autres besoins. Comment assimiler l'état, qui est un monopole et un monopole qui s'impose, à une compagnie d'assurances soumise aux conditions de la concurrence? Jusqu'à ce qu'on ait découvert le moyen de faire coexister dans un pays sans anarchie deux ou trois gouvernemens rivaux auxquels on puisse s'adresser à tour de rôle, l'impôt restera ce que son nom même indique, une charge obligatoire et non volontaire. Les systèmes que je considère comme pouvant avoir quelques chances, non de réussir, mais d'être essayés, se réduisent à quatre principaux. L'un s'applique au principe même de la répartition, c'est le système progressif, si séduisant pour un peuple égalitaire par jalousie plus que par justice. Les trois autres se rapportent à la manière dont l'impôt est assis : l'un consiste dans la suppression des impôts indirects au profit des taxes directes; les deux autres, qui ne sont qu'une formule rendue plus précise de cette dernière théorie, se définissent par l'impôt unique mis par les uns sur le revenu, par les autres sur le capital. A Dieu ne plaise que j'entende épuiser ces sujets! Je ne veux examiner que les points de vue rajeunis par une discussion récente, que les argu-

mens qui ont à quelques égards renouvelé le débat. Comme le parti ultra-démocratique semble s'en être emparé, c'est plus particulièrement à lui que je m'adresserai. Qui donc penserait, à cette heure de l'esprit humain, à cette heure de la société française, à s'enfermer, à s'isoler dans la spéculation? N'est-ce pas de ce sentiment trop incomplet des réalités que vient en partie notre mal? Ceux qui ont fait le roman de l'économie sociale supportent difficilement ce mélange de bien et de mal que la réalité présente; quand leurs idées ont une part de vérité, quand leurs critiques paraissent fondées, ils font aisément secte. Ce qui est à craindre ici, c'est moins l'erreur que les vérités partielles et incomplètes. C'est à l'aide de celles-ci qu'on entraîne les masses, qui s'y attachent avec d'autant plus de ferveur que ces théories flattent certains désirs, certains appétits secrets, avec d'autant plus d'obstination qu'elles sont plus étroites. Une plus grande largeur de point de vue qui tient compte d'élémens divers n'a pas les mêmes attraits; elle paraît au vulgaire aussi bien qu'aux fanatiques incliner au scepticisme. Il n'en est pas moins certain que le salut des sociétés est dans cette voie, qui n'exclut pas les principes; elle ne s'oppose qu'à ce qui les exagère ou les dénature et les fausse.

II.

Le système de l'impôt progressif a subi dans ces derniers temps des modifications et fait effort pour s'éclaircir et se compléter. On a cherché à l'appuyer sur des argumens plus spécieux, sur une critique plus approfondie du principe de la proportionnalité; on s'est essayé à le rendre plus applicable. Les nouveaux défenseurs de l'impôt progressif reprochent à l'impôt proportionnel d'être en fait mal appliqué, et en droit insuffisant, même injuste. Les avantages inégaux que retirent les populations ou les individus payant une somme égale tantôt des voies de communication, ou d'autres travaux d'utilité ou de luxe, tantôt des services publics comme la justice, à laquelle ont moins recours les localités qui présentent peu de délits et les gens qui n'ont pas de procès, tant d'autres circonstances, telles que l'inégalité de valeur de la monnaie dans les diverses régions, tout cela a été allégué contre le principe de proportionnalité, convaincu de n'avoir rien de rigoureusement mathématique. C'est une condamnation qui serait sans appel, si les choses morales et économiques admettaient l'exacte perfection, mais dont il n'est pas impossible que la proportionnalité se relève : premièrement, si le mal peut être atténué par les intelligens efforts des

législateurs, — deuxièmement, si on n'a pas un principe supérieur à mettre à la place.

C'est cette supériorité devant la justice qu'invoquent les nouveaux partisans du système progressif. Tout le monde sait à quoi ils tendent. Ils veulent que, celui qui a dix payant un à l'impôt, celui qui a cent paye non pas seulement dix fois, mais onze, douze, treize fois plus ou même davantage, élevant la progression à mesure que les fortunes augmentent. Or comment essaient-ils d'établir cette nouvelle justice (car il s'agit en ce moment de justice stricte, et non d'humanité, non de sacrifices faits spontanément ou librement consentis)? Ils prétendent d'abord que l'impôt proportionnel atteint *progressivement* la misère. On aurait fort à faire pour le démontrer en dehors de quelques exemples. Ne pourrait-on même soutenir que l'impôt proportionnel frappe progressivement la richesse, en ce sens qu'une richesse décuple coûte rarement à l'état dix fois plus de frais? Les frais de garde d'une propriété de 100 hectares sont certainement inférieurs à ce qu'ils sont pour cent propriétés de 1 hectare. Il ne serait donc pas impossible de rétorquer l'argument; mais, quand il arriverait qu'en certains cas les petits revenus fussent progressivement frappés, quelle raison pour introduire une règle arbitraire! Il est absurde, pour corriger une injustice involontaire, de vouloir en faire pénétrer une toute gratuite dans le système des impôts. Comment être sûr qu'on ne dépassera pas le but? Comment se flatter d'équilibrer avec la moindre exactitude les prétendues atteintes que l'impôt proportionnel porterait au pauvre par les atteintes trop réelles dirigées contre le riche? Je défie qu'une règle quelconque préside à cette opération « de compensation, » selon le mot par lequel un des orateurs de Lausanne prétendait définir l'impôt progressif, appelé par un autre un « admirable instrument de précision. » Singulière précision en vérité! C'est cela même qui manque, et rien autant que cela. C'est pis ou ce peut être pis que la peine du talion. Il y a heureusement d'autres moyens usités, moins dangereux et moins trompeurs, de soulager les classes pauvres. Dans notre système d'impôts si violemment attaqué, est-ce qu'il n'arrive pas que les gens aisés se surtaxent en plus d'un cas? Que signifie l'impôt sur le tabac, sur la poudre de chasse, et sur d'autres jouissances de luxe? Et n'est-ce pas l'impôt lui-même qui pourvoit aux frais de tant d'établissemens secourables? Ne fait-on rien pour l'hygiène, rien pour l'instruction, rien pour la maladie des citoyens pauvres? Allons plus loin; n'y a-t-il pas une quantité d'avantages créés par ce capital qu'on incrimine, avantages dont les masses populaires jouissent à titre gratuit? Combien d'entreprises dont les résultats profitent à tous, et que le capital a prises seul à

sa charge! Ce sont là des élémens de premier ordre dans la question. Les revenus très bas sont enfin, de la part de l'impôt, l'objet de ménagemens particuliers. Les articles de commune consommation sont de même en général modérément frappés. Qu'on fasse, dans la mesure du possible, de nouveaux pas dans cette voie, mais qu'on se garde bien, en vue d'obvier à des inconvéniens qu'on peut diminuer, de renverser une base aussi simple, aussi stable, aussi juste, que le principe qui veut proportionner l'impôt aux fortunes!

Il fallait donner un nom à ce nouveau principe de justice qu'on voudrait aujourd'hui inaugurer; on l'a nommé « l'égalité des sacrifices. » Voilà la grande théorie que l'on tenait en réserve, voilà ce que n'avaient pas prévu les pères de l'impôt progressif, pas même ceux qui comptent au nombre des meilleurs démocrates. Ni Jean-Jacques Rousseau, qui propose de surtaxer les fortunes, s'inspirant de cette idée que « le riche n'a qu'un ventre, non plus que deux jambes aussi bien qu'un bouvier, » ni Robespierre, ni Saint-Just, qui parlent avec horreur des palais et s'attendrissent sur les chaumières, ne s'étaient avisés de cette formule. Ils ne parlent en tout cela que du *superflu* des riches, qu'ils jugent de bonne prise. Les nouveaux défenseurs de l'impôt progressif se sont avancés plus loin; ils considèrent l'impôt progressif comme étant, c'est une de leurs expressions favorites, la « rançon » de la propriété. Sentant le besoin de donner une base philosophique à la théorie économique, ils ont imaginé cette fameuse égalité des sacrifices, dont il s'agit de faire désormais le fondement de la justice distributive; on veut que la somme de privation et même de désagrément imposée à tous par la taxe soit rigoureusement la même. On peut regretter de voir un économiste de la valeur de M. John Stuart Mill donner une sorte d'adhésion à une théorie aussi chimérique. Heureusement il n'en tire pas les mêmes conséquences, et il combat, loin de l'admettre, l'impôt progressif. Quoi qu'il affirme, la justice idéale ne serait-elle pas atteinte le jour où l'impôt se proportionnerait absolument pour chaque citoyen à la somme des frais qu'il coûte à l'état et à la quantité des avantages qu'il doit à l'action gouvernementale? Ce n'est là malheureusement qu'un idéal, mais assurément c'en est un. Faute de mieux, on paie selon ses revenus, mesurés tantôt sur l'avoir, tantôt sur les consommations; payer selon le revenu apprécié le plus exactement qu'il a été possible, tel est l'objet proposé, et il n'y a rien là que de juste, même si toute justice n'est pas là. Avec l'idée de « l'égalité des sacrifices » on poursuit l'irréalisable, on raisonne dans les données du communisme, et c'est au communisme qu'on aboutit nécessairement. Vouloir que le paiement d'une dette quelconque impose également

à tous le même degré de privation et de désagrément, au fond, qu'on se l'avoue ou non, c'est vouloir qu'il n'y ait plus ni riches ni pauvres; c'est exactement comme si on voulait que le même travail ne semblât pas plus pénible aux hommes faibles qu'à ceux qui sont doués d'une robuste constitution, et, s'il s'agit du travail intellectuel, aux intelligences lentes qu'aux esprits faciles. C'est tout simplement décréter l'égalité des conditions. J'admets qu'il faille ne pas exagérer ces inégalités, qu'on doit chercher à les atténuer par des moyens justes, — toute la civilisation tend à ce but; mais comment faire que les charges, quelles qu'elles soient, ne semblent pas plus pénibles à ceux qui ont peu? Parti de cette idée, il faut, bon gré mal gré, qu'on aille au communisme, c'est-à-dire à un système plus rempli d'injustices que tous les autres à lui seul, à un système qui regorge d'absurdités, de hontes, et de plus incompatible avec tout progrès de l'espèce humaine. On ne saurait exiger de l'impôt de nous offrir ce qui n'est au pouvoir d'aucune institution, l'égalité de bonheur et de malheur, de plaisir ou de peine. Quand même on aurait résolu la question économiquement parlant, on ne l'aurait pas résolue moralement. Il n'y a pas de mesure pour la sensibilité comme nous avons une mesure des forces dans le dynamomètre. L'avare s'affligera de payer le plus petit impôt, l'homme facile et généreux s'acquittera sans peine d'une lourde taxe; le prodigue se contentera de rire de ce qui fera pleurer son voisin parcimonieux. On veut égaliser la facilité « psychologique » de payer l'impôt; en vérité, c'est abuser de la psychologie! A force de vouloir être profond, on devient insaisissable. Ce n'est pas en rendant sentimentale une question aussi positive qu'on peut se flatter de la résoudre.

En dépit de ces nouveaux raffinemens de la théorie, laissons aux choses leur vrai nom. « L'impôt progressif, impôt de jalousie et non d'équité; » qui a dit cela? Un homme qui fut une des illustrations du parti républicain, Armand Carrel, répondant à la nouvelle déclaration des droits de l'homme, déclaration presque communiste d'une société qui fit du bruit en 1832, et dont le chef était M. Godefroy Cavaignac, le frère de l'illustre général, qui devait se montrer si éloigné lui-même de ces thèses antisociales. Armand Carrel ajoutait que l'impôt progressif dérivait de l'absurde idée qu'un riche dévore la substance de plusieurs pauvres. Veut-on un témoignage pris dans les rangs mêmes du socialisme révolutionnaire? Personne mieux que Proudhon n'a saisi les affinités de l'impôt progressif avec le communisme. Il y trouve une de ces occasions qu'il laisse rarement échapper de dire des injures à ses amis, injures qui ne sont trop souvent que de dures vérités. Dans le livre sur

l'impôt, qu'il composa en vue du concours institué par le conseil-général du canton de Vaud, et qui de tous les mémoires envoyés fut le plus remarqué, il jette l'anathème sur tous les impôts, sans en excepter ceux qui n'existent que dans les écrits des radicaux; il ne se fait aucune illusion sur la portée menaçante qu'ils ont. Déjà il avait appelé ailleurs l'impôt progressif « une jonglerie. » Il y revient, il s'y acharne; il ne le trouve bon qu'à « alimenter le bavardage des philanthropes et à faire hurler la démagogie. » Il y voit, comme dans l'impôt proposé sur le capital, un énergique dissolvant. Il est vrai que l'efficacité redoutable de ces expédiens le calme un peu sur le manque de sincérité ou de logique des partisans de ces impôts. Il s'en exhale une odeur de destruction qui par momens semble le désarmer. Tout le monde n'a pas les mêmes motifs que M. Proudhon de voir une circonstance atténuante, pour un certain genre de taxation, dans ce fait même qu'il est fatalement antisocial. Nous pourrions citer dans ce sens un aveu plus décisif encore, que nous trouvons consigné dans les annales de ce même congrès de Lausanne. Un orateur, las des ambages et des moyens termes auxquels cette théorie bâtarde prête si aisément, s'écriait, en arrachant tous les masques et tous les bandeaux : « Que craignez-vous? L'impôt ne peut pas être trop progressif. Le plus tôt n'est-il pas le mieux pour accomplir par là dans la société un mouvement général de bascule en faveur de l'ouvrier prolétaire? » Il est heureux qu'il se rencontre de ces indiscrets dans les congrès et ailleurs. Combien de pareils mots valent mieux que de longs discours! Voilà enfin ce qui s'appelle poser la question et du même coup la résoudre. Qu'attendre de plus après cela?

Cet excès de franchise ou plutôt de résolution devait effrayer les plus sincèrement modérés; ils ne sont pas absolument insensibles à la force des objections. Ils craignent qu'un tel impôt, en frappant, en punissant les fortunes au-delà d'un certain niveau, ne décourage l'épargne et l'agglomération des capitaux, ne les fasse émigrer, n'arrête l'essor de l'esprit d'entreprise, ne ramène enfin tout à la médiocrité et à la langueur, ce qui serait l'atteinte la plus funeste portée au fonds des salaires et à la démocratie laborieuse. Le malheur est que ces *modérés* ne s'aperçoivent pas qu'ils sont au fond fort *radicaux*. L'idée radicale n'est-ce pas ici l'adoption même d'un principe de nivellement qu'on prétend étendre à toutes les taxes directes? Un petit nombre d'économistes, malgré les progrès qu'a faits l'étude de la question, persistent malheureusement à invoquer l'autorité de quelques maîtres de la science, lesquels ont autrefois adressé un salut sympathique au principe de la progression sauf à n'en faire aucun usage. Je ne les confonds pas avec les socialistes,

dont leurs intentions et leur but les séparent profondément; mais comment les justifier du reproche d'inconséquence et ne pas avouer que cette inconséquence va jusqu'à l'aveuglement? Ce sont eux surtout qui se préoccupent de rendre l'impôt progressif applicable et inoffensif. La minorité d'une commission nommée dans le canton de Vaud, minorité appartenant au parti radical, adressait même un rapport au grand-conseil de ce canton pour faire établir l'impôt progressif, lié au système logarithmique de façon à en atténuer les excès possibles. « Le taux de l'impôt par mille, y lit-on, est le nombre de francs représentant la matière imposable; ce logarithme est pris dans le système dont la base est mille. » En vérité, ne serait-il pas puéril d'introduire un tel principe au cœur de la législation, du moment qu'on ne veut l'y faire pénétrer qu'à dose homœopathique? Si les effets ne s'en font pas sentir sur la diminution de la richesse qu'on juge excessive et pour ainsi dire pléthorique, à quoi bon, je vous prie, ce platonique hommage rendu à un principe si controversé? Mais on a répondu plus à fond. On a objecté que c'est là une précaution si vaine qu'il suffit d'établir le logarithme sur cent pour que cette belle modération disparaisse. Quelle autre garantie a-t-elle que la parole des auteurs de ces tables, parole qui ne les enchaîne pas absolument, les circonstances étant variables, et qui ne lie en rien ceux qui peuvent venir après eux? Avouons que les partisans de la progression jouent de malheur. Ils demandaient tout à l'heure du secours à la « psychologie, » et elle les abandonnait. Voici qu'ils appellent à leur aide l'arithmétique, et elle les trahit. C'est qu'il n'y a pas de moyen de se dérober à la fausseté d'un principe. Une raison décisive pèsera toujours de tout son poids dans la balance quand on compare la proportionnalité et la progression. Mettez dans le système des taxes le germe de la proportion, vous n'aurez jamais à craindre qu'il grandisse trop; vous êtes certain à l'avance que le degré de justice réalisée et de bien produit sera en raison même de ses accroissemens. Mettez-y le germe de la progression, c'est tout le contraire; vous avez sans cesse à en redouter la croissance exubérante et trop rapide. A l'ombre de la proportion, toutes les industries vivent, toutes les propriétés prospèrent, le travail se développe et opère quotidiennement sa transformation en capital. A l'ombre de la progression, l'industrie végète, la propriété tremble, le travail s'engourdit; un degré de plus, et tout meurt. Il faut en finir une fois pour toutes avec ce principe sournois ou brutal, selon l'occurrence, tantôt revêtant les nuances les plus changeantes, tantôt accusant énergiquement sa couleur véritable, tantôt s'insinuant d'une manière cauteleuse, tantôt frappant comme la foudre et découronnant tout ce qui s'élève. Un tel impôt, c'est le *bon plaisir*

rétabli au profit de la démocratie. Aujourd'hui, on se bornera à miner sourdement la richesse; demain, on la fera d'un coup disparaître. Impôt de partialité, qui fait abusivement acception des classes et des personnes; impôt de tyrannie, qui pénètre jusque dans le foyer et prend des notes sur toutes les familles; impôt d'instabilité et de caprice, qui introduit les changemens et les violences de la politique dans le système des taxes, et par conséquent dans la situation réelle et relative des citoyens. C'est en le repoussant que la démocratie libérale, respectueuse du droit de chacun, prouvera qu'elle se sépare nettement de la dangereuse démocratie qui nous menace, la démocratie révolutionnaire et niveleuse.

III.

C'est encore au nom des intérêts et des prétendus principes démocratiques que les adversaires des impôts indirects font le procès à ce genre de taxes; aussi n'est-ce que par ce côté que je rentrerai dans une controverse déjà ancienne. Tout ne serait pas sans fondement dans leurs critiques, s'ils ne prétendaient leur donner une portée excessive. J'ajouterai que les expédiens qu'ils ont imaginés pour échapper à la force de certaines objections achèveraient seuls d'ôter à leur système toute chance d'application. Comment ne pas s'étonner d'entendre certains radicaux parler au sujet de la douane et des taxes sur les boissons exactement avec la même véhémence que si rien n'était changé depuis la révolution française? Plusieurs même vont jusqu'à soutenir systématiquement que rien n'est changé en effet. On jugera par là du degré d'impartialité qu'ils y mettent. Nul doute que les taxes notamment établies sur la consommation ne doivent être ménagées. Lorsque la situation le permet, la politique des dégrèvemens se recommande à toute sorte de points de vue; seule elle a le secret de faire ces deux choses en apparence contradictoires, de produire plus pour le trésor en laissant plus au contribuable. L'élan pris par la consommation donne le mot de cette énigme; mais encore faut-il, pour que cet effet d'un avantage au profit du trésor se réalise, que la taxe indirecte subsiste, bien qu'affaiblie. On est par conséquent aux antipodes du radicalisme.

Je suis loin de présenter notre système d'impôts indirects comme la perfection, et je le regarderais comme critiquable quand bien même il ne prêterait le flanc que par l'exagération de frais de perception qui atteignent à 12 pour 100, tandis qu'en Angleterre, à la vérité dans des conditions de surveillance plus faciles, ces frais ne dépassent pas 5 pour 100. C'est aussi de ce côté que porte, quelquefois avec raison, le reproche de défaut de proportionnalité.

J.-B. Say n'avait pas attendu les critiques du radicalisme pour écrire cette phrase, approuvée de tous les amis de la justice et de l'humanité : « 30 francs qui sont une taxe d'un dixième sur un tonneau de 300 francs sont une taxe de 300 francs pour un tonneau de 10 francs. » Si peu généraux que soient de pareils faits, c'est un droit, un devoir même de les signaler, non pour aigrir et soulever les populations, mais pour porter remède au mal. Le reproche d'être antipopulaire fait à l'impôt indirect parce qu'il renchérit le prix des denrées n'est pas sans force. Est-il toutefois beaucoup d'impôts qui y échappent? Le mérite-t-il lui-même dans la mesure où on le dit? Une discussion approfondie, pour la plupart des cas de grande consommation populaire, vin, sel, pain, viande même, a établi ce qu'il y a d'énorme exagération dans ce grief. Les cas sont nombreux où de tels impôts, grâce à la loi des grands nombres, peuvent être très lucratifs et très peu pesans. On a dit, et c'est un point auquel l'auteur du livre sur *la Propriété* attache une importance considérable, que l'ouvrier fait rembourser dans son salaire l'avance qu'il a faite de ces impôts. Ne va-t-on pas trop loin en établissant comme une *loi* ce qui n'est qu'une *tendance*, laquelle se réalise quand le travail est fort demandé, mais qui ne peut se réaliser qu'en partie ou même point du tout, si la demande du travail reste au-dessous de l'offre? Le zèle en faveur des impôts indirects ne saurait aller jusqu'à soutenir que leur plus ou moins d'élévation ne fait rien au peuple. On n'arriverait par là qu'à ériger l'indifférence en principe. Il n'y a point enfin de raisonnement qui puisse justifier les impôts, et moins encore les gros impôts, établis sur les matières premières. Le principe qu'on invoque de la diffusion de l'impôt et la circonstance qu'il ne pèserait que faiblement sur chaque objet consommable en sont des excuses fort insuffisantes. C'est frapper la production, cette mesure la plus certaine du bien-être populaire, et restreindre avec elle la puissance d'exportation; c'est atteindre dès lors l'industrie et le commerce, et par suite aussi porter un préjudice au travail et aux salaires. La consommation se resserre au préjudice de tous, et dans cette condition l'impôt lui-même s'expose à plus d'un mécompte. Ce sont là de ces vérités acquises qu'il ne faut oublier en aucun temps, et moins encore, quoi qu'on en dise, dans les temps de crise comme ceux que nous traversons. Je suis loin en revanche de dédaigner l'argument dont se servent les défenseurs des contributions indirectes au point de vue de leurs effets sur les masses populaires, lorsqu'ils avancent que, les consommations se faisant au fur et à mesure des besoins, ces taxes se font moins sentir, et le peuple paie sans s'en apercevoir. L'avantage n'est pas à mépriser pour les petits revenus. On a comparé cela à une « anes-

thésie bienfaisante. » Le mot a mis en fureur les écrivains radicaux. Proudhon prétend que c'est chloroformer le peuple pour mieux l'assassiner et le voler plus à son aise. Peut-être, pour emprunter une comparaison aux opérations chirurgicales, pourrait-on dire tout au plus qu'on cherche à faire subir au patient l'extraction d'une dent sans qu'il s'en aperçoive trop. Est-ce un grand crime, et y a-t-il bien lieu de parler d'assassinat et de vol? Un homme d'état anglais faisait consister tout le problème fiscal à tirer des populations le maximum d'impôt avec le minimum de mécontentement. C'était exagérer sans doute. Il faut demander le moins d'impôts qu'on peut; mais, quelle que soit la somme, le minimum de mécontentement est un excellent but à poursuivre.

On répète aussi avec insistance que seul l'impôt direct est loyal; seul il avertit le contribuable de ses charges réelles; avec lui on sait ce qu'on paie et pourquoi on paie. Cette raison me frappe, je l'avoue; mais, si la somme est forte, cette pesanteur dont on fait un mérite ne va-t-elle pas devenir un défaut intolérable? N'est-ce pas le cas de diviser le fardeau pour le rendre supportable? Ne serait-ce pas le lieu d'avoir égard à cette « facilité psychologique » dont il était question tout à l'heure? C'est aussi l'habitude des écrivains radicaux de traiter comme un pur sophisme cette idée que les taxes de consommation sont plus volontaires parce qu'on est libre de consommer. Je reconnais qu'on n'est pas libre de ne pas consommer les choses de nécessité. Comment soutenir qu'on ne l'est pas d'étendre plus ou moins sa consommation pour les choses de simple utilité et surtout d'agrément? C'est même cette circonstance qui, en somme, quoi qu'on en dise, proportionne le mieux cet impôt à la richesse et à la jouissance. Le pauvre qui épargne ne paie point, le riche qui dépense paie; n'est-ce pas dans l'ordre, même démocratiquement?

On ne s'étonnera pas que j'insiste, à ce point de vue de la démocratie, sur la révolution complète qui tend à s'opérer dans les idées. C'est un fait digne de remarque, et dont la portée est grande. On veut aujourd'hui que l'impôt direct soit l'impôt des peuples libres. Il faut avouer du moins que la prétention est nouvelle. Montesquieu a soutenu le contraire. En France, des économistes et des financiers de l'école libérale, J.-B. Say et M. Thiers en tête (je puis certes citer M. Thiers à la tête des libéraux, bien qu'il ne soit pas toujours libéral en économie politique), ont développé avec beaucoup de force la thèse de Montesquieu. Adam Smith, qu'anime au plus haut degré le même esprit, n'y fait point exception, et de nos jours M. Stuart Mill, qui est non pas seulement libéral, mais démocrate, et à qui il ne manque par conséquent aucune des conditions requises pour se faire écouter, ne croit pas manquer à sa cause en

s'exprimant sur ce genre de taxes d'un ton d'approbation qui paraîtrait un scandale à la plupart de nos radicaux français.

Le spectacle que nous donnent aujourd'hui les nations libres serait-il donc de nature à autoriser la thèse nouvelle? En supportant même les abus des taxes indirectes, ces abus qu'elles songent à corriger, et qu'elles ont déjà fort réduits, voit-on qu'elles aient envie de renoncer à en faire usage, pour les remplacer par les taxes directes? La question est assez importante pour qu'on y réponde avec un peu de soin. On cite la Suisse; on a raison pour les budgets cantonaux, on a tort pour le budget fédéral, qui est le plus fort et qui provient surtout de la douane, de la poste et du monopole du sel; les impôts sur les boissons y sont aussi notablement productifs. Aux États-Unis, sur un budget total de recettes évalué pour 1871 à 393 millions de dollars, les douanes figurent pour une somme de 185 millions, les ventes de terre pour 5 millions, divers impôts pour 28 millions; les revenus intérieurs, dans lesquels l'impôt direct tient une place d'ailleurs considérable, pour 175 millions de dollars. En définitive, le budget fédéral se compose pour une partie notablement supérieure de sommes ayant une autre provenance que les taxes directes. Les circonstances géographiques et commerciales entrent sans doute pour une part dans cette prédominance si marquée de l'impôt indirect. Les pays ayant un commerce maritime développé ont presque tous été amenés à tirer une grande partie, la plus grande souvent de leur revenu, de la douane, qui y demande moins de surveillance et de frais que dans les pays continentaux. Cette raison toutefois est loin d'être à elle seule suffisante. Pourquoi ne pas reconnaître le mérite qu'ont les taxes sur la consommation d'être le plus facultatif des impôts indirects? En Belgique, sur un budget de 176 millions 1/2, les impôts directs n'en fournissent pas 40. Dans le royaume des Pays-Bas, sur un budget de recettes qui ne dépasse pas beaucoup 97 millions de florins (évalués à 2 fr. 12 cent.), la proportion de l'impôt direct est à peu près la même. En Italie, sur un total d'environ 805 millions de francs, et bien qu'il soit demandé beaucoup aux taxes directes (en effet, la propriété immobilière fournit environ 159 millions, la propriété mobilière environ 73), l'impôt indirect fournit un revenu de beaucoup supérieur; c'est environ dans la proportion des deux tiers.

Voilà, ce me semble, des nations libres. Nulle part je n'y aperçois ce mouvement de retraite dont il serait question. Un sage esprit pourtant, un des hommes qui ont répandu le plus de lumières sur l'histoire comparée des impôts, M. de Parieu, prenant directement à partie pour la combattre la thèse de Montesquieu, a écrit dans ces derniers temps « que le travail de la liberté politique, de-

puis un siècle, s'est opéré surtout dans le sens du développement de certains impôts directs, notamment en Angleterre, en Allemagne, en Amérique et en Suisse. » Le fait de cette augmentation est vrai, mais voit-on que ce soit en général par la réduction des taxes indirectes qu'il s'est traduit? Je ne nie pas la tendance pour les petits états; est-elle la même dans les grands? Est-ce à titre d'impôt favorable à la liberté que l'Angleterre s'est résignée à l'*income-tax?* Comment oublier qu'il est plus facile à un gouvernement de faire de l'impôt direct, qu'il a dans la main, un instrument d'oppression, que d'abuser des taxes de consommation qui se refusent, dès qu'il y a surcharge? On peut écraser des propriétaires et des capitalistes par le poids d'une taxation arbitraire et les soumettre à des vexations tyranniques. Essayez donc de traiter en séditieux tout un peuple qui restreint ses achats!

Quel pays plus que l'Angleterre offre une preuve éclatante de la coexistence de la liberté politique avec la préférence donnée aux taxes indirectes? Que, sous l'empire de nécessités impérieuses, elle ait demandé à l'*income-tax* environ le dixième du revenu public, faut-il y voir autre chose qu'une preuve de plus du besoin qu'éprouvent les nations de diversifier les taxes? Il n'est pas nécessaire de rappeler ce qui est connu de tous, à savoir que le budget britannique est alimenté aux trois quarts par l'impôt indirect. Pour préciser davantage, les douanes, qui portent presque uniquement sur le sucre, le tabac, le thé, le vin, l'alcool, le café, donnent près de 22 millions sterling; l'excise frappe surtout sur les boissons, et donne à peine un million de moins.

Je sais quelle réponse tiennent toute prête les défenseurs du radicalisme économique et politique quand on leur cite l'Angleterre. C'est, disent-ils, un pays libre, ce n'est point un pays démocratique. Qui ne sait aujourd'hui combien est étroite et fausse l'opinion qui voit dans l'Angleterre actuelle une terre où fleurit exclusivement le principe aristocratique? Mais pour l'impôt il faut aller plus loin. De même que dans l'industrie ce pays, qu'on dit aristocratique, travaille pour les masses par le bon marché, tandis que la France démocratique s'applique plus spécialement aux produits beaux et chers, de même l'Angleterre est peut-être en Europe la nation qui a établi son système d'impôt sur les bases les plus démocratiques, si on entend par là le ménagement des contribuables les moins riches. L'Angleterre a laissé d'ailleurs aux sacrifices des classes aisées leur caractère facultatif et consenti. Elle s'est bien gardée d'adopter l'impôt progressif, et moins encore elle admet la théorie qui y conduit. Seulement elle a exempté les matières premières, dégrevé les choses d'utilité, mis l'*income-tax* sur le compte

des classes qui peuvent payer, laissant cet impôt établi par surcroît à la charge des revenus supérieurs à 150 livres sterl. On s'est taxé, disons-le, en s'inspirant d'une politique où le calcul s'allie au sentiment de l'humanité, on s'est taxé au-delà même de la stricte et rigoureuse proportion. J'ajoute que cela était possible chez un peuple où les revenus élevés sont beaucoup plus fréquens que chez nous. Il n'y a point trace en tout cela d'inspiration ni de pression radicale.

Finissons-en avec l'illusion que produisent les mots et les apparences. L'économie des frais de perception est certes à l'avantage de l'impôt direct. Il peut se défendre par une simplicité relative, qui n'est pas toujours, mais qui peut être parfois une supériorité réelle; mais est-il toujours plus proportionnel et toujours plus doux pour les travailleurs? Parmi ceux-ci, il faut placer les petits fonctionnaires et les petits entrepreneurs, ainsi que la masse un peu besoigneuse qui comprend les petits rentiers. Que l'impôt direct soit payé ou seulement avancé par le producteur pauvre, qui se le fait dans le second cas rembourser par des consommateurs le plus souvent pauvres eux-mêmes, ce sont toujours les pauvres qui paient. Or quel moyen a-t-on de prévenir ou d'empêcher ces effets de la loi de l'offre et de la demande? En ce sens, une addition à la patente ne serait guère *démocratiquement* préférable à telle taxe indirecte. Inutile d'ajouter qu'une addition à l'impôt des portes et fenêtres, déjà si critiquable, ne serait ni populaire ni proportionnelle au revenu des familles. Et comment croire qu'on arriverait mieux que par les taxes indirectes à établir un impôt *démocratique* en surtaxant les actions et obligations des entreprises industrielles divisées en petites coupures entre les mains des petits capitalistes!

Le plaidoyer des avocats exclusifs des taxes directes est venu échouer devant un argument pratique qui n'a fait que prendre de nouvelles forces, la nécessité des gros budgets. Aussi conseille-t-on de les réduire. On veut pour y arriver réduire aussi les attributions de l'état. Rien de mieux, mais il n'est pas parfaitement sûr que les dépenses transportées aux communes ou aux départemens fussent beaucoup amoindries. La charge reste considérable pour chaque citoyen dans les pays de décentralisation comme l'Angleterre et les États-Unis. Le conseil de désarmer est fort bon, si on n'est pas seul à le suivre et à la condition de ne pas jouer le rôle de l'agneau devant le loup. En outre, comment imaginer que le degré d'intervention de l'état ne restera pas toujours tel qu'il nécessite des budgets élevés? Quelques écrivains ont inventé pour combattre cette objection un expédient assez singulier. Ils prétendent fixer d'avance un budget des dépenses que l'état ne pourra dépasser. L'un lui accorde 600 millions par an, l'autre ne lui en laisse que 500; c'est son der-

nier mot. Ainsi, on le voit, dans cet ingénieux système les contribuables traitent à forfait avec l'entreprise gouvernementale; on leur donnera de la sécurité, de l'ordre, des routes, de l'instruction, et bien des choses encore, pour ce juste prix. Où donc les auteurs de ces systèmes ont-ils rencontré de ces gouvernemens doués de bonhomie qui se laisseraient ainsi lier étroitement les cordons de la bourse? On les y contraindra, dit-on. C'est ce qu'il faudrait établir. Où donc sont-ils ces peuples voués à une passion exclusive d'économie qui, à l'abri de tout entraînement même utile, se résigneraient à une telle réduction des services publics, à une telle absence de moyens de parer à l'imprévu? Est-ce la démocratie qui fournit le type de pareilles nations? où l'a-t-on vue dans un pays fortement centralisé dédaigner les grands travaux publics? où ne demande-t-elle pas un fort budget pour l'instruction populaire? Elle se dit pacifique; n'a-t-elle donc pas ses accès d'humeur guerrière aussi, ses soucis de dignité nationale, ses rêves ardens de propagande? C'est la politique qui domine le problème pratique de l'impôt, et nulle règle économique tracée *a priori* ne suffira pour lui faire la loi. De tels expédiens ne sont que toiles d'araignée qu'on oppose à une force dont l'irrésistible violence a rompu bien d'autres obstacles.

IV.

C'est de même à la thèse radicale que je m'en tiendrai en ce qui touche l'impôt unique sur le revenu. Cette thèse est fort différente de celle qui consiste à introduire l'impôt partiel sur le revenu comme une taxe nouvelle plus ou moins modelée sur les types que nous présentent surtout la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou l'Amérique du Nord. La plupart des partisans de cette introduction en France sentent la nécessité de la restreindre dans des proportions modérées. M. H. Passy, ministre des finances, dans le projet qu'il soutint en 1849, évaluait le revenu de cette taxe à 60 millions. Une telle somme semble assez légère aujourd'hui surtout. C'est seulement la thèse de l'impôt unique sur le revenu que j'ai en vue, c'est-à-dire la prétention de suffire à un budget qui, ne le supposât-on pas de 2 milliards et demi, resterait considérable. Quand l'ancien régime avec des budgets, qui nous semblent aujourd'hui bien faibles, de 300 millions, si lourds qu'ils aient paru à nos pères, quand l'ancien régime avait l'impôt multiple, on prétendrait aujourd'hui se contenter d'un seul impôt! On a souvent et avec raison fait observer qu'au fond toutes les taxes visent au revenu; les impôts de consommation ne se proposent pas moins de l'atteindre que l'impôt foncier ou les taxes mobilières. L'idée qu'il serait bon, *si c'était*

possible, de s'adresser uniquement au revenu d'une façon immédiate en évitant les détours et les faux frais est naturelle et juste en elle-même. Les radicaux n'en demandent pas davantage, peu habitués qu'ils sont de compter avec la résistance des choses, qu'ils mettent invariablement à la charge de la mauvaise volonté des hommes. En fait l'impôt unique sur le revenu n'existe nulle part. Aucun grand pays n'en a fait même la tentative. La révolution, qui avait bien osé abolir la plupart des taxes indirectes, n'a rien essayé ni même conçu de pareil à ce qu'on demande aujourd'hui. L'habitude où nous sommes de nous abandonner à la méthode abstraite qui, sous le nom usurpé presque toujours d'idéal, conduit au radicalisme, a fait passer sur toutes ces considérations historiques et expérimentales. C'est dans l'étude des faits qui nous entourent, des exemples qu'on invoque, comme dans l'emploi légitime du raisonnement, que se trouve la réponse à ces théories ambitieuses.

La raison la plus décisive qui s'élève contre les partisans de cette taxe unique, c'est qu'elle porte à la plus haute puissance les inconvéniens si réels de l'impôt sur le revenu employé comme une simple taxe venant s'ajouter d'une manière accessoire à l'ensemble des autres impôts. Les nations qui ont eu recours à celle-ci ont pu prendre leur parti de ces défauts. Elles s'y résignent comme à une nécessité, soit pour ne pas peser sur d'autres taxes qui ont rendu tout ce qu'elles peuvent, soit que cet impôt leur paraisse en lui-même préférable, à la condition expresse de rester particulièrement modéré. Si vous demandez tout ou presque tout à ce seul impôt, ce qu'il a d'offensif pour la liberté des contribuables, ce qu'il laisse apparaître de difficultés dans l'évaluation, prennent une force telle qu'éclate l'impossibilité de le concilier avec ce que nos sociétés exigent de ménagement pour les citoyens. De même on ne sait comment le mettre en rapport avec ce que l'état requiert de ressources pour subvenir à ses nécessités, fussent-elles réglées avec la plus grande économie.

Je ne me propose pas de faire le procès à l'impôt sur le revenu tel qu'il existe ailleurs; d'autres l'ont fait et de la manière la plus vive, — M. Léon Faucher, notamment, ne s'y est pas épargné. J'en parlerai de sang-froid, j'irai même jusqu'à l'approbation, j'entends à une approbation relative et conditionnelle ; mais enfin présente-t-il des moyens d'évaluation assez satisfaisans pour que l'impôt en dépassant certaines proportions limitées puisse s'en accommoder? On a essayé pour ainsi dire de deux types dans cette évaluation. Dans l'un qu'on peut nommer le type anglais, c'est la déclaration du citoyen qui sert à fixer l'impôt. Toute fausseté reconnue dans l'évaluation déclarée entraîne la restitution au fisc avec une forte amende. Les inexactitudes de déclaration n'en sont pas moins extrêmement

fréquentes. Lord Brougham soutenait que c'était une institution corruptrice pour la loyauté et les mœurs du peuple anglais. On s'est demandé avec raison si le mal ne serait pas plus grand encore en France avec le caractère léger de la nation et la disposition si commune à croire que ce n'est pas mal faire que de tromper le fisc. Si les déclarations au-dessous de la réalité y étaient les plus fréquentes, le charlatanisme industriel et commercial n'en ferait-il jamais au-dessus pour s'assurer du crédit? J'admets que les partisans de l'impôt partiel sur le revenu, avec les conditions de modération qu'ils y mettent, ne regardent pas de telles objections comme absolument décisives. Il n'en est pas de même au point de vue de la taxe unique. La fraude centuplerait avec l'intérêt qu'on aurait à frauder. Quand des consciences plus délicates habituellement éprouvent ce genre de tentations, quelle base donner à l'impôt que la conscience de la masse calculée sur la *moyenne!*

Le second type d'évaluation est celui qu'on peut appeler le type allemand; c'est le système selon lequel s'établit l'impôt sur le revenu en Prusse et dans quelques autres états de l'Allemagne. Les revenus y sont évalués par des commissions gouvernementales; libre ensuite à chaque citoyen de s'inscrire contre l'évaluation, sauf à faire la preuve, c'est-à-dire à ouvrir ses registres et à livrer ses papiers d'affaires. Cela peut être admissible avec une taxe modérée qui ne détermine qu'exceptionnellement de pareils conflits; avec une taxe élevée, avec un impôt unique, c'est la lutte en permanence. Et si le gouvernement est un de ces pouvoirs tels que le radicalisme ne manque jamais d'en imposer au pays lorsqu'il est le maître, on peut pressentir les avanies auxquelles seront exposées les contribuables, surtout les suspects, et les extrémités auxquelles il faudra en arriver.

Dans le système de l'impôt sur le revenu établi même partiellement, le législateur se sent en présence de deux faits également embarrassans : d'une part, une masse assez grande de revenus plus ou moins faibles qu'il est difficile de taxer et surtout de taxer à un taux quelque peu élevé; d'autre part, la diversité de nature et d'origine de ces revenus, les uns viagers, les autres temporaires, les uns stables, les autres incertains. Taxer uniformément tous ces revenus paraît inhumain ou injuste. Cela oblige le gouvernement à se livrer à une des opérations les plus délicates qu'on connaisse et qui peuvent prêter le plus à l'arbitraire, il faut qu'il établisse des catégories. Cela s'est vu toujours en pareil cas. Je citerai la commission qui, dans notre assemblée nationale, après 1848, s'était occupée de l'impôt sur le revenu. Elle distribuait en quatre catégories les revenus mobiliers soumis à la taxe. Elle y mettait 1° les bénéfices nets du commerce et de l'industrie, à l'exception de l'in-

dustrie agricole; 2° les produits nets des offices ministériels et des autres professions libérales; 3° les pensions, traitemens, rémunérations pour services publics et privés, sous quelque titre, forme ou dénomination que ce soit, à l'exception des salaires d'ouvriers proprement dits; 4° les produits des capitaux placés, sous forme de dividendes, rentes, annuités, intérêts de créance. Chacune de ces branches était taxée à 3 pour 100. On peut accepter ou non cette classification lorsqu'il ne s'agit que de l'impôt partiel; mais à quoi irait-elle, à quoi irait surtout cette exemption en masse de tous les salariés urbains et ruraux, s'il s'agit d'un l'impôt unique ou prédominant? Oublie-t-on que parmi ces salariés il y en a de beaucoup mieux rétribués que tel petit entrepreneur, traité en privilégié du capital? Ce que leur nombre ajoute à l'impôt dans le système actuel est énorme. De même on peut se résigner peut-être, pour cet impôt simplement ajouté aux autres, à ce que des revenus aussi différens soient sujets à la même taxe. Dans un système général ce serait d'une injustice évidente, et il faudrait en venir à des exemptions ou à des atténuations. On ne saurait imposer également les revenus certains et les revenus aléatoires. Comment y remédier? comment tenir compte de degrés qui vont à l'infini? Un économiste anglais, M. Mac-Culloch, proposait de taxer les revenus viagers d'après la vie probable; ainsi l'homme de soixante ans devait payer moins. M. J. Stuart Mill, même dans le système de l'impôt purement partiel, exempte de la taxe une partie de certains revenus; les uns ne paient que pour moitié, les autres pour trois quarts. Ne s'expose-t-on pas, en ayant recours à ces arrangemens d'une application fort délicate, à tomber bien des fois dans l'arbitraire par les efforts même si compliqués qu'on fait pour éviter l'arbitraire? C'est un mérite des taxes de consommation que celui qui ne possède qu'un revenu aléatoire peut convertir en épargne cette part de revenu qu'il n'a pas dépensée. Que si cette épargne elle-même n'est point trop taxée, tout sera dans l'ordre. Une taxe placée uniquement sur le revenu, ne tenant compte ni de la quantité des consommations, ni des sacrifices et des privations qu'on s'impose, serait infiniment plus dure pour le petit contribuable que le système actuel et plus défavorable à l'épargne. C'est encore M. John Stuart Mill qui le dit en des termes qui me paraissent irréfutables : « La manière la plus convenable d'asseoir l'impôt du revenu serait d'imposer seulement la portion des revenus qui est destinée à la consommation et d'exempter celle qui est épargnée. En effet, une fois épargnée et placée, toute somme produit un revenu ou des profits qui paient l'impôt, bien que cette somme l'ait déjà payé. Si donc l'on n'affranchit pas les épargnes de l'impôt du revenu, les contribuables sont imposés deux fois sur ce qu'ils économisent, et une fois seulement

sur ce qu'ils dépensent. » Combien de conséquences à tirer de ces observations! quel défaut de justice et de proportionnalité, si on frappe d'un double impôt une même somme! quelle prime à la dissipation! quelle atteinte à cette formation du capital si indispensable au bien-être populaire! Et si on veut exempter cette partie épargnée, à quelles difficultés on s'expose! Voyez où vous allez lorsqu'un pareil impôt devient unique, ou seulement si on cherche à lui faire prendre trop d'extension.

Qu'est-ce donc, quand il s'agit d'avoir égard, comme cela semble équitable, au nombre des enfans, aux charges de famille? N'arrivera-t-on pas à se perdre dans tous ces calculs? C'est à cette impuissance qu'est venue échouer, après 1848, la loi bavaroise qui exemptait les célibataires ayant moins de 250 florins de revenu, les familles ayant trois enfans au plus avec un revenu inférieur à 400 florins, les familles ayant plus de trois enfans, si elles avaient moins de 500 florins de rente. Les revenus imposables étaient d'ailleurs distribués en vingt-cinq classes, dont la première (250 florins de revenu) payait 2 pour 1,000, la quinzième (10,000 florins de revenu) 1 pour 100, et la dernière (75,000 florins de revenu et au-dessus) 2 pour 100. Le gouvernement avait compté tirer de l'impôt du revenu (*einkommensteuer*) 2,400,000 florins; il n'en retira que 486,912. On se heurta à des difficultés qui ont fait modifier la loi profondément. Cette pente des exemptions et des soulagemens, difficile à éviter avec l'impôt partiel pour les situations dites intéressantes, le serait absolument avec l'impôt unique. Fatalement on en vient à surtaxer les uns pour créer aux autres des immunités. La mesure des exemptions pour de vastes catégories a été adoptée en Angleterre, même avec l'*income-tax* partiellement établi. Il en a été ainsi dans l'antiquité, ainsi dans les républiques italiennes, ainsi dans les Pays-Bas, ainsi partout. Plus s'opère la transformation en taxe unique ou prédominante, plus s'impose cette double nécessité inévitable : le système de la progression avec ce qu'il porte en lui d'injustices et de dangers, surtout dans un pays sujet aux révolutions, et les exemptions en bloc pour des classes nombreuses ou des allégemens mesurés plus ou moins équitablement aux situations individuelles.

Voilà pourquoi, sous le régime des budgets élevés, la théorie de l'impôt unique ou même prépondérant sur le revenu est destinée à rester dans les livres ou dans les discours des tribuns. Tout un peuple ne se mettra jamais un pareil fardeau sur les épaules. Vauban lui-même, dont l'impôt unique sur le revenu invoque la paternité glorieuse, laissait subsister la gabelle ou impôt sur le sel profondément réformé, les douanes et d'autres impôts secondaires,

c'est-à-dire la majeure partie du revenu public, ne demandant à sa dîme que 75 millions sur son budget un peu imaginaire de 177 millions : un budget anodin dont l'énoncé fait sourire. Pour assurer ce modeste résultat, ce grand citoyen ne se sent pas moins obligé d'invoquer des mesures de rigueur; il demande « que le roi veuille bien s'en expliquer par une ordonnance sévère, qui soit rigidement observée, portant confiscation des revenus recélés et cachés, et la peine d'être imposé au double pour ne les avoir pas fidèlement rapportés; moyennant quoi et le châtiment exemplaire pour quiconque osera éluder l'ordonnance et ne pas s'y conformer, on viendra à bout de tout. » Et voilà ce dont on veut faire un système général! Et ce serait là ce qu'on nomme la liberté démocratique! Ce serait de l'égalité, un système où la minorité riche porterait seule le fardeau jusqu'à extinction de ses forces, un système où la majorité, je ne dis pas nécessiteuse, ni même pauvre, mais reconnue assez aisée dans tous les pays pour payer sa part d'impôt, devrait, sous peine de trop vives souffrances, être l'objet de ces soulagemens ou de ces exemptions radicales, acceptables peut-être avec l'impôt partiel sur le revenu, mais véritablement indignes s'il s'agit d'une mesure générale! Et on ne sent pas que ce serait consacrer l'avilissement d'une grande partie de la nation, changée en un peuple de mendians, soustrait à l'obligation civique, appelée « honorable » par la convention, de payer l'impôt! Le régime de faveur pour les uns et d'oppression pour les autres de l'ancien régime reparaît ici en sens inverse et avec aggravation; il reparaît accompagné d'un cortége de dénonciations qui dépasse ce qu'on a vu de la *taille;* il reparaît avec des catégories dressées à l'avance pour des rigueurs s'étendant fatalement des biens aux personnes. Pour ne pas prévoir de telles conséquences, il faut n'avoir à aucun degré le sentiment de ce qui se passe, dans les temps troublés par des crises financières et par de profondes divisions sociales et politiques, chez les masses et chez ceux qui les conduisent.

Nous n'avons point à faire valoir contre l'impôt sur le revenu partiellement établi d'objection absolue, pourvu qu'on ne prétende pas l'introduire pour des beautés particulières qu'on croirait lui reconnaître. Il n'y a pas de bel impôt, et celui-là paraît encore moins beau que beaucoup d'autres. Il peut y avoir lieu ici à résignation, non à enthousiasme. Lorsqu'on succombe sous la charge des autres taxes, lorsque le devoir patriotique commande impérieusement des sacrifices, il faut savoir virilement accepter celui-là. Notre bourgeoisie riche ne saurait, si cela devient nécessaire, faute de combinaisons fiscales préférables, se refuser peut-être à un impôt que, malgré des inconvéniens connus, ont pris à leur charge les bourgeoisies élevées en Angleterre, en Amé-

rique, en Suisse, dans l'Allemagne même. On peut ne pas admettre avec M. Léon Faucher que l'impôt partiel sur le revenu soit nécessairement progressif, et que ce soit « un écart de logique » de ne pas le rendre tel. Pour qu'un tel genre d'impôts soit accepté, il faut cette nécessité bien reconnue qui s'est presque toujours déclarée par des circonstances nées de la guerre. J'ajoute que, pour qu'il constitue un progrès, il faut qu'il soit, non pas un double emploi de taxes déjà existantes, mais une simplification, une réduction à un type supérieur et plus économique d'autres taxes que l'on supprime. Il est difficile de ne pas approuver en Bavière l'*einkommensteuer*, absorbant pour ainsi dire certaines contributions personnelles immobilières qui grevaient inégalement certaines parties du royaume (tel était notamment l'impôt personnel et mobilier établi suivant la loi française de l'an VII dans la Bavière rhénane, alors département du Mont-Tonnerre). Cette justification de l'impôt partiel sur le revenu ne saurait atténuer ici plus qu'ailleurs la condamnation portée sur l'impôt unique ou même seulement prépondérant qui multiplie les inconvéniens de l'impôt partiel loin d'en multiplier les avantages. Il ne suffit pas d'inscrire partout en grosses lettres le mot de démocratie. Défions-nous de ces grands mots. On dit : c'est l'*idéal*. A merveille; si cependant les conditions qui le rendraient applicable se réalisent de moins en moins, si elles sont telles que toute tentative de faire passer cet idéal dans les faits rendrait l'arbitraire croissant, la tyrannie odieuse, la ruine certaine, ne faudra-t-il pas avouer qu'un tel idéal n'est qu'un mirage? Supposer la perfection dans la nature de l'homme et dans les choses humaines, n'est-ce pas entreprendre, au lieu d'une guerre sainte, comme on paraît le croire, une lutte impie contre l'impossible?

V.

Mais voici des docteurs plus infaillibles que les autres, qui tiennent enfin la vérité. Ils sont bien corrigés des erreurs sur l'impôt unique du revenu; ils le jugent encore plus sévèrement que nous. La théorie qu'ils proposent est, assurent-ils, fort exempte de ces défauts; non-seulement ils l'assurent, ils le font croire. Il est certain que les défenseurs de l'impôt sur le capital, ont gagné du terrain dans le parti démocratique sur les partisans de l'impôt du revenu. Ainsi l'impôt sur le capital se pose non en auxiliaire de l'impôt du revenu, mais en rival, que disons-nous? en ennemi. Outre toute sorte d'avantages qui lui sont propres, l'impôt sur le capital aurait d'abord le mérite d'être exempt de tous les défauts de l'impôt du revenu. Il serait fâcheux que ce fût la proposition inverse qui fût vraie. Comment ne pas remarquer d'abord que cette

opposition entre les deux impôts, opposition qu'on prétend pousser jusqu'à l'incompatibilité, est démentie par les faits qui nous montrent les deux impôts presque partout côte à côte? Que disent les partisans de cet impôt? que la taxe sur l'avoir réalisé, sur le *net*, diffère profondément de celle qui s'établit sur le revenu aléatoire. Cette différence si décisive ne paraît pas avoir frappé les législateurs. On croirait qu'ils se sont dit qu'en fin de compte c'est toujours au revenu que vise l'impôt, et que la fixité du capital n'empêche pas l'incertitude des profits. Ils ont cru qu'il y avait dans ces impôts assez d'analogies pour les rapprocher, assez de différences toutefois pour les distinguer, et souvent ils les ont réunis pour en faire le complément ou le correctif l'un de l'autre au lieu d'en choisir un exclusivement. Le législateur s'est guidé uniquement par le désir de ne rien laisser échapper dans la matière imposable. Il a trouvé ici une base un peu plus certaine, là une base un peu plus étendue. Il a jugé également bon à taxer ce qui provenait de l'une et de l'autre manière d'asseoir l'impôt. Je ferai même observer qu'il semble l'avoir établi partout sur le capital avec une modération plus grande encore, ce qui n'indique pas une confiance illimitée dans la supériorité de cet impôt. Toujours il y a lieu de penser qu'il ne le croit tolérable que sous la réserve qu'il soit tout à fait minime. On a souvent cité l'exemple de la *taxe des gardes* à Genève. Eh bien! cette taxe (ainsi nommée de ce qu'elle fut primitivement destinée à la solde des troupes du canton) frappe sur les valeurs de 5,000 à 50,000 francs dans la proportion de 1/2 pour 1,000, et sur les valeurs excédant le chiffre de 50,000 francs dans celle de 1 pour 1,000. Encore excepte-t-on des valeurs imposables les collections, les outils, les meubles meublans, etc. Qui ne voit qu'avec de pareils ménagemens, impossibles à observer dans le système radical de l'impôt unique ou prépondérant sur le capital, une taxe échappe à la plupart des inconvéniens qui la rendraient autrement insupportable? Comment, avec un 1/2 pour 1,000 frappant sur une partie seulement de ce qui constitue le capital, s'attendrait-on à beaucoup de tromperies, de délations, de persécutions par suite? On trouve, pour le plus grand nombre des taxes du même genre aux États-Unis, ces proportions modérées, et il en est ainsi le plus habituellement en Allemagne.

Et que penser d'une autre prétention des partisans de l'impôt sur le capital? Ils invoquent en sa faveur l'avantage de la simplicité. Quelle prodigieuse illusion! Qu'est-ce que ce mot de capital qui se prononce si vite et si aisément? Qu'est-ce, sinon une expression abstraite qui couvre les différences les plus grandes? On y place le capital foncier comme le capital mobilier et ses différentes espèces. Combien de diversités de nature! Quelles inégalités de pro-

fit! et pour tout dire, quel risque ne court-on pas de se laisser duper par une unité purement nominale!

Nous avons décliné la compétence du critérium démocratique pour juger ces questions. En acceptant néanmoins ce terrain de discussion, on peut voir si cette espèce particulière, tant préconisée, d'impôt unique est en rapport avec ces principes d'égalité devant l'impôt et de respect pour la liberté individuelle, que la démocratie est tenue de pratiquer.

Mettons en regard de l'égalité devant l'impôt le système de l'impôt unique sur le capital, que les congrès économiques votent de confiance au moins comme impôt d'avenir. Impôt d'avenir! quelle expression! Défions-nous des impôts d'avenir. Outre qu'il est peu sûr de prévoir l'avenir, j'ai toujours peur que cet impôt d'avenir qui a grande envie de devenir l'impôt du présent n'y réussisse trop, et ne s'ajoute plus ou moins aux impôts qu'il doit, dit-on, supplanter plus tard. Cet impôt d'avenir, faut-il le dire en toute franchise? a bien l'air de présenter des défauts qui sont de tous les temps. Est-il donc apte à se plier aux conditions de l'égalité? Cet impôt sur la richesse acquise, épargnée, sur le *net*, comme on le répète, cet impôt qui doit ménager la consommation, êtes-vous donc sûr que jamais le capitaliste ne sera en mesure, par l'état du marché, de le faire rembourser au consommateur? A Florence, l'impôt sur le capital, par l'établissement duquel le parti démocratique signala son triomphe, affectait la prétention très périlleuse d'être un impôt sur le superflu, soumis à une taxe spéciale de 1/2 pour 100. Les modifications qui s'opérèrent fréquemment sous l'empire des changemens politiques et de l'esprit démocratique dans la manière d'asseoir cette taxe prouvent peu en faveur de cette simplicité et de cette uniformité dont elle se prévaut. Les mêmes objets tantôt y figurent, tantôt en sont retranchés. Cet arbitraire était d'autant plus grand que la progression plus accusée rendait ces changemens plus sensibles. Et quelle dure progression! Combien éclate ici le lien habituel et logique qui unit l'impôt progressif à l'impôt sur le capital! En 1442, dans la vue de tirer une contribution moyenne de 15 pour 100, on adoptait quatorze degrés de progression, depuis le taux de 4 pour 100 par an sur les revenus de 1 à 5 florins, le taux de 7 pour 100 de 50 à 100 florins, de 8 pour 100 entre 100 et 150 florins, de 10 pour 100 entre 150 et 200 florins, jusqu'à celui de 33 pour 100 sur les revenus supérieurs à 1,500 florins. Progression terrible et funeste impôt qui portèrent à la prospérité florentine une rude atteinte. Dira-t-on que l'art d'asseoir les taxes a fait des progrès et qu'on n'admet en fait d'exemples que ceux qu'offrent les états modernes et en particulier l'Amérique du Nord? On est frappé de voir à quel degré cet impôt-là même manque d'une base uniforme. Quel-

quefois il est assis sur tous les biens, à l'exception de cette partie du mobilier qui est indispensable à l'existence, et que les lois ont soustraite aux poursuites des créanciers; ailleurs il ne frappe que sur les élémens les plus faciles à atteindre. On rencontre partout de telles diversités. Dans le Tennessee, les objets soumis à l'impôt sont la terre, les serviteurs (les esclaves avant la guerre de la sécession), les étalons et les voitures; dans la Caroline du sud, ce sont les terres, les serviteurs et les fonds de commerce; dans le Texas, on exemptera les fonds publics, locaux et étrangers, et l'argent qui ne rapporte point d'intérêt. C'est autre chose encore dans le Mississipi et la Virginie; certains objets de luxe y sont seuls soumis à la taxe en tant qu'elle porte sur le mobilier. Les dettes ne sont pas toujours déduites de l'actif imposable. Quelquefois elles ne sont calculées que d'une manière incomplète. Il est vrai que dans d'autres états, dans ceux de New-York, d'Indiana, de Pensylvanie, de Maryland, de Massachusetts, de l'Ohio, de Kentucky, de l'Illinois, de la Californie, l'impôt pèse du même poids sur les diverses parties du capital. En revanche, dans le Mississipi, l'impôt, qui était, il y a quelques années, d'environ 2 1/2 pour 1,000 sur la valeur des terres et sur le capital des banques, s'élevait à 3 pour 1,000 sur l'argent prêté à intérêt et sur le prix des marchandises vendues; à 1 pour 100 sur la valeur des voitures de luxe, des montres, horloges, chevaux, et à 2 pour 100 sur la vaisselle d'or et d'argent. Une pareille diversité est instructive; elle fait voir combien un tel impôt rencontre de variétés d'interprétation. Comment par conséquent ne pas reconnaître que les mêmes difficultés théoriques et pratiques se montreraient chez nous aussi? Elles se représenteraient toutes les fois qu'il y aurait lieu à imposer les différentes sortes de capitaux. Telles valeurs risqueraient d'être surtaxées; d'autres seraient systématiquement ménagées au contraire. On se heurterait à des questions de définitions. Les principes rivaux qui se disputent la politique et l'économie sociale trouveraient là comme un champ où ils entreraient en lutte. On serait de nouveau en présence de la question de savoir dans quelle proportion il convient de peser sur la terre et sur la richesse mobilière et d'une foule de difficultés relatives à l'assiette des impôts.

On a prétendu s'en tirer en faisant un pas de plus dans la simplicité : la taxe sera uniforme, dit-on, tous les capitaux paieront le même impôt. En vain telle nature de propriété est-elle plus lucrative; en vain on prétendra que la terre rapporte moins que l'industrie manufacturière. En vain distingue-t-on les capitaux qui chôment et ceux qui travaillent; la taxe sera légale. Un des écrivains qui ont soutenu avec le plus d'éclat la théorie de l'impôt unique sur le capital développe cette opinion. Il assure qu'il y aurait à cela de

grands avantages; par exemple, on rechercherait moins la terre. Est-on certain que ce serait un si grand bien? On pousserait à l'esprit d'entreprise par l'appât des bénéfices élevés, le capital n'étant pas plus imposé dans un cas que dans l'autre. Je ne demande pas si cette égalité serait juste; je demande si elle serait utile. Faut-il donc, sans tenir compte des raisons qui font rechercher les placemens sûrs, allumer la fièvre des gros bénéfices, et l'esprit d'entreprise n'a-t-il pas ses limites? Y a-t-il lieu d'encourager, en certains momens surtout, le goût des affaires aléatoires? Mais, avant tout, quelle idée se fait-on de la fonction de l'état? Est-ce à lui de faire tendre tout le système d'impôt à forcer les directions du capital vers tel emploi plutôt que vers tel autre?

L'abus de la méthode radicale a mené à une dernière conséquence. Sous prétexte de ménager le travail et le capital en formation, on exempte d'impôt le travail sous toutes les formes et le revenu du travail à tous les degrés tant qu'il n'y a pas un capital évaluable. Rien n'est moins fondé que cette exemption. Exempter les salariés qui gagnent 15 francs par jour et frapper sur les petits entrepreneurs qui n'en gagnent pas 5, c'est une idée peu en rapport avec la justice distributive. On atteindra le petit marchand besoigneux qui, demain peut-être, sera contraint à la faillite, on n'imposera pas l'avocat, le médecin, l'artiste, qui gagnent 100,000 fr. par an. On frappera, dites-vous, leur mobilier, on frappera leurs épargnes; mais comment établir que ces objets offrent une relation réelle avec leurs revenus, et quant à cet impôt sur l'épargne, tandis qu'il n'y en a pas sur la consommation, ne voit-on pas que c'est encourager les prodigues, les *bohèmes*, qui dépensent tout et qui auront la chance d'échapper à l'impôt?

Si on recherche comment procède dans les états où il existe l'impôt partiel sur le capital, on y voit que tantôt on taxe et tantôt on exempte les collections et les objets d'art, sans qu'on puisse toujours s'expliquer un tel arbitraire. Ne pas les imposer avec la taxe unique, ce serait se priver d'une source nécessaire du revenu public. On a indiqué cette difficulté. Je ne sais si on en a mesuré toute l'étendue. On fera donc payer l'impôt à ce capital dormant. On le fera d'autant plus sûrement que dans ce système on le fait payer également aux capitaux qui chôment comme à ceux qui produisent, aux capitaux oisifs même malgré eux, aux usines qui ne fontionnent pas, aux valeurs qui ne circulent pas. Le fisc s'érigera-t-il en juge du mérite intrinsèque des œuvres et de la valeur absolue qu'on peut leur supposer? ou bien, chargé de taxer les mêmes objets, se conformera-t-il à leur changeante valeur et se réglera-t-il sur les évaluations capricieuses de la mode? On s'est moqué des charges inutilement dispendieuses de l'ancien régime, des essayeurs de beurre salé et

autres emplois bizarres. N'est-il pas à craindre qu'on fasse jouer au fisc un rôle aussi ridicule et qui n'aboutirait qu'à l'impuissance?

Le résultat de ces difficultés, comme d'atteindre les clientèles, les offices, etc., d'une manière proportionnelle, est toujours le même : on se lance dans un système d'exemptions, de soulagemens, de surtaxes des plus compliqués, des plus harsardeux, et presque inévitablement dans une application de l'impôt progressif qui cherche tant bien que mal à mettre en ligne ces différences, à avoir égard à tant de cas particuliers si difficiles à apprécier. La taxe sur le capital est progressive très souvent en Amérique et dans les autres pays où elle existe. Elle l'est à Hambourg, où ceux qui possèdent plus de 50,000 marcs y contribuent pour 4 2/3 pour 100 du revenu de ce capital. Les fortunes entre 500 et 50,000 marcs y sont réparties entre sept catégories payant des quotités variables depuis 1/2 jusqu'à 3 pour 100 de leur gain ou revenu. Au-dessous de 500 marcs, il y a exemption d'impôt. Je ne cite cet exemple que pour donner une idée des complications auxquelles on arriverait avec un tel impôt généralisé. La taxe elle-même varie, dans la pensée de tenir compte des diversités de revenu, de 4 à 6 pour 100. De même que chez nous pour la taxe locative, cette progression limitée ne peut-elle être combinée en vue d'atteindre une certaine proportionnalité au revenu dont elle ne conteste et ne prétend pas attaquer la base? Toujours est-il que la progression, quelle qu'ait été l'intention du législateur, marche avec cet impôt, ce qui n'est pas sans conséquence pour nous. Il y a tel petit état qui à cet égard est rempli pour ainsi dire d'enseignemens. Ainsi à Brême on a l'impôt progressif sur le capital, auquel est soumise toute fortune égale ou supérieure à 1,000 thalers, d'après un tant pour cent déterminé. Cette proportion est abaissée d'un tiers pour les fortunes de 1,000 à 3,000 thalers, comparativement à celles qui atteignent ou dépassent ce dernier chiffre; le *schoss,* d'un quart pour 100, descend à un sixième pour 100 à l'égard des fortunes de 1,000 à 3,000 thalers. Ne vous semble-t-il pas que tout cela s'enchaîne? On marche tantôt au sacrifice injuste, effronté du riche, devenu le paria de l'impôt, comme c'était à Florence, tantôt, comme en Allemagne et ailleurs, à la recherche d'une certaine égalité par des voies trop indirectes pour que cette égalité soit atteinte. On se lasse de répéter que s'en fier à un tel système, devenu le système général d'impôt, pour réaliser l'égalité, c'est, malgré l'apparence, créer des inégalités véritables.

L'impôt sur le capital, à mesure qu'il se rapproche de l'idéal de l'impôt unique, paraît moins que tout autre se prêter à ce ménagement pour la liberté individuelle que la démocratie n'a pas le droit de fouler aux pieds, sous peine de n'être plus que la démagogie.

Toutes les fois qu'on citait les républiques anciennes, celles de l'Italie au moyen âge, l'exemple plus rapproché de 1793, pour prouver les excès possibles de la démocratie, on renvoyait dédaigneusement ces exemples dans le passé, et on invoquait le progrès. La commune de 1871 doit nous rendre moins pleins de mépris pour cette expérience du passé, puisqu'il paraît décidément que le monde a moins changé que nous ne le croyions. La dureté des procédés avec lesquels s'est comporté l'impôt sur le capital, toutes les fois que le parti démocratique a été le maître, est donc loin d'avoir perdu toute valeur d'enseignement pour nos contemporains. La démocratie athénienne a connu l'impôt progressif sur le capital. C'est du moins à peu près l'équivalent de cette taxe qu'on reconnaît dans l'*eisphora*. Les moyens d'application étaient inexorables. Les particuliers riches sur qui il pesait faisaient eux-mêmes les déclarations soumises au contrôle. Je ne rappellerai pas ce qu'il y avait de dur dans les mesures connues sous les noms d'antidosis et d'apophansis; mais quelle disposition que celle qui transférait, quand la révélation était justifiée, au dénonciateur les trois quarts de la fortune qu'il avait fait connaître! Aujourd'hui on parle de laisser à l'état un droit de préemption en cas de déclaration fausse. Faut-il tenir pour incorruptibles et pour infaillibles les fonctionnaires qui seraient chargés d'appliquer un système si inquiétant à la France entière? Est-on sûr que la démocratie sera toujours trop scrupuleuse pour assigner une récompense au dénonciateur ou à l'agent qui aurait découvert la fraude? Laissons les exemples antiques, Corinthe, où les fausses déclarations étaient punies de mort, Rome, où, en vertu de l'institution du *cens* établie par Servius Tullius, les citoyens qui ne s'y soumettaient pas voyaient leurs biens confisqués, étaient battus de verges et vendus à l'encan comme esclaves, et où les fausses déclarations étaient punies comme à Corinthe. Non, nous n'avons plus à craindre ni verges, ni encan, ni esclavage; mais la confiscation et la mort sont-elles aussi passées de mode? Peut-être accordera-t-on que l'analogie serait un peu moins éloignée avec la république florentine. Il est très vrai que les riches, soit nobles, soit marchands, y fraudèrent l'impôt établi sur le capital tant qu'ils purent; mais comment mettre d'accord avec la liberté républicaine un tel excès de surveillance et de terreur, la dénonciation, régulièrement organisée, des boîtes établies aux portes des quatre principales églises, et ouvertes la nuit comme le jour, pour recevoir les dépositions des délateurs, des peines terribles, pour les cas de non-paiement de l'impôt, inscrites dans les statuts, le défaut de déclaration ou la fraude entraînant la confiscation de la moitié des biens? Les nouveaux défenseurs de l'impôt sur le capital, qui lui attribuent toutes

les supériorités par rapport à l'impôt sur le revenu, avoueront que ce système de pénalités n'était pas moins affreux que ce qu'on avait établi pour l'impôt du revenu nommé *estimo* qui avait précédé d'un siècle et demi l'impôt sur le capital. Avec l'*estimo*, l'inscription du retardataire sur le registre comprenant la liste des débiteurs de l'état entraînait la privation des droits politiques et de divers droits civils, la vente et au besoin la dévastation officielle des propriétés, la solidarité des fermiers, acquéreurs, parens, etc.

De grands peuples libres ont adopté partiellement ou dans de petits états les impôts sur le revenu et le capital. On ne trouve rien là qui se ressente d'un système préconçu sur l'impôt, ni d'une théorie radicale en politique. Les Américains, les Anglais, les Hollandais, les Allemands eux-mêmes au moins en ces matières, ne font pas de scolastique. Ils n'ont pas la prétention d'appliquer les mathématiques et la logique pure aux choses humaines. Il n'y a pas chez eux un parti toujours prêt à tirer les conséquences extrêmes de prémisses qui, poussées un peu loin, deviendraient menaçantes pour ceux qui possèdent. L'établissement de catégories, l'emploi même, d'ailleurs très modéré, de la progression, n'y présentent pas de dangers immédiatement appréciables. Une autre remarque achève d'établir la différence des situations. L'esprit de localité, si puissant aux États-Unis, et encore aujourd'hui en Allemagne, maintient ces taxes dans une sphère indépendante d'un pouvoir absolu ou d'une dictature de hasard. La grande variété des formes qu'elles y revêtent selon la diversité des populations et des circonstances contribue à les défendre contre une uniformité tyrannique. C'est le mal dont nous sommes en France constamment menacés. Je ne veux pas jeter l'alarme; mais je suis convaincu que tout faux principe introduit en cette matière aurait bientôt causé de véritables ravages. Où s'arrêteraient-ils? Ne peut-on réformer à propos, ici comme ailleurs, en s'inspirant de principes d'un mérite éprouvé au lieu de recourir à des principes peu sûrs qui sont le contre-pied des maximes sur lesquelles repose tout notre droit moderne? J'ajouterai enfin une observation qui s'applique spécialement à l'impôt. En faire un instrument de la guerre des classes serait absurde. Les classes se croient divisées en France, et elles ne le sont que par les sentimens qu'on développe dans la population ouvrière. Je ne sache au fond aucun pays où elles se rapprochent autant, où les fortunes soient plus égales et les intérêts plus confondus. Ce ne sont pas les riches qui feraient seulement les frais de ces tentatives systématiques, ce sont les masses.

HENRI BAUDRILLART.

LA NOUVELLE

POLITIQUE RUSSE

I. *Aperçu sur la question d'Orient*, par le général Rostislav Fadéef; 1869. — II. Général Fadejef, *Russlands Kriegsmacht und Kriegspolitik; uebers*, von J. Eckardt, 1870. — III. J. Eckardt, *Russland's ländliche Zustände*. — IV. E. Kattner, *Preussen's Beruf im Osten*. — V. *Livländische Beiträge*, von Bock. — VI. *Lettre à l'empereur Alexandre II*, par un Slave; Bruxelles 1871. — VII. *Foreign Armies and home reserves*, by capt. C. B. Brackenburg, R. A. 1871.

Sur tout ce qui concerne la Russie, nous ne savons rien de précis. La raison en est simple : la Russie ne se connaît pas elle-même. Dans un pays où nul ne peut dire nettement ni ce qu'il pense, ni ce qu'il voit, où les investigations de la statistique commencent à peine, tout est enseveli, sinon dans les ténèbres, au moins dans le demi-jour. On entrevoit, on devine, on ne sait pas. C'est une des grandes forces de la Prusse de se bien connaître et de connaître aussi les autres pays mieux qu'eux-mêmes. Elle y est arrivée par l'application assidue, minutieuse de l'esprit d'observation scientifique aux phénomènes de la vie sociale, c'est-à-dire par l'étude de la géographie physique, ethnographique, économique et militaire. Pour ne citer qu'un exemple, M. Meitzen publie en ce moment, avec le concours du bureau royal de statistique, un ouvrage sur les conditions agraires des provinces prussiennes qui, par la multitude et la précision des détails, ressemble à la photographie la plus exacte qu'on puisse concevoir, et qui est le résumé d'une immense quantité de faits notés et contrôlés avec un soin extrême. Pour la Russie, il n'existe rien de pareil. Nous ne pouvons donc point juger de sa force réelle, ni apprécier quel poids elle apporte dans la balance

européenne. Cette ignorance où tout le monde se trouve, même le gouvernement russe, est pour les hommes d'état de l'Europe une grande cause d'incertitude dans leurs calculs politiques; mais c'est pour la Russie elle-même une source de périls. Ainsi il est certain que, lors de la guerre de 1853, l'empereur Nicolas s'était fait complétement illusion sur les forces dont il disposait. Pouvait-il se figurer qu'avec cette armée d'un million d'hommes dont il était si fier, il ne parviendrait pas à jeter à la mer 80,000 soldats ennemis, accrochés à un rocher et assiégeant pendant un an une seule forteresse de son empire?

Nous obtenons parfois sur le mouvement des idées en Russie des révélations curieuses, comme celles faites ici même par M. de Mazade en 1866; mais sur la situation économique et militaire de l'empire nous en sommes réduits à des données assez vagues. Quel est aujourd'hui le nombre d'hommes dont la Russie pourrait disposer dans le cas d'une guerre offensive ou défensive? Victorieuse, quelle force pourrait-elle mener à Vienne ou à Berlin? Vaincue, quelles réserves pourrait-elle opposer à un ennemi triomphant pour couvrir Moscou ou Saint-Pétersbourg? Que vaut l'armée russe? Elle a de bons soldats, une excellente cavalerie légère; mais ses officiers, ses généraux, seraient-ils capables de conduire une guerre scientifique, comme celle que l'emploi des chemins de fer permet et impose aujourd'hui? Se montrerait-elle encore solide dans la résistance comme à Sébastopol, mais incapable de pousser vivement une attaque, comme elle l'a été, en 1854, dans la campagne du Danube, où les Turcs seuls ont suffi pour l'arrêter? Quels sont les effets réels de l'émancipation des serfs sur la condition économique de l'empire? Quelle est sa puissance financière, et de quelles ressources pourrait-il disposer en cas de besoin? Quelles sont les visées actuelles de la politique russe? Veut-elle toujours arriver à Constantinople? De quel œil contemple-t-elle le subit développement de l'empire allemand? Pourquoi s'est-elle abstenue de toute intervention dans deux guerres qui transformaient complétement la situation de l'Europe? Pourquoi tout au moins ne s'est-elle pas fait payer d'un prix plus élevé que la liberté de la Mer-Noire sa persissante neutralité, si utile aux desseins de la Prusse? Est-ce modération, sagesse, calcul ou ambition bien entendue? Quels sont ses desseins pour l'avenir? Marchera-t-elle vers l'Inde par le bassin de la mer d'Aral et les monts Indou-Kou, ou bien aspire-t-elle à réunir sous sa loi tous les Slaves occidentaux jusqu'à Prague, Trieste et Posen? Voilà toutes questions auxquelles je ne sais qui pourrait répondre, et pourtant elles sont du plus puissant intérêt, car l'avenir de l'Europe y est engagé.

C'est vraiment à la Russie que peut s'appliquer l'image du sphinx. Il faut que l'Europe devine l'énigme, si elle ne veut être dévorée, — ceci soit dit sans métaphore. Nous ne voyons maintenant que l'agrandissement de l'Allemagne; mais la croissance de cet état est limitée comme celle de la France ou de l'Italie par l'étendue du territoire qu'occupent les tribus germaniques. Supposez-les même toutes groupées en une confédération qui embrasserait les provinces allemandes de l'Autriche : actuellement ce serait une puissance formidable; mais à moins de conquérir des races étrangères, ce qui ne ferait que l'affaiblir, elle ne peut s'étendre plus loin, l'espace lui manque. Au contraire, devant les accroissemens de la Russie s'ouvrent des espaces illimités, d'immenses territoires fertiles et non peuplés. Dans le monde, il y a trois états dont le développement peut être, pour ainsi dire, indéfini : les États-Unis, le Brésil et la Russie. Dans les limites de leurs frontières actuelles, ils peuvent nourrir plusieurs centaines de millions d'hommes. Aux 80 millions d'âmes de la Russie ajoutez les 30 millions de Slaves qui vivent hors de son territoire, et vous obtenez déjà un total supérieur à celui qu'aucun autre état européen peut jamais espérer atteindre; mais en outre, dans la Russie d'Europe seulement, il y a place pour une population presque aussi nombreuse, et la Russie d'Asie en peut contenir le double. Donc, sous le rapport du nombre au moins, l'empire des tsars doit l'emporter un jour incomparablement sur les autres puissances. Cet avenir semble très éloigné encore, parce que les populations russes sont inertes, ignorantes, pauvres, asservies. Le gouvernement les ruine par des impôts que l'armée dévore improductivement. Il brise le ressort de la volonté de ses peuples sous la main de fer d'une bureaucratie omnipotente; mais, si l'on communiquait aux Russes cet esprit d'entreprise qui transforme l'Amérique, et qui est chez le *Yankee* le résultat de l'instruction, de la liberté et du protestantisme, quel changement soudain viendrait étonner et peut-être alarmer l'Europe! Les chemins de fer franchiraient l'Oural, et iraient porter la vie, le commerce, la richesse, au centre de l'Asie. D'innombrables bateaux à vapeur sillonneraient le Volga, le Don, le Dniéper, la Caspienne, au lieu des barques informes qui suivent maintenant le fil de l'eau paresseuse. Le Grand-Central asiatique ferait arriver la locomotive aux bouches de l'Amour, et mettrait le Japon et la Chine en communication rapide et journalière avec l'Europe. Une autre ligne, longeant le Syr-Daria, se dirigerait vers l'Inde. Les plaines fécondes de la Russie méridionale seraient mises en valeur par les machines à vapeur, et leur terre noire, nourrissant l'Europe, attirerait son or et son industrie. Partout s'ouvriraient des écoles et

des universités. La population doublerait en vingt-cinq ans, et chaque habitant jouirait d'une puissance productive grandement accrue. Essentiellement le Russe est-il inférieur à l'Anglo-Saxon? Nullement, mais il est mal gouverné et mal instruit. Que deux empereurs successifs, comprenant enfin d'où viennent la richesse et la puissance des nations, donnent à leur peuple l'instruction d'abord, puis le *self-government*, qu'imitant les États-Unis ils renoncent momentanément à des armemens qui épuisent un pays encore pauvre, qu'ils respectent et excitent l'initiative individuelle au lieu de la briser, et le développement de la Russie étonnera le monde. Qu'il s'élève ensuite, *quod numen avertat*, un souverain ambitieux et grand capitaine comme Frédéric II, et l'Europe est à sa merci.

Il y a pour l'Europe deux chances d'échapper à ce danger : la première est que l'esprit de conquête, qui est la criminelle et persévérante folie des despotes, aura cessé de sévir quand la Russie sera parvenue à cette colossale puissance qu'elle semble devoir acquérir un jour. La seconde est que l'immense Slavie reste divisée, et qu'en avant de la Russie il se forme de ce côté-ci du Dniéper une confédération comprenant tous les Slaves occidentaux : Polonais, Tchèques, Serbes, Slovènes et Bulgares, ainsi que les Roumains et les Hongrois, — état pacifique auquel l'Autriche servirait de moule et de centre d'attraction.

On connaît la nouvelle politique russe qui, prenant pour armes de combat le principe des nationalités et les idées démocratiques, se donne pour but de constituer un immense état panslave, empire ou confédération. C'est actuellement le thème journalier de la presse périodique en Russie, et ce plan, jadis traité de chimère, devient l'objectif avoué et généralement accepté de toute la nation. Les journaux, les revues, les livres, en parlent sans cesse; mais nulle part il n'a été exposé avec plus de clarté et d'esprit critique que dans un écrit du général Rostislav Fadéef ayant pour titre : *Aperçu sur la question d'Orient*. Le général Fadéef, on le comprend, ne révèle aucun des secrets du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il se contente d'esquisser la situation de son pays vis-à-vis de l'Europe et d'indiquer la politique qu'il devrait suivre dans la question d'Orient. Ce qui mérite surtout de fixer l'attention sur cette publication, c'est qu'elle expose d'une façon claire et juste la situation si complexe de l'Europe orientale, sur laquelle on entend émettre chaque jour les jugemens les plus arriérés et les plus absurdes. Les Russes distingués ont un mérite rare : outre une extrême finesse d'aperçus, ils voient les choses de haut et les jugent avec une complète impartialité, comme s'ils descendaient d'une autre planète. Vivant presque toujours à l'étranger, l'Europe entière est leur patrie; grands

seigneurs par la naissance, ils sont souvent démocrates de conviction. Ils parlent rarement à cœur ouvert de politique étrangère, leur bouche est close par d'impérieuses considérations; mais, quand ils peuvent s'ouvrir sur ce sujet, nul ne le traite avec plus de clairvoyance qu'eux. L'Anglais a l'œil observateur et le jugement très sain, seulement il voit tout par la lorgnette britannique; le Russe est trop européen pour que sa vue soit troublée par le patriotisme moscovite. C'est une vraie bonne fortune d'aborder la question d'Orient avec un guide comme le général Fadéef. Ce qui prouve sa sagacité, c'est que, dans l'écrit que nous nous proposons d'analyser (1), il a prévu plusieurs des faits considérables réalisés depuis, notamment l'alliance de la Prusse et de l'Autriche, dont il indique les motifs de la façon la plus précise.

I.

On parle encore de question d'Orient, mais ce terme n'a plus le même sens qu'autrefois, du moins pour ceux qui connaissent la situation. Une autre question bien plus vaste, bien plus redoutable, a surgi : la question du panslavisme, et c'est de celle-ci que dépend nécessairement la solution de la question d'Orient. Il ne peut plus s'agir aujourd'hui d'un partage des territoires turcs dans le genre du partage de la Pologne, ou de celui que l'empereur Nicolas proposait à l'ambassadeur d'Angleterre à la veille de la guerre de Crimée. Les populations slaves du Danube et du Balkan ont pris conscience d'elles-mêmes; elles seront un jour les maîtresses du territoire qu'elles occupent, parce qu'elles se multiplient, tandis que les Turcs disparaissent; il n'y a plus à les partager. Les Serbes, les Bosniaques et les Bulgares s'affranchiront du joug ottoman; mais se constitueront-ils sous les lois ou du moins sous le protectorat de la Russie? Voilà le point qui demeure incertain. Or, suivant le général Fadéef, ce n'est que par le moyen du panslavisme que la question peut être résolue dans un sens russe. Jamais l'Autriche ne souffrira que la Russie s'empare du Danube et domine sur le Balkan, et l'Autriche, en raison de sa position géographique, peut toujours, quand elle le veut, arrêter la Russie. Celle-ci doit donc détruire l'Autriche, si elle veut atteindre son but, et le moyen d'y parvenir, c'est de l'attaquer par l'arme du panslavisme. C'est ainsi que la question panslave a pris la place de la question d'Orient.

Les faits rappelés par le général Fadéef nous permettront de

(1) Il a paru le 4 décembre 1869 avec la permission de la censure. L'ouvrage du général Fadéef sur les *Forces militaires de la Russie* est formé d'articles publiés dans le *Russki Westnik* (*le Messager russe*) de MM. Katkof et Léontief.

prouver jusqu'à l'évidence les points qui précèdent; mais déjà nous pouvons en tirer d'importantes conclusions que l'auteur ne pouvait indiquer. On voit maintenant pourquoi dans la guerre de 1866 et dans celle de 1870 la Russie a observé une neutralité toujours bienveillante pour la Prusse, et pourquoi elle a menacé l'Autriche d'une attaque immédiate, si cet état venait au secours de la France. A part même l'affection et les liens de famille qui existaient entre le roi Guillaume et l'empereur Alexandre, l'intérêt russe commandait cette ligne de conduite. Les victoires de la Prusse lui ouvraient le chemin de Constantinople ou du moins lui donnaient une chance, — la seule possible peut-être, — d'y arriver. Sadowa, en affaiblissant l'Autriche et en la livrant aux déchiremens des nationalités, écartait le principal obstacle. Les défaites et l'affaiblissement de la France présentaient un double avantage. La triple alliance de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche avait imposé la paix à la Russie en 1855, et elle offrait une barrière invincible à ses entreprises. L'Autriche et la France vaincues, l'Angleterre restait seule, et la triple alliance n'était plus à redouter. Ce n'est pas tout. De ces grands bouleversemens sortait, sinon la certitude, au moins la possibilité d'une alliance pour la Russie. Dans l'ancien ordre de choses, il n'est pas un état, pas même la Prusse, qui l'aurait aidée à marcher sur Constantinople. Dès qu'il franchissait le Danube, le tsar devait s'attendre à voir se lever contre lui l'Europe tout entière. S'avancer seul contre tous était une folie évidente; c'était déjà trop de l'avoir essayé en 1853, et il aurait pu le payer de la perte de la Pologne et de la Finlande; mais la France diminuée, brûlant de prendre sa revanche et de recouvrer ses provinces, pouvait un jour venir en aide à la Russie, si celle-ci lui garantissait la conquête de ses frontières naturelles. Avec tout état qui désire plus ardemment une chose qu'il ne craint la prépondérance du panslavisme, la Russie peut s'entendre; avec les autres, tout accord est impossible. Pour la France puissante et glorieuse, l'alliance russe était une chose monstrueuse; pour la France vaincue et mutilée, elle peut devenir une tentation, un espoir.

J'ignore ce qu'a pu dire M. Thiers lors de sa mission à Saint-Pétersbourg; mais voici probablement ce qu'aurait répondu le prince Gortchakof, s'il avait pu exprimer nettement le fond de sa pensée : Vous nous avez vaincus à Sébastopol, et, tant que vous serez forts, vos vaisseaux unis à ceux de l'Angleterre garderont le Bosphore. Vous avez en main l'arme terrible de la Pologne, et en cas de besoin vous vous en seriez servis contre nous, comme vous avez voulu le faire en 1863; maintenant vaincus à votre tour, vous ne songerez qu'à vous venger, et peut-être l'heure sonnera où nous marcherons

à l'accomplissement de nos desseins respectifs. D'ailleurs la Prusse victorieuse est désormais trop puissante; elle peut nous inquiéter un jour. Tout ce que nous pouvons désirer, c'est qu'elle ait à dos, sur le Rhin, la haine implacable d'une nation belliqueuse de 38 millions d'hommes. En prenant l'Alsace, elle perd le fruit de ses victoires de Sadowa et de Sedan. La Prusse a successivement abattu nos deux plus redoutables adversaires, l'Autriche et la France, et maintenant par ses conquêtes elle se lie les bras. La Russie, sans bouger, recueillera le fruit de ces luttes de géans. La guerre de 1866, celle de 1870, surtout la paix qui l'a terminée, ont fortifié la position de la Russie en lui apportant une chance d'arriver à ses fins. — Voilà, j'imagine, ce qu'aurait pu dire le prince Gortchakof; telles du moins ont dû être les considérations qui ont déterminé l'attitude du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Revenons à l'argumentation du général Fadéef. Jamais, dit-il, l'Autriche ne permettra que la Russie s'avance vers le Balkan. Autrefois elle ne voyait pas le danger qui la menaçait de ce côté. En 1786, Joseph II conclut un traité avec Catherine II pour la conquête et le partage du territoire ottoman; mais la résistance inattendue des armées turques fit avorter ce plan. Le cabinet de Vienne ne vit clairement le péril que quand Napoléon, pour s'assurer l'alliance russe, fut sur le point de lui faire d'importantes concessions sur le Danube. C'était l'idée de Tilsitt. L'Autriche y mit obstacle par une guerre d'abord, puis en donnant une archiduchesse à Napoléon. Depuis lors elle n'a cessé d'entraver les desseins de la Russie en Orient avec autant de perspicacité que de persévérance. Elle s'opposa à l'émancipation de la Serbie qui, en créant sur le Danube un état slave indépendant, devait nécessairement réveiller les aspirations nationales des Slaves autrichiens. Elle résista tant qu'elle put à l'affranchissement de la Grèce, qui, en affaiblissant la Turquie, servait les intérêts russes. Lors de la guerre de 1829, quand les armées russes arrivèrent en vue de Constantinople, elle s'efforça de provoquer une coalition contre la Russie, et c'est seulement la confiance que Charles X témoigna dans la modération de l'empereur Nicolas qui la fit avorter. En 1854, la France et l'Angleterre, ne pouvant atteindre la Russie que par mer, n'auraient pu lui porter de blessures mortelles. L'Autriche, en portant sur le Danube une armée de 200,000 hommes qui menaçait l'empire russe dans le flanc, le réduisit à l'impuissance et lui imposa la paix. En 1863, lors de la dernière insurrection polonaise, l'Autriche aurait marché contre la Russie, si elle avait pu compter sur un appui décidé de la part de la France et de l'Angleterre. On connaît le mot de Schwarzenberg après que les Russes eurent soumis la Hongrie à son pro-

fit : « l'Autriche étonnera le monde par son ingratitude... » C'est qu'en effet là où les intérêts de deux nations sont essentiellement opposés il n'y a point de place pour la reconnaissance. On affirme que l'empereur Nicolas dit un jour au poète polonais Tzewuski : « Vous ne savez pas quels sont les deux princes les plus bêtes? Eh bien! c'est Sobieski et moi, car tous les deux nous avons sauvé Vienne. » Que le mot soit authentique ou non, il peint la situation. L'opposition de l'intérêt russe et de l'intérêt autrichien en Orient est absolue, et, si le tsar est intervenu en Hongrie en 1848, c'est parce qu'en écrasant les Magyars il se posait en protecteur des Slaves.

Le même danger menace l'Autriche et la Turquie : le réveil des populations slaves. Ces populations, quand elles auront acquis avec plus de lumières et de richesse la conscience de leur force et de leur unité nationale, voudront constituer un état indépendant. Or cela n'est possible qu'en effaçant les frontières actuelles et en démembrant l'Autriche et la Turquie. La Russie appuie ce mouvement d'émancipation slave, l'Autriche s'y oppose; de là une hostilité irréconciliable. — La Hongrie, pour échapper au péril d'être noyée dans l'océan panslave, devrait se mettre elle-même à la tête du mouvement et devenir le noyau de la future confédération; mais la Russie, de même sang que les Slaves turcs et autrichiens, aspire à les réunir sous sa protection. Entre ces deux ambitions, il n'y a point de transaction possible; c'est un duel d'influences en attendant le duel à main armée. D'après le général Fadéef, tant que l'Autriche existera, jamais la Russie ne pourra donner à la question d'Orient la solution qu'elle juge seule conforme à sa politique séculaire et aux intérêts des populations chrétiennes soumises aux Turcs.

Seules les puissances maritimes de l'Occident ne pourraient plus sauver la Turquie contre une attaque de la Russie vigoureusement menée. Avec son réseau de chemins de fer, la Russie peut, en trois semaines, réunir 500,000 hommes sur le Danube, et, masquant les places fortes, s'avancer sur Constantinople avant que la France et l'Angleterre réunies puissent y amener 50,000 hommes. En 1854, il a fallu bien des mois pour réunir 60,000 hommes à Varna presque sans cavalerie et sans artillerie de campagne. L'Angleterre est aujourd'hui aussi incapable de défendre la Turquie contre la Russie qu'elle le serait de protéger le Canada contre les États-Unis. Une armée de débarquement pouvait être une force sérieuse quand on se battait avec des armées de 100,000 hommes au plus; maintenant qu'on met en campagne un million d'hommes au moins, une attaque par mer à grande distance est presque impossible. Ç'a été

encore une des idées chimériques caressées par Napoléon III d'arriver à Berlin par un débarquement dans la Baltique malgré 2 ou 300,000 hommes de landwehr que les chemins de fer permettaient de concentrer aussitôt au point attaqué. Donc aujourd'hui la France et l'Angleterre alliées ne pourraient plus arrêter la Russie en Turquie; mais l'Autriche le peut sans même tirer l'épée, comme elle l'a fait en 1854; un simple coup d'œil sur la carte le démontre à l'évidence. Que l'Autriche masse 200,000 hommes en Transylvanie, et les armées russes ne peuvent un instant songer à traverser le Danube. En effet, tandis qu'elles s'avanceraient sur le Balkan, l'armée autrichienne marchant en avant les couperait complétement, et elles se trouveraient prises comme dans une trappe. Ce n'est pas tout : l'Autriche peut en même temps porter au cœur de l'empire un coup bien plus terrible encore. Par la Galicie, elle tient en ses mains la question de la Pologne. Pendant que les armées russes combattraient en Turquie, elle n'aurait qu'à promettre la reconstitution du royaume des Jagellons, dont la Galicie ferait partie; les Polonais se soulèveraient et s'avanceraient avec elle sur la capitale même de l'empire. On peut donc admettre comme démontrée la proposition suivante : tant que l'Autriche sera une puissance de premier ordre, la Russie ne peut résoudre à son profit la question d'Orient. La route qui de Saint-Pétersbourg conduit à Constantinople doit nécessairement passer par Vienne. La Russie, si elle n'écoute que son ambition, n'a pas de plus grand intérêt que de voir l'Autriche s'affaiblir, se disloquer et surtout perdre sa puissance militaire.

II.

La Russie ne peut-elle pas du moins compter sur l'alliance de la Prusse? Le général Fadéef ne se fait aucune illusion à cet égard, et il n'hésite pas à répondre que non. Il analyse avec une impartialité toute scientifique les intérêts des deux états, et il constate qu'ils sont devenus divergens. Tant que la Prusse avait à redouter une attaque de la part de la France et de l'Autriche unies, nous pouvions, dit-il, compter sur « notre bon allié, » qui aurait eu besoin de nous pour repousser ces deux adversaires, et, pour avoir notre appui, il nous aurait fait peut-être de grandes concessions en Orient; mais dans les circonstances la Prusse ne peut plus nous abandonner le Danube sans perdre son prestige et sans se faire honnir par tout bon patriote allemand.

L'alliance entre la Prusse et la Russie date de loin; elle a duré presque sans interruption depuis le traité conclu entre Pierre et l'é-

lecteur Frédéric, le premier roi, jusqu'à nos jours, et elle a toujours eu un caractère très intime, fortifié de temps en temps par des mariages entre les deux familles souveraines. Elles avaient deux grands intérêts communs : le dépècement de la Pologne d'abord, celui de l'Autriche ensuite; mais depuis que l'Autriche, expulsée de la confédération, a cessé d'être un rival à redouter et que la petite Prusse est devenue la grande Allemagne, celle-ci se croit tenue de défendre les intérêts allemands sur le Danube aussi bien que sur le Rhin. Jamais elle ne permettra que le fleuve qui, après avoir arrosé tant de territoires allemands, débouche dans la Mer-Noire, tombe aux mains des Russes. On a chanté la garde sur le Rhin, *die Wacht am Rhein*, contre la France; on chanterait de même la garde sur le Danube, *die Wacht an der Donau*, contre la Russie. Le grand reproche que les Allemands ont fait à l'Autriche, c'est de n'avoir pas su germaniser ses populations slaves; que diraient-ils si la Prusse livrait aux Moscovites des territoires qui doivent rester ouverts aux conquêtes futures de la civilisation germanique?

Les Allemands voient clairement le danger dont les menace le panslavisme, car ce danger grandit sous leurs yeux. Les Magyars en sont plus frappés encore, car ils sont plus directement menacés. L'alliance de la Prusse et de la Hongrie est pour ainsi dire forcée, car elles ont le même ennemi à combattre. Les Hongrois sont l'avant-garde des Germains contre les Slaves; aussi ces jours derniers sont-ils accourus à Vienne au secours des Allemands contre les Tchèques. L'Autriche a vu sans regret un Hohenzollern s'établir à Bukarest. C'était encore un tour de Bismarck, disait-on; non, le prince Charles était un Allemand, et pour l'Autriche cela suffisait : c'était nécessairement un allié. « La fin de sa lutte contre la Prusse, dit le général Fadéef, et son alliance avec elle donneront à l'Autriche une bien plus grande force qu'une alliance avec la France, qui serait toujours incertaine et intermittente. La contiguité des territoires, l'identité des intérêts en Orient, le sentiment populaire de part et d'autre, les sympathies de race rendent l'alliance prussienne beaucoup plus avantageuse. Si la situation de la Russie était déjà difficile quand l'Autriche protégeait la Turquie, maintenant que la Prusse protége l'Autriche, elle l'est devenue bien davantage. Un triple rang de boucliers défendent désormais le Balkan. » N'oublions pas que ceci était écrit en décembre 1869; c'est le programme de Gastein tracé deux ans à l'avance.

On s'est étonné en France de la réconciliation si cordiale qui semble avoir eu lieu entre la cour de Vienne et celle de Berlin. Comment, a-t-on dit, la victime peut-elle serrer la main du bourreau? C'est que, quand il s'agit du salut d'un empire, l'amour-

propre blessé, les rancunes de la défaite, tout est forcément oublié. Deux états ont-ils même intérêt, quels que soient les sentimens personnels des souverains, ils seront amenés à s'entendre; quand au contraire les intérêts sont hostiles ou du moins généralement considérés comme tels, — à tort, car au fond les peuples n'ont tous qu'un même intérêt, la paix et la facilité des échanges, — un conflit finit tôt ou tard par éclater. Or en ce moment, et pour longtemps encore, l'Autriche et la Prusse sont forcées de s'entendre par un intérêt de conservation évident; pour le comprendre, il suffit de réfléchir sur la situation où se trouvent ces deux puissances.

La situation de l'Autriche est des plus critiques. Nous avons exposé ici même (1) le travail de désagrégation qui se poursuit sans relâche au sein du malheureux empire; l'heure de la crise décisive approche. La difficulté est terrible. Les Slaves sont la race la plus nombreuse dans l'Austro-Hongrie; on en compte 15 millions, et seulement 8 millions d'Allemands, 5 millions de Magyars et 3 millions de Roumains. Ces Slaves ne sont point du tout opprimés; mais ils sont maintenus dans une situation subalterne. Dans la Transleithanie, ce sont les Hongrois qui gouvernent; dans la Cisleithanie, ce sont les Allemands. Or les Slaves ne veulent plus supporter ce régime; ils prétendent constituer dans les provinces où ils sont en majorité des états slaves aussi indépendans que les cantons suisses, et reliés aux autres pays autrichiens par les liens d'une fédération assez lâche. Voilà ce que réclament avec une énergie croissante les Polonais, les Tchèques, les Croates, les Slovènes et les Dalmates; le Tyrol les appuie, mais seulement afin d'assurer sur son territoire le triomphe sans contrôle des principes ultramontains. Pour arriver à leurs fins, les Slaves, les Tchèques surtout, ne reculent devant aucun moyen. Ils cherchent partout des alliés, surtout dans les rangs des féodaux et des ultramontains, exaspérés contre la constitution et les lois libérales; ils s'agitent, ils refusent d'entrer au parlement central, ils s'efforcent d'entraver de toute façon la marche du gouvernement; enfin, comme moyen suprême, ils se tournent vers la Russie, et menacent de démembrer l'empire au profit du panslavisme. L'empereur peut-il refuser toute satisfaction aux vœux des Slaves? Est-il possible de maintenir une forme de gouvernement libre que la majorité des populations repousse et déteste? N'est-ce pas jeter les Tchèques, les Slovènes, les Croates, dans les bras de la Russie? Le ministère Hohenwart a cru que le moment était venu de conjurer ce péril. Pouvait-il attendre encore? poussait-il les concessions trop loin? en donnant satisfaction au principe

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1868.

des nationalités, ne faisait-il pas le jeu des féodaux et des ultramontains? Tout cela est possible; mais il n'en est pas moins évident qu'il fallait faire quelque chose pour ramener les Slaves, dont le mécontentement, augmentant sans cesse, peut aboutir à l'insurrection ouverte. Seulement, en entrant dans cette voie, il est impossible de ne pas irriter profondément les Allemands, habitués à gouverner l'empire et convaincus que la supériorité de culture leur donne un droit inattaquable au pouvoir. Or mécontenter les Allemands, c'est les pousser vers la grande Allemagne, dont les victoires et l'éclat littéraire les attirent déjà, et qui, elle au moins, les sauverait de la prépondérance détestée des Slaves. Telle est donc la situation de l'Autriche : si elle ne fait rien pour les Slaves, elle les jette dans les bras de la Russie, et, si elle leur donne satisfaction, elle pousse les Allemands dans les bras de la Prusse. Du moment qu'elle se décide à céder aux exigences slaves, elle doit obtenir de la Prusse que celle-ci ne profite point du mécontentement des Autrichiens allemands pour les attirer à elle. Voilà l'intérêt vital qui force le cabinet de Vienne à oublier ses anciens griefs pour obtenir sinon l'amitié, au moins la bienveillante abstention du cabinet de Berlin.

Maintenant, pourquoi Berlin ferait-il cette concession? Pourquoi, après avoir fait la guerre de 1866 dans le dessein de reconstituer à son profit l'empire germanique, ne pas saisir une occasion si favorable d'y faire rentrer les Allemands de l'Autriche? La tentation a pu être grande, mais la prudence commandait d'y résister. Les dangers qu'une ambition trop impatiente aurait provoqués étaient visibles. D'abord il aurait fallu compter avec l'hostilité de la France, et la Russie aurait aussi opposé son *veto*. D'un autre côté, l'Autriche, quoique intérieurement minée par le conflit des nationalités, est encore une puissance de premier ordre; vouloir lui arracher ses provinces allemandes malgré la France et la Russie, c'était évidemment trop risquer. En outre, si l'empire germanique ne s'annexe que les provinces allemandes, il voue le reste de l'état autrichien au chaos, et par suite le livre au panslavisme et à la Russie. Toute offensive de la part de la Prusse sera donc prématurée aussi longtemps que l'Autriche offrira quelque cohésion, et que l'empire germanique ne sera pas prêt à prendre d'un coup et complétement la place de l'empire des Habsbourg. Manifestement le fruit n'est pas mûr. Comme d'autre part la Prusse a les mêmes intérêts que l'Autriche sur le Danube, qu'elle doit en désirer l'appui pour défendre sa position acquise, elle peut, pour l'obtenir, renoncer à exciter les Allemands de l'Autriche et à les accueillir. On voit que chacune des deux puissances allemandes avait en ce moment le plus grand inté-

rêt à s'entendre avec l'autre. De là est sortie l'entrevue de Gastein, qu'on peut appeler un contrat de garantie mutuelle.

A la suite des changemens récens, la situation de la Russie est-elle devenue pire ou meilleure? Elle s'est empirée en ce que la Russie ne peut plus compter sur des concessions en Orient de la part de la Prusse, qui désormais est tenue de protéger partout l'intérêt allemand; mais elle s'est améliorée en ce que, la triple alliance austro-franco-anglaise étant brisée, la Russie n'a plus à craindre l'hostilité de la France en Orient ni en Pologne. Elle peut même espérer un jour obtenir son concours en le payant à sa valeur. Somme toute, il est probable que la Russie a gagné quelques points d'avance. Elle avait contre elle en Orient toute l'Europe sans exception; aujourd'hui l'Europe est divisée par une question plus aiguë que celle d'Orient. La Russie peut croire qu'elle saura au moment opportun tirer parti de cette division.

III.

Après avoir établi que la Russie ne pouvait compter sur aucun allié pour l'accomplissement de ses desseins, en 1869, bien entendu, le général Fadéef se demande quel secours elle pourrait espérer des sympathies des Slaves. Il examine encore ce point avec une justesse de vues irréprochable et une parfaite absence d'optimisme. Il constate que chez les uns ces sympathies sont encore très peu éveillées, que chez les autres elles seraient impuissantes. Les Ruthènes et les Bulgares sont les mieux disposés en faveur de la Russie; mais ils manquent de culture, de vie propre, d'initiative. Les premiers, asservis aux Polonais, ne bougeraient point, et les seconds, longtemps écrasés par les Turcs, commencent seulement à élever les regards au-delà du sillon qu'ils ouvrent avec la placidité de la bête de somme, leur compagnon de labeur. Si les Tchèques et les Croates invoquent souvent le nom de la Russie, c'est principalement comme moyen d'intimidation contre l'Autriche. Les Serbes, la seule tribu slave qui ait reconquis son indépendance, conservent sans doute quelque reconnaissance à la Russie de l'appui qu'elle leur a toujours prêté; mais ils sont prudens, très jaloux de leur autonomie, et ils craindraient probablement une prépondérance trop grande de leur puissante alliée. Les Slaves autrichiens enrégimentés marcheraient même contre les Russes, comme les Hongrois se battaient naguère contre les Italiens, quoique l'intérêt des deux peuples fût identique. Actuellement, la Russie ne peut attendre aucun secours efficace des nationalités slaves de l'Autriche ou de la Turquie; cependant, d'après le général Fadéef, la Russie peut

s'en faire des alliés dévoués et très utiles dans l'avenir. A cet effet, elle doit lever hardiment la bannière du panslavisme, et se faire partout le champion de ses frères opprimés ou humiliés. C'est ce que récemment encore ses hommes d'état ne voulaient pas comprendre. En 1849, l'envoyé russe à Vienne, le comte Medem, repoussait les sympathies slaves en disant : « En Autriche, je ne connais que des Autrichiens, » et en refusant de s'entendre avec le ban Jellachich. Il est temps d'adopter une autre politique. Il faut que tous les Slaves luttant contre le joug allemand ou magyar sachent que le cœur de la Russie est avec eux; le gouvernement, l'église, les particuliers, doivent venir à leur aide. Il faut secourir efficacement le mouvement littéraire, accorder un appui dévoué à tous les chefs du mouvement, et les accueillir en Russie, s'ils sont obligés de fuir leurs foyers. Il est nécessaire de répandre chez tous les Slaves la connaissance de l'histoire, de la langue et de la littérature russes, comme déjà cela s'est fait en Bohême, et d'autre part il faut leur ouvrir les rangs de l'armée et les chaires de l'enseignement. On établira ainsi un contact intellectuel, une entente fraternelle, entre tous les groupes du monde slave, et, quand chez tous le sentiment national sera puissamment réveillé, alors la Russie pourra compter sur eux.

La communauté de la foi ne peut manquer d'attirer aussi les Roumains et les Grecs vers la Russie, qui seule peut représenter et protéger l'orthodoxie. Sans le secours des Russes, les Roumains des principautés, des confins militaires et de la Transylvanie ne parviendront point à s'unir en un seul état, et les Grecs n'arriveront pas davantage à s'adjoindre leurs frères restés sous le joug turc. La Russie a besoin d'eux, mais eux ont bien plus encore besoin de la Russie. Donc une entente est imposée par l'identité des intérêts. Il ne peut être question d'annexer tous ces groupes divers à l'empire, il faut seulement les aider à reconquérir leur indépendance, conserver à chacun son autonomie, lui donner même un prince de la famille impériale de Russie, mais les unir tous dans une vaste confédération dont le tsar serait le chef, et qui aurait une armée et un budget militaire communs comme dans l'empire allemand. Ces peuples comprendraient bientôt que, s'ils ne se groupent pas autour de la Russie, ils tomberaient sous le joug de l'Allemagne. Entre ces deux immenses empires, il n'y a point de place pour une confédération indépendante sans lien intime, sans tradition, sans langue communes, et où seraient compris des Allemands et des Magyars habitués de tout temps à dominer. Le monde slave est encore semblable à une nébuleuse cosmique : pour se constituer en un corps organisé, il faut un centre d'attraction et d'unité; or ce centre ne

peut être que la Russie. — Ainsi raisonne le général Fadéef. Il dit vrai quand il montre les difficultés que rencontrerait la constitution d'une confédération danubienne; mais il ne voit pas que la Russie, pour devenir un centre d'attraction, devrait représenter non-seulement le principe slave et la foi orthodoxe, mais aussi la liberté. Le principe des nationalités est une force, mais l'amour de la liberté en est une autre. Tomber sous la main du despotisme oriental que les Russes supportent ne séduirait guère ni les Croates, ni les Tchèques, ni les Serbes. Mieux vaut encore vivre libres sous un Habsbourg allemand qu'asservis sous un prince moscovite. Toutes ces tribus slaves, pour conquérir leur autonomie, n'ont pas besoin de l'intervention russe. Si on ne met pas violemment obstacle au développement des populations chrétiennes du Danube et du Balkan, c'est la Serbie qui est appelée à jouer dans la péninsule thrace le même rôle que le Piémont a si heureusement rempli dans la péninsule italique. Les Serbes ont déployé un remarquable esprit de conduite. Leur pays est bien administré; l'ordre, la sécurité, la liberté, y règnent; leurs finances sont en bon ordre; la culture intellectuelle et l'exploitation des richesses naturelles font de grands progrès. Ils s'entendent déjà avec les Monténégrins. La Bosnie, la Bulgarie, à mesure qu'elles s'éveillent, tournent leurs yeux vers Belgrade. Toutes ces populations parlent des dialectes presque identiques. Leur intérêt évident est donc de former un jour une fédération libre, et non de se laisser englober dans le despotisme moscovite. Les Russes, qui sont encore soumis à un régime que supportent à peine les peuples les plus arriérés de l'Asie, ne peuvent avoir la prétention d'éclairer et de guider les Slaves occidentaux, qui sont bien plus avancés qu'eux. Comment supposer que les Serbes, par exemple, voudraient échanger la fière liberté dont ils jouissent contre cette tyrannie sourde et corruptrice et cette bureaucratie omnipotente qui pèsent comme un linceul de plomb sur l'empire des tsars?

Le général Fadéef aborde aussi, sans aucune réticence, la question polonaise, et il expose l'immense danger qui en résulte pour la Russie. « Tant que le triomphe du panslavisme n'aura pas écarté ce péril, il est aussi impossible à la Russie de régler la question d'Orient à son profit que d'opérer la quadrature du cercle. C'est une folie rien que d'y songer. » L'affirmation peut paraître bien tranchante; pourtant elle est juste. En effet, deux puissances s'intéressaient surtout à la question polonaise : la France et l'Autriche. La France la prenait de temps à autre en main, elle envoyait des notes comminatoires ou prononçait des discours éloquens; mais elle était trop loin. Elle ne s'intéressait à la Pologne que par l'effet d'un sentiment qu'entretenait le souvenir d'une grande iniquité commise par

les Russes et des services réels rendus par les Polonais, et que ravivait chaque explosion nouvelle des idées révolutionnaires. Pour l'Autriche au contraire, la question polonaise est un intérêt vital, d'abord parce qu'elle possède une partie de la Pologne, la Galicie, ensuite parce que, si les Polonais sont pour elle, elle tient la Russie, tandis que, si les Polonais devaient se tourner contre elle, ce serait la Russie qui la tiendrait. Il n'est pas un homme éclairé en Autriche ou en Hongrie qui ne sache que la Pologne hostile élève entre les Russes et les Slaves occidentaux une barrière infranchissable, qu'au contraire la Pologne réconciliée est un pont qui ouvre à la Russie les autres pays slaves et le centre de l'Europe.

Avec la haine qui anime actuellement les Polonais contre les Russes, l'Autriche peut, au moyen de la Galicie, porter au cœur de son ennemie la plus formidable insurrection. Pour dompter la Pologne en 1863, quand elle était livrée à ses propres forces, il a fallu deux ans; quelle puissance n'aurait-elle pas, si elle était pourvue de fusils, de canons, d'officiers, et appuyée sur une armée austro-hongroise! La Russie ne peut se défendre par le même moyen, parce que les Slaves autrichiens ne sont pas prêts à s'insurger, et parce que l'Europe, y compris la Prusse, ne permettrait pas le démembrement de l'Autriche par la Russie triomphante. Tant que la Pologne résiste, le panslavisme ne peut prendre corps, et l'Autriche dispose d'une arme plus terrible que le canon rayé, arme dont son adversaire ne peut faire usage. Fait étrange, mais évident, c'est la Pologne au tombeau qui arrête encore les armes russes sur le chemin du Danube! L'obstacle est tout moral; c'est un sentiment; mais à moins de le changer ou d'égorger les millions d'hommes qui le partagent, l'obstacle est absolu. C'est à Varsovie que le tsar doit conquérir les clés de Constantinople.

Comment résoudre dans le sens russe la question polonaise, à laquelle la question d'Orient est si intimement unie? Voici les vues du général Fadéef à ce sujet. La difficulté n'est pas la même dans le royaume de Pologne que dans les provinces situées entre ce royaume et le Dniéper. Ces provinces faisaient autrefois partie de la république, mais elles sont habitées par des populations russes de sang ou grecques orthodoxes de religion. L'aristocratie et environ un dixième des habitans sont Polonais. Il n'en est pas moins vrai, le général Fadéef l'avoue, que ces familles dévouées à la Pologne suffiraient pour entraîner le pays dans l'insurrection. Il faut donc travailler avec énergie et persévérance à russifier ces provinces; on y parviendrait en consacrant, pendant quatre ou cinq ans, une dizaine de millions de roubles chaque année à faire passer la terre entre des mains russes. Ce serait une dépense de guerre qui épargnerait des centaines de millions qu'il faudrait employer à con-

tenir le pays en cas d'une insurrection soutenue par l'ennemi; mais ce procédé de russification, à la longue infaillible dans les provinces du Dniéper, s'il y est appliqué « sans violence et avec discernement, » ne peut réussir dans celles de la Vistule. Là il ne sert de rien de distribuer la terre des nobles aux paysans; Polonais eux-mêmes, ils deviendront plus hostiles en arrivant à la propriété. On ne peut pas davantage espérer qu'on étouffera jamais le sentiment national polonais, tant qu'il sera nourri et enflammé par une Galicie affranchie et voisine. Il faut donc tenter la réconciliation; bientôt elle cessera d'être impossible. Quand les provinces du Dniéper seront complétement russifiées et que les Slaves occidentaux seront entièrement gagnés à la cause du panslavisme, il ne restera plus à la Pologne qu'à prendre dans la grande confédération slave la place qu'on lui réservera, ou à se courber sous le joug des Allemands. La Pologne, comme les autres membres de la famille slave, aurait son autonomie sous la présidence du tsar. Refuserait-elle cette indépendance et courrait-elle au suicide pour obéir à d'anciennes inimitiés qu'on ferait tout pour effacer? Aujourd'hui les Polonais peuvent encore se bercer du rêve chimérique de rétablir l'ancienne Pologne jusqu'au Dniéper; quand la Volhynie, la Podolie, Minsk et Grodno seront purement russes, cette vision cessera, et ils ne repousseront pas la position que leur intérêt le plus évident leur commandera d'accepter. Polonais et Russes sont du même sang; par quelle contradiction la haine persisterait-elle entre eux, lorsque partout le principe de la race devient le fondement des nouveaux états? La Pologne réconciliée, au lieu d'être l'avant-garde de l'Occident contre la Russie, deviendrait celle du monde slave contre l'Occident.

Tel est le programme tracé par le général Fadéef. Ce plan n'est nullement visionnaire ni optimiste. Il tient compte des difficultés existantes, et il indique le meilleur moyen d'y obvier. On ne peut dire que ce plan ne se réalisera pas dans l'avenir. N'oublions pas que c'est un Polonais, le marquis Wielopolski, qui, après les massacres de Galicie, en 1846, donna le premier une forme précise et une importance politique à cette idée littéraire et vague du panslavisme, et que c'était pour détruire l'Autriche. La pensée d'une réconciliation avec les Russes, en haine des Germains, renaît, dit-on (1). Tout dépendra de la conduite de l'Autriche et de la Hongrie. Les

(1) La lettre « d'un Slave » à l'empereur Alexandre II, récemment publiée à Bruxelles et écrite par quelqu'un qui connaît bien la Russie et la Pologne, prêche la réconciliation entre les deux pays, afin de résister à l'envahissement germanique. Cette idée semble gagner du terrain à Saint-Pétersbourg, où elle est appuyée par des hommes de grande autorité, à la tête desquels se sont placés le général Fadéef et le prince Bariatinski, le vainqueur du Caucase.

Polonais sont maintenant tout dévoués à l'Autriche, parce que c'est avec son concours qu'ils espèrent un jour rétablir leur nationalité. C'est pour arracher des mains de la Russie l'arme du panslavisme que l'empereur François-Joseph s'est décidé à faire de si grandes concessions aux Tchèques. Si les Slaves occidentaux peuvent espérer poursuivre leur développement national sous l'égide de l'Autriche-Hongrie, sans avoir à craindre d'être asservis, germanisés ou magyarisés, c'est en vain que la Russie les appellera sous la bannière du panslavisme. Ce ne serait que dans le cas où les Hongrois et les Allemands voudraient opprimer les Slaves et leur refuseraient les satisfactions auxquelles ils ont droit que le programme russe pourrait se réaliser. Les événemens de la Galicie en 1846 doivent servir de leçon à cet égard.

IV.

A la fin de son écrit, le général Fadéef examine quel sera l'avenir de la Russie. D'après lui, de sérieux dangers le menacent, et il faudra pour y échapper une grande habileté et une prompte résolution au moment décisif, ce qui suppose, bien entendu, une armée aussi nombreuse et aussi bien équipée que peuvent le permettre les ressources financières de l'empire. Le danger vient de l'ambition envahissante de la race germanique et de sa « poussée » constante vers l'est, du *Drang nach Osten*. L'empire germanique, si on ne l'arrête pas, germanisera la Bohême en absorbant les Tchèques, puis par les Magyars il s'emparera du Bas-Danube, fera de la Mer-Noire un lac allemand, et rétablira la Pologne sous l'influence allemande. La Russie devra donc combattre pour sa frontière actuelle, et, vaincue, elle sera rejetée au-delà du Dniéper. Si elle ne trouve pas un moyen de résister, elle cessera presque d'être une puissance européenne. Autrefois, à condition qu'elle se tînt coi, on l'aurait peut-être épargnée dans les limites qu'elle avait au XVIIIe siècle; mais maintenant qu'elle s'avance par la Pologne comme un coin au centre de l'Europe, et qu'elle s'est donné pour mission de sauver les populations orthodoxes et slaves de la suprématie germanique, il est trop tard : elle sera un jour attaquée, et, si elle se contente de la défensive, elle aura bien des chances d'être battue. Le seul moyen de triompher, c'est d'arborer ouvertement le drapeau du panslavisme et de gagner à cette idée tous ses frères de l'Occident opprimés par des maîtres orgueilleux. Ces tribus slaves pourront un jour lui amener un renfort de 300,000 ou 400,000 hommes, braves et enflammés pour la cause nationale. Si même dans ces conditions la Russie devait succomber, elle resterait le représentant, le martyr d'une grande idée, comme l'Italie l'a été après sa défaite de Novare.

Avec les sympathies nationales du monde slave, elle n'aurait rien à craindre, l'avenir serait à elle, car les revers mêmes ne feraient que fortifier le sentiment de la communauté de race, et démontrer la nécessité de l'union fédérale de tous les Slaves. Le jour où des bords de la Moldau aux pentes du Balkan toute femme slave dira à ses enfans : « Ne criez point, les Russes viennent à notre aide, » la Russie pourra compter sur le triomphe final. Mais point de milieu; il faut que sa main s'étende jusqu'à Prague et à Trieste, ou bien elle sera repoussée au-delà du Dniéper.

Que vaut cette opinion? Pour entrevoir ce que peut être l'avenir de la Russie, il faut rappeler brièvement ses origines et l'histoire de ses agrandissemens, qui font penser à l'accroissement de la Prusse. Et d'abord à quelle race appartiennent les Russes? sont-ils Aryens ou Touraniens, c'est-à-dire Slaves ou Finnois et Tartares-Ouraliens? Les Polonais soutiennent que les vrais Russes, les Moscovites, n'étaient point Slaves. Primitivement, jusqu'à l'an 1000, les Slaves ne s'étendaient que jusqu'à l'Oka; au-delà commençaient des peuplades touraniennes à l'est, finnoises au nord. Après avoir été conquises par les princes ruthéniens, de la dynastie des Rourik, elles adoptèrent la foi, la langue et les usages de leurs vainqueurs. La Moscovie, qui est la vraie Russie, est originairement un état finno-touranien, donc étranger à la race âryenne. — Les Russes ne veulent pas admettre cette façon de faire leur histoire. Déjà Catherine II défendait de dire que son peuple était d'origine finnoise. Les historiens russes soutiennent, d'abord que les Ruthéniens, qui sont bien de purs Slaves, sont précisément les vrais Russes, et qu'en outre tout le pays au-delà du Dniéper, — occupé, il est vrai, dans les premiers temps par des hordes finnoises et touraniennes, — a été dépeuplé par les Mongols au XIIIe siècle et colonisé ensuite par les Slaves.

Ces questions ethnologiques, qui, semble-t-il, n'intéressent que les savans, sont pourtant aujourd'hui d'une grande importance en politique, puisque c'est d'après les limites des races que l'on veut tracer les frontières des états. Les documens historiques manquent pour déterminer avec précision de quels élémens se sont formées les populations qui occupent aujourd'hui l'empire des tsars; on ne sait même pas au juste à quelle race appartenaient les Scythes et les Sarmates qui dans l'antiquité nous apparaissent au nord de la Mer-Noire. A juger d'après les caractères physiques des Russes d'aujourd'hui, on est porté à croire qu'ils sont issus d'un mélange de sang âryen et de sang touranien. Ils ont d'ordinaire les cheveux blonds, les yeux bleus, la peau blanche, les dents petites comme les Germains et les Scandinaves; mais fréquemment aussi ils ont le nez retroussé et les pommettes saillantes, comme les peuples de la

race jaune. Le caractère finnois et touranien se marque à mesure qu'on s'avance vers l'est, tandis qu'il se perd vers l'ouest. En second lieu, il ne faut pas oublier que l'histoire primitive de Russie a pour ainsi dire deux centres, la Ruthénie avec sa capitale Kief et la Sousdalie avec sa capitale Moscou. Les Slaves léchites, qui habitaient le pays situé entre la Pologne et le Dniéper, sont conquis au xe siècle par des guerriers scandinaves venus des provinces suédoises de Rosslagen, sous la conduite du warègue Rourik. Les vaincus prennent de leurs conquérans le nom de Rouss, Rousseni ou Routheni, comme les Gaulois ont échangé le leur contre celui de leurs vainqueurs les Francs. Sous les successeurs de Rourik, Oleg et Igor, la Ruthénie devient un état puissant qui débouche sur la Mer-Noire et qui fait trembler Constantinople. Par l'influence d'Olga, femme d'Igor, et de Vladimir, souverain de Kief, qui avait épousé Anne, sœur de l'empereur byzantin Basile, les Ruthènes embrassent le christianisme du rit grec et adoptent la liturgie et l'écriture que les saints Cyrille et Méthode avaient composées pour les Slaves qu'ils convertissaient. Quand au XIIe siècle les princes de la dynastie de Rourik soumirent les populations d'au-delà du Dniéper, où Moscou est fondé en 1147, ils y apportèrent le christianisme grec, qui est devenu ainsi le culte de l'empire russe. Les Polonais au contraire, convertis, pendant le xe siècle, sous les rois Mieczyslas et Boleslas, par des missionnaires venus d'Italie et de Bohême, adoptent le rit latin.

L'invasion des Mongols, qui commence en 1224, met fin à la première période de l'histoire russe ou plutôt ruthène. En résumé, des princes d'origine scandinave avaient conquis à la fois des populations purement slaves en-deçà du Dniéper, et d'autres populations probablement finnoises au-delà du Dniéper, à qui ils firent adopter la civilisation slave. Ainsi se forma la Russie ruthène; mais le principe germanique de la division égale des territoires entre tous les enfans, appliqué par les Rourik, amena la création d'une foule de principautés qui, toujours en guerre les unes contre les autres, se trouvèrent incapables de résister à l'invasion mongole. En 1238, ces hordes prennent Moscou, en 1240 Kief, et elles s'avancent jusqu'en Pologne. Au XIIIe siècle, les Ruthènes du Dniéper se donnent à Gedymin, prince de Lithuanie, qui bat complétement les Mongols dans la grande bataille de Pripet, et d'autre part la Ruthénie rouge se réunit à la Pologne. Quand le Jagellon Ladislas, de Lithuanie, épousa la reine Hedvige, de Pologne, toutes les Ruthénies furent englobées dans l'état polonais.

Au centre de la Russie, les Mongols se maintinrent pendant deux siècles, et Moscou resta tributaire du khan de la *horde d'or*. Enfin Ivan III les chasse en 1482, et étend la domination moscovite du

Dniéper à l'Oural. C'est à ce moment que commence la deuxième période de l'histoire russe, et, à vrai dire, l'origine de la Russie actuelle. Vassili Ivanovitch soumet les grands vassaux à son autorité et fonde la centralisation absolue du pouvoir sur le principe de l'hérédité de mâle en mâle. Le tsarat mesurait à sa mort 2 millions de kilomètres carrés. Son fils, Ivan le Terrible, qui règne de 1534 à 1584, soumet les deux kanats d'Astrakhan et de Kazan et pénètre en Asie; mais il échoue en Crimée, que les Turcs, alors à l'apogée de leur puissance, viennent de saisir. Il supprime l'ordre des chevaliers allemands porte-glaive, établis aux bords de la Baltique, et partage leurs terres avec la Suède et la Pologne. A sa mort, le territoire russe est porté à 3,600,000 kilomètres carrés avec 12 millions d'habitans. A cette époque, la France en avait 16 millions, et l'embryon de la Prusse, le Brandebourg, 1 million. De 1584 à 1605, sous Fœdor et Boris, la Sibérie centrale est annexée et les Tartares refoulés au sud au-delà de Roursk et de Tcherkask. La superficie du tsarat arrive à 8 millions de kilomètres ou seize fois la France actuelle.

Après l'extinction de la maison de Rourik, le tsarat reste plongé dans une effroyable anarchie de 1605 à 1613, et pendant ce temps la Pologne lui enlève le territoire de Smolensk et de la Severie, et la Suède l'Ingrie et la Karelie, ce qui exclut les Russes de la Baltique. Cependant en Asie ceux-ci s'annexent la Sibérie orientale et même la région de l'Amur, qui est toutefois rétrocédée à la Chine pendant la minorité de Pierre le Grand. Sous le premier des Romanof, Michel Fœdorovitch, la Russie se refait; sous Alexis, qui règne trente ans, de 1645 à 1676, elle reprend sa marche ascendante. Elle se fait retrocéder par la Pologne le duché de Smolensk, et après des victoires qui avaient conduit ses armes jusqu'à Vilna, elle retient Kief. Ses acquisitions en Europe équivalent à 350,000 kilomètres. Sous Fœdor III et la tsarine Sophie, il n'y a à signaler qu'une petite extension en Sibérie et quelques terres prises aux Tatars de la Crimée. Pierre le Grand, qui prend le titre d'empereur en 1700, n'obtient rien des Turcs au traité du Pruth, mais par la paix de Nystadt il enlève à la Suède, après vingt-deux années de guerre, les importantes provinces baltiques, la Livonie, l'Esthonie avec son archipel et l'Ingrie, où il place sa capitale pour ne plus perdre de vue les bords de la mer. D'autre part, la Russie s'avance jusqu'à la Caspienne, soumet les nomades Kirghiz et Kaissaks, ce qui lui ouvre l'Asie centrale, et par la paix de Belgrade (1735) débouche sur la Mer-Noire en prenant possession d'Azof. Sous Élisabeth, les Cosaques zaporogues sont soumis, et le traité d'Abo porte la Finlande russe jusqu'aux bords du Kymen. En 1762, l'empire mesure 450,000 kilomètres en Europe et 13,300,000 en Asie.

Pendant le règne de Catherine s'accomplissent les trois partages successifs de la Pologne, — 1773, 1793 et 1794, — qui apportent une notable extension vers l'ouest. Au traité de Paris de 1763, la Russie avait été reconnue comme une des cinq grandes puissances européennes, et, par le traité de Kainardji en 1774, elle avait pris sous sa protection les populations chrétiennes de la Turquie et acquis la Crimée. L'Amérique russe est occupée sous le même règne, et en 1795 le duché de Courlande se réunit à l'empire par un vote des états. Paul, qui règne de 1796 à 1801, prend la Géorgie et le massif du Caucase, d'où l'on domine à la fois la Perse et la Turquie d'Asie. La région transcaucasique n'a été définitivement soumise qu'en 1863, après quatre-vingts ans de guerre continuelle contre les Tcherkesses musulmans. Sous Alexandre Ier, de 1801 à 1825, l'empire acquiert la Finlande, enlevée à la Suède, la Bessarabie et une partie de la Moldavie jusqu'au Pruth en 1812, le royaume de Pologne en 1815, et il obtient le protectorat des principautés danubiennes, aboli au traité de Paris en 1855. Sous Nicolas Ier et Alexandre II, c'est en Asie que la Russie s'est étendue; elle a occupé tout le bassin de l'Amur, territoire énorme et fertile, qui la fait déboucher dans les mers du Japon, puis l'Aral, le Syr-Daria, presque tout le Turkestan, ce qui la conduit presque aux portes de l'Inde. Aujourd'hui la superficie de l'empire russe est en Europe de 5,700,000 kilomètres carrés, ce qui dépasse l'étendue de tous les autres états européens réunis. Avec les 14,481,000 kilomètres de la Russie asiatique, la superficie totale est deux fois plus grande que celle de toute l'Europe. La population doit être d'environ 80 millions d'âmes. En 1722, elle ne s'élevait qu'à 14 millions, et en 1815 à 45 millions. En défalquant les annexions, on constate un accroissement de la population de 90 pour 100 en soixante-dix ans.

Depuis qu'elle s'est reconstituée au XVIe siècle, la Russie s'est donc agrandie constamment, et l'on comprend que les Russes, en présence de cet accroissement pour ainsi dire organique, aspirent à s'avancer jusqu'au centre de l'Europe en réunissant sous leurs lois tous les Slaves, et à conquérir toute l'Asie, même l'Inde anglaise, au moins jusqu'à la Chine. Pourquoi le tsar, régnant à Byzance, ne rétablirait-il pas l'empire romain, qui cette fois serait vraiment l'empire universel? Les Slaves sont les derniers venus et le plus jeune rameau de la race âryenne. De même que les Germains ont conquis jadis le monde latin, la destinée des Slaves n'est-elle pas de se soumettre à la fois les Germains et les Latins? L'unité du commandement est une grande force; d'autre part, le communisme russe, si on le généralise scientifiquement, empêchera les luttes de classe de se produire. Comment l'Occident, miné par la guerre des riches et des pauvres, par l'instabilité des pouvoirs électifs et par

les guerres d'état à état, pourra-t-il, dans l'avenir, résister à l'empire panslave, démocratie égalitaire et satisfaite sous un chef héréditaire et absolu? Il ne faut point s'étonner que de semblables visions de grandeur future s'enracinent dans l'imagination des Russes, puisqu'elles s'offrent à notre esprit, à nous qui ne songeons guère à ce passé de l'empire des tsars et à l'avenir qu'il semble présager.

Cependant deux obstacles s'offrent à la réalisation de ce rêve éblouissant. D'abord le monde germanique ne se laissera pas asservir sans une lutte à mort; ensuite, difficulté moins sérieuse peut-être, mais plus actuelle, les provinces occidentales ne sont pas purement russes. Les classes élevées, les propriétaires, les prêtres, les bourgeois, sont ou Polonais, ou Allemands, ou Suédois. Quand les Ruthénies et la Lithuanie se furent réunies à la Pologne au XIIIe siècle, les nobles subirent l'influence d'une civilisation plus avancée et se polonisèrent. D'orthodoxes grecs, ils devinrent même catholiques, parce que, ayant embrassé la réforme au XVIe siècle, ils furent reconvertis par les jésuites, qui les firent entrer dans l'église de Rome. Les classes supérieures, ainsi restées, dans les provinces du Dniéper, polonaises de cœur, de foi et de langue, constituent un sérieux obstacle et un danger pour le panslavisme: aussi travaille-t-on à le faire disparaître suivant le procédé recommandé par le général Fadéef. On excite les paysans contre les propriétaires en leur faisant entrevoir que la terre doit leur revenir un jour. Dans tout différend avec ses locataires, le propriétaire est toujours sacrifié. Quand, excédé ou ruiné, il vend ses biens, on fait en sorte qu'ils arrivent aux mains des Ruthènes russifiés. Avec du temps et de l'argent, la russification complète ne peut manquer de s'accomplir. Le système se perfectionne chaque jour.

Le programme des patriotes exaltés, fauteurs du panslavisme, est que dans l'empire il ne doit plus y avoir qu'une langue, le russe, et qu'une religion, la grecque orthodoxe. Le gouvernement semble poursuivre la réalisation de ce plan avec des intermittences de violence et de relâchement. En Pologne, on l'applique avec une rigueur parfois extrême. On s'est même attaqué à la Finlande et à la Livonie; mais là on s'est heurté à la ténacité et aux susceptibilités de la race germanique, et ainsi est née la question des provinces baltiques, dont il faut bien dire quelques mots.

Le grand-duché de Finlande a été enlevé à la Suède par le traité de Frederikshamm en 1809. Il n'avait alors que 900,000 habitans, il en comptait en 1860 1,724,000. Il a conservé une autonomie complète, et n'est réuni à l'empire que par un lien tout personnel, la communauté du souverain. La plus grande partie de la popula-

tion, environ 1,503,000 âmes, est finnoise; mais, comme elle est entièrement luthérienne, sauf environ 40,000 orthodoxes, l'influence suédoise est prédominante. Les habitans des villes, les nobles, le clergé, sont Suédois; leurs regards sont donc tournés vers l'autre côté de la Baltique. Cependant leurs institutions provinciales, leur langue, leur culte, leur indépendance, ayant été jusqu'à ce jour respectés, il n'y a point de vrai mouvement séparatiste; il ne se produirait que du moment qu'on voudrait leur imposer la civilisation russe.

Les provinces baltiques proprement dites sont l'Esthonie, la Livonie et la Courlande. En 1158, un vaisseau de Brême aborda dans ces contrées encore sauvages, et y établit un comptoir qui prit le nom de Riga. Des colons allemands vinrent s'y fixer. Un évêché fut fondé, et le troisième évêque, Albert von Appeldern, créa l'ordre des chevaliers porte-glaive qui conquit successivement les trois provinces. C'est ainsi que s'y implantèrent la civilisation germanique et plus tard la réforme. Dans l'Esthonie, la grande majorité de la population est finnoise. Sur 312,000 habitans, 25,000 seulement sont Allemands. Dans la Livonie, les paysans sont des Lettes et des Esthoniens; en Courlande, ils sont Lettes. Les Lettes, comme les Lithuaniens, appartiennent à la race âryenne. En Livonie, sur 917,300 habitans, 94,000 sont Allemands; en Courlande, sur 574,425, on compte 52,000 Allemands. Donc dans les trois provinces baltiques, sur une population de 1,804,425 âmes, 171,000, soit environ 10 pour 100, sont d'origine germanique; toutefois la grande majorité, soit 1,475,000, sont protestans. Les Allemands ne se rencontrent en groupe compacte que dans les villes; mais ils habitent les campagnes isolément, car ils sont presque les uniques propriétaires du sol qu'ils s'occupent généralement à faire valoir. Ils font un commerce actif par les ports de mer de Riga et de Revel. Ils ont aussi une université à Dorpat, qui, érigée sur le modèle de celles de l'Allemagne, entretient avec celles-ci des relations suivies. L'instruction secondaire et primaire est incomparablement plus développée que dans le reste de l'empire. Les commerçans, la bourgeoisie et les propriétaires fonciers étant Allemands, les provinces baltiques constituent des foyers de culture germanique; mais les paysans, quoique protestans, sont Lettes et Finnois, ce qui fournit une arme aux fauteurs des questions de nationalité. Dans les traités de cession de ces provinces, il avait été stipulé que leur culte, leurs droits et tous leurs privilèges seraient respectés comme sous l'autorité suédoise, et les tsars n'avaient pas violé ces engagemens. Les pays de la Baltique conservaient donc leur autonomie communale et provinciale, et aucun esprit de sécession ne s'y était manifesté. Les Allemands se rendaient compte de leur situation;

étant minorité dans le pays, ils ne pouvaient prétendre qu'ils occupaient une terre germanique, et qu'il fallait la réunir à la grande patrie. Une séparation d'avec la Russie serait mortelle à leur commerce, car leurs ports servent de débouchés aux provinces russes de l'intérieur. Enfin, comme représentans de la culture allemande, ils voyaient s'ouvrir devant eux dans le grand empire beaucoup de carrières lucratives. La Russie tirait aussi grand profit de l'esprit entreprenant et de la supériorité d'instruction de ces laborieuses populations. Les provinces baltiques servaient d'intermédiaires entre Germains et Russes, comme l'Alsace entre Allemands et Français. La barbare querelle des races n'était pas soulevée, comme l'explique très bien un écrivain de ces contrées, M. Jegòr von Sivers (1), les Livoniens mettaient l'humanité au-dessus de la nationalité, et, tout en restant Allemands, contribuaient consciencieusement au progrès de la Russie.

Telle était la situation quand le programme du panslavisme moscovite vint donner le signal du prosélytisme russophile, dont le mot d'ordre, dicté par MM. Katkof et Samarin, était que dans l'empire on ne doit tolérer désormais qu'un seul culte, l'orthodoxie grecque, et qu'une seule langue, le russe. La propagande moscovite se servit surtout de deux moyens : dans les villes, on imposa aux établissemens d'instruction publique l'étude de la langue russe (2). On fit paraître des journaux en russe, et la censure redoubla de rigueur contre tout ce qui était signalé comme une manifestation de séparatisme. Dans les campagnes, on eut recours à un système plus agressif encore : on tira parti de la différence des nationalités en excitant les paysans esthoniens et lettes contre les propriétaires allemands. Ces étrangers, disait-on, vivent des sueurs du peuple;

(1) *Humanität und Nationalität, eine livländische Sæcularschrift zum Andenken Herder's,* von Jegòr von Sivers. La question de la Baltique est constamment l'objet d'un grand nombre de publications en Allemagne.

(2) Les journaux de Berlin constataient récemment que les mesures destinées à la « russification » des Allemands dans les provinces russes de la Baltique deviennent plus sévères que jamais, et sont exécutées avec une grande cruauté. Voici quelques faits. A Riga, où les Russes forment une petite minorité de la population, le gouvernement vient d'ouvrir un séminaire avec l'intention avouée de propager la langue et la religion russes parmi les habitans allemands qui sont protestans. Un général russe a été nommé directeur de cet établissement, et il a prononcé un discours d'ouverture où il a déclaré que « nul ne peut être un bon chrétien, à moins d'être ou de devenir Russe. » Le général ajouta qu'Alexandre Ier avait délivré la Russie des Français, Alexandre II des Polonais, et qu'Alexandre III la délivrerait des Allemands. Le directeur du collége allemand dans la même ville a reçu l'ordre d'introduire la langue russe dans son établissement sous peine d'une destitution immédiate, et d'écrire dorénavant tous ses rapports en russe. Le directeur a répliqué que ni lui ni les professeurs du collége ne comprenaient le russe, ce à quoi le général a répondu : « Alors il faut qu'ils l'apprennent. »

qu'ils reprennent le chemin de l'Allemagne, et qu'ils laissent la terre à ceux qui la cultivent et à qui ils l'ont jadis volée.

Les propriétaires avaient beau répondre que déjà, dans la diète provinciale de 1818, ils avaient affranchi tous les serfs sans indemnité aucune, tandis qu'ailleurs l'état et les serfs eux-mêmes avaient dû racheter les droits seigneuriaux, et que depuis lors la terre passe peu à peu aux mains des cultivateurs. Lorsque, comme en Ruthénie, en Galicie et en Irlande, le propriétaire est de race étrangère, il est facile de faire naître contre lui une opposition où viennent se confondre les sentimens les plus violens des classes inférieures : la haine du pauvre contre le riche, la passion du paysan pour la terre qu'il cultive, l'espoir d'en rester maître par quelque mesure d'expropriation, le sentiment national, l'hostilité contre des maîtres qui parlent une langue étrangère. Le plan des russophiles, que le gouvernement paraît vouloir mettre à exécution, serait donc de faire naître ici une agitation agraire et d'en profiter pour faire passer peu à peu la terre de la main des Allemands dans celles des paysans lettes et esthoniens, qui ne présenteraient pas une sérieuse résistance à la russification. Pour les convertir du protestantisme à l'orthodoxie, il y a divers procédés. Parfois on essaie de les gagner par l'intérêt en leur promettant que le tsar leur avancera de l'argent pour racheter leurs champs aux étrangers. D'autres fois on les prend par la curiosité. Un pope arrive, les rassemble, leur adresse un sermon, officie en leur présence, et puis les déclare convertis. Comme il est interdit en Russie sous les peines les plus sévères d'abandonner la foi orthodoxe, ceux qui veulent continuer à pratiquer le luthéranisme sont persécutés avec la dernière rigueur, et de temps à autre l'Occident apprend avec stupeur les épisodes les plus lamentables. Le travail de russification, très habilement conçu, et déjà très avancé dans la Ruthénie, a fait aussi certains progrès dans les provinces baltiques; seulement le parti panslave exalté trouve qu'on n'y apporte pas assez d'énergie et de suite, ce qui est vrai, le gouvernement reculant sans doute devant l'odieux des mesures qu'il faudrait employer pour arriver plus vite au but désiré.

Ainsi russifier par les moyens les plus expéditifs tous les habitans de l'empire, afin de n'avoir plus à craindre de résistances à l'intérieur, grouper tous les Slaves d'Occident sous le sceptre du tsar, occuper l'Asie et faire trembler l'Europe, tel est le programme des patriotes russes. Si le gouvernement russe est habile, disent-ils, il assurera aux Slaves la prépondérance à laquelle la Providence les a appelés en leur livrant un territoire deux fois aussi vaste que l'Europe; mais, s'il laisse échapper l'occasion, la Russie sera rejetée au-delà du Dniéper, et les conquêtes de trois siècles seront perdues.

Ces ambitieuses visées, hautement et journellement développées

dans la presse russophile (1), excitent nécessairement les appréhensions et les colères de l'Allemagne. La Russie a pu traiter la Pologne sans merci : qui donc l'aurait défendue? Mais faire passer sous le joug slave les Germains de la Baltique ou de la Bohême soulèverait d'autres clameurs et rencontrerait d'autres résistances; qu'on se rappelle l'affaire des duchés de l'Elbe. Jusqu'à ce jour, la Prusse s'est tue; elle avait besoin de la Russie, et les deux souverains s'entendent trop bien pour qu'un différend puisse s'élever entre eux à propos des provinces baltiques; mais les persécutions moscovites, si elles continuent, ne manqueront pas d'éveiller les susceptibilités de la nation allemande, qui voudra délivrer ses frères de la Livonie et de la Courlande comme ceux du Slesvig et du Holstein. Des écrits dans le genre de celui que M. E. Kattner adressait naguère à la confédération du nord, *Preussen's Beruf im Osten*, sommeront l'Allemagne de délivrer ses enfans opprimés. Jamais la race germanique ne permettra que la Bohême devienne un fief moscovite. Si donc les idées des panslaves russes, déjà triomphantes en Pologne et essayées le long de la Baltique, devaient être un jour complétement et ouvertement adoptées à Saint-Pétersbourg, la Russie marcherait vers un conflit avec la race germanique. Malgré les alliances dynastiques, la Prusse se lèverait, car l'empereur d'Allemagne ne pourrait, sous peine de déchéance, trahir les intérêts allemands. Déjà Frédéric II traçait d'un mot le rôle de la Prusse. Tandis que Joseph II s'alliait aveuglément avec Catherine pour démembrer la Turquie, Frédéric disait : Nous ne pouvons favoriser les desseins de la Russie; le lendemain du jour où elle serait à Constantinople, elle entrerait à Kœnigsberg. — Dans la lutte contre l'ambition russe, l'Autriche et la Prusse auraient pour alliée sûre et déterminée l'Angleterre, car c'est en Pologne et sur les bords du Dniéper qu'elle se verrait obligée d'arrêter la marche des Russes vers l'Inde. J'admire la perspicacité du général Fadéef, qui, dès 1869, annonçait à son pays le danger dont le menaçait la triple alliance austro-prusso-anglaise. « Tant, disait-il, que dure la querelle entre la France et la Prusse, la Russie aura quelque liberté de mouvement; mais, quand ce différend sera apaisé ou réglé les armes à la main, alors la Russie devra enlever d'assaut la moindre difficulté, car suivant toute probabilité elle aura devant elle la triple alliance anglo-austro-prussienne, bien plus dangereuse pour nous que celle de la France et de l'Angleterre. Les sentimens personnels d uroi Guillaume y ont seuls mis obstacle jusqu'à présent. » En bon patriote qui ne veut pas tromper son pays, le général prend soin

(1) Ces idées ne sont pas exprimées seulement dans des livres et des brochures : elles font le thème habituel des journaux. Récemment encore le principal journal de Kief, le *Parowog*, les développait avec complaisance.

de l'avertir que la guerre aurait un tout autre caractère que celle de 1854. Ce ne serait point, dit-il, une attaque maritime sur un point isolé du territoire, ce serait une lutte formidable sur toute la frontière occidentale de l'empire, depuis le cercle polaire jusqu'aux rives de la Mer-Noire.

Le général Fadéef a raison : si jamais pareille guerre doit éclater, elle sera terrible, car ce sera la lutte de deux races puissantes qui se disputeront la suprématie de l'Europe centrale, et l'avenir de chacune d'elles se jouera sur les champs de bataille. On voudrait détourner les yeux de ces épouvantables prévisions de combats et de carnage. Les peuples n'ont aucun intérêt à s'entr'égorger; ils n'ont qu'à gagner aux progrès de leurs voisins. Il suffit de respecter les droits de chacun pour que l'harmonie règne; mais les Russes se laissent enivrer par la vision de l'empire universel. Comme les Slaves, qui sont au nombre de 100 millions, s'avancent jusqu'à Trieste et à Prague, jusque-là doit s'étendre leur empire. D'autre part, les Allemands, exaltés aussi par leurs récens succès, ne peuvent supporter l'idée de la prééminence des Slaves, et ils ne permettront pas qu'on opprime impunément des branches de la famille germanique; voilà les élémens du conflit. Si les gouvernemens sont sages, il n'aura pas lieu, car tout fait une loi de l'éviter; mais, hélas! ce sont les souverains qui décident la guerre, et trop souvent ils y jettent les peuples sous prétexte d'obéir aux aspirations nationales. Il suffit d'un prince ambitieux et impatient à Berlin ou à Saint-Pétersbourg pour mettre aux prises 150 millions d'hommes. On peut croire encore qu'un semblable choc n'aura pas lieu; il faut que l'Occident essaie de deviner quelle pourrait être l'issue de la lutte.

V.

Cette guerre, encore une fois, ne ressemblerait en rien à celle de 1854. On peut le dire aujourd'hui, la guerre de Crimée a été entreprise sans but bien défini, conduite sans vigueur et terminée sans prévoyance. Bright et Cobden avaient raison : les motifs invoqués pour entamer les hostilités étaient insuffisans, à moins qu'on ne voulût considérer la Russie comme un danger permanent pour la civilisation occidentale, et alors il fallait l'attaquer sur toute la ligne et la rejeter au-delà du Dniéper. La guerre ne doit plus être un tournoi destiné uniquement à permettre à un souverain de couronner son effigie de lauriers. Le sang des peuples est trop précieux; il ne faut le verser que pour une juste cause et à la condition qu'on atteigne le but qui a fait recourir aux armes. L'origine du différend était une querelle de moines pour les lieux saints; c'est un pur intérêt dynastique qui détermina Napoléon III, Kinglake l'a démontré à l'évidence.

D'abord on jette les troupes en proie aux fièvres de la Dobrutcha; puis, après avoir sacrifié des milliards et des centaines de mille hommes, on finit par prendre un fort dans la Baltique et une forteresse en Crimée. Aussitôt on s'empresse de faire la paix en imposant seulement à la Russie la neutralisation de la Mer-Noire, qu'elle devait évidemment secouer à la première occasion, ce qu'elle n'a pas manqué de faire en effet l'an dernier. Comme résultat de cette guerre, il ne reste rien, sauf un monument dans Pall-Mall à Londres, et à Paris le nom d'un pont et d'un boulevard. La Russie, éclairée par les événemens sur les causes de sa faiblesse, a émancipé ses serfs et construit ses chemins de fer, et elle est aujourd'hui bien plus forte qu'en 1854. Si l'on pensait que l'intérêt de l'Europe commandait la guerre, il fallait la faire dans un but qui en valût la peine, c'est-à-dire pour mettre désormais à l'abri de l'ambition russe la Turquie et l'Autriche. Alors il fallait faire une guerre à fond, comme dit M. de Bismarck, marcher en avant avec l'Autriche, qui ne demandait pas mieux, pousser la Suède en Finlande en lui assurant la possession de cette province suédoise d'origine, soulever et reconstituer la grande Pologne sous un prince autrichien, indemniser l'Autriche de la perte de la Galicie au moyen des principautés danubiennes, et, quant à la Prusse, s'assurer au moins sa neutralité en lui donnant les provinces baltiques. De cette façon, le succès était assuré et un grand résultat obtenu. L'Europe n'avait plus à craindre la suprématie moscovite, les Slaves occidentaux conservaient leur indépendance, et la Russie était ramenée à sa véritable mission, qui est de porter la civilisation en Asie. Ce plan de campagne, esquissé un instant au printemps de 1855 (1), serait certainement suivi aujourd'hui et exécuté avec toute l'énergie dont l'Allemagne peut disposer. Les Anglais et les Suédois s'avançant en Finlande, la Prusse poussant ses armées de Kœnigsberg sur Saint-Pétersbourg, et l'Autriche les siennes de Cracovie sur Moscou, la Russie aurait bien de la peine à se défendre. Depuis 1812, les conditions sont changées. Grâce aux chemins de fer, les armées se concentrent en quelques jours et pénètrent en quelques semaines jusqu'au cœur du pays envahi. En une campagne, tout est fini. D'ailleurs il ne faudrait point poursuivre les Russes jusqu'au fond de leurs immenses provinces; il suffirait d'occuper la Finlande, les provinces baltiques, et de reconstituer la Pologne. Le général Fadéef voit clairement le danger. « Si nous ne ramenons pas à

(1) En novembre 1854, un traité était conclu avec la Suède, qui devait prendre l'offensive en Finlande au printemps 1855. L'Angleterre s'était refusée à trancher la question d'Orient au moyen de la question polonaise. L'Autriche, faiblement appuyée, n'avait agi que par sa neutralité armée. Néanmoins la guerre allait changer de caractère quand le roi de Prusse, qui voyait le danger, détermina Nicolas à subir la paix.

nous la Pologne, s'écrie-t-il, les Allemands la rétabliront contre nous; c'est leur intérêt. » Leur évident intérêt en effet, car la Pologne indépendante leur servirait d'infranchissable boulevard. La garder pour eux-mêmes serait la folie d'une aveugle et inique ambition. Ce serait d'abord violer le principe des nationalités sans cesse invoqué par l'Allemagne; puis, motif plus décisif, ne pouvant germaniser toutes les provinces polonaises, on les rejetterait dans les bras des Russes, comme en 1846, et le panslavisme reprendrait aussitôt une puissance bien plus redoutable que celle dont il a pu disposer jusqu'à ce jour, car il réunirait cette fois tous les Slaves au service d'une même cause, et il serait armé contre l'oppression teutone du plus saint des droits. Trop faible peut-être pour se défendre, la Pologne perdra qui voudra l'asservir, la Russie d'abord, ensuite l'Allemagne.

La Russie ne doit pas se faire illusion sur ses moyens de résistance. Deux choses essentielles lui font défaut : la liberté et les lumières, et elle ne voit peut-être pas même la faiblesse qui en résulte. Le despotisme est exposé à de terribles mécomptes. Les aveux de Napoléon III et de ses ministres nous en apportent chaque jour des preuves effroyables. Voyez par exemple l'écrit du comte Palikao. On se croyait admirablement préparé, et tout manquait, même dans les arsenaux comme Strasbourg. Le gouvernement russe paie pour avoir le meilleur matériel de guerre. L'obtient-il, et serait-il prêt là où il devrait l'être? Nul ne peut le dire. On raconte à ce sujet plus d'une anecdote en Russie. Ainsi récemment, affirme-t-on, l'empereur visitait ses régimens pour s'assurer que tous étaient armés du fusil transformé. Plusieurs en manquaient, mais immédiatement après la revue on expédiait, par chemin de fer, les nouveaux fusils à ceux qui en étaient encore dépourvus. Le fait fût-il faux, il est cru possible, et cela peint la situation. Sans le contrôle de la presse et de l'opinion libres, la vénalité et le désordre, ignorés ou tolérés, désorganisent tout. Les populations russes ont les qualités les plus solides, mais elles manquent complétement d'instruction, et même les hautes études sont peu cultivées (1). Or des hommes

(1) D'après les *Archives de statistique militaire,* qui sont publiées à Saint-Pétersbourg par les meilleurs officiers de l'état-major, la fréquentation des écoles en Russie a lieu dans les proportions suivantes. Dans les trente-cinq provinces russes proprement dites, où fonctionnent les états provinciaux, — qui font beaucoup pour l'enseignement, — 1 élève sur 168 habitans fréquente l'école. Dans les trois provinces où il n'y a pas encore d'états provinciaux, on trouve 1 élève sur 471 habitans. Dans les six provinces nord-ouest du district de Vilna, il y a 1 écolier sur 186 habitans. Dans les trois provinces sud-ouest (Kief, Podolie, Volhynie), on compte 1 écolier par 532 habitans; dans les provinces de la Vistule (royaume de Pologne), 1 sur 31 habitans; dans les provinces de la Baltique, 1 sur 19 habitans, et en Sibérie 1 écolier sur 664 habitans. — L'enseignement supérieur n'est pas plus florissant. On ne parvient point

tout à fait ignorans ne forment pas un bon élément pour les armées modernes. Étant aussi inertes que les serfs du moyen âge, ils résisteraient mal à l'invasion et même à la domination de l'étranger. Des classes moyennes peu instruites ne peuvent fournir le corps d'officiers qu'exige la stratégie actuelle. Une nation où la vie intellectuelle est limitée aux sphères les plus élevées, et dont toute la force est concentrée aux mains de l'état, est incapable de résister à un pays où tous les citoyens, animés d'une passion individuelle et poussés par la vue claire de leur intérêt, se précipitent à l'appel de la patrie. Une ou deux grandes batailles pourraient décider du sort de l'empire des tsars. Les Slaves, qui ne sont pas même unis, ne semblent pas encore assez forts pour affronter l'alliance des tribus germaniques et scandinaves.

Le soir du 1er septembre de l'an passé, au moment où le drapeau blanc apparut sur les murs de Sedan, un général américain et le correspondant d'un journal anglais s'approchèrent de M. de Bismarck pour le féliciter du succès de la journée. Ils avaient soif : on leur apporta de la bière, et avec la boisson d'Odin et des Valkyries ils burent à l'alliance indissoluble des trois grandes branches de la famille germanique. Est-ce un pronostic de l'avenir, et les alliances seront-elles désormais dictées par l'identité de la race? Ce qui est certain en tout cas, et les Russes prévoyans le disent tout haut, c'est que, si la Russie continue à marcher en avant sous le drapeau du panslavisme persécuteur et conquérant, elle concentrera devant elle la résistance acharnée du monde germanique conduit à l'assaut par la Prusse et l'Angleterre.

Quelles sont les forces réelles dont dispose la Russie pour résister à une pareille coalition? Après la guerre de Crimée, elle n'a songé qu'à se refaire en introduisant une stricte économie dans son établissement militaire et en réduisant l'effectif. Il s'agissait avant tout de constituer une nation qui pût déployer plus de ressort qu'en 1854. C'est dans ce dessein que le servage a été aboli. En même temps un immense réseau de chemins de fer a été construit, surtout dans des vues stratégiques, et afin que les armées ne se fondent plus en traversant les steppes. Peu à peu l'esprit national s'est réveillé. Les Russes sont sortis de l'abattement où les avait plongés leur impuissance si inattendue de 1854. Ce n'est plus l'empereur

à remplir convenablement les chaires universitaires, et beaucoup d'entre elles restent vacantes. Naguère encore à Kasan la botanique, la philosophie et la littérature latine ne trouvaient point de professeurs. A Charkov, sur quatorze chaires de professeurs extraordinaires, une seule était occupée. A Kief, les chaires créées par le règlement de 1863 sont presque toutes restées vacantes; en 1867-1868 la faculté de philosophie ne comptait que deux membres. A Odessa, le vide était encore plus grand. Les douze chaires les plus importantes n'avaient point de titulaires. Le gouvernement accorde cependant une dotation assez convenable au haut enseignement.

aujourd'hui qui rêve, dans le mystère du cabinet, aux grandes destinées de la « sainte Russie; » c'est la nation elle-même qui en veut l'accomplissement. Depuis l'insurrection polonaise de 1863, l'idée moscovite est entrée, armée en guerre, dans la politique pratique, et le gouvernement n'a pas cessé un moment d'augmenter et d'améliorer ses forces militaires.

On varie sur l'effectif dont la Russie pourrait disposer maintenant. Il y a deux ans, le ministre de la guerre d'Autriche, qui a le plus grand intérêt à être bien informé, donnait les chiffres suivans dans un document parlementaire : armée active, y compris celle du Caucase, 827,350 hommes; troupes locales, 410,427; irréguliers, 229,223; total, 1,467,000. Il est vrai que le baron von Kuhn, qui demandait des fonds pour son budget, devait être porté à grossir le relevé des forces étrangères. Un écrivain anglais de la *Revue d'Édimburg*, qui paraît avoir obtenu des renseignemens très précis, ne porte le total de l'armée russe active qu'à 688,000 hommes ainsi répartis : infanterie de ligne, 492,000; fusiliers, 20,000; cavalerie, 33,000; artillerie, 28,000; génie, 11,500; et le reste irréguliers et armée du Caucase. Le nombre des canons de campagne serait de 1,304. En y ajoutant les réserves, les états-majors, le commissariat, on arriverait à un grand total d'environ 1,200,000 hommes, ce qui permettrait de jeter à bref délai sur le territoire ennemi une armée de 400,000 combattans. Cette force serait peut-être suffisante pour attaquer l'Autriche seule; elle ne pourrait tenir tête aux forces combinées de l'Autriche et de l'Allemagne. Les militaires russes ne l'ignorent pas, et ils cherchent le moyen de porter leur effectif au niveau voulu sans ruiner les finances de l'empire, déjà très embarrassées. D'après leur calcul, rien que pour garder les provinces exposées aux coups de l'ennemi, il faudrait trente-quatre divisions ou 400,000 hommes, et en outre une armée active de 900,000 combattans sans compter les dépôts. Sur le papier, l'empire dispose déjà de forces supérieures; mais il s'agit d'avoir de bons soldats, bien équipés et bien exercés, et non des contingens constituant une foule armée. Pour obtenir cette force, considérée comme indispensable à la sécurité de la Russie, deux systèmes étaient en présence : celui du général Fadéef, qui voulait tirer parti de l'*opoltschenie* ou milice, qui existe déjà et dont on ferait de bonnes réserves pour la défense, et celui du général Miliutine, ministre de la guerre, qui voulait tout simplement adopter en bloc l'organisation prussienne. C'est, comme on le sait, le général Miliutine qui l'a emporté, et le tsar a décrété le service obligatoire pour tous, sans remplacement et sans autre titre d'exemption que l'incapacité démontrée. C'est une mesure que tous les états devront adopter. Si on l'applique sérieusement en Russie, elle y amènera toute une révo-

lution, car l'ancien serf étant appelé à servir à côté de son seigneur ne tardera pas à devenir un citoyen. La durée du service est fixée à douze ans avec trois ou quatre ans de présence, mais « aucun homme ne sera renvoyé dans ses foyers, » son instruction fût-elle complète, avant de savoir lire et écrire. On estime que, lorsque le nouveau régime aura porté ses fruits, il produira 3 millions de combattans.

Seulement, on le voit, tout est à réorganiser, et en Russie les résultats sont toujours infiniment au-dessous de ce qu'on espère, parce que l'argent fait défaut, et qu'il est dévoré en concussions de toute espèce. C'est ainsi que le capitaine Brackenburg affirme, dans son livre récent sur les armées européennes, que les troupes russes sont loin d'avoir toutes le nouveau fusil. On avait pris d'abord le système Carl, puis le système Berdan. Le ministre de la guerre, comte Miliutine, et le grand-duc héritier, défendaient avec acharnement, le premier un fusil américain, l'autre un fusil russe. Les bureaux annonçaient qu'on transformait par jour des milliers d'armes; mais, on ne sait par quel maléfice, elles n'arrivaient pas aux mains des troupes. Mêmes tâtonnemens, même insuffisance pour l'artillerie, dont le capitaine Brackenburg fait connaître l'armement très en détail. D'après les observateurs les plus compétens, l'infanterie a fait beaucoup de progrès. Les hommes ne sont plus comme autrefois de simples machines. Ils se sont initiés à la tactique nouvelle; ils sont mieux nourris, plus contens, et « l'idée nationale » commence à faire battre leurs cœurs. Ils marchent admirablement, et on leur impose les plus durs exercices. Les officiers des armes spéciales sont très instruits; mais ceux de la ligne sont tout à fait au-dessous de ce qu'exige l'art militaire actuel. On se plaint qu'ils manquent de discipline; on affirme que les idées ultra-démocratiques les envahissent. Les sous-officiers sont à peine supérieurs en intelligence aux simples soldats. Sauf les cosaques, excellens comme éclaireurs, la cavalerie ne peut se comparer à celle de l'Allemagne et de l'Autriche; elle serait incapable de remplir la mission de rideau d'avant-garde à laquelle la stratégie moderne semble la destiner.

Ce qui est le plus avancé, c'est la construction des places fortes et celle du réseau stratégique des chemins de fer. Kertch et Kief au sud, Sweaborg et Cronstadt au nord, sont bien fortifiés. En Pologne on a élevé un véritable quadrilatère formé des forteresses de Varsovie, Zamosc, Ivangorod, Brzesc-Rilewski et Modlin. Dès 1852, le baron Haxthausen, qui connaissait si bien la Russie, était épouvanté en voyant ce bastion de la Pologne, si fortement armé, s'avancer jusqu'au cœur des pays germaniques. Depuis lors, sous la direction de Todleben, on fait les travaux les mieux entendus pour transformer

quelques-unes des places polonaises en réduits complétement imprenables. Modlin, situé au confluent du Bug et de la Vistule, sans population civile à nourrir et à ménager, est le modèle du genre. « Immense, silencieuse et sombre, dit M. Brackenburg, destinée à l'attaque et à la défense, Modlin est bien l'image du gigantesque et menaçant empire du nord qui couve l'Europe du regard, attendant son heure. » Le réseau stratégique des voies ferrées est formé d'abord de quatre lignes dirigées du nord au sud, afin de permettre la concentration en arrière du point d'attaque ou la défense des deux côtes de la Baltique et de la Mer-Noire, ensuite de quatre lignes tracées de l'est vers l'ouest, afin de permettre aux armées de se porter rapidement en Prusse, en Autriche ou dans les principautés. Le réseau entier, déjà dessiné, n'est pas achevé. En résumé, on peut dire que la Russie n'est pas encore prête à l'action. La réorganisation à la prussienne est à peine commencée; l'armement est incomplet, le réseau ferré n'est pas terminé, et le budget se solde chaque année par un déficit. Le parti ultra-moscovite se montre trop pressé au gré du gouvernement. C'est, dirait-on, une imprudence; c'est peut-être aussi le moyen de rallier tous les Slaves sous un drapeau commun.

Si cette lutte formidable devait éclater un jour, que ferait, que devrait faire la France? Depuis longtemps l'alliance russe a été une tentation pour la France, et à l'avenir elle le sera plus que jamais. Napoléon Ier l'a adoptée un moment, puis rejetée, Charles X s'y engageait vers la fin de son règne et Napoléon III dérivait par momens de ce côté. La raison en est simple. Ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni même la Prusse ne peuvent rien céder à la Russie; il y va de leur existence comme grandes puissances. La France au contraire peut croire qu'elle ferait un bon marché en accordant le Danube et même les Dardanelles en échange du Rhin et de l'Escaut. Le Rhin est si près, et le Bosphore est si loin! Il est incontestable que Napoléon III, se donnant pour mission la revanche de Waterloo et le retour aux frontières léguées par la république et perdues par l'empire, s'est trompé d'allié. Avec leurs trames sournoises et leurs complots avortés qu'ils essaient en vain de pallier aujourd'hui par le mensonge, Napoléon III, conspirateur sur le trône, et ses diplomates, agens naïfs d'une politique à la fois perfide et inepte, tous se sont laissé jouer par Cavour et Bismarck, qui eux se mettaient hardiment à la tête du mouvement national unitaire de leur pays respectif. La petite politique compte sur les dispositions personnelles, sur des promesses, sur des marchés; elle agit dans l'ombre, et c'est toujours un jeu de trompeurs et de dupes. La grande politique table sur l'accord des intérêts des peuples et sur la force des idées qui règnent à un moment donné. Elle peut se faire au grand jour,

et n'occasionne pas de déceptions à celui qui a vu clair. Nous ne savons encore de quelles vagues espérances M. de Bismarck a amusé Napoléon III, mais il fallait être aveugle pour s'y laisser prendre. Point n'était besoin de la réponse de la chancellerie de Berlin au dernier livre de M. Benedetti pour démontrer que la Prusse n'aurait jamais cédé, sans y être obligée par la force, ni le Palatinat, ni la Belgique, ni même la Saar. Le roi Guillaume ne pouvait accorder, volontairement du moins, un pouce du territoire allemand, sans abdiquer toute chance à l'hégémonie, et concéder les provinces belges, c'était du même coup livrer Cologne devenue intenable, et la route de Berlin en arrière des forteresses du Rhin, Mayence et Coblence. Si Napoléon eût agi et occupé, peut-être l'Allemagne se fût-elle résignée au fait accompli, après quelques revers. Mais attendre de la bienveillance de M. de Bismarck les concessions dont M. Benedetti traçait naïvement le plan, c'était en vérité un aveuglement dont l'histoire diplomatique offre peu d'exemples. Pour faire des conquêtes, Napoléon III s'est allié précisément à l'état qui pouvait le moins les lui permettre. L'alliance russe eût été certes plus indiquée; mais que d'obstacles elle eût cependant présentés! Il aurait fallu oublier à la fois l'intérêt de la civilisation occidentale, la Pologne et la Hongrie, nécessairement sacrifiées, toutes les traditions libérales de la France; chose plus grave encore, c'eût été la rupture avec l'Angleterre. Sur le continent, il n'est plus que deux intérêts pour lesquels les Anglais feraient la guerre : la Turquie et la Belgique. Or une alliance offensive de la Russie et de la France mettrait évidemment ces deux intérêts en péril. Il est clair qu'aucun gouvernement français n'entrera à la légère dans une voie qui aboutirait à une lutte avec le pays qui a été le berceau et qui est encore le foyer des idées de liberté dans le monde.

Je n'ai pas hésité à examiner ces redoutables éventualités, parce que je suis convaincu qu'il est nécessaire de regarder en face ce qui est et ce qui est possible, le présent et l'avenir. La France a été jetée inopinément dans la guerre de 1870, parce qu'elle n'a pas su voir et dire nettement ce qu'elle voulait et ce qu'elle ne voulait pas. C'est de loin qu'un pays doit décider la conduite qu'il tiendra dans telle ou telle circonstance. Rien n'est plus dangereux que de se laisser entraîner par un courant qui peu à peu devient irrésistible. C'est surtout en fait de politique étrangère qu'il faut toujours savoir très nettement où l'on va et jusqu'où l'on veut aller.

Si les gouvernemens ne consultaient que l'intérêt des peuples, aucun conflit ne s'élèverait entre la Russie et l'Allemagne. Les Allemands n'ont rien à gagner à opprimer les Slaves, pas plus que les Russes à persécuter les Polonais et les Allemands qui habitent certaines de leurs provinces. On ne peut que regretter, surtout au

point de vue de la Russie, l'influence que semblent y prendre les idées du panslavisme agressif et conquérant. La Russie possède un territoire déjà trop vaste pour le ressort économique dont elle dispose. Au lieu de s'épuiser pour l'agrandir encore, qu'elle s'applique plutôt à le peupler et à le mettre en valeur. L'exemple des États-Unis devrait lui ouvrir les yeux. Les Américains supportent sans peine un budget deux fois plus considérable que le sien, et ils remboursent leurs dettes, tandis que la Russie en contracte chaque année de nouvelles pour faire face aux dépenses improductives de l'armée qui l'épuisent.

La Russie est appelée, par sa position, à porter la civilisation dans toute l'Asie centrale. C'est une grande et belle mission, mais pour la remplir elle devrait d'abord élever le niveau intellectuel de ses propres populations. La race slave peut espérer un grand avenir. Jusqu'à présent elle n'a pu donner sa mesure, parce qu'elle a presque toujours été asservie; mais on ne peut lui dénier une intelligence très vive, très fine, et cette puissance de multiplication qui en a fait la plus nombreuse des races âryennes. En Bohême au moyen âge, en Serbie aujourd'hui, elle a montré qu'elle était capable d'établir la liberté. Malheureusement en Russie, peut-être par quelque mystérieuse influence du sang touranien, les populations semblent s'accommoder d'un despotisme purement asiatique, dont l'extension en Europe serait un malheur pour l'humanité tout entière. Le plus pressé pour les Russes est donc de s'élever à un état de culture intellectuelle qui leur permette de tirer parti des sources de richesse que leur territoire renferme, et de prendre une part effective à la direction de leurs destinées politiques. L'ambition de la Russie n'est pas en rapport avec les ressources dont elle dispose aujourd'hui, et il serait d'ailleurs profondément regrettable que les Slaves occidentaux, Tchèques, Polonais et Serbes, vinssent à tomber sous le joug des Russes, beaucoup moins avancés qu'eux. Le principe des nationalités est légitime quand il est invoqué par des populations qui réclament une autonomie à laquelle leur maturité intellectuelle et politique leur donne droit; mais on ne peut que le maudire quand on en fait une arme d'oppression, comme dans la Ruthénie et en Livonie, ou un moyen d'édifier un puissant empire, conquérant et despotique, comme le rêvent les patriotes de Moscou. Un Russe, M. Tourguenef, a écrit à ce sujet une phrase qui est la condamnation de toutes ces aspirations de grandeur nationale établie par la force des armes : « Le mot civilisation est seul pur, sacré et partout respectable, tandis que ces autres mots, nationalité, gloire, puissance, sentent le sang qu'ils font couler. »

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA DÉMOCRATIE

ET LA RÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS DE L'IDÉE DE PATRIE.

I.

Nous avons exposé dans une précédente étude la dangereuse et bizarre situation dans laquelle la révolution nous a fait verser; nous avons expliqué comment elle nous forçait à marcher encore, alors qu'elle était allée jusqu'au bout d'elle-même, et qu'elle avait produit toutes ses conséquences jusqu'à la dernière (1). Or la situation qu'elle a fini par nous créer à l'extérieur, vis-à-vis de l'Europe, est encore plus anormale et périlleuse s'il est possible, car elle nous oblige à la prendre encore pour cocarde et pour drapeau, alors qu'elle ne peut plus rien pour protéger notre indépendance nationale.

Elle ne peut plus rien pour notre défense, parce qu'elle a perdu tout pouvoir de propagande. Qu'ils sont récens et cependant qu'ils sont lointains déjà les jours où la France révolutionnaire se dressait en face de l'Europe absolutiste comme une menace pour les rois et un exemple pour les peuples! C'était non-seulement par les armes que cette propagande s'exerçait, mais par chacun des mouvemens intérieurs de la France, chutes de cabinets, émeutes ou changement de dynastie. La révolution de juillet eut pour théâtre les rues de Paris, et non tel ou tel champ de bataille de Flandre ou d'Allemagne, et cependant la grande majorité des Français consi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1871.

déra ce mouvement tout intérieur comme l'équivalent d'une bataille gagnée. C'est beaucoup moins comme une extension des libertés publiques que comme un soufflet appliqué sur la joue de la vieille Europe et une revanche de Waterloo que la masse de notre nation interpréta cet événement, et les gouvernemens étrangers, tout en affectant de n'y voir qu'une affaire exclusivement française, nous prouvèrent trop par une longue bouderie de dix-huit années que cette interprétation était aussi la leur. Si grande était la force que la France tirait de cette opposition tranchée entre son état politique et celui de l'Europe, que son attitude seule constituait une menace. Que dis-je, son attitude? son silence même alarmait. Rappelez-vous, si vous avez l'infortune de faire remonter vos souvenirs jusqu'à cette époque, les jours d'alcyon du roi Louis-Philippe. Que la paix était profonde, et cependant comme cette atmosphère pacifique était parcourue en tout sens par les courans de l'électricité libérale! Sans faire passer la frontière à un seul soldat, sans distribuer clandestinement des pamphlets de propagande révolutionnaire aux sujets des états despotiques, sans encourager la plus petite société secrète, le gouvernement de juillet gagnait chaque jour du terrain, sinon sur l'antipathie des cabinets étrangers, au moins sur l'opinion publique de l'Europe; la contagion de notre exemple gagnait lentement, mais sûrement, les peuples, et c'est peut-être une des seules époques de notre histoire dont on puisse dire, sans paradoxe aucun, que la paix y était conquérante à l'égal de la guerre. A quel point ce rayonnement pacifique de notre influence révolutionnaire avait déjà pénétré l'espace, on le vit, lorsque les malencontreuses journées de février firent éclater prématurément à leur suite tant d'insurrections avortées, d'émeutes boiteuses, de reformes contrefaites et de plans mal conçus. Si cette paix révolutionnaire eût continué encore vingt années, l'Europe entière se trouvait renouvelée à notre exemple, sur notre modèle, et renouvelée sans danger pour notre puissance; mais les alarmes que suscita partout l'œuvre inutile de patriotes trop pétulans, — les réactions et répressions qui s'ensuivirent, changèrent alors pour jamais la direction des événemens en faisant regagner aux gouvernemens tout le terrain conquis par l'opinion publique européenne. Dès lors nous fûmes menaces au lieu de menacer, en sorte que la première responsabilité de nos récens désastres remonte de la manière la plus authentique à cette impatiente révolution de février, qui, par les réactions qu'elle suscita, délivra les gouvernemens de la paralysie que l'influence française étendait peu à peu sur eux, et leur rendit leur puissance et leur liberté d'action.

L'Europe cependant ne s'en est pas moins renouvelée entièrement, mais elle s'est renouvelée par des moyens contraires à notre

puissance, tantôt par l'initiative des gouvernemens eux-mêmes, tantôt par l'accord plus ou moins étroit des gouvernemens et des populations. Une chose triste à dire, mais qui n'est que trop vraie, c'est que ce renouvellement général de l'Europe, — auquel nous poussions avec tant d'ardeur, — n'était sans danger pour notre puissance que dans le cas où il pouvait être en même temps un affaiblissement pour les divers peuples. La liberté laisse les peuples bien faibles quand elle s'obtient par les luttes intestines, aux dépens de l'autorité légitime, et autrement que sur l'étranger. Or ce moyen d'action était au pouvoir de la révolution française, et c'est elle-même qui l'a fait tomber de ses mains par les fatales journées de février, car elle y a perdu de s'adresser directement aux peuples et de les mettre en opposition avec leurs gouvernemens. Tous autres changemens que ceux opérés par une émulation révolutionnaire et une imitation scrupuleuse de notre histoire contemporaine devaient nécessairement nous être néfastes, et c'est ce que nous ont si durement démontré en un si court laps de temps le rajeunissement de l'Italie et l'unification de l'Allemagne. Que le résultat eût été différent pour nous, si les Allemands eussent cherché leur unité par les moyens de la démagogie, et si les Italiens avaient de préférence choisi pour agens de leur résurrection Garibaldi ou Mazzini!

Eh bien! dans ce nouvel état de l'Europe, quelle est, je le demande, la vertu de propagande qui demeure à la révolution française? Tous les droits dont elle nous a vendu à un taux ruineux la possession incertaine, incomplète, trop souvent passagère, en nous en retenant usurairement la moitié comme escompte de ceux qu'elle voulait bien nous laisser, — par exemple en nous confisquant la liberté comme gage de l'égalité, — les autres peuples les ont obtenus à bien meilleur marché, ou même les ont acquis pour rien. Point n'a été besoin chez eux d'exécutions sauvages, de déportations réitérées, de guerres sans trêve ni merci; quelques légers procès en cour civile, sans coups ni blessures, et la plupart du temps une habile transaction consentie entre les parties plaidantes y ont suffi. Quelquefois même il est arrivé que tel ou tel de ces fameux droits avait éclos de lui-même, lorsque l'heure en était venue, sur l'arbre antique de leur civilisation, ou qu'ils en héritaient tout à coup comme d'un legs des siècles dont les titres avaient été soit égarés, soit obscurcis, mais n'avaient pas été prescrits. La révolution fera donc en vain appel aux peuples, les peuples ne lui répondront pas, car on ne se dérange point pour acquérir ce qu'on possède, et elle ne peut leur offrir aucun bien dont ils n'aient déjà l'usage. La Russie exceptée, l'Europe entière est gouvernée par des parlemens issus du suffrage populaire. En tout pays, l'unité

politique a succédé au morcellement féodal. Partout une administration régulière, uniforme, responsable, a été substituée à la routine indolente et paresseusement abusive des autorités locales, ou à l'arbitraire capricieux des délégués du pouvoir politique. Liberté de conscience, tolérance religieuse, liberté de penser, liberté individuelle, indépendance municipale, tous ces droits dont l'ensemble constitue les conquêtes de la révolution française, il n'est pas aujourd'hui un peuple en Europe qui ne les possède tous en bloc, et qui n'en pratique quelques-uns en particulier avec une supériorité marquée. De bonne foi, est-ce que la révolution se chargera d'enseigner aux Anglais la pratique du gouvernement parlementaire et la liberté individuelle, aux Allemands la régularité administrative et la liberté de penser, aux Italiens la liberté municipale? En proposant ses bienfaits à l'acceptation des autres peuples, la révolution n'imiterait-elle pas la conduite d'un négociant qui proposerait à ses collègues des marchandises dont leurs magasins regorgent, et en vantant telle de ses conquêtes devant tel ou tel peuple ne jouerait-elle pas bien souvent le rôle de l'écolier qui offre à son maître de lui donner les leçons qu'il oublie en avoir reçues? En parcourant la liste des pays de l'Europe, je n'en vois guère qu'un seul qui pût encore apprendre quelque chose de nous, l'Espagne; mais, par un guignon particulier, il se trouve que c'est précisément de tous celui qui se soucie le moins de nos leçons, et qui les repousse avec le plus d'énergie. Ce que l'Espagne a fait payer à la révolution française ses brusqueries et ses caresses, nous en savons le compte; il se solde par la ruine de deux empires, le naufrage d'une monarchie libérale, et la perte de deux provinces. C'est pour la révolution une écolière peu désirable que l'Espagne, particulièrement dans les jours difficiles et dangereux que nous avons à traverser. Si par hasard c'était elle qui nous donnait des leçons, alors que nous croyons l'instruire, et si, en échange de la pratique des journées révolutionnaires que nous lui avons apprise, elle nous enseignait l'art des *pronunciamentos!*

La nouvelle constitution de l'Europe ne permet donc plus à la révolution de nous assurer sur le continent cette suprématie politique que nous y avons exercée si longtemps. Cette suprématie, elle ne l'avait point créée, elle l'avait trouvée dans l'héritage du passé, et c'était le seul legs qu'elle en eût voulu conserver; mais elle nous l'avait maintenu, et à certains égards nous l'avait agrandi dans des proportions tout à fait exceptionnelles. Si ce rôle grandiose lui échappe, si elle est obligée d'en accepter un plus modeste, saura-t-elle s'en contenter et en tirer profit? C'est en tremblant que je pose cette question. La révolution française, ne l'oublions pas, est encore plus un *élément* qu'une doctrine : or les seuls rôles

qui conviennent aux élémens, ce sont les rôles gigantesques, inattendus, spontanés, — soubresauts de feux souterrains, explosions de volcans, inondations de fleuves, surgissemens d'îles nouvelles, apocalypses de tout genre! Les doctrines peuvent être calmes, patientes, modestes, compter sur le temps pour se fonder, regagner avec lenteur ce qu'elles ont perdu, s'amender sagement par l'expérience et la controverse; — les élémens ne connaissent d'autres principes d'action qu'un orgueil sauvage et une irrésistible furie. Ils sont aveugles et ne s'appartiennent pas; ils ne choisissent pas leur jour et leur heure, c'est le jour et l'heure qui viennent les surprendre, ils ne se modèrent que par leur propre épuisement, et ne s'apaisent que par leur mort. Nous en avons fait vingt fois l'expérience, et la dernière n'est que d'hier. Parler de modération et de patience à l'élément révolutionnaire, l'engager à compter avec le temps et sur le temps, c'est une entreprise à peu près aussi sage que le serait la tentative d'empêcher l'explosion d'un volcan lorsque, battu des flots de la mer, il s'enflamme sous la pression des eaux, ou que ses matières ardentes emprisonnées au sein de la terre cherchent une issue pour s'échapper. Lorsqu'elle trouvera des digues partout autour d'elle, et qu'au lieu d'avoir sa libre expansion elle sera obligée de remonter vers sa source et d'épancher ses eaux entre les limites du sol natal, comment prendra-t-elle ce refoulement et cette diminution d'elle-même? Après avoir aspiré à représenter l'univers et avoir proposé ses doctrines comme celles du genre humain, consentira-t-elle à ne plus représenter que la France et à n'être qu'une doctrine d'origine française? Après avoir été le fait européen par excellence, consentira-t-elle à n'être plus qu'un fait local? Si le passé peut faire présumer de l'avenir, il est difficile de croire qu'elle se résigne à ce rôle si humble, elle dont la devise a été jusqu'à présent tout ou rien, et qui n'a pu supporter le plus petit partage de domination. Alors, irritée des obstacles que rencontrera son expansion et ne pouvant les franchir, épargnera-t-elle ses fureurs au pays dont elle porte le nom, ou se vengera-t-elle de son impuissance en le condamnant à une guerre intestine sans trêve comme sans but? Ne pouvant plus nous assurer la prépondérance européenne, pourra-t-elle au moins nous assurer la possession de la patrie? Toute âme française doit attendre avec une curiosité sans empressement la réponse que le temps apportera à cet inquiétant dilemme.

II.

Hélas! non, la révolution française ne fut jamais faite pour couler dans un lit aussi resserré que celui de l'idée de patrie, au sens

étroit, mais précis et robuste, où la France l'entendit pendant plus de dix siècles de sa longue histoire. En bien examinant son caractère, en bien écoutant ses prétentions, en bien surveillant ses mouvemens, souvent involontaires sans doute, mais d'une nature à laquelle elle est obligée d'obéir quand même, en la suivant dans toutes les phases qu'elle a parcourues jusqu'à ce jour, on arrive à se convaincre qu'elle ne peut être et qu'elle n'est en effet que la parfaite antithèse et l'ennemie encore inconsciente de l'idée de patrie, qu'elle devra nécessairement emporter dans son cours sous peine de disparaître elle-même. Je dis l'ennemie encore inconsciente, parce que jusqu'à ce jour les meneurs de la révolution n'ont jamais bien nettement aperçu les conséquences de l'idée qu'ils avaient embrassée, ou, quand ils les ont aperçues, n'ont jamais osé les confesser ouvertement, soit qu'ils aient craint en les avouant de compromettre leur cause, soit que l'idée séculaire de patrie leur ait paru trop redoutable pour être attaquée de front, soit qu'un sentiment de piété pour le passé de la nation ait attendri leur logique. Quant à la masse du peuple, elle a toujours été si loin de se douter du chemin où elle marchait, que l'idée de révolution s'est identifiée dans son esprit avec l'idée de patrie qu'elle tenait de son éducation, et que, transportant à des choses nouvelles dont elle comprenait imparfaitement les tendances les mots qui lui servaient à désigner des choses anciennes, elle a fait de patriote le nom par excellence de tout révolutionnaire. Tant qu'un vestige de tradition a uni la France nouvelle à la France ancienne, tant que le présent n'a pas été à une trop longue distance du passé, ces conséquences n'ont pu se faire jour; mais lorsque la roue du temps a eu assez tourné pour qu'il ne subsistât plus aucun débris de ce qui fut, l'heure de la logique a sonné, et les générations contemporaines, élevées dans une société où la révolution seule est debout, ont écouté sans trop d'étonnement des paroles qui trente ans plus tôt les auraient remplies d'horreur et d'effroi. Ce n'est que d'hier qu'on a pu entendre murmurer à voix basse (bien basse et bien timide encore malgré la violence des actes) ces mots sinistres : périsse la patrie, et que la révolution soit sauvée! mais nos oreilles n'ont pas été tellement sourdes qu'elles n'aient pu distinctement l'entendre.

Qu'est-ce que la patrie? Je commence par prendre la question par son côté le plus étroit peut-être, mais le moins contesté, et je réponds avec l'antiquité : La patrie, c'est le pays des pères, et ce qui la constitue, c'est le lieu où nous sommes nés, les foyers, les autels et les tombeaux. Si cette définition est exacte, il faut avouer que la révolution, tout en prononçant très haut le nom de patrie, a peu ménagé tout ce qui la compose. Je dirai peu de chose des autels; on sait la haine toute particulière que leur a vouée la révolu-

tion, haine tellement tenace qu'au bout de quatre-vingts ans elle est aussi enflammée qu'au premier jour. Je n'insisterai pas davantage sur les tombeaux; on sait le respect avec lequel elle les a traités, qu'ils fussent anciens ou nouveaux, qu'ils enfermassent des rois ou des révoltés, la cendre de Louis XIV ou la cendre de Mirabeau. Bien différente de ce vieux *père la mort* de Walter Scott qui s'était donné la tâche pieuse de protéger les sépultures héroïques contre l'oubli des vivans et la mousse du temps, la révolution française en a brisé le plus qu'elle a pu. Je n'ai nulle envie de m'élever contre la constitution nouvelle qu'elle a donnée à la famille; il faut bien reconnaître cependant que le sentiment qui l'a inspirée n'est point précisément le respect du foyer, que les dieux lares n'ont obtenu d'elle aucun culte superstitieux. Reste enfin ce que les Bretons appelaient la petite patrie, qu'ils aimaient à opposer à la grande, la province, le district, le lieu natal. C'est là surtout que l'œuvre de la révolution a été radicale et complète. Elle a donné à la grande patrie, il est vrai, la plus forte, la plus compacte unité que jamais nation ait connue; mais elle a tué toutes les petites patries, et on peut dire qu'elle a effacé pour chacun de nous le lieu de naissance. Certes, lorsqu'elle opéra cette réforme si hardie, elle n'avait point la pensée de porter atteinte à la patrie, et pourtant que faisait-elle sinon la dépouiller de tout caractère concret et matériel, — la réduire à l'état de pure abstraction, de généralité métaphysique? Oui, la grande unité qu'elle créa peut arracher l'admiration du philosophe, le respect du lettré, inspirer l'amour à quiconque sait aimer par l'intelligence, mais non pas faire battre le cœur d'un pauvre homme, et révéler à l'ignorant les émotions de cette piété nationale sans laquelle il n'est point véritablement de patrie. La patrie telle que la révolution la fit, c'est une philosophie, ce n'est pas une religion : or il faut qu'elle soit une religion pour la plus grande partie des hommes, sans quoi elle n'est point. « Ma province m'est plus chère que ma famille, ma patrie que ma province, et l'humanité que ma patrie, » disait Fénelon. Ce sont là de nobles paroles, mais qui ne sont vraies que pour Fénelon et ceux qui lui ressemblent. Pour la plupart des hommes, tout amour s'éteint quand son objet est trop général. Rien n'est plus froid pour eux qu'une idée abstraite. Dites au premier venu d'aimer Dieu, il vous comprendra, et peut-être vous obéira; dites-lui d'aimer l'*être en soi*, et cherchez ensuite si son cœur bat bien fort. Il en est de même d'une patrie trop vaste et réduite à l'état d'abstraction politique saisissable seulement par l'intelligence. Elle est alors inaccessible au cœur, elle inspire à l'homme ordinaire un amour aussi tiède que celui qu'inspirerait à des paysans une maîtresse toujours absente et qu'ils ne pourraient jamais voir. Ce résultat s'est peut-

être déjà fait sentir. Le cœur de l'homme est fort et chaud, mais il est singulièrement étroit et borné dans ses affections; il n'aime bien que de près et ce qui est près. Or, comme l'amour est le suprême régulateur de toutes nos facultés, ce qui est compris est seulement ce qui est aimé. Posséder une petite patrie est donc pour l'homme le plus sûr moyen d'en aimer une plus grande, car la grande patrie cesse d'être une abstraction pour quiconque en contemple l'image dans une plus petite : c'est une réalité tout comme la petite, il la voit, il la touche, il pourrait en faire le tour; pour s'élever jusqu'à elle, son cœur n'a pas d'effort douloureux à faire, il n'a qu'à monter d'un degré. Lorsque cette première patrie lui manque au contraire, il se sent comme perdu au milieu d'un vaste et monotone océan d'hommes; il ne sait plus où accrocher ses racines, et alors, se repliant sur lui-même, il s'isole égoïstement, se fait centre du monde et se constitue à lui-même son univers. C'est ainsi que par degrés insensibles une société en arrive à cet état d'individualisme stérile et impuissant dont les ravages ont pu frapper tous les yeux clairvoyans. Ce besoin d'une petite patrie au sein d'une plus grande est tellement dans la nature humaine, que partout où le pouvoir échappera aux classes éclairées, où le peuple sera libre d'agir à sa guise, on le verra immédiatement renouveler l'histoire des Flandres ou de l'Italie du moyen âge, se façonner des patries grandes comme de bonnes paroisses dont il connaîtra tous les habitans, dont il pourra faire le tour en une journée. Pour prendre notre histoire d'hier, n'est-ce pas cette tendance confusément dévoilée qui a fait pour l'observateur le seul intérêt de ce singulier capharnaüm de doctrines qui s'est appelé la commune? Politiques, politiques! ne dédaignez jamais trop décidément les obscurs mouvemens d'action et de réaction de cette versatilité populaire qui a fait de tout temps accuser les masses d'inconstance : ils sont difficiles à comprendre parce qu'ils ne parviennent presque jamais à se formuler d'une manière à peu près nette, et qu'il faut les deviner par intuition; mais, attentivement observés, ils vous révéleront bien souvent les erreurs par lesquelles vous ou vos prédécesseurs avez péché.

On vient de voir quelques-unes des offenses que la révolution dirigea contre l'idée de patrie; sans entrer dans plus de détails, disons que dès le premier jour la révolution à son insu se mit en opposition directe avec l'idée de patrie. Si la patrie est l'héritage des pères, si ce sont les autels, les tombeaux, les habitudes prises en commun, transmises de génération en génération, qui la constituent, il faut bien conclure que l'élément du passé entre pour à peu près tout dans sa formation. Sans passé donc, pas de patrie; or dès son début la révolution rompit ouvertement avec lui, afficha

l'ambition non-seulement de s'en séparer, mais de l'effacer entièrement, et déclara par tous ses actes qu'elle ne voulait s'en souvenir un instant encore que pour l'outrager et le maudire. Certes les hommes de la révolution établissaient aisément dans leur esprit une distinction entre la patrie et le passé; mais, comme la distinction n'était pas fondée sur la nature, le mot survécut, tandis que la chose recevait une atteinte mortelle. Qu'importe que vous prétendiez épargner un tout, si vous attaquez successivement chacune de ses parties? qu'importe que vous prétendiez respecter un nom, si vous faites dérision et mépris de toutes les choses qu'il exprime? De cette rupture ouverte avec le passé, l'idée de patrie devait donc recevoir une blessure profonde, dont les effets, comme ceux du poison nommé *curare*, pouvaient bien attendre longtemps avant d'éclater, mais qui devaient infailliblement se révéler lorsque le mal aurait eu le temps de cheminer sourdement dans toutes les parties du corps social.

J'entends bien l'objection : et l'enthousiasme guerrier de la république, et les merveilles de l'empire, et cette héroïque défense du sol, et cette irrésistible expansion qui a duré tant d'années, est-ce que tout cela n'est pas le patriotisme par excellence? J'en conviens bien aisément; mais à cette objection je donnerai une réponse qui paraîtra paradoxale, et que cependant vous pourrez vérifier facilement par l'étude de tout autre grand phénomène historique : c'est que tout cela, enthousiasme républicain, victoires impériales, défense du sol, appartient à l'ancien régime beaucoup plus qu'à la révolution. Quand vous voudrez juger des vertus d'une doctrine, d'un principe politique, d'un mouvement national, ce n'est pas tant aux vertus des générations qui poussent en avant cette doctrine, ce principe, ce mouvement, qu'il faut regarder qu'à celles des générations qui leur succèdent. C'est beaucoup plus par ce que nous valons nous, en cette année 1871, où ces lignes sont écrites, qu'il faut juger de la valeur de la révolution, que par ce qu'ont valu les hommes des vingt-cinq années de luttes qui ouvrent notre histoire contemporaine. L'initiateur possède l'idéal de sa doctrine, il n'en possède pas la réalité; rarement il a le temps d'en voir se dérouler les lentes conséquences, et la mort l'enlève toujours heureusement avant qu'il n'ait connu ce qu'il imagine devoir être une grande joie et ce qui ne serait d'ordinaire qu'une amère douleur. C'est non pas sa doctrine qui lui fournit les instrumens nécessaires pour la réaliser, comment le pourrait-elle, puisqu'elle n'est pas née encore? mais bien cette doctrine antérieure même qu'il se propose de remplacer. Bon gré mal gré, aussi partisans du progrès, aussi détachés du passé et enthousiastes de l'avenir que nous soyons, il ne se peut pas faire que nous n'ayons pas vécu dans une société façonnée

de telle ou telle façon, et qu'elle ne nous ait pas assouplis à ses habitudes, donné son langage et ses mœurs. Il y a dans les mémoires de Chateaubriand un détail insignifiant en apparence, mais qui arrête l'imagination par sa singularité excentrique, et qui fait bientôt réfléchir. « Je me rendis à la convention, dit-il, et j'y vis M. Marat; sur ses lèvres flottait ce sourire banal que l'ancien régime avait mis sur les lèvres de tout le monde.» A combien de choses plus importantes que le sourire de M. Marat ne pourrait-on pas appliquer la phrase de Chateaubriand! Qui n'a entendu parler, s'il n'en a pu juger par lui-même, de la courtoisie de manières et de la politesse accomplie des hommes de la révolution? Si Marat avait pris son sourire à l'ancien régime, où donc Barrère avait-il pris son art des mielleuses perfidies, Robespierre sa froide impassibilité et sa domination sur lui-même, Saint-Just sa tenue stricte et sans naïf abandon? Tous montrèrent devant la mort une tranquillité qui fait encore aujourd'hui notre surprise; où donc tant d'hommes, sortis de rangs si divers, avaient-ils appris cet art de *la mort sans phrase*, pour employer le mot attribué à Sieyès, si ce n'est dans les leçons acquises par fréquentation de tous les jours d'une société où dominait cet aristocratique dédain de la mort si contraire aux instincts de la nature? Et d'où vinrent, je vous prie, cette énergie d'action et cet honneur militaire qui sont la véritable gloire de cette époque, sinon des habitudes imprimées à l'homme par la longue éducation monarchique? Que sont ces vertus, sinon le tout à fait dernier éclat de la civilisation chevaleresque? Un philosophe américain rapporte que les habitans des îles Sandwich croient que la force d'un ennemi mort passe dans son vainqueur. L'histoire de la révolution a réalisé à la lettre cette remarquable superstition. Ce fut l'âme de l'ancien régime qui sauva et défendit la révolution qui le tuait; c'est par cette âme qu'elle vainquit, c'est par cette âme qu'elle s'est maintenue jusqu'à une époque très rapprochée, dont tous ceux d'entre nous qui sont arrivés seulement au milieu de la vie pourraient donner la date exacte. D'où sortaient donc tous ces hommes, sinon des institutions du passé, et où avaient été élevés ceux qui n'en sortaient pas directement, sinon à leur ombre et sous leur férule? En bien, en mal, les hommes de la révolution ne savaient pas autre chose que ce que leur avait appris l'ancien régime, et malheureusement nous le voyons trop aujourd'hui. Aussi peut-on dire que la révolution n'est que l'image exagérée de ce passé qu'elle répudia si absolument. Un publiciste que l'on peut presque nommer un homme de génie, Alexis de Tocqueville, a prouvé de la façon la plus serrée et la plus concluante que cette unité administrative dont on fait gloire à la révolution avait été beaucoup moins une création qu'une continuation violente des erremens

de la monarchie. Nous irons plus loin que Tocqueville : doctrines, méthodes, voies et moyens, tout cela appartient à l'ancien régime; partout je trouve la marque de son esprit. Cette doctrine implacable du salut public, je la reconnais; c'est la caricature sanglante de cette vieille, ferme, souvent inique doctrine de la raison d'état, si bien formée à l'image de l'âme dure, froide et impérieuse du grand cardinal qui en fit l'instrument régulier de la monarchie (1). Cet idéalisme révolutionnaire qui compte pour rien le monde des faits, à qui suffit la logique, et qui, lorsqu'il rencontre la réalité, la brise ou se laisse briser par elle, je le reconnais aussi : c'est l'antique idéalisme des doctrines de l'église catholique, qui n'admet que l'absolu et ne connaît pas les transactions dans l'ordre de la pensée. Ce mot de patrie enfin que les hommes de la révolution firent retentir plus bruyamment qu'aucune génération, ce n'est autre chose que le nom de l'idée sur laquelle toute l'histoire de France s'est bâtie pièce à pièce pendant les huit cents ans de règne de cette maison royale qui représenta l'ancien régime en face de la révolution. L'idée de patrie avait donc un sens pour nos révolutionnaires, alors même que leurs doctrines la niaient implicitement. Ils la portaient vivante en eux comme un sentiment héréditaire, ils en prononçaient le nom avec une chaleur émue, parce que l'éducation leur avait enseigné qu'il était celui d'une chose sacrée, parce qu'une longue habitude l'avait rendu doux à leurs lèvres. Naïvement ils transportèrent à l'idée nouvelle dont ils s'étaient épris le nom du fait qui leur était familier et cher, sans chercher à s'enquérir si l'idée nouvelle et le fait ancien n'étaient pas en désaccord. Patrie et révolution se confondirent ainsi et devinrent synonymes pour un temps, celui de la période héroïque. Ils ne distinguèrent pas, emportés qu'ils furent

(1) Si nous n'avions crainte de nous détourner trop longuement de notre sujet, cette doctrine de la raison d'état, que nous rencontrons sur notre chemin, nous serait une excellente occasion de montrer à nos modernes novateurs, qui rêvent un monde tout neuf, comment le passé ne se laisse jamais détruire, et comment le présent n'est presque jamais que le passé sous un nouveau nom. La doctrine du salut public n'est que le nom révolutionnaire de la vieille raison d'état inaugurée *régulièrement* par Richelieu ; nous disons régulièrement parce que le coup de génie de Richelieu à cet endroit fut de donner une forme officielle, morale, absolue, à une doctrine jusqu'alors purement empirique. Cette doctrine avait régné pendant tout le XVI[e] siècle sous les derniers Valois, mais sans afficher de prétentions absolues, et à l'état d'*expédient*, de scélératesse utile. Cependant, sous cette forme empirique même, cette doctrine avait une longue histoire. Elle n'est point un fruit du terroir français; elle fut importée chez nous par les Italiens venus à la suite de Catherine de Médicis et mêlés à notre histoire. Cinquante ans avant nos Birague et nos Strozzi, Machiavel l'avait exposée dans ce parfait bréviaire de la scélératesse politique qui a le nom que vous savez. Lui-même n'en était point l'inventeur, et n'en avait fait une philosophie qu'après l'avoir vue tout naïvement pratiquée par les Borgia, les Della Rovere, les Cibo et les Médicis.

dans le feu d'une action sans relâche, et n'eurent aucun soupçon qu'ils portaient en eux deux choses différentes. Là est le secret du si rapide et si complet triomphe de la révolution; elle n'est allée si loin que par la confusion que nous venons de décrire, et si cette confusion, bienfaisante à beaucoup d'égards, a été possible, c'est parce qu'il y avait dans tout révolutionnaire un homme de l'ancien régime.

III.

Ce n'est donc pas aux générations qui ont lancé la révolution dans le monde qu'il faut s'adresser pour savoir si ses doctrines sont ou ne sont pas favorables à l'idée de patrie, parce que ces générations, étant nées et ayant grandi dans un autre milieu social, avaient les habitudes de cet état de choses antérieur et non pas les habitudes de leurs doctrines. Tant que ces générations ont vécu, — et leur existence s'est prolongée longtemps, — et tant que les nouvelles générations ont été assez rapprochées d'elles pour recevoir par l'éducation, par la conversation, par les mille voies de communication morale des sociétés civilisées, une partie de la tradition de ce qui fut, — pour conserver à ce reste de tradition une sorte d'existence de mânes au milieu de l'état social actuel, les choses ont pu marcher honnêtement. L'ancien régime nous protégeait encore par ce souvenir transmis. Cependant il est arrivé un moment où cette tradition, un peu plus affaiblie d'année en année, a disparu tout à fait, noyée dans le flot sans cesse renouvelé des générations survenantes. Le fait est d'hier; c'est entre les années 1848 et 1850 qu'on a pu s'apercevoir que toute trace du passé avait disparu, que la révolution restait seule debout. C'est aujourd'hui seulement que commence son régime, et qu'on peut juger véritablement de ses tendances, car les nouvelles générations ne connaissent qu'elle, ne rencontrent qu'elle, et peuvent être dites par conséquent ses représentans sans mélange. Eh bien! l'idée de la patrie tient-elle dans cette société entièrement formée à cette heure sur le modèle de la révolution une place aussi grande que dans la société passée?

Tous ont fait parmi nous, en quelques mois, de cruelles expériences; cependant, il faut le dire, nulle déception n'a dû être aussi cruelle que celle du parti qui s'est toujours posé comme le représentant le plus pur de la révolution. Ignorant ou voulant ignorer la source d'où sortait véritablement l'enthousiasme patriotique des précédentes générations, il s'était plu à rapporter à la révolution l'honneur d'un sentiment qui revenait au régime précédent; mais, lorsque l'heure a été venue de faire appel à cet enthousiasme an-

cien qu'il croyait en son pouvoir de ressusciter, la révolution ne lui a répondu qu'en lui ménageant certaines occasions de réfléchir sur les causes cachées de ses conquêtes. « Je ne suis plus la révolution, leur a-t-elle répondu ; je suis la démocratie, sa fille et son héritière, et, bien que je sois sa descendante en ligne directe, je vous prie de remarquer les notables différences qui existent entre nous. La révolution, c'était une société qui cherchait à s'établir; moi, la démocratie, je suis une société établie. La révolution fut guerrière, ardente, âpre à la dispute, et cela est bien naturel; elle se fit avec, par et contre des nobles, des soldats, des prêtres, des écrivains, tous gens dont la gloire est l'âme, le tapage le plaisir, et la dispute le gagne-pain. C'est dans les rangs de ces gens-là que ma mère trouvait à la fois ses ennemis et ses défenseurs; ils sont tous morts, sauf cependant les avocats, dont la race est assurée de ne pas périr tant que les hommes auront des yeux pour convoiter le bien d'autrui et des mains pour s'en saisir. Pour moi, la démocratie, je suis pacifique, laborieuse, ingénieuse; mes rangs se composent non pas de gentilshommes aventureux, de prêtres subtils et d'écrivains retors, mais de commerçans, d'industriels et de laboureurs. Ma mère avait sa fortune à faire, et risqua tout pour la faire; ma fortune à moi est faite, et il me déplairait de l'exposer. Lorsque la révolution prit les armes en 1792, c'est qu'elle représentait des classes entières qui, arrivant pour la première fois à l'égalité civile, avaient tout intérêt à ne pas laisser reprendre par une réaction les concessions déjà faites ; moi au contraire, je n'ai pas à trembler pour des biens que je possède par acte authentique. L'enthousiasme que vous me demandez n'est donc ni dans mon tempérament, ni dans mon caractère, ni dans mes intérêts, ni au nombre des moyens d'action dont je dispose. Vous vous trompez de trois quarts de siècle, et vous cédez vous-mêmes à une passion de tête en me prêchant une énergie qui ne peut naître de la nature de ma situation. »

Ainsi a parlé la démocratie sérieuse, honnête, celle qui considère la révolution comme accomplie, — commerce, industrie, classes rurales, artisans indépendans, c'est-à-dire les trois quarts de la nation française. Et à son tour comment a parlé la démocratie aventureuse, — celle qui prétend à cette heure représenter seule la révolution, et pour qui la nouvelle société ne vaut pas mieux que le régime du passé, et même vaut moins encore? « Nous vous accordons que ces étrangers sont pour vous des ennemis, mais sont-ils les nôtres au même degré? N'avons-nous pas d'autres ennemis que ceux-là, de plus impitoyables, de plus détestés, des ennemis que nous n'avons pas besoin d'aller chercher bien loin, car c'est vous-mêmes? Partout où il y a un homme vivant dans la richesse et le loisir en face d'un homme vivant de sa peine au

jour le jour, partout où il y a un maître en face d'un serviteur, il y a deux ennemis en présence. Et qu'importe qu'ils soient enfans du même pays, s'ils sont aussi étrangers les uns aux autres que s'ils habitaient sous des latitudes différentes? Dites-nous, si vous le pouvez, où est la patrie commune entre des hommes qui n'ont pas les mêmes habitudes, qui n'adorent pas les mêmes dieux, qui ne croient pas aux mêmes principes? Nous nions tout ce que vous admettez, comment vous étonnerez-vous que nous brûlions tout ce que vous adorez? Nous regardons vos lois comme des embûches, vos institutions comme une tyrannie, vos mœurs comme des abus. Nous sommes donc en état de guerre depuis bien plus longtemps que vous ne le croyez, car en quoi des embûches, des tyrannies et des abus diffèrent-ils des manœuvres de la tactique militaire, de la contrainte de la force et des excès de la victoire? Ce mot de patrie est tellement un leurre, et vous êtes si bien assimilables aux étrangers, que, si nous remportions la victoire sur vous, les conséquences en seraient absolument pour nous celles que vous donnerait une victoire sur l'ennemi. Vaincus, vous subiriez nos conditions comme il subirait les vôtres, si vous étiez vainqueurs; nous profiterions d'une partie de vos richesses comme vous profiteriez d'une partie des siennes. S'il faut tout vous dire, nous avons dans les rangs de nos ennemis une foule de compatriotes : ce sont tous ceux qui pensent comme nous, qui partagent les mêmes désirs et qui tiennent les mêmes raisonnemens. Nous voyons au contraire devant nous une foule d'étrangers : ce sont ceux qui nient tout ce que nous admettons. La patrie est peut-être quelque chose pour vous; pour nous, elle n'est rien, car qu'est-ce qui la constitue? Le foyer? et si nous n'avons pas de toit? Le sol? et si nous n'en possédons pas une motte? Les tombeaux? et si nous n'avons que la fosse commune? Les autels? et si nous n'en approchons pas plus que vous-mêmes? Les souvenirs? et si, vous étant chargés de les effacer tous, vous ne nous en avez pas laissé qui remonte plus haut que les premières taloches de nos mères? Les mœurs? et si nous n'avons aucune habitude en commun, aucune fête qui nous réunisse? La patrie est où l'on trouve tout cela, et, si nous ne le trouvons pas parmi vous, dites-nous un peu si nous en avons une? Poussons plus loin le raisonnement : posséder tout cela, c'est le bonheur; ne pas le posséder, c'est le malheur. L'heureux seul a une patrie, mais où est-elle pour le malheureux? Concluons donc que la patrie est partout où se trouve le bonheur, et que l'exil est partout où se trouvent la servitude et la misère.» — Je résume les paroles que nous avons tous pu entendre; que ceux qui les ont écoutées avec attention disent si l'interprétation que nous en faisons est fausse, si nous y ajoutons quelque chose. N'est-il pas clair d'ail-

leurs pour tout esprit doué seulement d'une dose moyenne de pénétration que ces principes, avoués ou non, doivent de toute nécessité composer la doctrine ésotérique de la fameuse association dont l'existence a été révélée à la France d'une manière si lugubre?

Au fond, les deux démocraties parlent le même langage et aboutissent aux mêmes conclusions, la prédominance absolue des intérêts matériels. Il est un fait qui s'impose à l'intelligence de tous avec une clarté tellement impérieuse qu'il en prend pour ainsi dire les caractères d'une loi : c'est que, sous le régime inauguré par la révolution, la question économique prime toutes les autres. C'est là le fait vital, on peut dire unique, qui a l'honneur de ses soucis, le fait dont elle attend la transformation du monde. Il est merveilleux de voir avec quelle rapidité sa philosophie s'est dégagée des doctrines négatives, mais vastes et complexes, qui l'avaient engendrée, pour se réduire à un simple examen des conditions économiques de la société. Cela commençait de très bonne heure, le lendemain même du jour où la révolution eut échappé à ses longues convulsions et aux guerres incessantes qui en furent la suite. Jusqu'alors, elle n'avait pas eu le loisir de se nommer de son vrai nom; mais, dès qu'elle eut une heure pour respirer en paix et se reconnaître elle-même, elle fit hautement les aveux que voici. « La nouvelle société subordonne la morale à l'intérêt, elle n'attend ses vertus que du bonheur matériel de ses membres, car la morale est une conséquence engendrée et non une source génératrice. Toutes les doctrines critiques, historiques, politiques, mystiques, auxquelles mon nom se trouve accolé ont servi à me pousser dans le monde, mais ne me représentent en aucune manière. Ce sont les doctrines de mes patrons, de mes parrains et de mes auxiliaires; ce ne sont pas les miennes. Mettant donc de côté toute cette défroque du XVIII[e] siècle, je me présente nue devant vous pour vous révéler en quoi consiste la nouveauté que j'apporte dans le monde. Tout ce que l'homme cherchait péniblement en lui-même, où il ne rencontrait que les rêves nés d'un effort fiévreux, tout ce qu'il établissait plus péniblement encore sur des abstractions sans réalité, tirées des suppositions arbitraires de son cerveau, je le demande hardiment au monde extérieur. Je charge la matière de nous apporter ces biens que l'âme était chargée de nous procurer, et qu'elle n'a jamais pu nous donner qu'avec parcimonie, obligée qu'elle était, la pauvre Arachné, de tout tirer de sa substance, pour ne dévider en fin de compte qu'une toile où nous trouvions notre tombeau. Je transpose sans vergogne l'ordre des notions établies et les noms acceptés des choses, et je vous dis : La vertu, c'est la santé, car la santé, c'est le parfait équilibre de notre être, et le vice n'est jamais qu'une perte d'équilibre; — la morale, c'est la richesse; — la religion, c'est le bon-

heur. La vertu, la morale, le bonheur, sont des choses faciles à acquérir, si on les demande à la matière; impossibles à atteindre, si on les demande aux anciennes notions qui régissaient les sociétés, car ces notions n'étaient que des conséquences que, par une erreur singulière, on s'est obstiné pendant des siècles à prendre pour des principes. Les sociétés qui acceptaient la discipline de telles notions ne furent jamais en réalité fondées sur elles : si elles n'avaient pas eu d'autres bases, elles n'auraient pu logiquement se soutenir vingt-quatre heures. Aussi étaient-elles assises sur le plus violent, le plus brutal des faits, la conquête. C'est autour de ce fait qu'elles s'étaient organisées, qu'elles avaient échelonné leurs hiérarchies; c'est sous la contrainte de ce fait que les hommes groupés violemment, mais groupés cependant, avaient établi leurs relations. Telle est la force de l'instinct de sociabilité qui est dans l'homme que ce fait, tout inique et brutal qu'il soit, avait fini par engendrer une certaine justice et une certaine douceur. Que serait-ce donc d'un fait tout humain, bienfaisant par nature! C'est sur un fait de ce genre, le travail, que la nouvelle société est fondée, qu'elle doit logiquement s'organiser avec le secours du temps et les efforts de toutes les intelligences pendant plusieurs générations. » — Je résume ici sommairement la doctrine choquante et profonde que développa Henri Saint-Simon avec une franchise qui touchait presque au cynisme; mais, que sa doctrine fût choquante ou non, personne n'a marqué avec plus de génie le point de séparation des anciennes et des nouvelles sociétés, personne n'a mieux dégagé la révolution de tout ce qui lui était étranger, et ne l'a présentée plus nettement dans ce qui fait son originalité propre et sa vie essentielle : la révolution, c'est un fait d'ordre économique, et c'est autour de ce fait que la nouvelle société devra forcément s'organiser. — Nous disions tout à l'heure que la révolution pouvait être appelée une création de l'ancien régime, car elle s'était faite avec les vertus et les vices de la vieille société; voici un bien autre exemple de la force du passé. Lorsque la doctrine de Henri Saint-Simon apparut pour la première fois, elle ne fut comprise de personne, des révolutionnaires moins que de tous les autres, en sorte qu'on peut dire que ceux qui avaient mis au monde le terrible enfant ne savaient pas plus que ses adversaires quel était son tempérament et sa nature véritable. Ils en étaient tous non à l'enfant qu'ils avaient fait, mais à celui qu'ils avaient voulu faire. Il a fallu une longue succession de doctrines de plus en plus accentuées et de mouvemens de plus en plus violens pour leur ouvrir enfin les yeux sur la nature du monstre qu'ils ont engendré; encore n'est-il pas bien sûr que la plupart y voient clair.

« Nous vivons dans un temps où la nécessité économique prime

toute autre question; » dans cette formule si simple, si peu contestable, est implicitement renfermée la destruction de l'idée de patrie. De toutes les choses de ce monde, la plus cosmopolite par nature, c'est l'intérêt matériel. Comme l'activité est leur essence, les intérêts sont sans cesse mouvans, et n'ont rien de cette fixité qui est propre à la patrie. Ils ont des résidences, des campemens nommés comptoirs; ils n'ont pas de demeure. Pour qu'ils aient leur libre expansion, il faut qu'ils ne rencontrent aucun obstacle; or la patrie n'est composée que de barrières. Qui dit intérêt dit rapide circulation, qui dit patrie dit étroit resserrement. Les intérêts n'ont point d'âme; ils ne connaissent pas leurs propres cliens, qui se succèdent en nombre plus rapide que les passans dans une rue populeuse, et ces cliens sont non pas des hommes, mais des chiffres, des raisons sociales, des valeurs momentanées. Ils sont donc isolés au milieu de la plus bruyante affluence; aussi peut-on dire qu'il n'y a rien en ce monde qui dépasse la liberté des intérêts et qui soit plus profondément démocratique. Une égalité extraordinaire règne dans leur empire; ils font des vainqueurs, non des maîtres, — des victimes, non des sujets et des esclaves. Comme ils reposent sur la régularité et la sûreté, ils n'ont d'amis et d'ennemis que ceux qui satisfont ou manquent à ces lois; un compatriote insolvable est pour eux l'ennemi véritable, puisqu'il les ruine; un étranger solvable est pour eux l'ami, puisqu'il les sauve. Un commerçant de Bordeaux ou de Marseille fait toutes ses affaires à Barcelone ou à Londres; la France peut bien être la patrie de cet homme, mais certainement celle de ses intérêts est en Espagne ou en Angleterre, ou, pour mieux dire, il a deux patries, la France où il fabrique et achète ses produits, l'Espagne ou l'Angleterre, où il les vend. Or de ces deux patries quelle est la véritable? La France, répondez-vous résolûment. Oui certes, si l'idée de patrie prime toutes les autres; mais la chose est au moins douteuse, si la primauté appartient à l'intérêt économique, et nous disons que telle est la loi de ce temps-ci. Cette situation étant donnée, je suppose un désastre national, par exemple une guerre longtemps incertaine se terminant par une paix malheureuse ou même par une défaite complète, mais qui rende aux intérêts leur liberté d'action : notre négociant aura beau être le plus honnête homme du monde, je soutiens qu'il se trouvera, bon gré mal gré, dans l'embarras de Gargantua à la naissance de son fils Pantagruel, — que tantôt son cœur saignera parce que sa patrie aura été écrasée, et que tantôt il se réjouira parce que celle de ses intérêts aura été délivrée. Cette fameuse hausse des fonds publics après Waterloo, qu'il a été de mode pendant si longtemps de citer comme un scandale, n'a point d'autre cause. Ce n'étaient pas les intéressés qui se réjouissaient, c'étaient les intérêts qui, se sentant

débarrassés de la paralysie que l'incertitude des événemens faisait peser sur eux, manifestaient leur satisfaction d'être rendus à la liberté.

Remarquez enfin que plus les intérêts matériels sont multipliés et les transactions entre les peuples rapides, et moins la patrie nous est nécessaire. Cela est si vrai que les meilleures et les plus vraies réformes économiques nous conduisent à ce résultat. A Dieu ne plaise que je veuille prendre parti dans l'interminable querelle des libres échangistes et des protectionistes! Je crois que les libres échangistes ont raison; mais, s'ils sont meilleurs démocrates que les protectionistes, les protectionistes sont certainement meilleurs patriotes. Il y a une grande différence entre dépendre de la patrie seule pour tous les besoins de la vie et dépendre de tous les peuples de l'univers. Il est certainement absurde de vouloir me faire payer à un taux trop cher et même de me forcer à me priver tout à fait d'un objet que l'étranger peut me donner à meilleur compte que mes compatriotes, mais il est fort certain aussi qu'en me refusant à ce sacrifice je m'insurge en quelque sorte contre mes compatriotes et que je lèse leurs intérêts pour satisfaire les miens. Le vrai patriotisme voudrait que je consentisse à acheter trop cher l'objet que je peux avoir à meilleur compte de l'étranger, car qu'est-ce que je fais lorsque j'ai recours à l'étranger en pareille circonstance? Je déclare implicitement que je refuse d'associer ma fortune à celle de mes compatriotes, et que je n'ai souci des conditions défavorables dans lesquelles ils produisent l'objet dont j'ai besoin. Or en quoi consiste le patriotisme, s'il vous plaît, sinon dans un consentement joyeux et une ferme volonté de partager toutes les circonstances favorables et défavorables du pays où l'on est né? Si telle est la tendance des intérêts matériels pris sous leur forme la plus respectable, la plus morale, je vous laisse à penser ce qu'elle peut être lorsque ces intérêts sont pris sous leur forme la plus sauvage et la plus cynique, et qu'ils n'ont égard qu'à la satisfaction d'appétits et de convoitises.

Ces exemples et ces détails, que nous pourrions multiplier si nous voulions faire autre chose que de simples et rapides aperçus, nous conduisent à cette conséquence, qui sera, je le crains, peu du goût de ce temps-ci : point de patrie forte sans une pauvreté relative. J'ai cependant à présenter une proposition qui agréera moins encore, s'il est possible, à nos contemporains : point de patrie invincible sans une inégalité relative entre les citoyens. C'est une très sérieuse question que de savoir si les démocraties peuvent se défendre longtemps, et si même elles ont les ressources nécessaires pour se défendre. Ce ne sont point les leçons de l'histoire qui nous inspirent ce doute, et Dieu sait pourtant si ces leçons sont instruc-

tives. On n'aurait qu'à comparer la stabilité des états aristocratiques et l'existence souvent brillante, mais toujours si rapide, des démocraties, pour être déjà édifié à cet égard. Ce n'est pas davantage la mobilité, l'inconstance, la versatilité bien connues des démocraties, ni même cette dangereuse présomption subitement suivie d'une abdication désespérée et complète dont nous avons vu si souvent le triste spectacle, qui nous effraient pour leur avenir. Le fait qui cause notre inquiétude, ce sont les ravages que l'exagération de l'idée d'égalité opère si rapidement dans les sociétés démocratiques, surtout dans une société aussi fortement centralisée que la nôtre. En temps de paix, ces ravages ne se distinguent pas, et même quand on les remarque, si l'on a tant soit peu de penchant pour la démocratie, on est tenté de les regarder comme des bienfaits; mais vienne la guerre, surtout la guerre sur le sol de la patrie, et aussitôt l'on s'aperçoit du peu de force qu'une démocratie absolue laisse à une nation. Voyez un peu le spectacle que présente la France au bout de moins de quatre-vingts ans de révolutions; ce n'est pas assez de dire, selon la métaphore depuis si longtemps en usage déjà, que c'est une société nivelée jusqu'au ras du sol, il faut ajouter que ce sol lui-même a été retourné, hersé, broyé jusqu'au tuf. Tous les élémens sociaux, c'est-à-dire ce qui donne à un pays fixité et continuité, ont été tour à tour déracinés; il n'y a plus rien qu'un amas de poussière humaine désagrégée et impuissante. Dans un tel milieu social, l'état seul a volonté, faculté de commander et chance d'être obéi; malheureusement, dès que le ressort de l'état se brise, toute direction disparaît, et les destinées de la nation sont remises à l'intelligence du hasard. On ne trouve nulle part de centre de résistance, et comment en trouverait-on, puisque sous prétexte d'égalité toutes les influences personnelles ont été détruites? Où est dans cette société l'homme assez puissant pour réunir vingt individus autour de lui, et surtout pour se flatter de les faire obéir? Non-seulement personne dans notre société n'a le pouvoir de mener à fin une entreprise aussi mince, mais j'ajoute, ce qui est bien plus grave, que personne n'en a le droit. Tout acte personnel, quelque généreux qu'il fût, ne serait qu'une usurpation d'une partie de la souveraineté générale et une violation du principe d'égalité. Aussi dans de pareilles crises ceux qui devraient logiquement commander, sentant leur isolement, se résignent à l'inaction, et ceux qui voudraient obéir ne savent à qui rapporter honnêtement leur obéissance. Toute possibilité de grouper les forces nationales avec ordre, méthode, efficacité, discipline, disparaît ainsi, et il ne reste plus que la direction de l'état, qui dans de pareils momens est singulièrement inefficace, d'abord parce que son existence est incertaine et précaire, en-

suite parce que cette direction de l'état, tout anonyme qu'elle se flatte d'être, est cependant exercée par des hommes en chair et en os qui, participant aux faiblesses de l'humanité, gagnent facilement le vertige à regarder une situation aussi vaste, et enfin par le peu d'auxiliaires réellement sérieux qu'il rencontre dans un pays où l'égalité a réduit tous les citoyens à la même taille. Personne qui ait autorité suffisante pour lui servir de porte-voix auprès des masses, pour les rassurer et les encourager, les animer à la résistance, car ceux qui se chargent de ce rôle sont trop près des populations pour qu'elles les écoutent. Je ne fais nul doute que la crise effroyable d'où nous sommes sortis mutilés n'aurait jamais eu la même gravité, si une démocratie malavisée dans sa jalousie n'avait détruit jusqu'à la possibilité des influences personnelles, et s'il fût resté parmi nous un certain nombre d'hommes ayant le droit d'être obéis et le devoir de commander.

Quelle est l'importance politique du citoyen dans une démocratie comme la nôtre? Elle est nulle, peut-on répondre hardiment. La révolution nous a délivrés de toute contrainte, mais c'est en nous enlevant toute participation à une existence générale quelconque. Autrefois l'individu, à quelque sphère qu'il appartînt, rentrait dans un centre d'activité collective dont il ne pouvait se séparer, magistratures, ordres religieux, corporations, que sais-je encore? Ses intérêts se rapportaient de la manière la plus étroite aux intérêts de ce groupe, ou, pour mieux dire, ils étaient les mêmes. Chacune de ses affaires privées, aussi petite qu'elle fût, avait une importance générale, et rien que pour vivre en simple particulier, il était obligé de vivre comme un être collectif. Nous pouvons en convenir facilement aujourd'hui, c'était là une manière de comprendre la personnalité humaine qui valait bien la nôtre. La plus humble existence n'avait rien de chétif, puisqu'elle était rehaussée jusqu'à une existence d'ordre général; elle n'était pas impuissante, puisqu'elle ne connaissait pas l'isolement. Il ne faut pas chercher d'autre raison au nombre infini d'individualités éminentes que nous voyons se succéder dans les trois derniers siècles de notre histoire avec une si vivace fécondité, de même qu'il ne faut attribuer qu'à la raison contraire l'étrange disette d'hommes remarquables qui nous afflige à cette heure, et sur laquelle nous en sommes tous venus à nous lamenter après l'avoir niée si longtemps contre toute évidence. Voilà ce qu'était autrefois l'individu; qu'est-il aujourd'hui? La démocratie moderne, qui parle beaucoup de solidarité, mais qui en est au contraire la plus absolue négation, nous place en face de nous-mêmes, et nous contraint de rapporter à nous-mêmes toute notre activité. Le seul souci qu'elle nous laisse donc, c'est le soin de nos affaires; or, par le fait de notre émancipation les uns des autres, ces

affaires n'intéressent pas plus autrui que celles d'autrui ne nous intéressent. Des habitudes contractées dans cet isolement égoïste où le soin de nos intérêts est notre seul souci, il résulte deux conséquences également funestes toutes les fois que nous considérons les affaires générales : ou bien effrayés de la distance qui sépare ces affaires collectives des nôtres, nous nous sentons trop petits sires pour nous en occuper, ou bien, nous armant d'effronterie, nous traitons ces affaires comme les nôtres propres, et nous faisons des entreprises politiques comme nous ferions des spéculations commerciales; aussi les citoyens de toute démocratie se divisent-ils invariablement en deux classes, les indifférens et les démagogues. Des premiers la nation n'a rien à espérer, des seconds elle a tout à redouter, en sorte qu'on arrive à cette conclusion singulière, que dans une démocratie l'état ne doit pas compter sur le concours des citoyens pour son salut, parce que le plus grand nombre considère les affaires générales comme trop éloignées et trop distinctes des siennes, et que le petit nombre, le groupe des audacieux, les considère au contraire comme trop proches. Une société démocratique est ainsi toujours à la veille de se trouver à la merci non de ce qui peut la sauver, mais de ce qui peut la perdre.

Et maintenant quel peut être, je le demande, le caractère d'une activité qui n'a forcément rien de général? Cette activité doit de toute nécessité être strictement matérielle. Des affaires privées ne peuvent se réduire qu'à deux choses, vendre et acheter, et c'est en effet en ces deux choses que consiste la véritable activité d'une démocratie. La création et la rapide circulation de la richesse, voilà le génie de la démocratie, et il faut avouer qu'en cela elle est véritablement merveilleuse. Est-il une question parmi celles qui nous agitent qui n'ait sa source dans l'industrie et le commerce, ou qui ne s'y rapporte plus ou moins directement? Dans la vie intellectuelle, trouve-t-on encore beaucoup d'hommes qui aient le goût de penser sur autre chose que sur les questions d'intérêt matériel, et avons-nous d'autres métaphysiciens et d'autres théologiens que les théoriciens de l'économie politique? Dans la vie sociale, rencontrons-nous d'autres sujets de dispute que des questions de salaires et de répartitions de bénéfices? Et dans la vie politique, est-ce que toutes les notions, même de l'ordre le plus relevé, celle de la patrie comme les autres, ne pâlissent pas à côté de la notion de richesse? Et dans la vie individuelle, y a-t-il une autre préoccupation que celle de vivre, et, parlons sans hypocrisie, de vivre le mieux possible? Toute démocratie est donc avant tout une affaire d'industrie et de commerce, et la loi que nous avons énoncée en commençant ce chapitre, — l'intérêt économique prime en ce siècle toutes les autres questions, — revient ainsi pour en faire la conclusion. Eh

bien! c'est à cette société dont la création de la richesse est fatalement l'unique préoccupation qu'il faudra cependant venir démontrer un jour que la conservation de l'idée de patrie exige le maintien d'une armée permanente qui devra absorber le tiers de la fortune publique et réclamer de tout citoyen valide le sacrifice d'un tiers de son temps. J'avoue qu'on peut hésiter avant de poser une pareille question, mais enfin il faudra en venir là, et alors, selon l'accueil qui sera fait à cette nécessité, selon les objections et les obstacles qui lui seront opposés, nous saurons si la démocratie attache à l'idée de patrie autant d'importance que les sociétés passées.

IV.

Qui dit patrie dit contraction et resserrement des élémens de vie commune épars entre certaines bornes géographiques, droit à l'indépendance, à l'autonomie, triomphe du *particularisme*, pour employer une expression de nos vainqueurs teutoniques, et en un mot le contraire même d'universalité. Son histoire chez nous répond exactement à cette définition; formée d'un débris du vaste empire de Charlemagne, c'est à un fait d'ordre universel qu'elle s'était substituée. Elle mit des siècles à rassembler ses membres disjoints, et elle le fit avec une patience et une continuité admirables, mais qui lui furent faciles cependant, grâce à l'hérédité monarchique, qui fixa pendant huit cents ans la couronne sur les têtes des princes d'une même famille, en sorte qu'il n'y eut pas plus d'interruption dans la poursuite de ce long labeur qu'il n'y en eut dans l'ordre même de l'état. L'œuvre était enfin parfaite, lorsque la révolution française vint annoncer au monde qu'elle apportait la charte, non plus d'une nation, mais du genre humain tout entier, que sa morale était universelle, qu'elle considérait toute division entre les peuples comme des inventions intéressées de la tyrannie. La nation ne s'aperçut pas du démenti qu'elle infligeait à son histoire; mais l'invisible logique qui préside aux combinaisons des choses d'ici-bas s'en aperçut, elle, et se chargea immédiatement d'en déduire les conséquences. Remarquez, je vous prie, les deux curieuses coïncidences que voici. Le jour même où la France sacrifia l'idée de patrie à l'idée d'humanité, l'ancienne maison royale tomba. Rarement la logique fut plus cruellement judicieuse, et plus poétiquement tragique; le dernier représentant de cette maison disparaissait au moment même où l'idée de patrie était menacée, comme son premier fondateur était né en même temps que cette idée avait demandé à venir à la vie, comme sa longue succession de princes avait régné sans contestation pendant que cette idée n'avait pas été contestée, en sorte que, par une fatalité d'une unité admirable, l'histoire de la patrie et celle de cette

famille n'en composaient qu'une seule, l'œuvre et l'ouvrière ayant absolument les mêmes siècles d'existence sans une minute de plus ni de moins. La seconde coïncidence est plus curieuse encore s'il est possible. Au moment même où tombait le dernier représentant de la monarchie française, un jeune lieutenant d'artillerie d'origine italienne arpentait fiévreusement les rues de la capitale. Puisque l'idée exclusive de patrie n'est plus l'évangile du peuple français, il faut donc que ce soit son contraire, conclut la logique; immédiatement elle décréta la résurrection de la conception politique à laquelle l'idée de patrie s'était substituée, c'est-à-dire la monarchie universelle, c'est-à-dire l'empire, et pour nouveau Charlemagne elle fit choix de ce jeune lieutenant italien, qui, en vertu de cette musique du sang dont parle un grand poète espagnol, possédait d'instinct la tradition de ce système, et n'eut aucune peine à comprendre les décrets dont le chargeaient les puissances d'en haut. Le jour où la révolution vint proclamer les droits de l'humanité, y eut-il quelqu'un en France qui eût soupçon de cette si prompte et si grandiose résurrection de l'empire d'Occident? Évidemment personne ne s'avisa d'un tel rêve apocalyptique, et cependant ce rêve extravagant se serait réduit simplement à la divination sagace d'une conséquence toute naturelle de la métamorphose que la France subissait alors. Les nations peuvent à leur aise déraisonner ou même ne pas raisonner du tout; cela en fin de compte n'a pas grande importance, parce que la logique, qui est chargée de raisonner pour l'univers entier, ne commet jamais de semblables erreurs, et n'a pas de peine à ramener à la rectitude les faux jugemens et les opinions à courte vue des hommes.

La révolution mena droit à la monarchie universelle. C'est qu'en effet, par la fatalité même de sa nature, son ambition ne peut être réalisée que par l'une de ces deux alternatives qui sont également contraires à l'existence de la patrie : ou bien elle doit s'imposer aux peuples en conservant simplement la patrie comme centre et pivot, et alors la patrie change de caractère et s'efface dans cette expansion exagérée d'elle-même; c'est l'ancienne idée de l'empire, sous laquelle s'engloutit la civilisation de l'ancien monde, sous laquelle sombrèrent les vastes conceptions de Charlemagne, sous laquelle succomba l'Espagne, sous laquelle enfin la révolution elle-même fit son premier naufrage avec Napoléon Ier; — ou bien elle doit renoncer à la patrie pour elle-même afin de conserver son caractère d'universalité, et c'est à cette seconde alternative qu'elle en est arrivée aujourd'hui. Nous n'exagérons en rien ni sa situation, ni ses pensées; c'est elle-même qui le dit, et nous ne faisons que constater ses aveux.

Lorsque la révolution enfanta la monarchie universelle, ce fut à

son insu, et, sauf l'homme puissant qui tenait alors ses destinées entre ses mains, personne ne se douta des voies dans lesquelles elle s'engageait. Aujourd'hui les choses ont bien marché, et il n'est si petit démocrate de club qui n'ose faire pour elle l'aveu que, l'idée de patrie lui étant une gêne, elle peut et doit s'en passer. Une sorte d'émulation *patricide* règne dans le camp de la démocratie; c'est à qui ira le plus loin dans le sens contraire, à qui poussera le plus à un cosmopolitisme fatal, à qui effacera le plus les frontières qui protégent notre nationalité. Il n'y a plus de Pyrénées, dit un jour Louis XIV; mais la révolution, qui semble avoir puisé dans sa haine des tyrans le goût de les imiter, ne se contente pas d'aussi peu que le roi-soleil; il n'y a plus ni mers, ni fleuves, ni montagnes qui l'arrêtent. Écoutons un peu ses paroles; quel est l'avenir qu'elle se promet, quels sont les plans qu'elle caresse, quelles sont les prophéties qu'elle émet? Sans compter plus longtemps les débris des anciennes sectes socialistes, humanitaires et autres, qui n'eurent jamais qu'un médiocre souci de l'idée de patrie, voyons les nouvelles doctrines enfantées par la démocratie. Il y en a jusqu'à quatre qui se sont fait jour récemment; or toutes quatre déclarent hautement que l'idée de patrie a fait son temps, que l'ère des nationalités a cessé, que l'heure est venue où la vaste humanité doit enfin entrer en scène et se substituer à toutes les démarcations arbitraires entre lesquelles ses enfans, parqués en peuples distincts, ont eu le tort de patienter tant de siècles.

Nous avons vu à l'œuvre la première de ces doctrines, et nos rues porteront longtemps encore les marques de ses fureurs. C'est la commune, un des plus singuliers mouvemens de colère qu'il y ait dans l'histoire de l'humanité. Avez-vous jamais rencontré un enfant essayant d'attraper sa ressemblance dans un miroir, et, dans son impatience de ne pouvoir y parvenir, jetant le miroir à terre et le brisant en mille pièces? Ou bien vous rappelez-vous ce chef barbare qui, pour s'assurer de la puissance de je ne sais quelle divinité, approcha l'idole de son oreille en l'invitant à lui parler, et, n'ayant rien entendu, la lança loin de lui avec fureur? Voilà l'image de la commune. Désespérant de trouver dans la patrie un auxiliaire pour la réalisation de ses lubies, elle a eu recours à l'expédient facile, mais inefficace, de l'enfant et du barbare; elle a tâché de la mettre en pièces. Les sergens et les lieutenans teutoniques qui connaissent leur Hegel auront pu vérifier une des lois de sa philosophie de l'histoire en assistant à cette entreprise mémorable de la démocratie française, qui, de propos délibéré, essayait de remettre la société dans l'état que le célèbre penseur appelle l'état atomistique, c'est-à-dire cette désagrégation par laquelle chaque molécule sociale, rendue pour son malheur à sa liberté absolue, tourne de ci,

de là, en aveugle, dans le vide, à la recherche d'un nouveau centre d'attraction. Cette désagrégation ou état atomistique ne se présente dans l'histoire que comme un fait de fatalité; elle ne s'opère qu'à la suite de longs malheurs, réitérés pendant des siècles à des distances trop rapprochées pour que le pouvoir réparateur de la société puisse égaler le pouvoir de destruction de la force ennemie. C'est ce qui a eu lieu dans le monde romain lors de l'invasion des barbares, c'est ce qui a eu lieu encore à la destruction de l'empire de Charlemagne. Ainsi la commune, comme moyen de progrès, nous proposait sérieusement de nous mettre d'un cœur léger dans l'état où nous serions, si vingt invasions allemandes, comparables à celle que nous avons dû subir, avaient pendant deux siècles brisé parmi nous tout lien social par leurs efforts réitérés. Comme perspective de bonheur et de grandeur, une fois échappés à ce chaos, nous avions la chance de revenir sans doute soit aux divisions des clans celtiques, soit au morcellement féodal; favorisés eussions-nous été si le hasard des circonstances propices nous avait élevés jusqu'au degré de puissance des mille petites républiques de l'Italie du moyen âge. Je n'ai pas besoin de beaucoup insister pour montrer comment une doctrine semblable est la négation la plus enfantine de l'idée de patrie, et je passe à une autre opinion.

La seconde opinion n'est pas sortie jusqu'à présent des sphères de la discussion, et, espérons-le, n'en sortira pas. Modérée dans la forme, elle ne prouve cependant qu'une chose, c'est que la révolution porte à ses propres doctrines un médiocre intérêt, et qu'il ne lui en coûte rien de se déjuger lorsque les faits semblent aller à l'encontre des dogmes politiques qu'elle a émis. S'il fut jamais en effet une opinion qui eût pour elle force de dogme, c'est bien celle de l'unité et de l'*indivisibilité* de la patrie, qui dans les conciles de la vieille montagne fit prononcer tant de sermons fiévreux et de prônes furibonds aux pères et aux pontifes de la démocratie. Ce fut le premier article du *credo* de la terreur, le *shibboleth* dont la prononciation faisait reconnaître immédiatement l'orthodoxie révolutionnaire. Vous vous rappelez cette terrible accusation de fédéralisme qui envoya les girondins à la mort, promena l'échafaud dans tant de provinces, et fit couler tant de sang. Eh bien! voilà qu'au bout de quatre-vingts ans une fraction de la démocratie, et non la moins jacobine, s'apercevant enfin que cette centralisation excessive qui fut leur idole rend toute liberté sérieuse fort difficile, et ne vaut rien surtout pour des hommes qui sont plus souvent dans l'opposition qu'au pouvoir, s'avise de reprendre à son compte le système que les girondins n'avouèrent jamais expressément, le dépasse même, et parle d'organiser la France par groupes géographiques. Ainsi voilà la révolution qui rêve de relever les

provinces après les avoir abolies radicalement. Pour une telle œuvre, il est trop tard; le fédéralisme girondin aurait pu réussir sans trop de peine à une époque où l'esprit provincial était encore entier, où le rouleau égalitaire d'une administration uniforme n'avait pas fait de tout le pays une immense Champagne politique. A l'époque où les girondins le proposèrent, ce système ne portait aucune atteinte à l'idée de patrie, continuait la vieille France dans la nouvelle, et permettait aux populations de rattacher sans peine leurs anciennes habitudes à leurs nouveaux devoirs; mais l'unité absolue, ayant prévalu, a donné maintenant sa forme définitive à la patrie, et ce serait la blesser plus mortellement peut-être qu'on ne le pense que d'essayer de rendre une indépendance même relative à chacun des membres de ce vaste corps. L'unité, voilà pour le moment tout ce qui nous reste; cette unité, la révolution nous l'a donnée en partie, et quand aujourd'hui elle parle même avec bonne intention d'y porter atteinte, elle choisit mal son heure.

La troisième opinion ne se contente pas d'ambitions si mesquines. Portant résolûment ses vues au-delà de la patrie, qu'elle abandonne décidément comme centre de vie distincte, elle ne fait plus qu'une seule nation de tous les peuples de l'Europe, qu'elle relie dans une vaste fédération. C'est le système dit des états-unis d'Europe : il a trouvé récemment quelque faveur auprès des démocrates qui, ayant voyagé ou guerroyé en beaucoup de pays, ont fini par ne plus tenir bien décidément à aucun, ou des esprits à visées étendues qui disposent des peuples pour la paix sans plus de façons que Napoléon I[er] pour la guerre. Cette opinion séduisante n'est pas, on le voit, à la veille de devenir un fait, et, si elle a une importance immédiate, ce n'est que par la bonne grâce avec laquelle la démocratie fait enfin l'aveu que la patrie lui semble une institution surannée, insuffisante à satisfaire aux nouvelles aspirations des peuples; mais, devînt-elle une réalité, elle resterait encore une chimère : seulement la chimère courrait risque d'être sanglante, et ici nous parlons non pas du sang qu'il en coûterait pour l'établir, mais de celui qui coulerait à flots en conséquence de la réalisation d'un tel rêve. Tremblez, si jamais cette fédération fraternelle se réalise; ce jour-là, empruntez leurs ailes aux aigles, allez vous abattre dans un hémisphère où les peuples seront encore parqués en nations ennemies. C'est pour assurer à l'humanité les bienfaits de la paix que cette opinion rêve une fédération européenne analogue aux États-Unis d'Amérique; mais le jour où un tel système prévaudrait sur ce vieux continent, où tant de peuples, tous séparés par la langue, les habitudes, les religions, les traditions, les différences de génie et d'âme, les divers degrés de civilisation, se trouvent réunis, et ne sont retenus de se précipiter les uns sur les autres que par la

force de contrainte des gouvernemens qui les isolent assez pour qu'ils ne puissent se nuire, et les rapprochent juste assez pour leur faire croire qu'ils s'aiment, la guerre aurait trouvé un élément inépuisable, et sévirait avec une fureur que l'humanité n'a pas encore connue. La fraternelle concorde que nous voyons régner entre la Croatie et la Hongrie serait l'image en miniature de la concorde qui régnerait au sein de cette fédération. Les peuples libres de tout frein d'autorité, se trouvant alors en présence les uns des autres, s'apercevraient bientôt qu'ils sont plus irréconciliablement divisés par leurs manières différentes de sentir et de comprendre les mêmes choses qu'ils ne l'étaient par leurs diverses formes de gouvernement, et qu'il y a plus de distance entre les manières dont un Saxon et un Latin comprennent la démocratie qu'il n'y en a entre la république et la monarchie. Quelle bataille par exemple que celle qui éclaterait le jour où la démocratie des citoyens de l'ex-France et la démocratie des citoyens de l'ex-Allemagne reconnaîtraient qu'elles ne pensent sur rien de la même façon, et qu'en conséquence il y en aurait une de trop dans le monde! Depuis le jour où les 800,000 hommes de Tamerlan rencontrèrent à Ancyre les 600,000 hommes de Bajazet, le monde n'aurait rien vu d'aussi horriblement beau. Si, comme je serais presque tenté de le croire, ceux qui rêvent une telle fédération ont un goût prononcé pour les apocalypses, ils auraient chance d'être satisfaits, et, après s'être délectés de ce spectacle, ils en seraient quittes pour proposer comme remède et préservatif le retour à l'idée de patrie.

La quatrième doctrine enfin, — est-ce bien doctrine qu'il faut dire? — est celle que représente la fameuse société dont l'existence révélée récemment a été une surprise pour le plus grand nombre, mais n'a étonné aucun esprit habile à reconnaître à mille symptômes fugitifs les variations prochaines de l'atmosphère politique. C'est la plus sérieuse, en ce sens que c'est la plus menaçante, et aussi parce que son ambition va directement beaucoup plus loin que l'ambition d'aucune autre. Nous avons eu dans la commune un commencement de réalisation de cette doctrine, bien faible commencement, mais par le prologue il est aisé de préjuger la nature de la pièce. Quel est l'Attila secret, quel est le Tamerlan inconnu qui a rêvé une semblable conception? Ces noms sont ici parfaitement à leur place, car il ne s'agit de rien moins cette fois que de la conquête même du monde civilisé. C'est la guerre, la guerre déclarée ouvertement, non point pour telle ou telle cause isolée ou pour tel ou tel pays, mais pour toutes les causes et tous les pays à la fois. Remarquez ici le pas gigantesque que la révolution vient de faire dans cette voie fatale d'universalité où elle s'est engagée. Ici

non-seulement les prétentions sont universelles, mais la stratégie et la tactique sont universelles aussi. Autrefois dans les luttes que livrait la démocratie, il n'y avait jamais qu'un point de l'espace qui fût intéressé à l'issue de la bataille; cette fois le repos de l'Europe entière est enveloppé dans les chances de chacun de ses combats. Cette doctrine nous déclare nettement qu'il n'y a plus de démocraties nationales, qu'il n'y a qu'une seule et même démocratie régie par un seul et même désir, un même vouloir, un même intérêt, — qu'Angleterre, Allemagne, France, Belgique, ne sont que les noms des localités où elle se propose de livrer ses futures batailles, les expressions géographiques qui lui serviront seulement à rappeler les chances heureuses ou malheureuses qu'elle rencontrera dans le cours de la lutte. Ce n'est rien moins qu'une moitié de l'humanité civilisée qui se propose de se jeter sur l'autre, et qui en fait nettement l'aveu. Si cela n'est pas grand, c'est au moins aussi gigantesque qu'on puisse le souhaiter; en tout cas, cela dépasse, et de beaucoup, les rêves des ambitions les plus hautaines et des imaginations les plus effrénées. Ainsi voilà la démocratie qui prend à son compte le rôle des grands conquérans contre lesquels ses docteurs se sont élevés autrefois avec tant de violence, et qui aspire ouvertement à l'empire universel! Elle ne se contente pas de rejeter tout ce qui n'est pas elle, elle annonce qu'elle n'acceptera rien qu'elle-même, et qu'elle ne nous laissera pas même la liberté des *giaours* dans les pays musulmans. Elle s'arme non pour se défendre, mais pour conquérir, et elle veut conquérir pour éviter qu'aucune autre puissance lui dispute la domination. Un islamisme matérialiste, voilà la forme nouvelle que revêt la démocratie. Elle ne nous propose plus d'affranchir l'humanité de toute tyrannie, elle nous apporte la sienne; elle ne nous propose plus de tolérer toutes les croyances, elle nous apporte l'intolérance de sa loi; elle ne réclame plus de nous la reconnaissance de sa liberté, elle nous demande l'obéissance à sa domination. Elle est entrée dans la voie qu'ont traversée toutes les puissances enivrées d'elles-mêmes, et au bout de laquelle elles ont toujours trouvé la défaite et le tombeau. En commençant ces pages, j'avais presque peur d'énoncer cette vérité trop vraie : « la révolution est le contraire de l'idée de patrie, » et je n'avançais qu'en tremblant; mais remarquez-vous comme d'étape en étape l'examen de ses tendances nous a menés loin de la patrie, et avions-nous tort de douter que nous pussions compter sur elle pour nous la conserver?

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

GUERRE EN LORRAINE

LES SIÉGES DE TOUL ET DE VERDUN.

La guerre de siéges qu'une partie de la population française a soutenue contre l'artillerie prussienne avec des moyens de défense insuffisans, uniquement pour l'honneur du drapeau, sans aucun espoir de succès, mérite d'être racontée en détail, d'après des documens authentiques. C'est dans ces circonstances difficiles que s'est le mieux montrée chez les habitans la résolution de se défendre, la volonté de résister jusqu'à la dernière limite des ressources, de partager les souffrances et les sacrifices de l'armée. Il y a eu là des actes de dévoûment individuel et d'énergie collective qui honorent trop notre pays pour qu'on les oublie ou qu'on les passe sous silence. Nous n'en tirerons pas vanité, nous nous rappellerons que sur d'autres points ni le sentiment du devoir, ni le patriotisme n'ont été assez forts pour empêcher de nombreuses défaillances; mais nous aurons rendu à de bons citoyens une justice méritée et trouvé dans le souvenir de ce qu'ils ont volontairement souffert pour la patrie la seule consolation qui convienne à des vaincus. La lutte de 1870 ne nous a pas seulement révélé tout ce que cachait de corruption et de faiblesse notre apparente prospérité, nos désastres ne nous parlent pas seulement de nos fautes; quelques vertus sont nées de nos malheurs mêmes, ont fleuri au milieu de nos ruines, et nous défendent de désespérer de l'avenir.

La Lorraine, par sa position géographique, par le grand nombre de places fortes qu'elle renferme, était destinée plus qu'aucune province à supporter une lutte que la supériorité de l'artillerie prussienne et le caractère impitoyable de la guerre rendaient d'avance aussi périlleuse qu'inutile. On ne lui reprochera pas d'avoir manqué

à ce qu'elle devait à la France. La seule de ses huit forteresses qui pût opposer à l'ennemi une résistance efficace a été livrée aux Allemands par le maréchal Bazaine; les sept autres se sont défendues jusqu'au bout avec une extrême vigueur. Longwy, qui avait reçu en vingt-quatre heures 7,000 projectiles, dont les casemates s'effondraient, ne capitula qu'à la veille de l'armistice, après avoir essuyé neuf jours de bombardement. Bitche tenait encore au moment où la paix fut signée; les Prussiens le possèdent en vertu du traité sans l'avoir jamais pris par la force. Les défenseurs de Phalsbourg avaient mangé leur dernier morceau de pain lorsqu'ils ouvrirent leurs portes; les rues brûlées de Thionville et de Montmédy disent assez tout ce que la population y a souffert avant de se rendre. On voudrait raconter aujourd'hui avec quel dévoûment les deux citadelles lorraines les plus mal placées, les plus exposées au feu de l'ennemi, Toul et Verdun, ont supporté un siége assez long pour étonner l'Allemagne, et dépasser les espérances des militaires français.

I.

Toul, situé en seconde ligne, derrière Metz et Strasbourg, à plus de vingt lieues de la frontière, s'attendait encore moins que ces deux places fortes à une attaque prochaine. On s'y préparait si peu à se défendre que le gouvernement, en prévision d'une guerre offensive, se proposait d'y réunir une partie des réserves de l'armée. On y envoyait 400 lits, un matériel d'ambulance considérable, trois batteries d'artillerie à pied, deux compagnies de pontonniers, un équipage de pont, un dépôt d'infanterie et cinq dépôts de cavalerie. Les soldats devaient s'y exercer en lieu sûr, loin de la présence de l'ennemi, jusqu'au jour où les nécessités de la campagne exigeraient d'eux un service actif. Quelques heures de combat dissipèrent toutes ces illusions. Dès le 6 août, après les deux défaites de Forbach et de Reichshofen, il s'agissait non plus d'envahir l'Allemagne, mais de subir la guerre chez soi, de préserver notre territoire envahi. Dans ces conditions nouvelles, même lorsque la ligne des Vosges était désertée avant d'avoir été défendue, l'armée française, au lieu de se concentrer sous les murs de Metz, aurait pu occuper une position très forte et arrêter l'invasion en s'établissant dans la forêt de Haye, entre Nancy et Toul, en couronnant les hauteurs escarpées et boisées qui séparent le bassin de la Moselle du bassin de la Meuse, en couvrant le chemin de fer de l'Est pour maintenir ses communications avec Paris. Ce projet, qui eût peut-être épargné de grands malheurs à la France, traversa un instant la pensée hésitante de l'empereur pour être rejeté presque aussitôt que conçu. Le général

Changarnier en a parlé à la tribune comme d'une conception heureuse trop facilement abandonnée; le maréchal Bazaine, dans un entretien confidentiel avec le maire de Metz, en regrettait aussi l'abandon, qu'il attribuait à un intérêt dynastique.

Le général de Failly, qui se repliait dans le plus grand désordre sans avoir combattu, fut appelé de Mirecourt à Toul, probablement pour opérer en avant de cette dernière place la concentration à laquelle on songeait et pour donner la main à l'armée de Metz; mais il régnait alors une telle confusion et une telle incertitude au quartier impérial que, le jour même où le commandant du 5[e] corps recevait des instructions en ce sens, le télégraphe lui en apportait de contraires quelques heures après. « Vous avez reçu ce matin l'ordre de vous diriger vers Toul, lui écrivait le 12 août le major-général; l'empereur annule cet ordre, et vous prescrit de vous diriger vers Paris en suivant la route qui vous paraîtra la plus convenable. » Une nouvelle dépêche contredisant les deux précédentes l'envoyait au camp de Châlons, d'où il devait marcher sur Sedan. Le 6[e] corps, de son côté, ne recevait pas d'instructions plus précises que le 5[e]; appelé d'abord de Châlons à Nancy, puis renvoyé de Nancy à Châlons et définitivement rappelé à Metz, il arrivait incomplet à sa dernière destination, après avoir laissé sur les routes une partie de sa cavalerie et de ses canons. A peine une résolution était-elle prise, qu'une résolution opposée en détruisait l'effet. La retraite du général de Failly et l'immobilité de l'armée autour de Metz découvraient la place de Toul, où rien n'avait été préparé pour la défense. On eût pu créer à l'ennemi des obstacles sérieux en avant de la ville, si l'on avait fait sauter le tunnel de Foug et détruit à Fontenoy le pont du chemin de fer, comme le demandait le lieutenant-colonel du génie Michon. Des fourneaux de mines furent établis sur ces deux points, mais on ne devait les allumer que si l'empereur en donnait l'ordre. Les Prussiens arrivaient, l'ordre n'arriva jamais. Le pont ne fut détruit que cinq mois après par une tentative hardie des corps francs qui coûta à la Lorraine dix millions de contributions et causa la ruine du malheureux village de Fontenoy, froidement et systématiquement brûlé, suivant l'usage prussien, pour punir les habitans d'un fait de guerre auquel aucun d'eux n'avait pris part.

Dès que la retraite du 5[e] corps fut résolue, le gouvernement considéra la place de Toul comme sacrifiée, comme destinée à succomber aussitôt que l'ennemi l'attaquerait sérieusement. On ne songea plus qu'à diminuer le butin du vainqueur en faisant sortir de la ville la plus grande partie des réserves qu'on y avait rassemblées, l'équipage de pont, les compagnies de pontonniers, les batteries d'artillerie, quatre dépôts de cavalerie sur cinq; on n'y laissa qu'une garnison d'environ 2,500 hommes, parmi lesquels on comptait à

peine 200 soldats exercés. C'étaient des fantassins de la garde mobile, vêtus d'uniformes disparates, et qui maniaient le chassepot depuis quelques jours seulement, des artilleurs qui n'avaient jamais touché un canon, que commandaient des médecins, des notaires, des ingénieurs civils, des industriels, — des gardes nationaux qui n'avaient reçu que depuis trois jours leurs fusils à piston; c'étaient le dépôt du 4e régiment de cuirassiers et celui du 63e de ligne, composé de conscrits. Les 30 gendarmes des brigades de l'arrondissement formaient la troupe la plus solide et la plus aguerrie. A ces jeunes soldats, on donnait des chefs improvisés; le commandant Huck, ancien chef d'escadron de cuirassiers, venait de prendre le commandement de la place, et l'officier du génie qui devait y organiser la résistance n'y arrivait que la veille de l'apparition de l'ennemi.

Voilà les seuls moyens de défense que pouvait opposer aux Allemands une ville fort mal placée d'ailleurs pour résister aux effets de l'artillerie moderne. A la distance de 600, de 700, de 1,200 et de 1,500 mètres, s'étendent autour de Toul des collines qui dominent les remparts; une de ces hauteurs, le mont Saint-Michel, s'élève à 185 mètres au-dessus du pavé de la place. Cette situation paraissait si dangereuse que la construction d'une ceinture de forts était depuis longtemps décidée en principe; mais les travaux de Metz absorbaient presque tous les fonds réservés aux villes de guerre de l'est, et rien de ce qu'on projetait n'avait été entrepris au moment où on commença la campagne. En 1870, les fortifications de Toul se réduisaient à une enceinte bastionnée construite d'après les dessins de Vauban, avec un chemin couvert et quelques dehors. Dans ces conditions, on estimait que la place ne tiendrait pas plus de deux jours. Les Prussiens, connaissant aussi bien que nous tout ce qui manquait à la garnison pour qu'elle pût se défendre, pressés d'ailleurs de s'emparer de la ligne du chemin de fer, tentèrent sans perdre de temps d'emporter la position par un coup de vigueur. Le 14 août, pendant que nos batteries d'artillerie de campagne se retiraient vers le camp de Châlons, un parlementaire allemand sommait la place de se rendre, et le 16 à midi, après deux nouvelles sommations démeurées sans résultat, l'artillerie prussienne établie vers la Croix de Metz, à mi-côte du mont Saint-Michel et près du village de Dommartin, ouvrait un feu nourri sur la porte de Metz et sur les quartiers avoisinans. En même temps la division Fransecky, composée du contingent d'Anhalt-Dessau, s'approchait des glacis à l'abri des haies, disposait des tirailleurs dans les jardins, et engageait avec la garnison, avec la garde nationale qui s'était portée tout entière sur le rempart, un vif combat de mousqueterie. Les obus allemands allumèrent ce jour-là de nombreux incendies : on

réussit à en étouffer 22, mais un magasin à fourrages et l'hôtel du receveur particulier des finances furent entièrement consumés; la cathédrale reçut des projectiles, et le drapeau de la convention de Genève déployé sur l'hôpital ne préserva point ce dernier édifice. Jusqu'à cinq heures du soir, les Prussiens manœuvrèrent autour de la place cherchant un point faible, espérant que la garnison allait capituler; leur artillerie s'était, pendant la lutte, rapprochée des remparts, comme pour intimider la population et porter des coups décisifs.

Après cinq heures de combat, il fallut bien reconnaître qu'on ne surprendrait ni la vigilance ni le courage des défenseurs. Notre artillerie avait répondu vigoureusement aux pièces prussiennes, et nos chassepots faisaient dans les rangs ennemis des trouées meurtrières. 40 cadavres et 80 fusils à aiguille furent trouvés dans les jardins qui entourent la ville; beaucoup de morts avaient été emportés. On n'évalue pas à moins de 600 ou de 700 hommes le nombre des Allemands mis hors de combat dans cette journée. Des ambulances prussiennes furent établies aux environs de Toul et jusqu'à Nancy pour recueillir les blessés; un parlementaire demanda qu'on voulût bien recevoir et soigner à l'hôpital de la ville dix-sept d'entre eux qui n'auraient pu sans danger être transportés plus loin. Les Prussiens, dans cette première attaque, ne comptaient que sur un simulacre de résistance; ils s'attendaient même à un succès si facile, que des officiers, en s'éloignant de Nancy le matin, avaient offert aux habitans chez lesquels ils logeaient de se charger de leurs lettres pour Toul et promis de les remettre le soir même. On aurait pu leur répondre ce que disait en 1792 un Français des environs de Verdun au domestique de Goethe en lui apportant à tout hasard une missive pour Paris, où l'armée de Brunswick se flattait d'entrer sans coup férir : « voilà une lettre qui n'arrivera pas à son adresse. » La confiance était si générale dans l'armée allemande que, le lendemain du combat, le 17 août, à sept heures du matin, on vit arriver à la porte de Moselle un cavalier ennemi qui tenait un cheval en main; on le laissa s'approcher, le pont-levis s'abaissa pour le faire entrer et se referma sur lui. C'était l'ordonnance d'un officier qui arrivait de Nancy; son maître lui avait donné rendez-vous à Toul, il croyait la ville prise, y entrait en vainqueur, et, à son grand étonnement, s'y trouva prisonnier.

En résistant avec plus d'énergie que les Prussiens ne l'avaient pensé, la petite forteresse nous rendait le service de retarder la marche des troupes allemandes vers l'intérieur de la France. Le canon de ses remparts, qui battait en même temps la route de Paris et la ligne du chemin de fer, obligeait l'ennemi à de longs détours par des chemins difficiles. Tant que Toul résistait, une des

clés de la maison, pour employer l'expression de M. de Bismarck, restait entre nos mains. Sans la libre disposition de la voie ferrée, l'armée d'invasion ne pouvait recevoir rapidement ni vivres ni munitions. On comprend alors combien il importait aux généraux allemands de supprimer cet obstacle; le temps pressait : à peine avaient-ils échoué par la force qu'ils essayèrent de négocier. Le 18 août, un parlementaire demanda le libre passage des troupes prussiennes sous les murs de la ville, et promit en échange qu'elles s'abstiendraient de tout acte d'hostilité. Cette convention, qui eût épargné à Toul les douleurs d'un siége aux dépens de la France, qui eût sacrifié l'intérêt de la défense nationale à l'intérêt particulier des habitans, fut rejetée sans hésitation par le commandant de place, assuré de répondre par son refus au sentiment public. Un convoi ennemi ayant tenté néanmoins de s'engager sur la voie ferrée pendant la nuit, on le reçut à coups de fusil, et l'on s'empara d'une voiture de vivres.

A dater de cette époque commence le blocus de la place, blocus qui ne met un terme ni au bombardement ni aux tentatives de négociation. Les Prussiens établissent, à la distance de 2,000 ou de 2,500 mètres du rempart, des postes de 30 ou de 40 hommes, assez rapprochés pour se donner la main; ils les relient entre eux par de nombreuses vedettes, ils les relèvent, ils les soutiennent au besoin, en occupant tout autour de la cité, en arrière de leur première ligne, les villages de Fontenoy, de Bruley, de Pagney, d'Écrouves, de Chaudeney et de Gye. Leur but est d'isoler les habitans de Toul du reste de la France, de ne leur laisser aucun espoir d'être secourus, afin de les intimider plus facilement le jour où on les attaquera, ou de les séduire, si on le peut, par la perspective d'une capitulation avantageuse. La terreur et la ruse, voilà les deux armes de guerre dont les Allemands se servent, pendant toute la campagne, avec une habileté fort différente de la candeur naïve que l'ignorance française leur attribuait. Tantôt durs et menaçans, tantôt prodigues de promesses et d'offres séduisantes, au fond uniquement occupés de brusquer les choses et d'obtenir un succès rapide, ils emploient quelquefois dans la même journée, pour arriver à leurs fins, la diplomatie et le canon.

Le 23 août, par exemple, un nouveau parlementaire sommait la place de se rendre, et, sur le refus du commandant, l'artillerie prussienne mettait en batteries cinquante pièces de campagne. Comme à Strasbourg, comme partout, ce ne sont pas les remparts que l'ennemi attaque; il dirige son feu sur la ville même, afin d'effrayer les habitans; puis, quand beaucoup de maisons ont été atteintes, quand un vaste magasin brûle et que le *moment psychologique* paraît arrivé, le feu cesse tout à coup, les assiégeans arborent le dra-

peau blanc, et des officiers, porteurs des propositions les plus favorables, demandent à franchir les ponts-levis. Ils comptent pour réussir sur le brusque contraste du mal qu'ils viennent de faire et des conditions avantageuses qu'ils proposent. Pourvu qu'on capitule, c'est-à-dire pourvu qu'ils obtiennent tout de suite le libre passage de leurs troupes et de leurs trains de chemin de fer près des murs de la ville, ils se montrent coulans sur les termes de la capitulation : le commandant de place lui-même les dictera, on laissera sortir la garnison avec armes et bagages; on va jusqu'à faire entendre que les habitans seront indemnisés des dégâts causés par les obus. L'énergique officier qui commandait Toul devina le piége qu'on lui tendait. L'insistance des Prussiens, le caractère inusité de leurs propositions, indiquaient assez le prix qu'ils attachaient à la reddition de la forteresse. Quel dommage! s'écria l'un des deux parlementaires, lorsqu'il apprit le refus du commandant de place. Il était difficile de croire que cette exclamation lui fût arrachée par un sentiment d'humanité : il pensait sans doute beaucoup moins aux futures souffrances de Toul qu'à la déception de ses chefs et aux obstacles que la résistance de la place opposerait longtemps encore à la marche des armées prussiennes. Il essaya encore sans plus de succès d'ébranler le courage des assiégés en annonçant que le maréchal Bazaine était coupé de l'empereur et enfermé dans Metz. « Vous êtes braves, dit-il en se retirant, vos soldats sont effrayans dans le combat, mais vous êtes trop peu nombreux. » A peine était-il rentré au camp prussien que, pour ne laisser aucun doute sur leurs dispositions, les ennemis recommencèrent leur feu. La diplomatie ayant terminé son œuvre, le canon reprenait la parole et foudroyait cette ville qu'on affectait de vouloir arracher à la destruction. Vaines tentatives! La force ne réussissait pas mieux que la ruse. Vers le soir, les Prussiens comprirent l'inutilité de leurs attaques, et l'artillerie de campagne, détachée de l'armée du prince royal, rejoignit en toute hâte le gros des forces ennemies.

Il ne reste plus aux Allemands qu'à continuer et à resserrer le blocus en attendant les pièces de siége qu'ils font venir de Marsal. Leur vigilance n'empêche point cependant quelques nouvelles de pénétrer dans la ville; mais ce ne sont, hélas! que de fausses nouvelles, propagées, comme cela est arrivé si souvent pendant cette campagne, par la vanité et la crédulité nationales. Avant la triste expérience de 1870, les Français n'acceptaient qu'avec une peine infinie l'idée d'une défaite de leurs armes; ils se croyaient naïvement invincibles et s'irritaient même qu'on en doutât. La foule traitait avec défiance, presque en ennemis, ceux qui se hasardaient à exprimer quelques craintes ou qui accueillaient sans protestation

l'annonce de nos revers. On voulait des succès, on les attendait comme s'ils nous étaient dus, et la vérité se faisait jour difficilement à travers les illusions du public. S'agissait-il au contraire d'une rumeur favorable à notre cause, si invraisemblable et si extravagante qu'elle fût, il se trouvait aussitôt des messagers pour la répandre et des milliers de gens pour y croire. Toul a connu cette maladie des villes assiégées, qui espèrent à chaque instant la délivrance, qui voient déjà l'ennemi battre en retraite et entendent le canon d'une armée de secours. Un jour on annonçait aux habitans qu'on voyait poindre à l'horizon les pantalons rouges des régimens français; un autre jour, que le maréchal de Mac-Mahon venait de remporter une victoire à Joinville, d'opérer sa jonction avec le maréchal Bazaine et de faire prisonnier le prince royal de Prusse. Les nouvellistes ne rajeunissaient guère leurs inventions; c'était déjà par le même mensonge qu'on avait causé une fausse joie à la population parisienne au commencement de la campagne. La réalité démentait bientôt ces espérances; à peine Toul avait-il cru à un succès de nos armes qu'on y apprenait, par une communication prussienne, le désastre de Sedan.

Le 7 septembre, les pièces de siége que les Prussiens avaient demandées arrivèrent de Marsal. En entendant derrière le mont Saint-Michel de nombreuses détonations, on crut d'abord dans la place à l'arrivée d'un corps français; c'étaient nos ennemis qui essayaient le tir et la portée des canons qu'ils nous avaient enlevés. Quand ils eurent terminé ces essais, ils se mirent en batterie à 1,500 mètres des remparts, abrités par des accidens de terrain, dissimulés même par un rideau d'arbres aux yeux de la vigie qui les observait du haut de la cathédrale. De là ils font pleuvoir à dessein, par-dessus les remparts qu'ils évitent de toucher, une grêle d'obus sur les habitations. En neuf heures de bombardement, ils ont brûlé trois maisons, allumé de nombreux incendies, traversé plusieurs bâtimens du toit à la cave, tué deux bourgeois qui travaillaient à éteindre le feu. Ils espéraient encore par la terreur obtenir la capitulation de la ville. Le gouverneur prussien de Nancy avait déjà pris la route de Toul avec l'espoir d'y entrer immédiatement. Cet officier ne se retira que vers le soir, après avoir vainement attendu l'apparition du drapeau parlementaire sur la tour de la cathédrale.

Depuis ce moment, les Prussiens ne comptent plus uniquement sur le succès de quelque surprise; c'est un siége en règle qu'ils entreprennent, en accumulant une masse énorme d'artillerie. Ils accablent de projectiles une partie des remparts, afin d'éteindre le feu du petit nombre de pièces qui leur répondent. Leurs batteries placées en arrière de la crête des collines, abritées par des épaulemens, cachées à la vue des assiégés, dominent et écrasent l'artille-

rie de la place. Celle-ci répond vigoureusement, tant qu'elle peut répondre; mais que faire contre des coups tirés de si près, dans une position si favorable, et avec une telle précision qu'ils atteignent l'embrasure des pièces et en mettent les servans hors de combat? Une grande brèche est ouverte dans la façade de la caserne d'infanterie, l'hôpital est criblé d'obus, les malades fuient de chambre en chambre; une amputation commencée est interrompue deux fois par l'explosion des projectiles dans deux salles successives et ne peut se terminer que dans les caves. Afin d'entretenir parmi les habitans de perpétuelles inquiétudes, des bombes lancées de demi-heure en demi-heure pendant le jour, de quart d'heure en quart d'heure pendant la nuit, balaient les rues et éclatent sur les maisons. On espère aussi les amener à capituler, comme on l'a essayé à Strasbourg, en mutilant le principal édifice de la ville, l'église qui fait leur orgueil et qui parle à l'étranger de leur ancienne gloire. Le 18 septembre, à cinq heures du soir, sans provocation, sans motif apparent, une canonnade furieuse dirigée avec intention contre le portail de la cathédrale y fit tomber cinq cents obus, ébrécha l'élégante balustrade qui couronne l'une des tours, et joncha le parvis de fragmens de sculptures. Est-ce dans le même espoir ou par un odieux sentiment de vengeance que les assiégeans canonnaient quelques jours plus tard la façade monumentale de l'hôtel de ville? Que de mutilations ont été ainsi accomplies de sang-froid pendant cette guerre, sans produire d'autres résultats que d'irriter les courages, d'exaspérer la résistance et de laisser dans les cœurs des germes de haine ineffaçables! La Prusse ne se justifiera pas d'avoir détruit sans nécessité, sans l'ombre d'un profit pour sa cause, tant de vies innocentes et déshonoré tant de monumens. Les ruines qu'elle a semées sur son passage n'ont servi qu'à prouver le néant de ses prétentions civilisatrices et le mensonge de sa philosophie humanitaire. Autrefois, les actes de destruction n'étaient qu'un accident; on les attribuait aux emportemens de la lutte, à la brutalité du soldat. En 1870, la destruction est devenue systématique; on a détruit avec méthode pour semer la terreur et hâter la victoire. Est-ce là ce qu'on appelle en Allemagne travailler au progrès des idées et régénérer les peuples? Dieu préserve le reste de l'Europe d'être civilisé à ce prix, et de connaître les bienfaits de la mission providentielle que s'attribuent les Allemands!

Le siége de Toul durait depuis quarante jours; sur ce point unique les communications rapides étaient interrompues entre l'Allemagne et les troupes qui commençaient à investir Paris. Pressé d'en finir, de prendre possession de la ligne principale du chemin de fer de l'Est, pour accélérer le transport des munitions, de l'artillerie, des réserves, le roi de Prusse ordonna au grand-duc de

Mecklembourg-Schwérin, qui occupait Reims, de marcher sur Toul avec un corps de troupes et de s'emparer à tout prix de la petite forteresse. En exécution de ces ordres, le 23 septembre, 15,000 hommes entouraient la place, et 93 pièces de gros calibre, soutenues par une réserve de 21 canons, la battaient en brèche. Dès cinq heures du matin, les batteries prussiennes croisaient leurs feux sur les remparts et sur les maisons, incendiaient en partie les faubourgs de Saint-Mansuy et de Saint-Epvre, brûlaient les habitations éparses au milieu des jardins et entouraient la ville d'une ceinture de flammes. En quelques heures, la demi-lune qui couvre la porte de France recevait des milliers de projectiles, un obus y brisait les chaînes du pont-levis et faisait tomber le tablier; ailleurs, dans une maison enflammée, une jeune fille était coupée en deux, des éclats atteignaient une femme et un enfant. L'artillerie de la place, écrasée par des feux convergens et plongeans auxquels elle ne pouvait répondre, subissait des pertes cruelles; 30 artilleurs tombaient autour des pièces, grièvement ou mortellement atteints. Toute résistance paraissait désormais impossible; prolonger la lutte, c'était condamner la ville à une ruine certaine, faire verser beaucoup de sang pour n'obtenir d'autre résultat que de retarder de quelques heures un dénoûment inévitable. Cependant le brave officier qui commandait la place ne parlait pas de se rendre; il ne se décidait à arborer le drapeau blanc qu'après une démarche du maire et du conseil municipal, sur l'avis unanime du conseil de défense. Il fallut se soumettre au nouveau code militaire inauguré par les Prussiens et subir les dures conditions de la capitulation de Sedan. Le temps n'était plus où les garnisons qui avaient fait leur devoir jusqu'au bout obtenaient du vainqueur le droit de sortir de la place avec les honneurs de la guerre, en emportant leurs armes dans leurs foyers. L'humiliation presque sans exemple que l'empereur avait acceptée pour son armée, à laquelle n'eût jamais souscrit ni son oncle, ni aucun général de la première république, ni aucun prince de la maison de France, devenait maintenant le texte légal de toutes les conventions proposées par l'ennemi. La garnison de Toul fut désarmée comme l'avaient été les troupes françaises à Sedan, et emmenée prisonnière en Allemagne. On obtint seulement, comme témoignage d'estime pour la courageuse conduite des habitans, que les gardes mobiles originaires de la ville pourraient y demeurer sur parole.

En résumé, la petite forteresse avait bien mérité de la patrie, ainsi que le reconnaissait un décret du gouvernement, confirmé par l'assemblée nationale. Toul, abandonné à ses propres ressources, avec un système de fortifications incomplet et défectueux, avec une faible garnison dépourvue d'expérience et d'instruction mili-

taires, séparé de la France, averti néanmoins de nos désastres par les communications prussiennes, et ne pouvant compter sur aucun secours, avait repoussé une attaque de vive force en infligeant à l'ennemi des pertes considérables, résisté à sept sommations accompagnées tantôt de menaces, tantôt d'offres séduisantes, subi quatre bombardemens, forcé l'ennemi à déployer sous ses murs 15,000 combattans et à mettre en batterie pour le réduire cent quatorze pièces de siége. Presque toutes les maisons de la ville portaient la trace des bombes et des obus, dix-huit bâtimens particuliers ou appartenant à l'état tombaient en ruines. A ce prix, on avait gardé la route de Paris et retardé de plusieurs jours la marche des convois prussiens.

II.

Il serait fastidieux de raconter longuement, après les péripéties du siége de Toul, les incidens analogues du siége de Verdun. Partout l'armée prussienne opéra de même; partout aussi en Lorraine les villes assiégées opposèrent une égale résistance aux attaques dont elles furent l'objet. La position de Verdun, situé dans une plaine, dominé de tous côtés par des hauteurs d'où l'artillerie moderne peut foudroyer la ville, n'était pas plus facile à défendre que celle de Toul. En y arrivant le 16 août, l'empereur parut surpris qu'on n'eût pas couronné de forts les collines environnantes, et exprima la crainte qu'une place aussi mal fortifiée fût hors d'état de soutenir un siége. Il eût mieux valu y penser avant de déclarer la guerre. A peine la lutte était-elle commencée qu'on s'apercevait partout de ce qui nous manquait pour la soutenir. Si l'empereur eût été moins occupé alors de son propre salut, il eût pu remarquer aussi l'insuffisance de la garnison de Verdun et y laisser derrière lui la brigade de chasseurs d'Afrique ou tout au moins le bataillon de grenadiers de la garde qui lui servaient d'escorte. Abandonnée à elle-même, la place ne renfermait que des forces trop peu nombreuses pour garder son vaste périmètre et servir les cent quatre-vingts pièces de ses remparts. Il ne s'y trouvait d'ailleurs qu'une poignée de soldats exercés; 2 bataillons de dépôt d'infanterie, 1 escadron de dépôt de cavalerie, 2 bataillons de gardes mobiles, 1 bataillon de gardes nationaux armés depuis quinze jours à peine de fusils à tabatière, 2 batteries d'artillerie de campagne, des artilleurs improvisés dans la garde mobile et dans la garde nationale, voilà le modeste effectif dont le commandant supérieur de la place disposait au commencement du siége. On ne s'attendait pas, du reste, à être attaqué. On avait d'abord compté sur une marche victorieuse du maréchal Bazaine, qui eût trouvé à Verdun d'immenses

approvisionnemens envoyés à sa rencontre; plus tard, on croyait à un plan concerté entre le commandant en chef de l'armée du Rhin et le maréchal de Mac-Mahon pour écraser les Prussiens en les prenant entre deux feux, — on savait vaguement que des gardes forestiers traversaient les lignes ennemies au milieu des plus grandes difficultés, et mettaient en communication les deux maréchaux. Une bataille décisive paraissait imminente, lorsque, le 24 août, les Allemands tentèrent une de ces surprises qu'ils avaient déjà essayées à Toul, afin d'obtenir par un coup d'audace la prompte reddition de la ville.

Dès neuf heures et demie du matin des masses d'infanterie sortaient des bois, s'éparpillaient dans la plaine en tirailleurs, s'embusquaient derrière les haies, s'établissaient dans les maisons des faubourgs et dirigeaient leurs feux sur la place. Rien n'avait annoncé l'approche des Allemands : nous étions surpris encore, comme nous l'avions si souvent été depuis l'ouverture de la campagne; mais au premier signal soldats et gardes nationaux avaient couru à leur poste sur les remparts. Leur artillerie canonna les batteries allemandes qui prenaient position, avec une grande rapidité et une grande sûreté de mouvemens, à 2 kilomètres de la place. Dès ce premier jour la population civile, associée au péril de l'armée, éprouvait des pertes cruelles; six gardes nationaux tombaient frappés mortellement au bastion Saint-Victor, un vieillard était tué dans la rue par un éclat d'obus, dix-sept projectiles pénétraient dans le séminaire transformé en ambulance, protégé par le drapeau de la convention de Genève, et y faisaient deux victimes. De son côté l'ennemi, en se montrant plus que d'habitude, s'exposait au feu des remparts, qui, en peu de temps, mettait hors de combat près de 600 hommes.

L'attaque de vive force sur laquelle on avait compté, comme à Toul, pour surprendre la garnison et décider par un coup d'audace la ville à se rendre, échouait évidemment; il ne restait plus aux Allemands qu'à battre en retraite devant une résistance à laquelle leurs officiers s'attendaient si peu qu'ils se vantaient dans les villages voisins de pouvoir déjeuner à Verdun le 24 août. Pendant la plus grande partie de la nuit, on vit des feux allumés sur les hauteurs; vers trois heures du matin, ces feux s'éteignirent, et le roulement lointain des voitures annonça le départ des troupes ennemies. C'était le prince George de Saxe qui avec 6,000 soldats, soutenus par une puissante réserve et quarante pièces de canon, avait tenté à tout hasard d'emporter en passant la place de Verdun.

Dans les derniers jours du mois d'août, quelques expéditions heureuses entretenaient et fortifiaient le courage des habitans; les francs-tireurs surprenaient aux environs des convois et des groupes de soldats allemands qu'ils ramenaient dans la ville. On attendait

d'ailleurs avec la confiance naturelle aux Français l'annonce de quelque victoire. Cette illusion dura peu ; dès le 2 septembre, un jeune convoyeur qui rentrait à Verdun après avoir accompagné l'armée française annonçait le désastre de Sedan. On refusait d'y croire, tant la nouvelle paraissait terrible et invraisemblable, lorsqu'un parlementaire allemand la confirma en venant proposer au commandant supérieur de la place les conditions toutes préparées d'une capitulation que le gouvernement prussien considérait comme inévitable. Nos ennemis ne perdaient pas de temps; après avoir pris notre armée, ils espéraient du même coup faire tomber nos places fortes par la simple annonce de nos revers. Un vigoureux officier d'Afrique, le général Marmier, frère du célèbre voyageur, qui commandait Verdun pendant une maladie du général Guérin de Waldersbach, refusa énergiquement de se rendre. Les jours suivans arrivèrent en grand nombre aux portes de la ville des prisonniers français qui s'étaient évadés sous la blouse du paysan des Ardennes. Plus de 2,000 hommes, parmi lesquels on comptait heureusement des artilleurs, vinrent ainsi renforcer la garnison.

Aussitôt les travaux de défense furent activement poussés, on établit des blindages au-dessus des pièces de rempart, on fit des terrassemens, on rasa les maisons d'un florissant faubourg afin de dégager les abords de la place. On connaissait les points faibles de l'enceinte, et l'on craignait toujours quelque surprise nocturne. Ce fut même, dit-on, le principal souci du commandant en chef. Il s'attendit pendant longtemps à une attaque de vive force et ne négligea rien pour la repousser. On ne savait point alors à Verdun, plus tard on ne sut pas davantage à Paris, que tant de précautions ne sont pas nécessaires à l'intérieur des villes, que l'Allemagne ne monte point à l'assaut, et qu'au lieu d'exposer ses soldats dans des combats meurtriers, elle se borne à bombarder les maisons et les remparts sans se piquer de la vaine gloire de paraître sur la brèche.

En attendant que le bombardement commençât, les Prussiens accomplissaient au mois d'octobre un exploit non moins glorieux. Ils n'admettaient point, on le sait, qu'il fût permis à la population civile de défendre sa patrie et ses foyers; ils punissaient de mort toute tentative de résistance, et au besoin même la moindre participation des habitans aux événemens de la guerre. Un notable du village de Charny, à 9 kilomètres de Verdun, en fit la cruelle expérience. Son seul crime était d'avoir prêté ou laissé prendre son cheval pour qu'on allât demander main-forte à la garnison de la place contre une cantinière et des soldats prussiens qui dévastaient le moulin de Charny. Il est vrai que trois jours après, dans ce même village, deux officiers de dragons allemands, attablés dans une maison, avaient été surpris et tués par des francs-tireurs.

M. Violard, le propriétaire du cheval incriminé, était demeuré complétement étranger à ce drame. Ce n'était pas lui, ce n'étaient même pas des habitans de Charny qui avaient prévenu les francs-tireurs de la présence des Prussiens, on ne l'en accusait pas, on l'accusait simplement d'avoir fourni une monture quelques jours auparavant pour aller chercher des gendarmes français à Verdun. Cette seule charge relevée contre lui suffit pour le faire condamner. Il fallait une victime, on voulait venger la mort des deux officiers prussiens et remplir de terreur la population, M. Violard fut désigné; après avoir emprisonné le maire, l'adjoint et plusieurs notables de Charny, on ne trouva que lui contre lequel on pût échafauder l'apparence d'une accusation. On fit semblant de le juger, on se livra à une enquête, on le soumit à de nombreux interrogatoires, on entoura sa condamnation du mensonge d'un appareil juridique, et quand la lugubre comédie du jugement fut terminée, quand la méthodique Allemagne eût rassuré sa conscience par l'hypocrisie des formes employées, elle fit fusiller sans merci l'infortuné prisonnier. « M. Violard, disait le texte du jugement, avait manifesté de mauvaises intentions à l'égard de l'armée allemande et par conséquent mérité la mort. » Il eût été plus simple de dire que, deux officiers de marque ayant été tués dans le village de Charny, on choisissait une victime expiatoire parmi les notables du pays.

Après une violente canonnade, qui sembla n'avoir d'autre but que d'essayer la portée des pièces de siége, l'ennemi se rapprocha de la place au commencement d'octobre et resserra le blocus. Des sentinelles gardaient toutes les hauteurs, surveillaient les chemins, et ne laissaient personne traverser les lignes prussiennes. On ne permettait même pas aux cultivateurs de travailler dans les champs; quelques-uns de ceux qui essayèrent de violer la consigne reçurent des coups de fusil. On raconte cependant l'odyssée d'un paysan qui parvint à franchir le cordon de sentinelles en se faisant accompagner jusqu'à une certaine distance par sa petite fille, — qui, tantôt se détournant, tantôt revenant sur ses pas, parcourut environ deux cent soixante lieues pour éviter les postes prussiens, pénétra dans Paris pendant le blocus, y apporta à M. X. Marmier des dépêches du général, réussit à en sortir et même à rentrer dans Verdun.

Malgré les précautions prises par l'ennemi pour empêcher toute communication entre la place et les villages voisins, le bruit se répandait à Verdun que d'énormes pièces d'artillerie et de longs convois de munitions arrivaient chaque jour au camp prussien. On prévoyait une attaque, ce fut un bombardement qu'on eut à subir. Les scènes de Strasbourg et de Toul se reproduisirent alors. Les bombes allumaient l'incendie, et chaque fois qu'on essayait d'éteindre le feu, des projectiles dirigés avec persistance sur le

même point éclataient au milieu des travailleurs sans les décourager. Pendant cinquante-six heures quatre-vingts pièces de gros calibre vomirent ainsi sur la ville près de 22,000 obus. Trente bâtimens étaient brûlés, plus de cent maisons détruites; il ne restait de la citadelle que des pans de murailles noircis et percés à jour. Quoiqu'une partie des habitans se fût réfugiée et eût vécu dans les caves, la population civile comptait plusieurs victimes : 66 soldats, presque tous artilleurs, avaient été mis hors de combat. Ce fut une consolation d'apprendre que l'ennemi, de son côté, avait éprouvé des pertes, et que les batteries prussiennes de la côte Saint-Michel, envoyant maladroitement leurs projectiles par-dessus la place, avaient tué à Glorieux des soldats et des officiers prussiens.

Quand le bombardement fut terminé, un parlementaire ennemi se présenta pour demander un échange de prisonniers. Le général Guérin de Waldersbach écrivit aussitôt au commandant des troupes prussiennes avec l'indignation d'un vieux soldat peu préparé aux scènes lamentables qu'il venait d'avoir sous les yeux. « Je profite de cette lettre, disait-il, pour vous exprimer le sentiment qui pénètre chez moi sur la manière dont vous avez attaqué la ville de Verdun; j'avais pensé jusqu'à ce jour que la guerre entre la Prusse et la France devait être un duel entre les deux armées, et j'étais loin de m'imaginer que des habitans inoffensifs, des femmes et des enfans, verraient leur fortune et leur vie si injustement engagées dans la lutte. Si vous pensez, général, que cette manière d'agir de votre part, que je me dispense de qualifier, peut contribuer en quoi que ce soit à hâter la reddition de la place, vous êtes dans une profonde erreur; car ce que les habitans ont souffert jusqu'à ce jour n'a contribué, vous pouvez me croire, qu'à augmenter chez eux l'abnégation que commandent leur position et leurs sentimens patriotiques. Ni la pluie des bombes et des boulets, ni les privations auxquelles la garde nationale et l'armée peuvent être exposées ne les empêcheront de faire leur devoir jusqu'au dernier moment. » Ainsi pensaient en effet les habitans; le maire de la ville remercia le jour même le commandant supérieur de la place d'avoir si bien exprimé les sentimens de tous.

On s'attendait à un nouveau bombardement; pour le prévenir et pour épargner à la ville de cruelles épreuves, le général Guérin de Waldersbach prescrivit deux sorties où il se proposait de détruire les travaux de siége de l'ennemi. La première eut lieu dans la nuit du 17 au 18 octobre, la seconde dans la nuit du 27 au 28 du même mois. Toutes deux réussirent, quoique la seconde fût chèrement achetée par une lutte sanglante au village de Thierville. On surprit les Prussiens endormis près de leurs pièces, on bouleversa leurs ouvrages, on tua des artilleurs, on ramena des prisonniers, on en-

cloua des canons. A qui persuadera-t-on que de telles entreprises n'aient pas été possibles autour de Metz et autour de Paris?

La place de Verdun aurait tenu quelque temps encore après le bombardement, si la nouvelle de la capitulation de Metz n'eût rendu désormais tous les efforts inutiles. En quelques jours les Prussiens allaient accumuler sur les bords de la Meuse une artillerie écrasante, et en quelques heures, de tous les points élevés qu'ils occupaient, foudroyer la ville. Les habitans ne demandaient pas néanmoins qu'on renonçât à la lutte, ils étaient prêts à tous les sacrifices; mais le général Guérin de Waldersbach voulut leur épargner des souffrances sans résultats, obtenir surtout, lorsqu'il en était temps encore, des conditions qu'on lui eût refusées sur les ruines de la place. Il capitula donc, le 7 novembre, devant 15,000 ennemis, 2,000 artilleurs et 140 pièces de gros calibre, mais en stipulant par une clause expresse, qui n'avait été acceptée ni à Toul ni à Strasbourg, que tout le matériel de guerre contenu dans la ville, les canons, les chevaux, les équipages de l'armée, les munitions, les approvisionnemens de toute espèce, seraient rendus à la France après la conclusion de la paix. Aujourd'hui encore nos pièces restent sur les remparts, nos fusils dans les arsenaux, nos poudres dans les magasins; nous retrouverons après le départ de l'ennemi ce que la guerre ne nous avait enlevé que pour un temps. Ailleurs l'Allemagne a tout pris, emporté ce qui lui convenait, vendu ce qu'elle ne pouvait emporter, vidé les casernes et tous les établissemens militaires, arraché jusqu'aux serrures des portes, jusqu'aux ferremens des fenêtres, jusqu'aux anneaux scellés dans les murs.

Valait-il mieux prolonger la lutte et tout détruire avant de se rendre, afin de ne laisser à l'adversaire aucun butin? Valait-il mieux tout sauver, ainsi que le fit le général Guérin de Waldersbach? Les juges militaires en décideront; à eux seuls de prononcer sur ce qu'exige le respect de la loi, sur ce que commande le devoir du soldat. On a simplement voulu rappeler ici la communauté d'efforts des habitans et de la garnison, l'énergie avec laquelle chacun s'est défendu, tant que les chefs ont jugé utile de continuer la défense, le dévoûment de la population, qui n'a refusé aucun sacrifice, qui était prête à en accepter de nouveaux, qui se résignait d'avance au plus terrible des bombardemens, à la ruine, à la mort, lorsque la capitulation fut signée. Au milieu des épreuves qu'elle traverse, la Lorraine conserve le droit de se dire qu'elle n'est point restée au-dessous de ce que la France attendait de son patriotisme, et que, si la fortune lui est aujourd'hui contraire, son courage, sa patience, sa dignité dans le malheur méritaient un meilleur sort.

A. MÉZIÈRES.

LA BABOUCHE

Par une belle après-midi d'été de l'année 1854, on vit passer sur le quai étroit qui sépare Belek des eaux bleues du Bosphore deux chevaux fringans que montaient le jeune baron Édouard de C..., et la non moins jeune miss Mary G..., la fille du général anglais récemment arrivé à Constantinople. Le couple était fort taciturne; miss Mary avait l'air maussade, de petites rides plissaient son beau front blanc, les coins de sa bouche charmante étaient relevés par une moue légèrement moqueuse; elle ne répondait que par des monosyllabes aux remarques enthousiastes de son compagnon sur les splendeurs du tableau qui s'offrait à leurs regards. Édouard se sentit malheureux. Il avait si impatiemment attendu l'arrivée de miss Mary, qu'il avait connue, peut-être aimée, alors qu'il était encore attaché d'ambassade à Londres! A bord du bateau à vapeur où peu de jours auparavant il était allé les recevoir, elle et son père, il avait retrouvé la rieuse enfant gâtée par toute la haute société de Londres, et il s'était bien promis de lui servir de cicérone dans Constantinople, qu'il connaissait par un séjour assez long déjà; mais, depuis qu'elle était débarquée, sa gaîté habituelle semblait diminuer d'heure en heure, et, pendant les deux derniers jours, elle avait réussi à être parfaitement désagréable sans qu'il fût possible à Édouard de s'expliquer la cause d'un changement si brusque et si complet.

— Voici cependant, dit Édouard en essayant d'arrêter son cheval et en montrant du doigt les collines de l'Asie, voici un coup d'œil bien fait pour rasséréner l'esprit le plus assombri. Pourquoi êtes-vous si morose, miss Mary? Regardez donc un peu autour de vous.

Mary se contenta de hausser les épaules, et poussa son cheval.

— Mais qu'avez-vous donc? de quoi vous plaignez-vous? Pas une parole, dit Édouard d'un ton moitié fâché, moitié triste.

— A quoi bon? vous ne me comprendriez pas, répliqua miss Mary sans même se retourner. — Les hommes sont habitués à voir les

choses comme elles sont et non comme elles devraient être, à sacrifier une impression à l'autre, à se séparer sans douleur et sans regret d'anciennes et chères idées. Dieu sait ce que vous avez déjà dû voir tour à tour, et combien je parle pour vous! Sans compter que vous êtes un diplomate, c'est-à-dire l'être le moins poétique de la terre. Comment pourriez-vous me comprendre?

— Il faudrait voir, dit en souriant Édouard. Il me semble que je vous ai comprise quelquefois.

— Eh bien! je veux vous le dire : je suis désenchantée, horriblement désenchantée! Mon Dieu, que je suis désenchantée!

— Est-ce que j'aurais changé tant que cela pendant les deux années que nous ne nous sommes vus? demanda Édouard.

— Quel fat! il s'agit bien de vous! C'est de l'Orient que je parle. Je me l'étais figuré comme le vrai pays de la poésie. Qu'ai-je trouvé, hélas! des rues sales, des chiens affreux, des maisons misérables sans le moindre confort, là où je m'attendais à rencontrer des palais, des jardins, toutes les magnificences orientales. Je ne puis dire jusqu'à quel point l'habit et le chapeau noir offensent mes yeux, et l'on ne voit que cela dans les rues de Péra. Et les naturels! ils sont malpropres, bêtes, barbares. Rien n'est vrai de ce qu'on dit des Turcs, excepté l'éternel tchibouc, et quand ils fument l'opium, s'ils font de beaux rêves, à coup sûr leurs grimaces sont stupides. Vraiment je ne comprends pas comment on peut tromper le public ainsi que l'ont fait Byron et Lamartine. La poésie a pour mission de rendre les hommes heureux, et non de leur préparer d'affreuses déceptions. Ah! quand ils écrivaient leurs contes, ils ne songeaient pas que, grâce à la vapeur, le premier venu pourrait en quelques jours découvrir leurs impostures. Où sont-ils maintenant, je vous prie, les naïfs, les sensibles, les vénérables Osmanlis de Lamartine, et ses magnifiques Ali d'Abydos?

— Et les Souleïka, les Fatmé, les Leïla, ce sont aussi des êtres fabuleux, dit Édouard, — de véritables oisons qui marchent en se dandinant, qui portent des muselières, et dont on ne peut tirer une parole raisonnable.

— Croyez-vous donc que je sois assez simple pour ne chercher la beauté que chez vous autres? Je regrette tout autant qu'il n'y ait point de Leïla. Et encore cela n'est pas bien certain. Chassée par les hommes, la poésie se retire dans nos cœurs, c'est son dernier asile au milieu de cette cohue d'officiers patentés, de secrétaires d'ambassade, d'actionnaires de chemins de fer et de *Manchester-men*...

— C'est vrai, fit Édouard avec conviction.

— Bien sûr que c'est vrai, quoique vous ayez l'air de me railler. Vous êtes l'homme le plus prosaïque de l'Orient et de l'Occident.

Voilà deux ans que vous demeurez ici; je m'étais figuré que vous ne sortiez qu'en turban, habillé de vêtemens à larges plis, à couleurs vives et brodés d'or; mais non, je vous retrouve en vulgaire paletot, coiffé d'un chapeau de soie, et au lieu d'une belle barbe ou de moustaches de palikare, les deux joues ornées de blondes côtelettes comme tout le monde. Ai-je donc suivi mon père dans la guerre d'Orient pour vous revoir tous aussi ennuyeux sur les rives du Bosphore que dans Hyde-Park ou sur le boulevard des Italiens? Le costume est encore la seule belle chose qui reste à l'Orient, et celle-là même, vous ne l'avez pas adoptée.

Elle promena ses regards à l'entour et avisa sur la colline au-dessus d'elle un arnaute en jaquette rouge dont les manches ouvertes retombaient derrière les épaules, en gilet brodé d'or, et serré dans une ample ceinture de soie d'où pendaient une foule de chaînes et chaînettes en argent.

— Voyez, fit Mary, c'est comme cela au moins que vous devriez vous habiller.

— *You are foolish,* répliqua le baron en souriant, n'osant l'appeler folle en bon et pur français.

A ce moment, une espèce d'homme sauvage leur barra le chemin; cet être avait une longue barbe, des cheveux plus longs encore, une peau de mouton sur l'épaule, il était coiffé d'un petit bonnet de feutre et portait à la ceinture un assortiment d'ustensiles en fer. — Qu'est-ce que cela? s'écria Mary effrayée, et elle arrêta son cheval.

— C'est un derviche.

— Un derviche! voilà qui se trouve bien; je n'en avais jamais vu. Qu'est-ce qu'il nous veut, ce derviche?

— Il demande l'aumône; ne voyez-vous pas comme il vous tend sa patte crochue?

Mary tira sa bourse d'un air tout joyeux et offrit au derviche une pièce d'argent. Il s'en empara d'un geste si avide qu'il lui prit la main avec la pièce; elle la retira précipitamment, et considéra non sans dégoût son gant paille, tout à l'heure si frais, qui maintenant était couleur de boue comme les ignobles mains du saint homme.

— Soyez donc assez bon pour me débarrasser de ce gant, dit-elle avec une grimace en se tournant vers Édouard. Celui-ci ne put s'empêcher de rire un peu; il défit le gant et le jeta dans le Bosphore. — Voilà encore un de nos rêves à vau-l'eau, fit-il d'un ton de tristesse affectée.

— Ne vous moquez pas de moi, mon cher monsieur Édouard, reprit-elle en continuant son chemin avec assez d'humeur. Vous ne vous doutez pas pour combien vous êtes dans mes déceptions. Ce qui m'affecte le plus dans ce pays, c'est de n'y pas rencontrer la moindre aventure, quand, d'après vos livres, on devrait s'y heur-

ter à chaque pas. Jusqu'à présent, je n'ai pas ouï dire qu'aucun de ces messieurs que nous connaissons en ait eu une seule, quoique nous soyons entourés de harems, de noirs, de muets, de belles Circassiennes et de Turcs jaloux. Monsieur Édouard, vous n'avez point eu d'aventure?

— Il faut laisser les aventures aux aventuriers, fut la réponse assez sèche du baron.

— Eh bien! vous êtes dans l'erreur, répliqua Mary d'un ton irrité; les choses extraordinaires n'arrivent qu'aux hommes extraordinaires.

— Je ne suis pas un homme extraordinaire.

— Monsieur Édouard, vous devriez déjà savoir qu'une Anglaise n'aimera jamais qu'un homme peu ordinaire.

Un coup de cravache bien appliqué fit prendre le galop à son alezan, et elle s'engagea dans un vallon latéral. Le jeune diplomate la suivit silencieux. Il était péniblement affecté par la mésintelligence qui semblait régner entre lui et la capricieuse enfant qui s'était emparée de ses pensées. Comment faire pour lui rendre sa bonne humeur? En ce moment, il eût été capable de tout pour rentrer en grâce. — Ils enfilèrent un sentier étroit qui allait en montant, bordé à gauche par d'épaisses broussailles, à droite par un long mur blanchi à la chaux, au-dessus duquel s'élevait encore une cloison de bois.

— Que signifient ces planches? demanda Mary en se retournant vers son cavalier.

— Elles sont là pour arrêter les regards curieux; autrement on verrait du haut de cette colline tout ce qui se passe dans les jardins.

— Et pourquoi est-il défendu de voir ce qui s'y passe?

— Parce que ce sont les jardins d'un harem.

— Ah! c'est un harem! — Elle arrêta son cheval.

— Oui, c'est le harem d'Abdoul-Pacha, le plus jaloux des musulmans, et qui a, dit-on, les plus belles femmes de Constantinople.

— Édouard, s'écria la jeune miss, Édouard, voilà votre aventure toute trouvée!

Le jeune homme fut effrayé. — Quelle nouvelle folie est-ce là? dit-il; pendant ces deux ans, vous êtes devenue terriblement Anglaise.

— Vous aurez beau dire, reprit-elle en riant, je n'en aurai pas le démenti; je veux que vous ayez une aventure. Vous allez enjamber ce mur, et, si vous trouvez les femmes d'Abdoul-Pacha dans leur jardin, vous me rapporterez une voilette, une babouche, n'importe quoi, que je garderai comme souvenir.

Édouard la considéra d'un air stupéfait.

— Je ne plaisante nullement, poursuivit-elle. Je vous le demande comme une preuve d'amitié, d'amour, de tout ce que vous voudrez, si vous tentez l'entreprise...

— Songez, Mary, répondit le jeune homme devenu sérieux, songez au scandale qui pourrait en résulter, songez à ma position et à l'embarras que je causerais à l'ambassade. Ce n'est certes pas le danger que...

— Bah! vous avez peur!

— Et je vous laisserais ici toute seule, vous que votre père m'a confiée?

— Oh! moi, dit-elle en appuyant sur le mot, moi je ne crains rien. Je vous attendrai là-bas derrière les buissons.

Les traits de la jeune fille exprimèrent si bien qu'elle doutait de son courage, il entrevit tant de quolibets, peut-être même quelque chose de pire, qu'il résolut de commettre une sottise pour les beaux yeux de cette petite personne volontaire qu'il aimait de tout son cœur. Avec une sorte de désespoir, il descendit de cheval, amena la bête près du mur, la flatta de la main pour la calmer, puis d'un bond il fut debout sur la selle, et saisit de ses deux mains la crête du mur. La jeune Anglaise battait des mains de plaisir. D'un nouveau bond, il fut sur le mur. La cloison laissait un rebord étroit sur lequel il essaya de s'assurer en écartant les jambes, après quoi il se mit en devoir de démolir l'obstacle qu'il avait devant lui; bientôt, cédant à ses efforts réitérés, deux planches tombèrent avec bruit dans le jardin. Une seconde plus tard, il avait disparu par la brèche. Mary ne put retenir un cri d'effroi. Elle oublia de se cacher derrière les broussailles, et resta au pied du mur dans une attente pleine d'anxiété. Tout à coup on entendit des voix féminines appelant au secours; elles semblaient venir d'un troupeau de femmes s'éparpillant dans une fuite désordonnée, et se perdirent enfin dans la direction de la maison bâtie au bas de la colline, puis tout rentra dans le silence. Mary se prit à trembler de tous ses membres; elle se reprocha d'avoir exposé Édouard à un danger manifeste pour le seul plaisir de commettre une espièglerie. Cependant le silence se prolongeait, et elle reprenait peu à peu courage, tout en jetant des regards inquiets vers la brèche par laquelle Édouard devait revenir; mais au bout de quelques instans les voix se firent de nouveau entendre du côté de la maison, plus bruyantes cette fois et entremêlées de voix d'hommes. — Édouard! Édouard! s'écria Mary, — et elle poussait son cheval le long du mur comme pour chercher une entrée; puis elle s'élançait vers la campagne pour découvrir quelque Européen qu'elle pourrait appeler au secours. Sa terreur redoubla quand un bruit d'armes vint se mêler à ces voix furieuses. — Ils vont l'assassiner! criait-elle désespérée, et c'est moi qui au-

rai été son bourreau! Mon Dieu! pourquoi n'a-t-il pas été assez sage pour me laisser dire?

Enfin les branches d'un cyprès qui dépassait la cloison s'agitèrent, et elle vit paraître Édouard, qui prit pied sur les planches. On entendit des coups de fusil, une balle siffla au-dessus de sa tête; mais déjà il était sur le mur. Mary saisit la bride de la jument d'Anatolie, qui était restée immobile près de la brèche, et elle l'amena au point où il venait de sauter à terre. — Détalons! dit-il, et il s'élança en selle.

Ils filèrent comme le vent. Lorsqu'elle osa regarder en arrière, Mary aperçut debout sur le mur trois noirs qui les menaçaient du geste. Ce qui l'effraya davantage, ce fut le sang qui dégouttait de l'épaule gauche du baron. — Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle, vous êtes blessé?

— Ce n'est rien, miss, répliqua Édouard d'un ton si sec et si sérieux qu'elle n'osa poursuivre; mais elle remarqua qu'il tenait les rênes de la main droite. Elle avait les larmes aux yeux, elle eût voulu arrêter pour lui demander pardon; mais il allait toujours ventre à terre, et elle n'osait le retenir, car elle ne savait si la blessure était grave ou non.

Leurs chevaux ruisselaient quand ils arrivèrent à l'hôtel dans Péra. Édouard lui offrit le bras et la conduisit sans mot dire à l'appartement de son père. Miss Mary voulut faire venir un chirurgien, et fit mine de chercher dans sa malle de quoi préparer un bandage.

— Laissez cela, ma chère miss, dit Édouard assez froidement; je n'ai point joué le stoïcisme quand je vous ai dit que ce n'était rien; dans quelques jours, cette blessure insignifiante se sera guérie toute seule. Veuillez vous asseoir sur ce divan, et, pour satisfaire votre soif d'aventures, je vais vous rendre un compte fidèle de ce qui s'est passé dans le jardin, puisque j'y ai été par votre ordre.

Mary obéit, elle n'avait pas le courage de dire une parole; le baron commença son récit.

— Je sautai donc par la brèche dans le jardin, au beau milieu d'un parterre de fleurs. Pendant ce court trajet, j'explorai du regard le terrain des exploits que votre bonté m'avait ordonné d'accomplir. Dans les sentiers sablés qui traversent ces jardins pleins de fleurs et d'arbustes, mais très pauvres en arbres, je voyais se promener trois ou quatre femmes toutes en blanc, accompagnées d'un certain nombre d'esclaves noires; elles formaient plusieurs groupes séparés. Le bruit des planches qui tombaient devait avoir éveillé leur attention, car dès que je parus, tous les visages étaient déjà tournés de mon côté. Mon apparition soudaine les avait d'abord plongées dans une stupéfaction muette, à peine si j'entendis un ou deux petits cris d'effroi. Ce silence dura quelques secondes, et il me

sembla, — la pensée va vite dans de pareils momens, — il me sembla que ces dames n'avaient pas trop envie de crier. Ce fut l'une des négresses qui donna le signal d'alarme; elle poussa un cri de détresse et descendit en courant le talus du côté de la maison. Alors les autres parurent sortir d'un songe, et s'enfuirent à leur tour avec de grands cris. Cependant elles ne disparurent pas toutes dans la maison; l'une de ces femmes, qui s'était trouvée dans la partie la plus haute du jardin, ce qui l'obligeait à passer devant moi, se jeta dans un kiosque après m'avoir examiné avec une certaine curiosité. Instinctivement, je dirai presque attiré par une force magnétique, je m'élançai vers sa cachette. Ah! que vis-je alors? La plus admirable Circassienne qui fût jamais achetée à Stamboul au prix de soixante mille piastres était là étendue sans voile sur un divan au fond du kiosque. D'un seul coup, mon regard avide but toutes les beautés de ce tableau enchanteur. Jamais je n'avais encore vu des traits d'une pareille perfection, des yeux si brûlans, si pleins de langueur, ombragés de si longs cils, jamais une taille aussi splendide...

Mary poussa un gros soupir. — Les odalisques sont des oisons qui marchent en se dandinant comme des canes, vous l'avez dit vous-même.

— J'en demande pardon aux odalisques et à vous-même, miss Mary; j'ai commis un sacrilége. D'ailleurs je vous dois des remercîmens pour m'avoir forcé à chercher cette aventure, sans laquelle j'aurais toujours été injuste pour les plus admirables créatures de la terre, et je ne me trouverais pas riche d'une bien douce expérience de plus...

— Continuez votre récit, dit Mary d'un ton un peu impérieux.

— Eh bien! elle était devant moi, tremblante et néanmoins souriante avec abandon. Je lui fis une révérence plus profonde que je n'aurais fait devant le sultan, et je lui baisai la main. Elle sourit encore de cette singulière coutume des Francs, mais elle me laissa faire avec bonté. — Oh! *cadine*, lui dis-je, toi, la fleur du harem, tu es la lumière de mes yeux! — Dispensez-moi de vous en raconter davantage; ce que je dis et ce que je fis, je le dis et je le fis dans une sorte d'ivresse. Tout ce que je me rappelle, c'est que Fatmé elle-même...

— Elle s'appelle donc Fatmé?

— Oui, Fatmé, comme la célèbre fille du prophète, qui à coup sûr était moins belle. Ce que je sais, dis-je, c'est que Fatmé me supplia de partir quand nous entendîmes le bruit qui venait du harem. — Je ne partirai pas, m'écriai-je, si tu ne me donnes un souvenir à emporter!

— Prends! dit-elle, et je m'emparai de cette babouche qui était tombée de son pied.

A ces mots, Édouard sortit de sa poche une petite pantoufle en velours rouge, brodée d'or et de perles, qu'il plaça sur la table. Mary la saisit et l'examina de tous les côtés. — C'est fait sans goût, murmura-t-elle.

— Mais voyez comme c'est petit, dit Édouard.

— Assez petit en effet, répliqua Mary avec une inflexion railleuse. Les femmes turques, ajouta-t-elle, marchent en dedans, cela vous gâte le plus beau pied.

— Les femmes turques, oui, mais pas les Circassiennes, répondit vivement Édouard.

— Eh bien! soit; continuez.

— Je sautai donc sur mes pieds et cherchai des yeux une issue, mais déjà deux noirs se précipitaient vers moi en vomissant des injures. Par bonheur l'un était si ventru qu'il n'avançait qu'avec peine, de sorte que je n'eus d'abord affaire qu'à son acolyte. Il se jeta sur moi et me saisit par le bras, mais je pus me dégager et lui appliquer un coup de poing dans la poitrine qui le renversa les quatre fers en l'air. A cette vue, le gros noir s'arrêta hésitant à une distance respectueuse; en revanche, il poussa des cris d'écorché. Je cherchai de nouveau un moyen de m'échapper; le mur était trop haut pour être escaladé, et je n'avais plus mon cheval pour me servir de marchepied. Dans cet embarras, j'entends derrière moi ces mots prononcés à voix basse : grimpe sur l'arbre! C'était Fatmé qui me montrait le chemin du salut. Je lui jetai un dernier regard de reconnaissance et courus vers le cyprès qu'elle m'avait désigné; mais ce cyprès se trouvait précisément sur le bord du sentier qui mène à la maison, et au bout duquel je vis paraître au même moment un troisième adversaire, une espèce de kavasse ou de traban, qui avait la ceinture garnie d'armes variées. Nous étions l'un et l'autre en si grande hâte, et le sentier était si étroit, que nous nous heurtâmes violemment pour reculer ensuite comme deux billes; il tira son *kandjar* et m'en asséna un coup que je parai assez pour qu'il ne fît qu'effleurer mon épaule, en même temps je lui saisis le bras droit et le tordis avec tant de force par-dessus sa tête que la douleur lui fit lâcher son sabre. L'ayant ainsi désarmé, je profitai de sa surprise pour escalader le cyprès, et je dus me presser, car j'entrevoyais à travers le feuillage toute une troupe de noirs et de blancs qui accouraient sur le champ de bataille avec des armes à feu. Je m'étais élevé au niveau de la cloison de planches, quand ils m'envoyèrent une balle qui heureusement ne m'atteignit pas. Vous savez le reste. — Ayant ainsi parlé, Édouard se leva et chercha son chapeau.

— Vous ne voulez pas prendre le thé avec nous? demanda Mary d'une voix légèrement émue.

— Je vous remercie, miss Mary; il faut cependant que je me fasse appliquer un bandage. Au reste vous me pardonnerez, si cette semaine je néglige un peu mes devoirs de cicérone. Je ne pense pas que je puisse sortir avant jeudi prochain.

— Pourquoi jeudi précisément?

— C'est que j'ai une affaire importante ce jour-là, répondit le baron avec un sourire mystérieux.

— Édouard, dit Mary en essayant de sourire à son tour, avouez que votre Fatmé n'est qu'une fable.

— Non, Mary, vous pourrez la voir en personne jeudi prochain, dans la vallée des Eaux-Douces.

— C'est donc là votre grosse affaire? s'écria-t-elle avec colère. Je n'aurais jamais cru, ajouta-t-elle avec une moue dédaigneuse, que vous saviez bâcler des rendez-vous en si peu de temps. C'est un nouveau talent que je vous découvre.

— Ce sont les circonstances qui font naître les talens, répliqua-t-il en haussant les épaules, puis il s'inclina et prit la porte. Il s'y arrêta un instant, ayant l'air de se consulter, puis revint à la table. — Miss Mary, dit-il d'une voix insinuante, cette babouche vous appartient de plein droit, parce que c'est pour vous que j'ai été la chercher. Cependant elle ne saurait avoir aucune valeur à vos yeux, vous en trouverez de bien plus belles au bazar. Moi, au contraire, je serais heureux de la posséder; me la céderez-vous?

— Que nenni, monsieur le baron! s'écria-t-elle en se levant d'un bond et en saisissant la mule rouge d'un geste un peu violent; la babouche est à moi, et je la garde.

— A votre aise, répondit Édouard avec calme. Pour rien au monde, ajouta-t-il du ton d'un homme qui veut écarter l'ombre d'un soupçon, je ne voudrais vous laisser croire que je sois amoureux de Fatmé. — Sur ces mots, il sortit après avoir fait une nouvelle révérence.

Le lendemain matin, le baron fit venir les drogmans et les autres serviteurs ou employés de l'ambassade, et leur intima de répandre le bruit qu'un Franc, — un aventurier espagnol, — ayant pénétré avec effraction dans le harem d'Abdoul-Pacha, y avait été blessé, et était mort de ses blessures. — Ce bruit, se dit-il, viendra aux oreilles du pacha, qui croira sa vengeance satisfaite et ne songera pas dès lors à pousser les choses plus loin; nous éviterons de cette manière le scandale qui pourrait résulter de l'affaire. Il en advint comme il l'avait espéré. — Deux fois par jour, le domestique de miss Mary vint prendre des nouvelles de la santé d'Édouard. Le jeudi, vers le soir, il lui remit le billet suivant :

« Cher ami,

« Je reviens de la vallée des Eaux-Douces, j'ai été heureuse de ne point vous y rencontrer. Je n'y ai pas trouvé non plus votre Fatmé, du moins votre description ne s'appliquait-elle à aucune des dames turques que j'ai vues, et je vous assure que je les ai bien regardées malgré leurs voiles. Avouez donc enfin que cette Fatmé est une fable imaginée pour me tourmenter, ou plutôt pour me punir comme je le méritais. Si c'était là votre but, vous l'avez, j'en conviens, complétement atteint. J'ai passé les derniers jours dans les remords et les peines. Venez, dès que votre blessure vous le permettra, pour que je vous dise tout cela de vive voix, cela ou autre chose, à votre choix.

« MARY. »

Édouard porta ce billet à ses lèvres. Je ne suis pas un chevalier Delorges, se dit-il en mettant son habit, et au bout du compte elle ne m'a point envoyé dans la fosse aux lions, quoique ces guenons ne valussent guère mieux.

On se retrouva plus heureux après ces trois jours écoulés que la première fois après deux années de séparation. Toutefois Mary ne fut pas tranquille qu'Édouard ne l'eût assurée d'une manière solennelle que sa Fatmé était de pure invention, comme les Souleïka et les Leïla des poètes.

— Mais comment avez-vous eu la babouche?

— D'une manière bien simple. L'une des *cadines* qui prirent la fuite, — car elles se sont enfuies toutes, — l'a perdue, et je l'ai ramassée.

— Édouard, dit Mary après un instant de réflexion, vous êtes un homme raisonnable, et, quand nous serons mariés, vous saurez me faire enrager à propos.

— Je l'espère bien, dit-il en l'embrassant sur le front; mais pour nous rappeler que j'ai été obligé de commencer si tôt, nous mettrons cette babouche sous verre et nous la placerons dans votre boudoir.

— Et quand retournerons-nous en Europe? J'en ai assez de la Turquie.

— Aussitôt, répondit Édouard avec un sérieux de diplomate, aussitôt que l'autorité du *tansimat* et la liberté des embouchures du Danube seront assurées.

— Pour être franche, ces choses-là ne m'intéressent guère, dit Mary.

— Ma chère Mary, vous êtes véritablement de votre pays.

MAURICE HARTMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1871.

Si la politique était le royaume des fantaisies, bien des Français auraient assurément toujours le droit de prétendre à un rôle distingué dans ce royaume. Si tous les rêves de l'imagination ou de l'ambition, de l'esprit de parti ou de la vanité ne coûtaient si cher, si on n'avait appris qu'ils finissent quelquefois par d'effroyables catastrophes, on pourrait les laisser passer sans s'émouvoir beaucoup, en les considérant tout au plus comme l'exubérance d'une société qui a des loisirs. Malheureusement nous n'en sommes plus à ces loisirs, qui, même quand nous les avions, auraient pu être mieux employés; nous n'avons plus de temps à perdre à nous donner en spectacle par nos disputes inutiles, par nos jeux d'esprit, par nos propagandes ambitieuses et chimériques. La politique est redevenue pour nous tout ce qu'on peut imaginer de plus sévère, de plus ingrat si l'on veut : c'est une œuvre à reprendre par le commencement. Il faut bien se dire en effet et se répéter sans cesse que la France a été ramenée par la main brutale de la mauvaise fortune à une sorte d'état rudimentaire où elle a tous les élémens de sa vie nationale à reconquérir, à raffermir par un travail de tous les instans, par des efforts obstinés de raison pratique et de prudente activité. Tout ce qui peut détourner du but en réveillant des questions oiseuses ou des passions meurtrières est une diversion coupable. Une heure perdue ne se retrouvera pas. Tant que nous n'en serons pas revenus à la régularité laborieuse, au sentiment simple et droit de la vérité, à tout ce qui est la condition nécessaire et fondamentale de notre reconstitution, nous n'aurons rien fait, nous serons des hommes fort malheureux sans doute de ce qui est arrivé, mais n'ayant rien appris et tout prêts à recommencer le cours des excentricités et des folies qui nous ont perdus. Voilà qui est clair comme le jour, et s'il y a justement une chose pénible au point où nous en sommes, c'est le spectacle de ce contraste,

qu'on a trop souvent encore sous les yeux, d'une disproportion cruelle, choquante, entre la réalité qui nous presse et ce mouvement artificiel qu'on nous donne pour de la politique, qui n'est qu'un tapage sans portée dont l'unique effet est de nous étourdir sur les véritables problèmes au milieu desquels nous sommes condamnés à vivre.

La politique! Il n'y en a évidemment qu'une possible aujourd'hui en France au lendemain de tant d'accablantes épreuves, et cette politique, elle est si invinciblement imposée par la nature des choses, qu'il faut vraiment de la bonne volonté pour s'en détourner. La réalité en effet est là douloureuse et pour ainsi dire criante; elle nous assiége sous toutes les formes. Une occupation étrangère qu'on a fait reculer tant qu'on a pu, mais qui pèse encore et qui pèsera pendant deux ans sur six départemens, — une crise monétaire qui n'est que la conséquence de nos engagemens et qu'on doit combattre autant que possible, — des impôts nouveaux à combiner de façon à ne point épuiser le pays, — le travail à stimuler, une armée à reconstituer, l'ordre à ramener partout dans les esprits comme dans les faits, — les habitudes de légalité et de régularité à rétablir dans un monde où ceux qui ont eu le pouvoir sont les premiers à s'en affranchir, — la paix sociale à disputer aux passions meurtrières, que faut-il de plus? Assurément il y a bien là de quoi donner de l'occupation à tout le monde et même de quoi suffire aux plus dévorantes activités; mais non, la réalité est importune; il vaut bien mieux reprendre toutes les vieilles déclamations des polémiques d'autrefois, faire de la politique avec des rumeurs qu'on imagine ou qu'on grossit, et, sous prétexte d'en finir avec les incertitudes d'une situation laborieuse, commencer par ébranler le peu de sécurité que nous avons. C'est notre histoire depuis quelque temps.

Il y a une assemblée et un gouvernement dont on dira ce qu'on voudra, mais qui en fin de compte sont indubitablement le produit d'une des plus solennelles manifestations nationales. Tout cela n'a pas plus de huit mois d'existence. Est-ce un régime définitif, est-ce un régime provisoire? C'est du moins le pays se possédant lui-même, se gouvernant lui-même, et, tel qu'il est, ce système, pratiqué avec la plus vigilante sagesse, avec le patriotisme le plus éclairé, n'a point été sans profit pour la France. Cela est beaucoup trop simple ou cela dure trop longtemps, à ce qu'il paraît. Il faut autre chose aux grands politiques en disponibilité qui sont chargés des affaires de l'empire ou de la république radicale; il faut absolument, pour leur satisfaction, qu'il se machine à Versailles toute sorte de combinaisons mystérieuses dont ils ont le secret, bien entendu. Un jour, c'est un appel au pays, c'est un plébiscite que le gouvernement prépare avec une sournoise habileté; un autre jour, c'est une réforme électorale qui est déjà toute prête; naturellement on connaît les plus minutieux détails de cette réforme,

on sait d'avance que l'assemblée actuelle, à la recherche d'un subterfuge pour se perpétuer, se décidera pour le renouvellement partiel et périodique, qu'elle mettra des restrictions au droit de vote. Alors, avec une érudition merveilleuse, avec un à-propos saisissant, on refait au plus vite l'histoire du comité de la rue de Poitiers, de la loi du 31 mai 1850, et on se donne l'émotion d'avoir combattu l'attentat prémédité contre le suffrage universel. Le gouvernement, il est vrai, vient de temps à autre déclarer que tout cela n'a rien de fondé, que, l'assemblée étant souveraine et étant en vacances, on n'a pu guère songer à de telles innovations politiques. Qu'importe? le bruit est répandu, il est commenté, il continue à se propager, même après qu'il a été démenti; on a ravivé ou entretenu le sentiment de l'incertitude, et, c'est bien clair, on a porté ainsi un incontestable secours à l'œuvre de la régénération nationale, que le gouvernement, que la « république de M. Thiers » a le tort de n'avoir pas accomplie en quelques jours!

Autre chose encore, autre thème à déclamations et à faux bruits. Depuis plus de quatre mois, les conseils de guerre et les juges instructeurs sont occupés à la terrible liquidation des affaires de la commune. Sans doute il y a eu malheureusement des lenteurs et quelquefois une certaine confusion dans cet immense travail, qui est encore loin d'être terminé. N'aurait-on pas pu trouver quelque combinaison plus expéditive ou moins confuse? C'est possible. Ce qu'on peut dire pourtant, c'est que le gouvernement s'est fait dès le premier jour un devoir de procéder jusqu'au bout avec une complète régularité, que la marche régulière de la justice entraîne nécessairement des lenteurs, et que dans tous ces procès, où l'on remue à chaque instant les plus cruels souvenirs de guerre civile, les juges militaires ont montré jusqu'ici autant de patience que d'humanité. Non certes, ce ne sont pas des juges impitoyables. Au premier abord, on devrait bien, ce semble, quelque respect à cette œuvre de justice patiente. Pas du tout, on se jette sur tous ces procès comme sur une proie. On s'arme contre le gouvernement des embarras où il s'est mis par la régularité de son action, on fait un crime à la commission parlementaire des grâces de ne s'être pas prononcée encore, comme si elle avait eu jusqu'ici le droit de se prononcer, tant que les derniers appels des condamnés n'étaient point épuisés. On bataille sur tout, on soulève les discussions les moins acceptables sur ce qu'il y a de plus sacré et de plus délicat, on met tout en cause, la conscience du juge, l'autorité des arrêts de la justice, l'usage du droit de grâce; on s'étudie à tout confondre, et en vérité, à voir le tour que prennent certaines polémiques, on dirait que ceux qui ont à se faire pardonner, que les coupables ne sont pas les condamnés de l'insurrection, que ce sont les conseils de guerre, le gouvernement et la commission des grâces. Il est certain qu'on y mettait moins de formes après le 2 décembre 1851, et même

après les journées de juin 1848. Veut-on prouver que les pouvoirs publics ont eu tort de ne point agir cette fois de la même façon, que le respect de toutes les garanties est une naïveté ou une faiblesse, que l'impunité est un droit quand le châtiment s'est fait attendre? On en viendrait tout simplement ainsi à justifier les répressions sommaires et instantanées.

Le malheur de ces polémiques qui vivent de bruits, de rumeurs et de déclamations, c'est qu'elles déplacent ou enveniment toutes les questions; elles détournent les esprits de ce qui est le plus essentiel, elles créent ou elles entretiennent dans certaines sphères une espèce d'agitation factice qui n'est inoffensive que parce que le pays après tout reste indifférent à un genre de politique où il ne trouve absolument rien qui réponde à ses besoins, à ses instincts du moment. Qu'y a-t-il donc au fond de tout cela? Il y a deux choses qui sont vraiment deux fléaux en France. Il y a d'abord l'esprit de parti, qui est implacable, qui ne s'inquiète ni de la vérité, ni de la justice, ni de l'intérêt national, pourvu qu'il arrive à se satisfaire lui-même, qui est toujours prêt à s'emparer de toutes les occasions et de tous les prétextes, qu'il s'agisse d'une crise intempestive d'élections à provoquer, d'une violation de la loi à encourager, d'une amnistie à réclamer. L'esprit de parti, dans son égoïste préoccupation, ne voit qu'une chose à travers tout, son propre triomphe, sa propre domination; il veut régner, le pays lui appartient, et, tant qu'il n'a pas mis la main sur le pouvoir, il ne songe qu'à rendre la tâche laborieuse ou impossible aux autres. Les bonapartistes, en semant l'incertitude, en relevant le drapeau compromis du plébiscite, espèrent arriver à la résurrection de l'empire, et cela leur suffit. Les radicaux, en s'efforçant de leur côté d'entraîner ou d'affaiblir le régime actuel, espèrent arriver à la république radicale, et cela leur suffit, à eux aussi. Tout le reste, ce qui intéresse le pays, viendra sans doute par surcroît aussitôt que les uns ou les autres auront triomphé! Toutes les questions seront apparemment résolues, on aura congédié définitivement l'étranger, on aura payé ses dettes, on aura retrouvé des alliances au dehors, le travail, le crédit, l'ordre moral et matériel à l'intérieur. Un trait de ressemblance entre les bonapartistes et les radicaux d'aujourd'hui, c'est que les uns et les autres en vérité parlent avec une imperturbable assurance, comme si rien ne s'était passé, comme s'ils n'avaient rien à faire oublier. L'impérialisme parle de ses succès, de sa popularité et des « dix-sept années de prospérité qui n'ont pas été sans gloire, » même après Sedan. Le radicalisme ne doute pas de sa propre infaillibilité, même après la commune, il ne se trouble pas pour si peu. Ne nous y méprenons pas, dans les polémiques où l'esprit de parti se déploie avec toute son âpreté, il y a une autre maladie qui a une apparence plus inoffensive et qui n'est peut-être pas moins dangereuse, qui est malheu-

reusement invétérée en France. Cette maladie, pour l'appeler par son nom, c'est l'amour de la phrase, le fanatisme de la déclamation.

On fait de la politique avec des mots retentissans et vides, c'est là encore un de nos fléaux. Pourvu qu'on puisse mettre au bout d'une période les « solutions radicales, » les institutions de la démocratie, le progrès social, les aspirations du peuple, la vraie république, — celle qui est au-dessus du suffrage universel, qui a hérité du droit divin, — on croit avoir tout dit. L'amour de la phrase, ah! il n'a pas été emporté dans nos désastres, il survit à tout, il s'épanouit glorieux, content de lui-même, chez M. Victor Hugo, le pontife d'une certaine phraséologie démocratique, humanitaire et ambitieuse. M. Victor Hugo, qui s'est promis de rentrer prochainement dans sa solitude et dans son silence, a voulu avant de s'éclipser dire son mot sur nos destinées, et il a écrit depuis quelques jours plusieurs lettres qui sont la quintessence du radicalisme romantique. L'auteur des *Orientales* et des *Châtimens* a un malheur : au milieu de circonstances cruellement sérieuses, il ne sait pas rester sérieux, et il risquerait de nous rendre ridicules aux yeux du monde entier, si l'on nous jugeait d'après son éloquence. Nous rendons justice à M. Victor Hugo : il est d'avis, lui aussi, que nous devons nous efforcer de relever la France. Seulement c'est ici que commence la difficulté : d'abord ce n'est pas pour la France elle-même qu'il veut relever la France, c'est pour l'Allemagne « esclave, » c'est pour le monde; puis quels moyens entend-il employer? — « Comment s'y prendre? Qu'y a-t-il à faire? Cela est difficile, mais simple. Il faut faire jaillir l'étincelle, d'où? de l'âme du peuple! »

Fort bien, ce n'est pas plus difficile que cela; nous sommes maintenant fixés, nous pouvons marcher et nous reconnaître dans ce dédale d'éloquence où se passent tant de choses prodigieuses, « le droit et la loi coulant en sens contraire, le droit allant vers l'avenir, la loi allant vers le passé,... les problèmes qui sont les ténèbres se heurtant aux expédiens qui sont la noirceur, » les questions permanentes s'ajoutant aux questions momentanées. Que de travaux à poursuivre : la victoire définitive de la république, qui est la mère, sur les erreurs possibles du suffrage universel, qui est le fils, la dissolution de l'assemblée, l'enquête sur les faits de mars « et aussi sur les faits de mai et de juin, » l'amnistie surtout, « l'amnistie tout de suite, l'amnistie avant tout! » Du reste, pour qu'on ne s'y méprenne pas, l'auteur a le soin d'ajouter que l'amnistie est pour ceux qui la donnent autant que pour ceux qui la reçoivent. « Elle a cela d'admirable qu'elle fait grâce des deux côtés. » Tout est pour le mieux, c'est une réconciliation universelle, le baiser Lamourette des criminels et des juges. On ne peut pas trop s'étonner de cette philosophie du droit et de la politique, lorsqu'on voit M. Hugo résumer à sa façon la philosophie de l'histoire en appelant la révolution

française un bienfait qui est le « total » d'une multitude de crimes. Voilà une philosophie qui n'est pas faite pour gêner les imaginations audacieuses et les violens de tous les genres, les praticiens et les héros de la force. Qu'a-t-on à leur dire? Ils commettent des atrocités de guerre ou de révolution, c'est possible; mais ils n'ont vraiment d'autre pensée que d'atteindre ce fameux « total » qui sera un bienfait. Le droit et l'humanité peuvent se rassurer!

Sérieusement est-ce ainsi qu'on espère relever la France et même accréditer la république auprès de tous ceux qui ne sont pas arrivés à ce degré supérieur de philosophie? Lorsque des déclamations de ce genre et d'autres moins brillantes sans doute, mais plus habiles peut-être et surtout plus envenimées, ont fermenté pendant quelque temps dans une multitude, sait-on ce qu'elles deviennent, comment elles peuvent se traduire? On le voit aujourd'hui dans ce triste et effroyable procès de l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas dans un jardin de Montmartre le 18 mars. Ceux qui comparaissent devant les conseils de guerre sont-ils les vrais assassins des deux malheureux généraux? Ce n'est point là en vérité ce qui nous regarde, ni nous, ni d'autres aussi étrangers à l'administration de la justice, dans un tel drame. Ce qu'il faut retenir comme la saisissante moralité de ces événemens, c'est cette parole du maire de Montmartre, de M. Clémenceau lui-même, qui paraît avoir été tout au moins fort embarrassé dans cette néfaste journée, et qui n'a pas eu la chance de sauver les deux infortunées victimes: « La foule était dans un état pathologique effrayant. Je n'avais jamais rien vu, je ne reverrai jamais rien de pareil. Elle était altérée de sang, et, loin de blâmer le crime commis, elle était convulsive, elle hurlait; on criait: A mort les traîtres! Et comme je disais qu'on venait de déshonorer la république, on me répondait: Si tu n'es pas content, on va t'en faire autant... » Écoutez encore cet intéressant dialogue entre un des accusés et le président du conseil de guerre : « Il faut savoir que, lorsqu'on a annoncé que les généraux arrivaient, ç'a été un tohu-bohu, c'était à qui courrait le plus vite pour former le peloton (d'exécution). — Tout le monde voulait en être et tirer son coup de feu? — Mon Dieu, oui. — Quelle foule de bêtes féroces!... »

Voilà ce qui arrive. M. Victor Hugo dira certainement qu'il n'a rien à voir dans ces abominables scènes, ni même dans les déchaînemens de la commune; que lui, qui dans sa jeunesse a chanté la colonne Vendôme, il n'a pu être l'allié de ceux qui l'ont abattue devant les Prussiens; que lui, qui défend l'inviolabilité de la vie humaine même chez les plus grands criminels, il n'a pu approuver ceux qui ont massacré des captifs et des otages. Non sans doute, nous ne lui ferons pas l'injure de le croire fort enthousiaste de ces saturnales. Il se figure jouer un grand rôle de prophète ou de conciliateur humanitaire; mais enfin sait-il ce

qu'un sophisme d'imagination peut produire dans des âmes avilies par les flatteries et les excitations des démagogues? Et puis, comment se fait-il que, toutes les fois qu'il prend la parole, il n'ait des ménagemens, des accens de pitié que pour ceux qui sont devant la justice du pays, et que dans son humanité, dans son patriotisme, il ne trouve pas un mot pour les victimes des exécuteurs de la commune, pour Paris incendié, pour l'honneur de la France et de la cité souveraine si cruellement mis en péril en présence de l'étranger? Comment peut-il parler d'une amnistie faite pour ceux qui l'accorderont aussi bien que pour ceux qui la recevront? Par quel étrange oubli, au moment même où il plaide comme il l'entend pour des condamnés, trouve-t-il le moyen de dire lestement en parlant de l'assemblée : « Cette assemblée dont j'ai l'honneur de ne plus être? » Or cette assemblée dont il a « l'honneur de ne plus être, » c'est la souveraineté nationale, c'est le droit national, — ou il ne reste plus qu'à proclamer la loi de la force. Est-ce là le dernier mot des imaginations progressives, pacifiques et humanitaires de M. Victor Hugo?

Assurément si le radicalisme, tel qu'il tend à s'organiser, ne poursuit pas tout simplement une victoire équivoque et fort éphémère à travers des agitations qui conduiraient fatalement encore une fois à la défaite de toute liberté, s'il veut être un parti sérieux, utile à la république dont il se croit l'unique soutien et dont il n'est jusqu'ici que le danger, il a besoin d'abord de se dégager de toutes les solidarités funestes, de rompre hautement avec ce qui a épouvanté la France; il a besoin de se faire une politique au moins à demi rassurante, des idées pratiques sur bien des points où il se contente encore de vaines déclamations; il a besoin de ne plus se payer de mots, de fantasmagories et d'exhibitions, comme ce président du conseil-général de l'Hérault qui avait imaginé tout récemment de mettre dans la salle des délibérations un buste de la république avec un bonnet phrygien, et à qui M. Thiers lui-même a dû faire comprendre qu'il pouvait mettre le buste de la république là où il voudrait, mais que le bonnet phrygien allait assez de compagnie avec le drapeau rouge, et que le drapeau rouge n'était pas le drapeau de la France.

La France, c'est là toujours qu'il faut en revenir quand on veut échapper aux hallucinations ou aux égoïstes conflits des partis et retrouver un terrain solide. Oui, la France avec ses blessures trop réelles à guérir, avec ses intérêts de toute sorte à relever, avec son organisation intérieure à refaire ou à réparer de façon qu'on ne flotte pas perpétuellement dans cette alternative énervante de révolutions et de réactions, c'est là le but qu'il faut atteindre, si l'on peut, et on le pourrait, si on le voulait, avec un peu de bonne foi et de bon sens, en sachant se tenir dans la réalité et subordonner toutes les considérations particulières à ce qu'on aurait appelé autrefois du beau nom de bien public. On aura beau faire, notre infortune l'a voulu ainsi, nous sommes en

face de difficultés et de questions, toutes de l'ordre le plus positif, et qu'on ne parviendra certainement pas à résoudre par des déclamations ou des divisions de partis, qu'on ne pourra tout au plus qu'aggraver. On aurait beau coiffer la république d'un bonnet phrygien ou mettre dans un programme la dissolution de l'assemblée, les faits resteraient des faits, les chiffres resteraient des chiffres; cela n'allégerait nullement notre fardeau, pas plus que cela ne ferait disparaître comme par enchantement la crise monétaire que nous traversons. A vrai dire, le jour où la France était réduite à accepter les engagemens qui pèsent désormais sur elle, il était facile de prévoir les perturbations qu'entraînerait ce déplacement brusque et artificiel de numéraire. Cette crise est venue aujourd'hui à la suite des premiers paiemens de l'indemnité; elle ne s'est pas fait sentir seulement à Paris, elle existe dans la plupart des grandes villes d'industrie, elle se propagera inévitablement jusque dans les campagnes. Partout elle se manifeste par la raréfaction des monnaies divisionnaires, par l'élévation du change, par la difficulté de suffire aux plus simples opérations du commerce et de la vie ordinaire avec des billets de banque, dont la plus petite coupure n'est pas jusqu'ici au-dessous de 20 francs. Sans doute nous ne sommes pas les seuls à qui une épreuve de ce genre ait été infligée à la suite de grandes commotions politiques. Les États-Unis eux-mêmes l'ont connue, et leur fortune n'en a point été ébranlée; l'Autriche, l'Italie, l'ont traversée, et n'en sont point encore sorties. C'est une médiocre consolation, si l'on veut, mais enfin cela prouve qu'il n'y a point de quoi déconcerter une nation qui a la bonne volonté de tenir tête aux embarras matériels d'une situation alourdie par les circonstances les plus douloureuses, et cette bonne volonté est assurément la première force de la France.

C'est une crise qui commence et avec laquelle il faut bien s'accoutumer à vivre. Les paiemens des premiers termes de l'indemnité allemande en ont déterminé l'explosion naturelle et prévue; l'essentiel aujourd'hui est de la suivre avec sang-froid dans ses développemens, de la neutraliser autant que possible, de l'atténuer enfin, jusqu'au moment où l'on pourra définitivement la vaincre par l'ensemble des intérêts renaissans ou peut-être par quelque solution politique et financière qui viendra nous aider à en triompher. Cette crise monétaire, on peut la combattre dans ses phénomènes les plus actuels, les plus sensibles et en quelque sorte les plus fatigans pour la vie ordinaire, par un système de palliatifs prudemment pratiqués, — soit en élevant l'escompte de la Banque de manière à offrir un attrait aux capitaux étrangers, au risque de gêner un peu le commerce, soit en suppléant à la monnaie divisionnaire, qui diminue, par des coupures de billets descendant à 10 francs et à 5 francs. L'idée de ces coupures a dû venir immédiatement, comme elle est venue pendant la guerre partout où le numéraire disparaissait

sur le passage des Prussiens. Seulement qui émettrait ces valeurs courantes? Serait-ce la Banque de France, déjà fort engagée par ses avances à l'état et surchargée d'une circulation fiduciaire qui atteint 2 milliards 300 millions, qui touche presque au maximum des émissions autorisées par des lois récentes? Ne valait-il pas mieux laisser ce soin à des sociétés de crédit, à des établissemens particuliers qui, formés en syndicat, prendraient l'initiative de ces émissions garanties par un dépôt correspondant de billets de banque? Ces questions ont été sans nul doute agitées dans la dernière conférence qui a eu lieu entre M. Thiers et les représentans de la Banque de France. La situation a dû être minutieusement étudiée. De toute façon, il y aura une émission de valeurs fractionnées. Les nouvelles coupures remplaceront dans la pratique journalière les pièces de 5 francs, et, comme la provision de la petite monnaie subdivisionnaire est défendue par les traités monétaires qui lui ôtent une valeur de spéculation, on peut espérer avoir paré pour le moment à la difficulté la plus pressante; mais enfin ce n'est là qu'un palliatif; évidemment le grand, l'unique et souverain remède, c'est que tous les intérêts reprennent un énergique élan, c'est que notre commerce d'exportation se relève de façon à rétablir à notre profit les conditions du change, à faire rentrer par la puissance du travail le numéraire que la puissance brutale des armes nous ravit.

C'est ce qui peut le mieux nous aider à porter sans fléchir notre fardeau, en nous préparant à doubler le terrible cap des trois derniers milliards, et au fond qui sait même si la solution la plus vraie, la plus décisive, ne serait pas dans quelque combinaison financière qui en finirait avec toutes les incertitudes, qui nous laisserait en face d'une situation précise, et nous rendrait la disposition de nos forces en devançant notre libération? Ce n'est peut-être pas aussi impossible qu'on le croirait. Nous doutons quelquefois de nous-mêmes plus qu'on ne doute de notre pays dans le monde, et il y a dans le crédit européen des ressources qui ne demanderaient peut-être pas mieux que de se mettre à notre service pour nous aider à venir à bout de la redoutable liquidation des 3 milliards, sans attendre deux ans encore. La France est intéressée à être libre le plus tôt possible; la Prusse, quoi qu'on en dise, n'est point intéressée à prolonger une occupation qui n'est pas sans inconvénient pour elle. Le tout est de trouver le point où le crédit intervenant à propos peut concilier les deux intérêts.

Puisque nous sommes destinés pour quelque temps à vivre avec des crises qui sont la conséquence de nos charges, c'est bien le moins que nous vivions aussi avec l'idée permanente de nous en délivrer le plus tôt et le mieux que nous pourrons. A quoi tient la réussite de cette idée? A la confiance qu'inspire toujours notre pays, et sans doute aussi à la confiance qu'inspire notre gouvernement. Après tout, on ne se trompe pas

quand on se fie à notre pays. La France assurément a tout ce qu'il faut pour reprendre sa grande et légitime action dans le monde; elle a les ressources naturelles, les élémens de richesse, l'aptitude au travail, l'intelligence, la bonne volonté. Que nous manque-t-il donc pour que tout cela ne reste pas stérile? Il faut qu'on se décide une bonne fois à laisser de côté une multitude de questions inutiles ou dangereuses pour s'attacher aux choses essentielles, aux véritables problèmes de notre réorganisation, et que le gouvernement lui-même donne le signal, qu'il se mette à la tête de ce mouvement, bien autrement fécond que toutes les agitations de partis. S'il y a des anxiétés et des incertitudes dont on ne peut pas trop s'étonner, le pays dans son ensemble, il faut le reconnaître, ne demande pas mieux que d'être éclairé et conduit, de recevoir une impulsion bienfaisante, de voir un certain ordre rentrer dans toutes les parties de son administration.

Le gouvernement actuel a sans doute beaucoup fait au milieu d'innombrables et redoutables difficultés, et il n'est point certainement au bout de son œuvre. Ce qu'il a fait avec habileté est le commencement de tout ce qui lui reste à faire. L'essentiel pour lui est de ne point laisser l'indécision se propager, les passions violentes reprendre confiance, les bonnes volontés patriotiques se décourager ou s'égarer, c'est de ramener avec une fermeté patiente, mais incessante, la régularité dans cette confusion où toutes les fantaisies se donnent libre carrière, très souvent aux dépens de l'état lui-même, qui est toujours le souffre-douleur silencieux, comme le disait un jour spirituellement M. Thiers. L'essentiel pour le gouvernement est de faire sentir sa main intelligente, sa clairvoyante activité dans les mesures qu'il prend aussi bien que dans le choix des hommes, et même au besoin de ne pas attacher un trop grand prix à de petites combinaisons qui ne sont pas toujours une force en politique. Sans doute les révolutions mettent en mouvement bien des ambitions et des vanités, elles créent des capacités aussi disponibles qu'embarrassantes. Nous le savons bien, il y a des momens où tout arrive. On voit un homme journaliste de second ordre, on le retrouve dans la première préfecture de France, et, comme il ne peut pas rester préfet, le voilà en train, dit-on, de passer diplomate, ou bien c'est un avocat, homme d'esprit, qui est propre à tout; il est ministre des finances au besoin, ministre de l'intérieur si l'on veut, il aurait même été gouverneur de la Banque de France, si les circonstances l'avaient voulu, et, de métamorphose en métamorphose, le voilà reparaissant sous l'habit brodé de représentant de la France à Bruxelles! Tout cela est fort bien pour la galerie, qui s'en amuse.

Rien ne prouve mieux que les révolutions servent toujours à quelque chose ou à quelqu'un. Elles créent souvent aussi des embarras aux gouvernemens sérieux qui héritent de toutes ces capacités à placer et qui

ont la bonté de ne vouloir désobliger personne. Ce qui nous étonne un peu plus, c'est que des hommes qui ont quelquefois reproché aux autres leur âpreté à la curée, qui tiennent sans doute à ne point se diminuer devant l'opinion, ne voient pas ce qu'il y a de malséant dans cette poursuite de fonctions auxquelles ils ne sont certes appelés ni par une vocation évidente ni par une nécessité publique, et qu'on ne leur accorde en fin de compte que par une certaine condescendance, pour leur faire plaisir. Il faut pourtant y songer, plus que jamais tout doit être sérieux et mesuré dans l'action extérieure de la France, et c'est principalement dans notre diplomatie qu'il n'y a aucune place pour ces fantaisies qui se font jour un peu de toutes parts. Ce n'est pas que la diplomatie française ait pour le moment de grandes combinaisons à nouer et surtout à cacher; mais évidemment il y a une certaine connaissance des choses internationales dont on ne peut pas se passer, de même qu'il y a toujours une certaine réserve dont il est assez dangereux de s'écarter, parce qu'en définitive on ne négocie pas tout seul. On le voit aujourd'hui par ce livre que M. Jules Favre vient de publier sur *Rome et la république française*. M. Jules Favre a tenu à raconter sa diplomatie, et naturellement il la raconte comme il la faisait, c'est-à-dire avec l'esprit le moins diplomatique du monde. Il est persuadé que, s'il a été obligé de quitter le ministère, c'est à cause de la politique qu'il a suivie dans les affaires de Rome et de l'Italie. C'est une illusion inoffensive dont il n'y a rien à dire. Qu'arrive-t-il cependant? Sous prétexte d'exposer sa politique, l'ancien ministre des affaires étrangères publie des dépêches dont il n'a point évidemment le droit de disposer, il divulgue des négociations dont il n'était pas absolument nécessaire de parler, et il rapporte des conversations dont l'authenticité est aujourd'hui mise en doute. M. Jules Favre n'y gagne pas grand'chose! Que peut y gagner l'état, qui survit aux ministres? Et si nous parlons ainsi, c'est parce que depuis quelque temps tout le monde se croit autorisé à publier sans distinction tous les papiers plus ou moins officiels qu'on trouve sous la main. A quoi cela peut-il conduire, si ce n'est à mettre partout en suspicion la sûreté des rapports avec la France?

L'Autriche n'en est pas aux crises diplomatiques, elle est du moins engagée dans une crise intérieure qui devient de jour en jour plus difficile à débrouiller, qui est assurément la plus complexe qu'elle ait traversée depuis longtemps, elle qui est pourtant accoutumée à tout ce qu'il y a de plus compliqué en fait de crises. Le ministère cisleithan, présidé par le comte Hohenwarth, avait été obligé de donner sa démission à la suite de l'insuccès du compromis négocié avec les Tchèques, et un ancien fonctionnaire, un ancien gouverneur de la Bohême et de Trieste, M. de Kellersperg, avait été appelé à former un nouveau cabinet; mais, avant même que le cabinet cisleithan fût recomposé, une pé-

ripétie bien autrement importante s'est produite tout à coup. Le chancelier de l'empire, M. de Beust lui-même, a été obligé de quitter le pouvoir en recevant, comme compensation, un siége viager à la chambre des seigneurs et le poste d'ambassadeur à Londres. Depuis cinq ans, M. de Beust était au ministère à Vienne, et il avait rendu à l'Autriche des services, soit par sa dextérité diplomatique, soit par le soin qu'il avait mis à faire la paix de l'empire avec la Hongrie. Il en avait été du reste amplement récompensé par la brillante fortune qu'il avait trouvée à Vienne, et qui le plaçait, lui l'ancien ministre du roi de Saxe, au niveau de son terrible antagoniste de Berlin. M. de Bismarck était chancelier de la confédération du nord, M. de Beust devenait chancelier d'Autriche. Le roi Guillaume avait fait un comte de M. de Bismarck avant d'en faire un prince, et M. de Beust, lui aussi, était fait comte par l'empereur François-Joseph. Pendant ces cinq ans, M. de Beust a joui d'une faveur constante à Vienne, et a pu déployer un esprit fertile en expédiens, quoiqu'en somme peu propre aux grandes choses. On pourrait peut-être dire que le résultat de son passage aux affaires n'est pas proportionné au rôle d'apparat qu'il a eu.

Comment a-t-il été conduit à se retirer? L'empereur François-Joseph n'aurait point, à ce qu'il semble, été entièrement satisfait de l'attitude de M. de Beust dans les incidens qui ont amené la chute du ministère Hohenwarth; il aurait trouvé que le chancelier l'avait placé dans une fausse position par ses observations tardives sur le compromis avec les Tchèques. Il en était résulté, dès les premiers jours, entre l'empereur et le chancelier, un certain malaise qui devait aboutir à une séparation, d'ailleurs adoucie par les témoignages les plus flatteurs. Aujourd'hui M. de Beust a pour successeur le président du cabinet hongrois, le comte Andrassy, qui à son tour serait remplacé à Pesth par le ministre des finances de l'empire, le comte Lonyay; de sorte que l'Autriche se trouve en ce moment avec une triple crise ministérielle, avec trois cabinets en reconstitution. La politique générale de l'Autriche n'en sera point essentiellement changée sans doute; déjà cependant la Bohême prend ses mesures, la diète de Prague vient de déclarer qu'en présence de la chute du cabinet Hohenwarth elle n'enverra pas de députés au *Reichsrath*. Tout est à recommencer, les hommes seuls changent, présidant l'un après l'autre à une crise qui est toujours la même en étant toujours nouvelle. CH. DE MAZADE.

C. Buloz.